LES

PAPYRUS BOURIANT

LES
PAPYRUS BOURIANT

PAR

PAUL COLLART

AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ
PROFESSEUR AU LYCÉE PASTEUR

PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
ÉDOUARD CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS, 5

—

1926

A PIERRE JOUGUET

Τὰ Καίσαρος ἀπόδοτε Καίσαρι.

(Marc, XII, 17.)

PRÉFACE

Les papyrus de ce recueil ont été achetés en Égypte par Urbain Bouriant. Ils ne forment pas un groupe homogène comme les *Papyrus de Théadelphie* publiés par Pierre Jouguet et les *Papyrus de Magdôla* réédités par Jean Lesquier. Leur provenance est souvent inconnue; il y a, parmi eux, des textes littéraires et des documents; beaucoup appartiennent au IIe ou au IIIe s. ap. J.-C.; mais les dates extrêmes sont la fin du IIIe s. av. J.-C. et le VIe s. de l'ère chrétienne. Un certain nombre sont très petits ou tout déchiquetés, de lecture très pénible. Ils sont inédits, sauf cinq: **1, 10, 11, 12, 20**.

Pour **33**, j'ai eu entre les mains une première lecture de Jean Lesquier, qui s'intéressait à ce recueil dont la publication a été longtemps différée. Pour plusieurs autres, Pierre Jouguet m'a remis son premier déchiffrement; il a bien voulu s'entretenir avec moi de presque tous ces textes et ne m'a ménagé ni ses conseils, ni ses encouragements. L'amitié profonde qui m'unissait au premier, ma vive affection pour le second me rendent agréable l'aveu de ma dette et de ma reconnaissance.

Toute cette collection, d'ailleurs, avait été remise à mon maître Pierre Jouguet, qui l'aurait irréprochablement publiée. Il a eu la générosité de me l'offrir. Les lecteurs y perdront; mais j'ai la joie de me dire ici l'élève, l'obligé et l'ami de ce savant modeste et désintéressé. En publiant ces *Papyrus Bouriant*, et en les lui dédiant, je ne fais que les lui rendre: τὰ Καίσαρος ἀπόδοτε Καίσαρι.

Paul COLLART.

Conflans, septembre 1924.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES SIGNES DE TRANSCRIPTION

$\underline{\alpha\alpha\alpha\alpha}$	lettres mutilées.
$\underset{\cdot}{\alpha}\underset{\cdot}{\alpha}\underset{\cdot}{\alpha}\underset{\cdot}{\alpha}$	lettres douteuses.
[ ]	lacune.
( )	abréviation ou signe résolus.
⟨ ⟩	lettres omises.
{ }	lettres inutiles.
[[ ]]	lettres supprimées.

LISTE DES ABRÉVIATIONS DE RECUEILS ET D'OUVRAGES GÉNÉRAUX

P. Amh.	*The Amherst Papyri,* Grenfell-Hunt, Londres.
P. Bâle.	*Papyrusurkunden der œffentlichen Bibliothek der Universität zu Basel,* Rabel, Berlin.
B. G. U.	*Aegyptische Urkunden aus den kœniglichen Museen zu Berlin,* Berlin.
B. K. T.	*Berliner Klassikertexte,* Berlin.
P. Brux.	*Papyrus Bruxellensis I,* Mayence-de Ricci, Musée Belge, VIII.
B. C. H.	*Bulletin de correspondance hellénique.*
P. Caire.	*Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire,* Le Caire.
P. Fay.	*Fayum towns and their papyri,* Grenfell-Hunt-Hogarth, Londres.
P. Flor.	*Papiri Fiorentini,* Vitelli-Comparetti, Milan.
P. Frib.	*Mittheilungen aus der Freiburger Papyrussammlung,* Aly-Gelzer.
P. Gen.	*Les papyrus de Genève,* J. Nicole, Genève.
P. Giessen.	*Griechische Papyri im Museum... zu Giessen,* E. Kornemann-P. M. Meyer, Leipzig-Berlin.
P. Grenf.	*Greek Papyri,* Grenfell-Hunt, Londres.
Griech. Tex.	*Griechische Texte aus Aegypten,* P. M. Meyer, Berlin.
P. Hamb.	*Griechische Papyrusurkunden zu Hamburg,* P. M. Meyer, Leipzig.
P. Hib.	*The Hibeh Papyri,* Grenfell-Hunt, Londres.
P. Iand.	*Papyri Iandanae,* Schaeffer-Eisner-Spohr-Spiess, Leipzig.
P. Leipz.	*Griechische Urkunden der Papyrussammlung zu Leipzig,* Mitteis, Leipzig.
P. Lille.	*Papyrus grecs de Lille,* Jouguet-Collart-Lesquier, Paris.
P. Lond.	*Greek Papyri in the British Museum,* Kenyon-Bell, Londres.
P. Louvre.	*Mélanges,* Révillout, Paris (Cf. de Ricci, *Archiv* I, 518).
P. Magd.	*Papyrus de Magdôla,* J. Lesquier, Paris.
P. Oxy.	*The Oxyrhynchus Papyri,* Grenfell-Hunt-Bell, Londres.
P. Paris.	*Notices et extraits des manuscrits grecs de la bibliothèque impériale,* XVIII, 2, Brunet de Presles, Paris.
P. Petr.	*The Flinders Petrie Papyri,* Mahaffy-Smyly, Dublin.

P. Rein.	*Papyrus grecs et démotiques,* Th. Reinach-de Ricci-Spiegelberg, Paris.
P. Russ-Georg.	*Papyri russischer und georgischer Sammlungen* I, Zereteli-Krueger, Tiflis.
P. Ryl.	*Catalogue of the Papyri in the John Rylands Library,* Hunt-Johnson-Martin, Manchester.
P. S. I.	*Pubblicazioni della Società Italiana,* Vitelli et ses collaborateurs, Florence.
P. Teb.	*The Tebtunis Papyri,* Grenfell-Hunt-Smyly-Goodspeed, Londres.
P. Théad.	*Papyrus de Théadelphie,* P. Jouguet, Paris.
Wess. Führer.	*Führer durch die Ausstellung Papyrus Erzherzog Rainer,* Wessely, Vienne.
Mitth. Rainer.	*Mittheilungen aus der Papyrussammlung Erzherzog Rainer,* Wessely, Vienne.
Stud.	*Studien zur Palæographie und Papyruskunde,* Wessely, Vienne.

Archiv.	*Archiv für Papyrusforschung.*
Cagnat-Jouguet.	*Inscriptiones graecae ad res Romanas pertinentes.*
Chrest.	Mitteis et Wilcken, *Chrestomathie der Papyruskunde.*
Colonat.	Rostowzew, *Studien zur Geschichte des römischen Kolonates.*
Einführung.	Schubart, *Einführung in die Papyruskunde.*
Fachwörter.	Preisigke, *Fachwörter des œffentlichen Verwaltungsdienstes Aegyptens in d. griech. Papyrusurk. d. ptol-röm. Zeit.*
Grammatik.	Mayser, *Grammatik der griechischen Papyri aus der Ptolemäerzeit.*
Grundz.	Mitteis et Wilcken, *Grundzüge der Papyruskunde.*
Hist. des Lag.	Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides.*
O. G. I. S.	Dittenberger, *Orientis Graeci Inscriptiones selectae.*
Pap. gr. Ber.	Schubart, *Papyri graece Berolinenses.*
Vie mun.	Pierre Jouguet, *La vie municipale dans l'Égypte romaine.*

TABLE DES PAPYRUS

(Descriptions de fragments.)

1. CAHIER D'ÉCOLIER GREC D'ÉGYPTE

Provenance inconnue. IVe siècle.
9×8. *Inv.* I.

Ce sont onze feuillets, primitivement égaux, aujourd'hui plus ou moins effrités sur les bords, réunis jadis, pour former un cahier, par un mince cordonnet dont on aperçoit encore à certaines pages, en bas, à gauche, le trou de passage élargi par l'usure dans les premiers feuillets plus souvent tournés par l'élève. Les feuillets VI-X offrent en outre cette particularité d'être exactement coupés en deux selon une diagonale. Tous les feuillets sont opisthographes, sauf le dernier écrit seulement au recto. L'écriture est loin d'être, comme nous disons, moulée. C'est une onciale inégale d'enfant encore peu habile et sans doute distrait, qui allonge ou rapetisse plus ou moins les lettres, les incline plus ou moins vers la droite, selon sa fantaisie, son degré d'attention éminemment variable, le voisinage ou l'éloignement du maître. Seule la dernière page est manifestement bâclée et le post-scriptum ajouté hâtivement, en lettres particulièrement inégales et rapides, a tous les caractères d'une plaisanterie ou d'un dessin griffonné subrepticement, comme en ont fait, en font, en feront partout en marge ou au bout de leur cahier les écoliers malicieux, quand leur maître a le dos tourné. D'ailleurs le contrôle magistral — pas très sévère, puisque nous retrouvons des fautes après lui — était probablement terminé avec le dernier exercice et le joyeux luron, en faisant sa petite farce, pouvait espérer l'impunité (cf. n. *ad loc.*).

Il est facile de se rendre compte que nous n'avons pas le cahier complet. On peut y établir en effet cinq divisions : 1° des séries de monosyllabes, dissyllabes, trissyllabes, tétrasyllabes, par ordre alphabétique et par groupes de quatre, sauf pour le ψ et l'ω où il n'y a que deux mots (l. 1-140) ; 2° des χρεῖαι de Diogène (l. 141-168) ; 3° des γνῶμαι μονόστιχοι rangées alphabétiquement (l. 169-239) ; 4° les 13 premiers vers de la première collection de Babrios (l. 240-271) ; 5° le post-scriptum de l'écolier (l. 273-278). Or les listes de mots de la première partie sont interrompues aux tétrasyl-

labes, à la lettre Γ, c'est-à-dire en bas du feuillet V ; au feuillet VI commence la deuxième partie, les χρεῖαι de Diogène. Cette solution de continuité n'a certainement pas été voulue par le maître qui a établi une progression si méthodique dans les exercices de son élève. Pour une raison qu'il serait oiseux de rechercher (on peut en imaginer tant !) plusieurs feuillets ont disparu. Si on veut évaluer l'importance de la lacune, on peut supposer que la liste des tétrasyllabes était primitivement complète. Or la série des dissyllabes et celle des trissyllabes remplissent chacune 8 colonnes et, comme à partir du feuillet V, il n'y a plus qu'une colonne par page, il faudrait compter que 8 pages, soit 4 feuillets, se sont perdues. Le cahier aurait donc été composé de 15 feuillets. La question est d'ailleurs sans grande importance.

Ce papyrus n'est pas inédit. Il a été publié d'abord partiellement (feuillets IX et X) par A. Desrousseaux dans le *Bulletin de la Société des Humanistes Français*, n° 18, p. 279, puis en entier par P. Jouguet et P. Perdrizet dans *Studien z. Palæogr. u. Papyruskunde* de Wessely, VI (1906), p. 1-14, avec une planche, publication à laquelle il faudra toujours recourir, tant pour la description détaillée de l'écriture, des *paragraphoi* de séparation, que pour l'excellent commentaire littéraire et artistique dont les savants éditeurs ont accompagné le texte des χρεῖαι, des γνῶμαι et de Babrios. Ziebarth l'a reproduit dans son livre : *Aus der antiken Schule*, n° 46 (*Kleine Texte* de Lietzmann, n° 65). Enfin le cahier a été étudié par Crönert, *Kolotes u. Menedemos*, dans Wessely, *Stud. z. Pal. u. Papyr.*, VI, p. 185 ; Beudel, *Qua ratione Graeci liberos docuerint papyris, ostracis, tabulis in Aegypto inventis illustratur*, p. 11 sqq. ; Ziebarth, *Aus dem griechischen Schulwesen*, p. 127-28, auxquels nous renverrons plusieurs fois. On complétera ce petit dossier scolaire en y ajoutant : Wessely, *Stud. z. Pal. u. Papyr.*, II, p. 42 : *Einige Reste griechischer Schulbücher*; Milne, *Journ. of Hell. Stud.*, 1908, p. 121 : *Relics of Graeco-Egyptian schools ;* Wilcken, *Grundz.*, p. 136-38 : Schubart, *Einführung*, p. 381 sqq., 396 sqq. ; Oldfather, *The Greek literary texts from Greco-Roman Egypt.*, p. 62 sqq. et un certain nombre de textes empruntés à des recueils qui seront cités à l'occasion.

Il faut noter d'abord que le cahier ne nous apprend rien sur la façon dont se donnait l'enseignement en Égypte : instruction publique ou instruction privée ; mais son examen peut suggérer un certain nombre de remarques. 1° Le degré d'instruction de l'écolier. Ce n'est plus le débutant à qui on enseigne l'ἀνάγνωσις et la γραφὴ γραμμάτων, ni même l'assemblage des syl-

labes (ex. d'abécédaires sur papyrus et ostraca dans Wilcken, *Chrest.*, 139 et ses références ; Wessely, *Tafeln.* ; Milne, *loc. laud.* ; *P. Teb.*, II, 683 ; *P. Frib.*, 1 c) et ce n'est pas encore le grand garçon à qui sont sans doute destinées les Anthologies, les Vies, les Épitomés, que tant de papyrus nous ont apportées, ou les éditions d'auteurs annotées, ou telle Chrestomathie, comme *P. Oxy.*, 1241, qui énumère des sculpteurs, des peintres, des grammairiens, etc. 2° Le cahier est à la fois un exercice d'écriture et d'orthographe. Il semble bien d'ailleurs que l'enfant n'ait pas copié un modèle tracé par le maître sur une tablette en bois, comme celles du Musée de Berlin n° 13234 que cite Ziebarth, *loc. laud.*, p. 129 et *P. Russ. Georg.*, 12 et 13. Ses fautes donnent plutôt à penser qu'il écrit sous la dictée du maître et qu'il n'a pas été attentif à les corriger quand les mots ont été épelés. On remarquera comme ces exercices d'orthographe sont soigneusement gradués : des mots de plus en plus longs, des phrases courtes avec le vocabulaire courant, des maximes d'une langue et d'un style plus relevés, enfin un texte suivi. 3° Le cahier est un recueil de leçons à apprendre. L'ordre alphabétique adopté ne laisse à ce sujet aucun doute. Comme l'alphabet est la première leçon qu'apprennent par cœur tous les enfants, la connaissance de l'alphabet est le premier moyen mnémotechnique dont se servent les maîtres pour faire entrer les notions usuelles dans la tête de leurs élèves. Notre maître d'école n'y a pas manqué, lui qui a rangé alphabétiquement de mornes séries de mots et de sentences, comptant sur l'attrait pour faire retenir les χρεῖαι et Babrios. Ses collègues égypto-grecs n'y ont pas manqué non plus, qui ont groupé alphabétiquement pour leurs écoliers des connaissances diverses, comme on le verra par les notes. Le bon Lancelot, lui aussi, n'a pas eu recours à un autre procédé dans son *Jardin des Racines grecques* et nos grammaires modernes l'utilisent encore pour imposer à la mémoire des listes d'exceptions et de verbes irréguliers. 4° Nous ne trouvons dans le cahier qu'une partie du bagage scientifique de l'écolier. Car, sans parler de l'arithmétique élémentaire (*P. Lond.*, 737 ; *P. Ryl.*, 64), de l'histoire (*P. S. I.*, 19), il est certain qu'on enseignait la grammaire dans les écoles d'Égypte (*P. Rainer, Führer*, p. 127 ; Ziebarth, *loc. laud.*, n° 49) et il est inadmissible qu'on ait fait écrire et apprendre à un enfant tout ce qui est dans le cahier, sans l'avoir instruit des déclinaisons et des conjugaisons. L'élève devait donc avoir pour ces exercices d'autres feuillets de papyrus. 5° Reste la question de la religion de l'enfant. Les premiers éditeurs, considérant la croix qui est en haut de

chaque page, à gauche, et le mot θεός en tête du cahier, ont supposé qu'il était chrétien. Ils ajoutent d'ailleurs : « Le goût de la mythologie, le choix des noms propres, la morale qui se dégage des monostiques, tout au contraire a un caractère profane et païen. L'écolier pourrait être chrétien et l'école païenne. Mais il y aurait à notre avis de l'imprudence à rien affirmer. » Il semble bien pourtant que le doute soit malaisé. Sans parler de la large propagation du christianisme au IVe siècle (à partir de cette époque seulement les chrétiens ont ouvertement tracé le chrisme ou χμγ en tête de leurs lettres), comment admettre qu'un maître païen n'ait pas vu et reconnu, ait toléré sous le calame de son élève le signe des chrétiens ? Si l'enseignement est d'apparence païenne, c'est que la routine est toute puissante là comme ailleurs, c'est aussi qu'on n'avait pas encore songé à ranger alphabétiquement des versets de Psaumes ou des maximes tirées de l'Écriture Sainte, c'est surtout parce que la religion faisait sans doute l'objet d'un enseignement à part. On s'en étonnera moins encore, si l'on remarque en lisant des lettres chrétiennes (dans le recueil de Ghedini, *Lettere cristiane*, par exemple) que les chrétiens, indifférents à ce détail, ont gardé parfois des termes du vocabulaire religieux des païens. Il y a peut-être aussi un autre argument en faveur du christianisme du petit Égyptien et de son maître, mais il est, on le craint, assez fragile. Le mot θεός, en tête du cahier, est suivi des lettres ηγολ[, qui ne commencent — qu'on les sépare comme on voudra — aucun mot connu ; il y a donc là une faute commise par l'enfant (ce serait même une double faute : omission de υ, interversion de γ et λ), faute que la longueur ou la rareté du mot pourrait excuser. Il est assez hasardeux peut-être, mais il est bien tentant de voir là une forme de εὐλογέω, mot du vocabulaire tragique et comique, disparu de la prose, repris par les Septante et les chrétiens, et de lire : η⟨ὐ⟩λογ[ημένος, même si la forme plus courante est εὐλογημένος ou mieux, en parlant de Dieu, εὐλογητός. Ce serait une preuve décisive. — Les différences entre le présent texte et celui des premiers éditeurs sont si minimes qu'on n'a pas cru devoir les signaler.

Feuillet I.

Recto.

Θεὸς η⟨ὑ⟩γολ[ημένος]?

f	αἴξ	μῦς	ψάρ
	βοῦς	νοῦς	ὤ[ς]
	γύψ	ξαρ	——
	δρῦς	οὖς	Ἄμ[μων]
	εὔς	πούς	Αἴα[ς]
	Ζεύς	ρώξ	Ἄτλ[ας]
	Ἥρ	σῦς	ἀκτ[ίς]
	Θρᾷξ	τίς	——
	ἴς	ὗς	Βία[ς]
	κλώψ	φῶς	βηλ[ός]
	λύγξ	χρώς	βέλ[ος]
	——	» »	Βῶρ[ος]

Verso.

[f γίγα]ς	Ζῆθος
[γῆρ]υς	Ζαγρεύς
[ ]	Ζήνων
[γέρω]ν	Ζήτης
——	——
[δέν]δρον	Ἥρα
[δότ]ης	Ἥβη
[δαί]μων	ἥρως
[δέ]μας	Ἠχώ ·
	——
——	Θαλῆς
[Ἔρ]ως	Θησεύς
[Ἑρ]μῆς	Θέστωρ
[Ἕκ]τωρ	Θόας
[ ]. ψ	——

L. 1 : η⟨υ⟩γολ[= η⟨ὐ⟩λογ[ημένος, cf. *introd.*, *in fine*.

Feuillet II.

Recto.

f	Ἶφις	Μάρων
	Ἶβις	Μέμν[ων]
	Ἰώ	Μαίων
	Ἰνώ	Μέντωρ
	——	——
	Κάλχας	Νέσσος
	Κηφεύς	Νέστω[ρ]
	Κάδμος	Νιλεύ[ς]
	Κρέων	Νηρεύ[ς]
	——	——
	Λάδων	Ξέρξης
	Λυγκεύς	ξουθός
	Λάχης	ξανθός
	Λίχας	ξένο[ς]
	——	——

Verso.

[f Οἰ]λεύς	σῶσον
[Ὀρφ]εύς	Σιλεύς
[Οἰν]εύς	Σόλων
[οἴ]αξ	Σίκων
——	——
[Πηλ]εύς	Τυδεύς
[Πε]νθεύς	Τηρεύς
[Περ]σεύς	Τεῦκρος
[Πρ]ωτεύς	Τῖφυς
——	——
[Ῥῆ]σος	Ὕλλος
[Ῥοῦ]φος	ὕμνος
[ῥάβδ]ος	ὕπνος
[ῥά]κος	Ὑμήν
——	——

Feuillet III.

Recto.

f Φῶκος	Ἀχιλλε[ύς]
Φρῖκως	Αἰακός
Φαίαξ	Ἀθάμα[ς]
Φηγεύς	Ἀντήν[ωρ]
——	——
Χάροψ	βάτραχος
χάριν	Βούσιρι[ς]
Χρύσης	Βιήνω[ρ]
Χαίρων	Βέλλερ[ος]
——	——
Ψαῦμις	Γανύκτω[ρ]
ψῆφος	Γοργίας
——	Γαλω. [ ]
Ὦτος	Γρήνι[κος]
Ὦρος	
——	

Verso.

[f Δαίδ]αλος	Ἥφαιστος
[Δημ]έας	Ἥλιος
[Δημ]οφῶν	Ἡρώδης
[ ]νος	Ἡρακλῆς
——	——
[ ]τος	Θέρσανδρος
[Εὐμή]δης	Θούδιππος
[Εὔμ]ηλος	Θάμυρις
[ ]ος	Θερσίτης
——	——
[Ζάκυ]νθος	Ἴφιδος
[Ζώϊ]λος	Ἴφικλος
[Ζέφ]υρος	Ἰάσων
[Ζεύξι]ππος	Ἴκαρος
——	——

L. 58 : Φρῖξος.

Feuillet IV.

Recto.

f Καλλίας	Νικο[κλῆς]
Κλεινίας	Νικ[ίας]
Κέρβελος	Νηρε[ίς]
Καπανεύς	Ναύκ[ρατις]
——	——
Λάμαχος	Ξενο[φῶν]
Λυσίας	Ξερξή[νη]
Λεοντεύς	Ξίσου[θρος]
Λέανδρος	Ξανθ[ίππη]
——	——

Verso.

[f Πάτρο]κλος	Τήλεφος
[Πρίαμ]ος	Τιθωνός
[πανδέκ]τωρ	Τυφωεύς
[Πίν]δαρος	Τελάμων
——	——
[ῥάθυ]μος	Ὑριεύς
[Ῥωμο]ύλος	Ὑπέρης
[Ῥηξή]νωρ	Ὕθαλος
[ραβ]δοῦχος	Ὕελλος
——	——

L. 90 : Κέρβερος.

Μαρσύας	Ὅμηρος	[Σθ]ένελος	Φέρεκλος
Μένανδρος	Ὀφέλτης	[Σκά]μανδρος	Φορμίων
Μοσχίων	Οἰδίπους	[Σαρ]πή[δ]ων	Φήμιος
Μενεσθεύς	ὀπώρ[α]	[Σά]ραπις	Φάληρος
——	——	——	——

L. 116 : [Σά]ραπις, douteux, ις serait sous la ligne.

Feuillet V.

Recto.	*Verso.*
[f] Χαρικλῆς	[f Ἀγ]αμέμνων
Χλέμυλος	[Ἀν]τίλοχος
Χρόμιος	[Ἀ]γαπήνωρ
Χαιρεφῶν	[Ἀρί]σταρχος
——	——
Ψαύμιος	[ ]. αχίδης
Ψηρίας	[Βα]σιλίδης
- -	[Βα]κχυλλίδης
Ὠρίων	[ ]. ιλίδης
Ὤλενος	——
——	[ ]θος
	[ ]ευς

L. 119 : Χρέμυλος.

Feuillet VI.

Recto.		*Verso.*	
f ἰδὼν	Διογένης	f εἶπεν·	εἶπεν·
μυῖαν	παρα-	οἷον	ἀσπὶς
ἐπ'	σίτους	ξίφος	παρ'
ἄνω	τρέφει.	ἀκονᾶται	ἐχίδνης
τῆς	——	——	φάρμακον
τραπέζης	ἰδὼν	ἰδὼν	πορίζεται
αὐτοῦ	γυναῖκα	γυν[α]ῖκα	——
εἶπεν·	διδα[σκ]ομένην	γυναικὶ	ἰδὼν
καὶ	γράμματα	συμβουλεύουσαν	Αἰθίοπα

Feuillet VII.

Recto.

f	καθαρὸν	Αἰθίοπα
	τρώγοντα·	χέζοντα
	ἰδού,	εἶπεν·
	ἡ	οἷος
	νὺξ	λέβης
	τὴν	τέτρηται f
	ἡμέραν	— —
	πνίγει	
	- -	
	ἰδὼν	

Verso.

f Ἀρχὴ μεγίστη τοῦ φρο-
νεῖν τὰ γράμματα.

———

Βίος βίου δεόμενος
οὐκ ἔστιν βίος.

———

Γέροντα τίμα, τοῦ
θεοῦ τὴν εἰκόνα.

———

Δένδρον παλαιὸν
μεταφυτεύειν
δύσκολον.

———

Feuillet VIII.

Recto.

f Ἔρως ἁπάντων τῶν
θεῶν παλαίτατος.

———

Ζήσης βίον κράτιστον
ἢν θυμοῦ κρατῇς.

———

Ἦθος πονηρὸν φεῦγε
καὶ κέρδος κακόν.

———

Θάλασσα καὶ πῦρ καὶ
γυνὴ τρίτον κακόν.

———

Ἴση λεαίνης καὶ
γυναικὸς ὠμότης.

Verso.

f Κάλλιστα φημὶ χρη-
μάτων τὰ κτήματα.

———

Λαβὼν πάλιν δὸς ἵνα
λάβῃς ὅταν θέλῃς.

———

Μισῶ πένητα πλουσίῳ
δωρούμενον.

———

Νόμῳ τὰ πάντα γίνεται
καὶ κρίνεται.

———

Ξένους ξένιζε μή
ποτε ξένος γένῃ.

L. 185 : ζήσεις.

Feuillet IX.

Recto.

f Ὁ νοῦς ἐν ἡμῖν
μαντικώτατος θεός.

——

Πατὴρ ὁ θρέψας κοὐχ
ὁ γεννήσας πατήρ.

——

Ῥᾴθυμος ἐὰν ἔσῃ
πλούσιος πένης ἔσῃ.

——

Σῶσον σεαυτὼν
ἐκ πονηρῶν πραγμάτω(ν).

——

Τὸν ἐλεύθερον δεῖ
πανταχοῦ φρονεῖν μέγα.

——

Verso.

f Ὑπερηφανεία μέγιστον
ἀνθρώποις κακόν.

——

Φίλους ἔχειν νόμιζε
θησαυροὺς ἔχειν.

——

Χάριν φίλοις εὔκαιρον
ἀπόδος ἐμ μέρει.

——

Ψευδὴ(ς) διαβολὴ τὸν
βίον λυμαίνεται.

——

Ὦ τῶν ἁπάντων
χρημάτων πλείστη χάρις.

——

L. 219 : σεαυτόν. — 220 πραγματω̄ Pap.
L. 225 : ὑπερηφανία.

Feuillet X.

Recto.

f Γενεὴ δικαίον ἦν τὸ
πρῶτον ἀνθρώπον,

——

ὦ Βράγχε τέκνον,
ἣν καλοῦσι χρυσείην,

——

μεθ' ἣν γενέσθαι φασὶν

Verso.

f φωνὴν ἔ[ν]αρθρον
εἶχε κα[ὶ] λόγους ἤδη

——

οἵους π[ε]ρ ἡμεῖς
μυθέομεν πρὸς ἀλλήλους

——

ἐλάλει δὲ πεύκη καὶ

L. 240 : δικαίων. — 241 : ἀνθρώπων. — 246 : après μεθ, apostrophe dans le texte. — 249 : après δ, apostrophe dans le texte.
L. 256 : ᾔδει. — 265-66 : φίλῳ ναύτῃ. — 268 : συνετά. — 269 : ὡμίλουν.

ἀργυρῆν ἄλλην·

———

τρίτη δ' ἀπ' αὐτῶν
ἔσμεν ἡ σιδηρείη.

———

Ἐπὶ τῆς δὲ χρυσῆς
καὶ τὰ λοιπὰ τῶν ζώων

———

τὰ φύλλα τῆς δάφνης

———

καὶ πρῶτος ἰχθὺς
συνελάλει φίλον
⟨ν⟩αύτη{ς}ι — —

———

στ⟨ρ⟩ουθοὶ δὲ ξυνετὰ πρὸς
γεωργὸν ὁμίλουν.

Feuillet XI.

Recto.

[f] ἐφύετ' ἐ[κ γῆ]ς πάντα
[μ]ηδὲν αἰτούσης —
⟩⟩⟩⟩⟩⟩ —
ε]ὐτυχῶς τῷ
ἔ]χοντι καὶ τῷ
ἀν]αγινώσκοντι,
μᾶλ]λον δὲ τῷ
νο]οῦντι —
⟩⟩⟩⟩⟩ — ⟩⟩⟩ —

L. 270 : après ἐφυέτ, apostrophe dans le texte.

1-140. Première partie : monosyllabes, dissyllabes, trissyllabes, tétrasyllabes rangés alphabétiquement. Comme l'ont dit les premiers éditeurs, leurs compléments sont hypothétiques ; il en est de même de ceux que j'ai pu changer ou proposer. Il faut remarquer pourtant que le maître d'école, pour faire sa liste de mots, ayant emprunté l. 19, 24, 40, 42, 68 les premiers mots des l. 178, 182, 208, 219, 231, on s'est cru autorisé à emprunter [γέρω]ν de la l. 17 à la l. 175 ; [ῥάβδ]ος de la l. 54 à [ῥαβ]δοῦχος de la l. 111 ; [ῥάθυ]μος de la l. 108 à la l. 216. La tâche de chercher des restitutions serait plus facile, si l'ordre alphabétique n'avait pas été borné à l'initiale des mots. Il faut dire d'ailleurs à la louange du maître qu'il avait bien combiné la longueur de ses exercices : presque toujours les parties que nous avons signalées dans le cahier se terminent au bas d'une page. Pour dresser sa liste des monosyllabes, il a pu s'aider, selon la remarque de Crönert (*loc. laud.*) d'un traité περὶ μονοσυλλάβων ὀνομάτων ; il n'est pas impossible pourtant qu'il les ait réunis de lui-même, sans le secours d'un ouvrage spécial. Beudel (*loc. laud.*) a reconnu, après Jouguet et Perdrizet, qu'Homère et la poésie grecque étaient les réservoirs où il avait surtout puisé les mots de ses exercices. A propos de l'excellence de l'ordre alphabétique

comme moyen mnémotechnique, cf. Milne, *Op. laud. Ostr.* 2 = Ziebarth n° 6 : Ἀχιλλεύς, Βίων, Γαῖος, Δίων, Ἔρως, Ζήνων, etc. ; *P. Teb,* II, 278 qui comprend : 1° des noms de métiers rangés alphabétiquement ; 2° une série de petites phrases acrostiches d'une pauvreté amusante ; d'autres acrostiches dans *P. Ryl.* I, 41 et des épigrammes acrostiches qui appartiennent sans doute à la même collection : *P. Oxy* 15 et 1795 ; enfin *Anthol. Pal.*, IX, 524 et 525, deux hymnes étranges, à Dionysos et à Apollon, qui ne sont que des litanies alphabétiques : les épithètes des dieux dans un même vers ont toutes la même initiale.

141-168. Deuxième partie : χρεῖαι de Diogène. Il faut à ce propos, et à propos de la troisième partie, relire les passages souvent cités de Platon et de Quintilien. *Protagoras* 325 *c* sqq : ... Μετὰ δὲ ταῦτα εἰς διδασκάλων πέμποντες πολὺ μᾶλλον ἐντέλλονται ἐπιμελεῖσθαι εὐκοσμίας τῶν παίδων ἢ γραμμάτων τε καὶ κιθαρίσεως· οἱ δὲ διδάσκαλοι τούτων τε ἐπιμελοῦνται, καὶ ἐπειδὰν αὖ γράμματα μάθωσιν καὶ μέλλωσιν συνήσειν τὰ γεγραμμένα ὥσπερ τότε τὴν φωνήν, παρατιθέασιν αὐτοῖς ἐπὶ τῶν βάθρων ἀναγιγνώσκειν ποιητῶν ἀγαθῶν ποιήματα καὶ ἐκμανθάνειν ἀναγκάζουσιν, ἐν οἷς πολλαὶ μὲν νουθετήσεις ἔνεισιν, πολλαὶ δὲ διέξοδοι καὶ ἔπαινοι καὶ ἐγκώμια παλαιῶν ἀνδρῶν ἀγαθῶν, ἵνα ὁ παῖς ζηλῶν μιμῆται καὶ ὀρέγηται τοιοῦτος γενέσθαι. *Inst. or.* I, 1, 35 : *ii quoque versus, qui ad imitationem scribendi proponentur, non otiosas velim sententias habeant, sed honestum aliquid monentis.* Notre maître d'école, un peu trop jovial, ne s'est pas toujours conformé à ces sages prescriptions. On ne voit pas quel profit moral l'enfant pouvait tirer de certaines boutades misogynes ou de telle facétie truculente prêtées par la légende au Cynique. Sur l'origine de ces χρεῖαι, cf. Jouguet-Perdrizet, *loc. laud.*

169-239. Troisième partie : γνῶμαι μονόστιχοι. Sur l'origine de ces γνῶμαι, dont plusieurs étaient inconnues, cf. Jouguet-Perdrizet, *loc. laud.* C'est sans doute à l'usage des écoles qu'a été composée une grande partie des Anthologies et des Florilèges, ceux à visées morales spécialement, dont les papyrus nous ont rendu trop de fragments pour qu'on puisse ici les citer ; cf. Ch. H. Oldfather, *The greek literary texts from Greco-Roman Egypt* (1923), p. 5-7, 66, 70 et 80.

240-272. Quatrième partie : premier prologue de Babrios ; cf. Jouguet-Perdrizet, *loc. laud.* Nous avons encore de Babrios : *P. Oxy.* X, 1249 ; *Tablettes de* Palmyre ; *P. Amh.* II, 26. C'est au même degré d'enseignement sans doute qu'il faut rapporter *P. Grenf.* 84, petit conte moral où la justice triomphe sur le vice et Jouguet-Lefèvre *B. C. H.* XXVIII, p. 201 sqq., anecdote en trimètres iambiques sur Anacharsis (ostracon).

273-278. Cinquième partie : post-scriptum de l'écolier. Cette plaisanterie ne semble pas une invention de l'enfant, mais plutôt une formule traditionnelle dans les écoles : « Bonne chance à qui me possède et à qui me lit, meilleure à qui m'a appris. » Le plaisir d'avoir fini son cahier, d'écrire en cachette autre chose qu'un exercice, la crainte aussi d'être pris en faute ont incité l'enfant à griffonner, cf. *introduction.* Les maîtres égyptiens ne plaisantaient pas en effet avec les dissipés, si l'on en croit le modèle d'écriture inscrit sur la tablette du Musée de Berlin déjà citée (n° 13 234) : φιλοπόνει, ὦ παῖ, μὴ δαρῇς. Crönert a fait preuve d'une virtuosité superflue en imaginant (*loc. laud.*) d'autres compléments que ceux des premiers éditeurs reproduits ici ; il suffisait de regarder la planche des *Studien* de Wessely pour se convaincre que leur longueur les rend inacceptables : [γένοιτο ε]ὐτυχῶς τῷ|[τοῦτο ἔ]χοντι καὶ τῷ|[σπουδῇ] ἀναγιγνώσκοντι |[ἔτι μᾶλ]λον δὲ τῷ|[πάντα νο]οῦντι. Ziebarth (*loc. laud.*) a eu tort de les accepter sans faire cette vérification.

2. PSAUMES XXXIX-XLI

Provenance inconnue. IVᵉ siècle.
21 × 14,5. *Inv.* 41.

Feuillet opisthographe dont il subsiste une partie de toutes les marges ; malheureusement une échancrure du papyrus nous prive de la partie de la marge supérieure où aurait pu être inscrit un chiffre de pagination. En outre une étroite bande longitudinale a disparu au bord presque du haut en bas, d'où résulte une lacune de quelques lettres dans le voisinage de la marge latérale. On y lit, d'un côté (écriture perpendiculaire aux fibres) la fin du Ps. 39 et le début du Ps. 40 ; de l'autre (écriture parallèle aux fibres) la fin du Ps. 40 et le début du Ps. 41, selon la numérotation de la Vulgate. Le texte n'offre avec celui des Septante que d'insignifiantes différences : légers déplacements de mots, omission ou addition de pronoms et de prépositions ; la plus remarquable est la suppression des versets 11 et 12 du Ps. 40. Elle s'explique d'ailleurs de la façon la plus banale par une distraction du copiste : le verset 10 de son texte se termine grâce à une interversion comme le verset 12 des Septante par les mots ἐπ' ἐμέ, ce qui explique sa méprise. L'ι n'est jamais ni souscrit ni adscrit ; les abréviations ordinaires de κύριος et de θεός se rencontrent régulièrement ; parfois un trait horizontal placé au-dessus d'une voyelle indique la nasalisation. Une apostrophe placée en haut après la dernière lettre sépare le mot Δαυείδ du mot suivant aux lignes 14 et 41 ; une suite de sept traits horizontaux remplit la fin de la ligne après le dernier mot du Ps. 39. Le début de chaque psaume est marqué à la fois par son numéro d'ordre (nous n'avons gardé que $\overline{\text{MA}}$), qui dépasse un peu dans la marge gauche et par son titre inscrit en deux lignes plus courtes que les autres. Assez souvent les versets sont séparés entre eux par un petit blanc ou deux points auxquels un calame rapide donne parfois l'aspect de deux petits traits. Il arrive aussi que ces mêmes signes coupent en deux un long verset. Toutes ces marques de séparation disparaissent au verso où l'écriture est un peu serrée. C'est une onciale régulière que l'on peut dater du ɪvᵉ siècle et rapprocher de *P. Oxy.*, X, 1224 (Évangile non canonique) bien qu'ici ε ait la forme ronde et que la barre horizontale du π dépasse les hastes verticales. Deux revisions du texte ont été faites, la première sans doute par le copiste même

qui a corrigé ses omissions avec la même encre noire ; la deuxième, faite postérieurement, par un lecteur peu éclairé nous vaut, entre autres, les bévues de la l. 17, corrections récrites à l'encre brune. — Les Psaumes sont le livre de l'Ancien Testament le plus fréquemment représenté dans les papyrus, cf. précisément pour XL et XLI, *Zeitschr. f. aegypt. Spr.*, 1881.

] ἀν οἱ θέλοντέ[ς μοι κ]ακά : κομι- XXXIX, 15-16
[σάσθ]ωσαν παραχρῆ[μα α]ἰσχύνην αὐ-
[τῶν] : οἱ λέγοντές μ[οι ε]ὖγ[ε] εὖγε :
[ἀγα]λλιάσαιντο καὶ εὐφρανθείησαν : 17
[ἐπὶ] σοὶ πάντες οἱ ζητοῦντές σε, κε,
[καὶ] εἰπάτωσαν διὰ παντός· μεγαλυν-
[θήτ]ω κς : διὰ παντὸς οἱ ἀγαπῶ-
[τες] τὸ σωτήριόν σου : ἐγὼ δὲ πτω- 18
[χὸ]ς εἰμὶ καὶ πένης, κς φροντι-
[εῖ] μου : βοηθός μου καὶ ὑπερασ-
[πισ]τής μού συ εἶ, ὁ θς μου, μὴ χρο-
[νίσ]ῃς. — — — — — — —
[M] Τῷ Δαυειδ εἰς τὸ τέλος ψαλμός, XL, 1
εἰς σύνεσιν τοῖς υἱοῖς Κορέ.
[Μα]κάρι[ο]ς ἀνὴρ ὁ συνάγων ἐπὶ πτωχὸν ἐν 2
[ἡμέ]ρᾳ πονηρᾷ ῥύσεται αὐτὸν κς. Κς δια- 3
[φ]υλαξαῖται αὐτὸν καὶ ζήτησαι αὐτὸν καὶ μακα-
[ρ]ίσ[α]ι αὐτὸν ἐν τῇ γῇ, καὶ μὴ παραδοῖ αὐ-
[τ]ὸν εἰς χεῖρας ἐχθροῦ αὐτοῦ. Κς βοηθή- 4
[σαι] αὐτῷ ἐπὶ κλίνης ὀδύνης αὐτοῦ, ὅλη
[τὴ]ν κοίτην αὐτοῦ ἔστρεψας ἐν τῇ ἀῤῥω-
[σ]τίᾳ α[ὐτοῦ]. Ἐγὼ εἶπα· κε, ἐλέησόν 5
μ[ε], ἴασαι τὴν ψυχήν μου, ὅτι ἥμαρ-
τον ἐπὶ σοί. Οἱ ἐχθροί μου εἶπαν κακά 6
μοι· πότε ἀποθανεῖται καὶ ἀπολεῖται
τὸ ὄνομα αὐτοῦ ; Καὶ εἰσεπορεύετο τ[οῦ] 7
[ἰδεῖν], μάτην [ἐλάλει] ἡ καρδία αὐ[τοῦ],

Verso.

συνήγαγ[εν ἀν]ομίαν ἑαυτῷ, [ἐξεπο-]

ρεύετο [ἔξω] καὶ ἐλάλει ἐπὶ τὸ [αὐτό. Ἐψι-] 8
θύριζον κα[τ' ἐ]μοῦ πάντες οἱ ἐχθ[ροί μου]
κατ' ἐμοῦ ἐλογίζοντο κακά μοι. [Λόγον πα-] 9
ράνομον κατέθεντο κατ' ἐμοῦ· [μὴ ὁ κοι-]
μώμενός σου προθήσει τοῦ ἀ[ναστῆναι ;]
Καὶ γὰρ ὁ ἄνθρωπος τῆς εἰρήν[ης μου ἐφ' ὃν] 10
ἤλπισα· ὁ ἐσθίων ἄρτους μετ' ἐ[μοῦ ἐμε-]
γάλυνε πτέρνας ἐπ' ἐμέ. Ἐμ[οῦ δὲ διὰ] 13
τὴν ἀκακίαν μου ἀντελάβου [καὶ ἐβεβαί-]
ωσας ἐνώπιόν σου εἰς τὸν αἰ[ῶνα. Εὐ-] 14
λογητὸς $\overline{κς}$ ὁ $\overline{θς}$ Ἰσραὴλ ἀπὸ το[ῦ αἰῶνος]
καὶ εἰς τὸν αἰῶνα. Γένοιτο, γένο[ιτο.]
$\overline{ΜΑ}$ εἰς τὸ τέλος ψαλμὸς τῷ Δαυεὶδ ε[ἰς σύνεσιν] XLI, 1
τοῖς υἱοῖς Κορέ.
Ὃν τρόπον ἐπιποθεῖ ἡ ἔλαφος ἐ[π]ὶ τὰς πη- 2
γὰς ὑδάτων, οὕτως ἡ ψυχή μου ἐπιποθῖ
πρὸς σέ, ὁ $\overline{θς}$. Ἐδίψησεν ἡ ψυχή μου πρὸς 3
τὸν $\overline{θν}$ τὸν ζῶντα· πότε ἥξω καὶ ὀ-
φθήσομαι τῷ προσώπῳ τοῦ [$\overline{θυ}$] ; Ἐγεν- 4
νήθη μοι τὰ δάκρυά μου ἄρ[τος] ἡμέ-
ρας καὶ νυκτὸ[ς ἐν τῷ λέ]γεσθαί μοι κα-
θ' ἑκάστην ἡμέραν· ποῦ ἐσ[τιν ὁ $\overline{θς}$] σο[υ] ;
Ταῦτα ἐμνήσθην καὶ ἐξέχεα ἐπ' ἐ- 5
μὲ τὴν ψυχήν μου, ὅτι διελεύσομαι
ἐν τόπῳ σκηνῆς θαυμαστῆς ἐν τῷ
οἴκῳ τοῦ [$\overline{θυ}$] ἐν φωνῇ ἀγαλλι[άσεως]

4. ἀγαλλιάσκιντο, ι intercalé après coup entre κ et ν par la première main.

15. ἐπί oublié, ajouté au-dessus de πτωχόν par la première main.

16-17. La première main avait correctement écrit διαφυλάξαι et ζῆσαι; la deuxième a ajouté ται au-dessus de la ligne après φυλάξαι et τη de la même façon après ζη. Or διαφυλάξεται est invraisemblable et une forme de ζητέω impossible.

26. Devant εἰσεπορεύετο, εἰ omis par haplographie.

30. ἐψιθύριζον, ιζ oublié, ajouté au-dessus entre ρ et ο par la première main.

36. πτέρνας, la première main avait écrit, par inadvertance, πτερνισον; la deuxième main, semble-t-il, a barré ισον et écrit au-dessus ας.

43. ἡ omis devant ἔλαφος, ajouté au-dessus par la première main.

3. HOMÉLIE

Alexandrie (?)
Col. I : 23 × 10 — *Col.* II : 24 × 11.
Col. III : 25 × 16,5 — *Col.* IV : 25 × 17.

V[e] siècle.
Inv. 38.

Six fragments portant chacun la moitié d'une colonne dans le sens de la hauteur ; quatre d'entre eux ont pu être raccordés avec des lacunes minimes, et l'on a ainsi obtenu deux colonnes à peu près complètes et deux demi-colonnes. Le caractère homilétique de l'œuvre est évident à première vue. Cette facile attribution faite, on se trouve en présence de deux problèmes inséparables l'un de l'autre et que nous n'avons pas su résoudre avec certitude : quel est le sujet de l'homélie ? dans quel ordre faut-il placer les fragments ? Voici donc, faute de mieux, des hypothèses provisoires ; il est certainement possible d'en faire d'autres, surtout si, plus heureux que nous, on réussit à établir l'ordre des fragments écrits au dos. Le sujet de l'homélie pouvait être l'examen des conditions requises pour s'assurer l'entrée dans le royaume des cieux et le salut éternel (σωτηρία, l. 52). Ces conditions sont indiquées par Jésus dans sa réponse à Nicodèmos (*Jean*, III, 5) : « En vérité, en vérité, je te le dis, nul, s'il ne renaît de l'eau et de l'esprit, ne peut entrer dans le royaume des cieux. » Ἀμὴν ἀμὴν λέγω σοι, ἐὰν μή τις γεννηθῇ ἐξ ὕδατος καὶ πνεύματος, οὐ δύναται εἰσελθεῖν εἰς τὴν βασιλείαν τῶν οὐρανῶν. L'homélie serait en quelque sorte un commentaire de cette phrase. De là viendraient le passage sur les gens frivoles qui encourent la haine divine (μισεῖ δὲ ὁ θεὸς τοὺς πάντοτε ἑορτάζοντας, l. 71 sqq.) et le passage sur le ψυχικός et le πνευματικός (l. 77 sqq) ; de là surtout ce défilé de tous les puits bibliques, du Nouveau comme de l'Ancien Testament : puits où le serviteur d'Abraham fut désaltéré par Rébecca (3 sqq. et 100) ; puits où Jésus convertit la Samaritaine (26 sqq.) ; puits près duquel Agar déposa Ismaël (25 sqq. et 37 sqq.) ; puits où Jacob rencontra Rachel (85 sqq.) ; puits enfin où Moïse trouva Séphora (90 sqq). Il faut avouer d'ailleurs que les fragments sont ainsi reliés par un fil bien ténu et que cela ne signifie nullement qu'il n'y ait pas entre eux de solution de continuité. Quant à leur ordre de succession, nos efforts pour l'établir ont été plus infructueux encore et la place que nous leur donnons peut très bien

sembler arbitraire. L'homélie est inscrite au verso des documents publiés sous le numéro 41 *a* et *b*. Les raccords indiqués plus haut étant faits, et n'ayant pas trouvé dans le texte de l'homélie d'indice suffisant pour déterminer avec certitude la place des fragments, nous avons examiné le recto. A la différence du verso, il ne présente aucune colonne complète, mais les moitiés de six colonnes. Or de ces six colonnes, trois sont écrites en sens inverse du verso, trois dans le sens du verso. On peut donc penser que les six colonnes du recto doivent être groupées trois par trois et c'est une première indication pour le verso. D'autre part dans chaque groupe les raccords du verso rapprochent inséparablement deux colonnes du recto. Malheureusement rien ne nous a semblé indiquer manifestement si la troisième colonne, qui est isolée, devait être placée avant ou après les autres et nous l'avons mise arbitrairement avant elles. Si l'on ajoute, pour augmenter les doutes, qu'il manque certainement des colonnes intercalaires, on se rendra compte que d'autres dispositions des fragments restent possibles et peut-être plus vraisemblables. — On ne peut manquer, à la lecture du texte, d'être frappé du fait que l'auteur, inconnu pour nous, de l'homélie connaît à fond la Bible ; non seulement il la cite littéralement plusieurs fois, mais son discours en est tout imprégné au point de n'en être souvent qu'une paraphrase. Il y a plus : quand il ne cite, ni ne paraphrase, son style prend parfois, par l'asyndète et la répétition, la simplicité redondante et le charme des récits bibliques. L. 90 sqq : « *Et Moïse sort d'Égypte, il s'en va à l'aventure ; il s'en va à l'aventure, il arrive ; il arrive au pays de Madian et il arrive près d'un puits ; s'étant trouvé là, il rencontre une femme, Séphora*... ». — Sur le papyrus, brun avec des taches plus sombres, l'écriture, une onciale droite, ne se détache pas toujours nettement. Bien que le texte porte un certain nombre d'esprits et d'accents signalés dans l'apparat critique, il semble avoir été écrit par un copiste distrait ; une révision, peut-être d'une autre main, n'a pas corrigé toutes les fautes. Les abréviations habituelles de κύριος, θεός, Ἰησοῦς, Χριστός, πνεῦμα, πνευματικός, ἄνθρωπος et de leurs cas sont couramment employées ; l'ι et l'υ initiaux sont souvent surmontés du tréma (de même l'υ de Μωϋσῆς) ; un trait au-dessus d'ο et d'ω finals (spécialement aux fins de lignes) marque la nasalisation. L'écriture est perpendiculaire aux fibres, puisque le texte est au verso ; on peut penser qu'il a été utilisé dans une école chrétienne. Pour la provenance, cf. 41 *a* ; *intr*.

Colonne I.

]ιαν νοε . . . καί σε προτρεπε-
]υμῖν καὶ μὴ ἀφίστασθαι τῶν φρεά-
[των· οὐδ' αὐτὴ ἡ Ῥεβ]έκκα τοῦ φρέατος ἀφίστατο· ἀλλὰ
[κατέβη ἐπὶ τὴν πηγὴν]καὶ μάλιστα δὲ εισ[. . . . .] εἰκῆ γέγρα-
[πται]καθεν ὑδρεύσ[α]σθαι ἀπὸ τοῦ ὕδατος
[ ]ἀξία παρθένος εἶναι, ὀνομαζομένη
[Ῥεβέκκα, παρθένος ἦν, ἀν]ὴρ οὐκ ἔγνω αὐτήν, παρθένος καλὴ
[τῇ ὄψει καὶ ἐπότισεν τὸν] παῖδα τὸν Ἀβρὰμ καὶ αὐτὰ τὰ κτήνη
[ἐπότισεν μετὰ] τοῦ παιδὸς Ἀβραάμ, ἐπότισεν καὶ
[αὐτὰ τὰ κτήνη] μετὰ τοῦ παιδὸς Ἀβραάμ, ἐπότι-
[σεν πάντας αὐτοὺς τ]ὸ ὕδωρ ἀπὸ τῆς ὑδρίας ἐπὶ τὸν
[βραχίονα αὐτῆς καὶ ἐ]δυνήθη ὁ ὑποδεέστερος αὐ-
[τῶν ὕδωρ ἐκ τῆς ὑδρίας π]ίνειν· οἶμαι δὲ ὁ Ἰσαὰκ
[καὶ καθεῖ]λεν τὴν ὑδρίαν ἐπὶ τὸν βρα-
[χίονα αὐτῆς· καὶ γὰρ ἀ]πὸ τοῦ ὕψους πίνειν οὐκ ἐδύ-
[ναντο παιδ]ὶ Ἀβραάμ· ἐληλυθὼς διὰ τοῦτ[ο] κα-
[ ]ν ποτίσῃ ὁ ἔχων ὦτα ον? ἑρματικῶς
[ ]ατων ἀκουέτω· βλέπετε ὅτι οὐ νῦν μό-
[νον]εν κατὰ τὸ φρέαρ, ἀλλὰ καὶ πρώτερον
[ ]καὶ ἐπλανᾶστε ἐπὶ τῇ ἐρήμῳ καὶ ἐπὶ
]ἕως ὁ κ̅ς̅ ἐλεῆσθε τὴν φωνὴν τοῦ. . . . .
καὶ ὁ θεὸς ἀνέῳ]ξεν τοὺς ὀφθαλμοὺς [τ]ῆς Ἄγαρ κ[αὶ] εἶδε
[φρέαρ ὕδατος ζῶντος κ]αὶ οὕτω πίνει καὶ κείνη ἐκεῖ[?
[τὸ] ὕδωρ τὸ παρεληλυ[θὸς
]ι πει[

Colonne II (2 fragments).

τὴν πη]γήν, ἀλλ' ἐπεὶ Χ̅ς̅ ἐνήτει
]ἔτι πεῖν ἵνα δώσειν
ἤτει δὲ πεῖν ἵνα διώξῃ περὶ τούτου πεῖν ὅ ἔμελλεν διδό-
ναι· πᾶς γὰρ ὁ πίνων ἐκ τοῦ ὕδα[τος] τούτου διψή[[ση]]σει πά-

λιν· ὃς δ' ἂν πείῃ ἐκ τοῦ ὕδα[τος] οὗ ἐγὼ ἀναδώσω, οὐ μὴ διψήσῃ εἰς τὸν αἰῶνα, ἀλλὰ γενήσεται ἐν αὐτῷ πηγὴ ὕδατος ζῶντος ἀλλομένου εἰς ζωὴν αἰώνιον. Ὅρα πόσον σεαυτὸν ἀποστερεῖς· εἰ μὲν οὖν πίνεις ἐσθάνῃ λόγων ὀφελίμων, εἰ μὴ [ἄ]ρα οὐδὲ νῦν αἰσθάνῃ, εἰ μὴ ἄρα τῷ μὴ διψῆν πάρει μὲ[ν] παρὰ τῷ φρέατι, [ο]ὐκ ἀνοίγεις δὲ τοὺς ὀφθαλμούς· τάχ[α] μηδὲ τοῦ θυ κρίνοντος ἀνοῖξαί σου τοὺς ὀφθαλμοὺς [. . .]ήκει· παρὰ τῷ φρέαρ τῆς ὁράσεως ἦν ἡ Ἄγαρ καὶ ἕως ἄνοιξεν ὁ θς αὐτῆς τοὺς ὀφθαλμούς, οὐκ ἔϐλεπεν τ[ὸ] φρέαρ τῆς ὁράσεως· οὕτως ἔξεστιν καὶ σὲ παρεῖναι ὅπου τὸ φρέαρ τῆς ὁράσεως καὶ παρεῖναι ὅπου τὸ ὕδωρ [τ]ὸ ζῶν φρέαρ ὕδατος ζῶντος καὶ μὴ ἀνοίγεσθαι δέ σο[υ το]ὺς ὀφθαλμούς. Τίς ἐποίησεν δύσκωφον καί κωφὸν κ[αὶ] βλέποντα καὶ τυφλόν; οὐκ . .η ὁ κύριος ὁ θς; κρίσει ἀν[. . .]εισε σου τοὺς ὀφθαλμούς· οἶδεν τίνος ἀνοίξῃ τοὺ[ς ὀ]φθαλμούς· κρίσει ποιεῖ τυφλοὺς καὶ οὐκ ἐᾷ ἀνοίγ[εσθαι] τοὺς ὀφθαλμούς. Ὅρα μή πού τε καταδικάσθῃς τοῦ [μὴ] βλέπειν· παρακάλεσον μειμῆσαι τοὺς εἰπόντας [. .]εινους τοὺς περὶ Ἱερειχὼ Ιυ Χω φανέντος· ἐλέ[ησ]ον. Ἐὰν εἴπῃς, δύνασαι ἀναϐλέψαι ἵνα ὁ Ιης ἰδὼν [ἐλ]εήσῃ σε καὶ ἀνοίξῃ τοὺς ὀφθαλμούς σου καὶ δυ[νηθ]ῇς ἰδεῖν. Ταῦτα πρὸς τοὺς ἀμελέστερον προσϊόντας [. . .]αγω εἰς κρῖμα ἢ εἰς σωτηρίαν.

Colonne III.

ειν τοὺς ἀμελοῦντας τῶν ψυ[χῶν
τὰ ἔργα κυ ἀμελῶς οὐκ εἶπεν ἐπι[
ὁ ποιῶν α . . . με . . ἀμελέστερον .[
ρας εἶναι τὰς τοῦ κυ τοῦ ἁγίου πάσας[ἄνθρω]
πος γὰρ οὐδεὶς χολάζειν τῷ θω π[
στευειν ἀπὸ τῶν τοῦ κόσμου πραγμά[των ἐσθί]
ειν ἀπὸ τοῦ προϐάτου· τὸ πάσχα τὸ Ἰου[δαίων
τοῦ ἐσθίειν ἀπὸ τοῦ προϐάτου· καὶ ἡμε[ῖς ἐσθίομεν]
ἀπὸ τοῦ προϐάτου. Τὸ δὲ χριστιανὸν[πρόϐατον ?]

τὸ πάσχα ἡμῶν ἐθύθη Χς· ἀεὶ δ[ὲ φαγόμεθα ἀπὸ]
τῶν κρεῶν αὐτοῦ, μ. . τερα γάρ ἐστ[ιν πα]
ρὰ ἑσπέρας ἐθύθη μου τὰ πρόβατα, νυ[κτὸς δ᾽ἐφάγομεν]
πρωίαι παύσασθαι τοῦ ἐσθίειν τ[
οὖν τελείας ἐσθίειν· τάχα γὰρ τοῦτο[
. . νων φάγεσθε τὰ κρέα ἑορτάζειν[
ποτὲ μὲν ποτὲ δ᾽οὐ ἐπιμέλλει .[
μηνιας ὑμῶν κατὰ σάμβατα κ[
οὐκ ἀνέχομαι νηστείαν καὶ ἀρν[οῦμαι?
ειη ψυχὴ τοῦ Θυ ἑορτὰς τὰς πρὸς μ[
μεισεῖ δὲ ὁ Θς τοὺς πάντοτε ἑορτά[ζοντας καὶ πάν-]
τοτε ἐσθίοντας τὰ προσδε τα . μενα[
ας σώματα καὶ πάντοτε πίνον[τας, ἀφίστανται(?) τοῦ φρέα]
τος τῆς ὁράσεως ὅπου καὶ σια[
θων[ ] του[

Colonne IV (2 fragments).

πνευματικὸς περὶ τοῦ[μὴ νόμιζε]
ὅτι φύσει τίς ἐστιν π[νε]υματικός, ἀλλὰ ἐκ τοῦ παραδέ-
ξασθαι τὰ πνκα πνκ[ος γ]ίνεται· εἰ δὲ μὴ θέλεις παρα-
δέξασθαι τὰ πνκα, ψυχ[ικ]ὸς μένε· ὁ ψυχικὸς γὰρ ανος οὐ
δέχεται τὰ τοῦ πνος· μ[ωρ]ία γὰρ αὐτῷ ἐστιν· ζωὴ⟨ν⟩ σήμερο(ν)
λέγε μωρίαν, ἵνα τὰ γε[γρ]αμμένα γελᾷ αὐτὸν καὶ μὴ βού-
λου ἀκροατὴς γενέσεσθαι τῶν πνευματικῶν· αὐ-
τὸς ἂν εἰδείης ἤδη δίκας τίνων τὸ μὴ γίνεσθαι πν-
κος, ἀλλὰ μένεν ψυχ[ικό]ς· ἐὰν μὴ ἄρα πάλιν δρομήσῃς β
καὶ ἐπὶ τὸ γενέσθαι πν[κ]ος· οὐκοῦν πάλιν καὶ παρὰ φρέ-
ατι μνησ[τ]εύεται ὁ Ἰα[κ]ὼβ καὶ γίνεται καὶ πατὴρ τῶ(ν)
πατριαρχῶν, τὴν ἀρχὴν τῆς μνηστείας παρὰ τῷ φρέ-
ατι λαβών. Ταῦτα ἐπὶ τού[των] μόνων ἢ καὶ ἄλλαι γραφαὶ
ταὐτὰ δηλοῦσιν; Καὶ Μ[ω]ϋσῆς ἐξέρχεται ἐκ τῆς
Αἰγύπτου καὶ ἐξελθὼν ἐ[κ τ]ῆς Αἰγύπτου, ὁδεύει που, ὁ-
δεύει που, ἔρχεται, ἔρχετα[ι ε]ἰς γῆν Μαδιὰμ καὶ ἔρχεται
παρά τινι φρέατι· γενόμε[νο]ς ἐκεῖ τὴν γυναῖκα εὑ-

ρίσκει τὴν ⟨Σ⟩επφώραν[. . . . .] αὐτὸς δ'ἀνα[[να]]λέξει τοιαῦτα · ἀλλ' ἐπεὶ δεῖ τὰς Μωϋ[σ . .]δας καὶ τὸ κεφάλαιον ἐπιτιθέναι τοῖς λόγοις[τοῖς ? τ]ῆς καινῆς διαθήκης ἀπὸ τῶν εὐαγγελίω[ν . . . .] καὶ τὸν σωτῆρά μοι ἰδὲ ὅταν κοπιάσῃ [ἐκ τῆς ὁδ]οῦ θέλει ἀναπλῆναι, οὐ σπεύδει πη[. . . . .]ενα παύσεται, ἐκάθεισεν παρὰ τὴν πηγὴ[ν τὴν τοῦ Ἰακώ]β. Ὁ δὲ παῖς τοῦ Ἀβραὰμ ὑδρευομένην εὑρ[ίσκει καὶ τὴν Ῥεβέ]κκαν · ὁ δὲ κ[ς] Ιης Χς

L. 8 : l. Ἀβραάμ. — 13 : Ἰσαάκ, Pap. — 17 : πνευματικῶς ? — 19 : l. πρότερον. — 20 : l. ἐπλανᾶσθε. — 21 : l. ἐλεήσῃ. — 23 : ἐκείνη. — 24 : παράληλυθ, Pap. — 27 : l. πιεῖν. — 28 : l. πιεῖν ; πειν°, Pap. — 30 : l. πίῃ. — 31 : διψήσῃ, γενήσεται, Pap. — 33 : ὁρα πόσον, Pap. : l. αἰσθάνῃ. — 37 l. τό. — 38 : ορασεως, ἦν, ῃ, Pap. — 40 et 41 : ορασεως, Pap. — 43 : κωφόν, βλέποντα, Pap. — 45 : ανοίξῃ, Pap. : l. ἀνοίξει — 46 : εᾶ, ορα, Pap. — 48 : l. μιμῆσαι. — 49 : φανέντος, Pap. — 50 : [ελ]εήσῃ, Pap. — 64 : l. ἐτύθη. — 69 : l. σάββατα. — 72 : l. μισεῖ. — 73 : προστεταγμένα ? — 80 : μένε, Pap. : ο ψυχι^κος, Pap. — 82 : λεγω, γέλα, Pap. — 83 : l. γενήσεσθαι. — 84 : ἂν ειδείης ἤδη, Pap. — 85 : l. μέλειν ; δρομήσεις ? — 87 : πατριαρχῶν, Pap. — 90 : Μ[ω]ϋσης, εξεργεσαι, Pap. — 94 : επφωραν, Pap. — 95 : επι δι, Pap. — 98 : l. ἀναντλῆσαι ? — 99 : l. ἐκάθισεν. — 100 : ο, Pap.

27-52. « ... de lui donner à boire. Il lui demandait à boire afin de poursuivre, à propos de ce qu'elle allait lui donner à boire : car quiconque boit de cette eau aura soif de nouveau ; or celui qui boirait de l'eau que je lui donnerai n'aura plus soif pour l'éternité, mais il y aura en lui une source d'eau vive jaillissant jusqu'à la vie éternelle. Vois de quel avantage tu te prives : si tu bois, tu comprends des paroles utiles ; sinon, tu ne les entends même pas à présent ; sinon, n'ayant pas soif, tu te trouves près du puits et tu n'ouvres pas les yeux, bientôt, même si Dieu décide de t'ouvrir les yeux (tu ne verras pas ?). Près du puits de la vision était Agar, et tant que Dieu ne lui ouvrit pas les yeux, elle ne vit pas le puits de la vision. De même il est possible que tu sois où est le puits de la vision et que tu sois où est l'eau vive, le puits d'eau vive et que tu n'ouvres pas les yeux. Qui est-ce qui a rendu sourd et muet, voyant et aveugle ? N'est-ce pas le Seigneur Dieu ? C'est lui qui a décidé d'ouvrir tes yeux ; il sait de qui il ouvrira les yeux. C'est lui qui décide de rendre les gens aveugles et de ne pas les laisser ouvrir les yeux. Prends garde d'être condamné à ne pas voir ; tâche d'imiter ceux qui disaient près de Jéricho, à l'apparition de Jésus-Christ : aie pitié. Si tu le dis, tu peux regarder afin que Jésus te voie, ait pitié de toi et t'ouvre les yeux et que tu puisses voir. Ces paroles s'adressent à ceux qui vont avec trop de négligence... au-devant du jugement ou du salut. »

2. A propos du sens symbolique des puits dans la Bible et de l'énumération des puits bibliques dans cette homélie, cf. les développements d'Origène, *In Numeros Homil.* XII, 1 « *Legimus habuisse et patriarchas puteos, habuit Abraham, habuit Isaac ; puto autem habuisse et Jacob. Et ab istis puteis sumpto initio, percurre omnem Scripturam puteos requirens et perveni usque ad Evangelia et ibi invenies puteum, supra quem Salvator noster*

sedebat, requiescens post itineris laborem, tunc cum veniente muliere Samaritana et volente haurire aquam de puteo, quae esset in Scripturis putei vel puteorum virtus exponitur et comparatio fit aquarum, ubi et divini mysterii panduntur arcana. Dicitur enim quia, si quis bibat ex his aquis, quas continebat puteus ille terrenus, sitiat rursus; qui autem ex illis biberit, quas dat Jesus, fiat in eo fons aquae salientis in vitam aeternam... Praeterea et puer Abraham, cum pergit uxorem spondere vel deducere Isaac, apud puteos invenit Rebeccam, quae interpretatur patientia: haec efficitur uxor Isaac non alibi nisi puteos. Similiter et Jacob, cum Mesopotamiam venit habens praeceptum patris, ne alieni generis vel extranei sanguinis conjugem sumeret, apud puteos etiam ipse invenit Rachel. Et Moyses Sephoram apud puteos repperit... »

6 sqq. Cf. *Genèse*, XXIV, 16 sqq. : ἡ δὲ παρθένος ἦν καλὴ τῇ ὄψει σφόδρα· παρθένος ἦν, ἀνὴρ οὐκ ἔγνω αὐτήν... καὶ ἔσπευσε καὶ καθεῖλε τὴν ὑδρίαν ἐπὶ τὸν βραχίονα αὐτῆς, καὶ ἐπότισεν αὐτόν, ἕως ἐπαύσατο πίνων. Καὶ εἶπε· καὶ ταῖς καμήλοις σου ὑδρεύσομαι, ἕως ἂν πᾶσαι πίωσι. Καὶ ἔσπευσε καὶ ἐξεκένωσε τὴν ὑδρίαν εἰς τὸ ποτιστήριον· Καὶ ἔδραμεν ἐπὶ τὸ φρέαρ ἀντλῆσαι πάλιν. Καὶ ὑδρεύσατο πάσαις ταῖς καμήλοις. On peut supposer que dans ce passage le scribe a répété un membre de phrase par erreur ou que l'auteur a imité en l'exagérant la redondance du passage biblique. Nous avons tenté une restitution dans ce sens, guidé par l'ex. des l. 63-67.

22. Cf. *Genèse*, XXI, 19 : καὶ ἀνέῳξεν ὁ θεὸς τοὺς ὀφθαλμοὺς αὐτῆς καὶ εἶδε φρέαρ ὕδατος ζῶντος.

27. Πεῖν, pour πιεῖν, forme de la langue vulgaire à l'époque romaine, inconnue à l'époque ptolémaïque, cf. Mayser, *Grammatik*, p. 365.

29-32. Citation littérale de *Jean*, IV, 13-14, sauf ἀναδώσω pour δώσω et la suppression de τὸ ὕδωρ ὃ δώσω αὐτῷ entre ἀλλά et γενήσεται.

35. Cf. *Genèse*, XXI, 19 cité plus haut.

48-49. Cf. *Luc*, XVIII, 35 sqq.

61 sqq. Cf. *Paul*, I *Cor.*, V, 7 : καὶ γὰρ τὸ Πάσχα ἡμῶν ὑπὲρ ἡμῶν ἐτύθη Χριστός, ὥστε ἑορτάζωμεν κ. τ. λ. La métaphore est courante, cf. *P. Oxy.*, 1600, 34-35.

64. Cf. *Jean*, VI, 56 : ὁ τρώγων μου τὴν σάρκα καὶ πίνων μου τὸ αἷμα ἐν ἐμοὶ μένει κἀγὼ ἐν αὐτῷ.

74. Restitution suggérée par les l. 2 et 3.

78 sqq. Cf. *Paul*, I, *Cor.* II, 13-14 : Ἃ καὶ λαλοῦμεν οὐκ ἐν διδακτοῖς, ἀνθρωπίνης σοφίας λόγοις, ἀλλ' ἐν διδακτοῖς Πνεύματος Ἁγίου, πνευματικοῖς πνευματικὰ συγκρίνοντες. Ψυχικὸς δὲ ἄνθρωπος οὐ δέχεται τὰ τοῦ Πνεύματος τοῦ θεοῦ· μωρία γὰρ αὐτῷ ἐστι καὶ οὐ δύναται γνῶναι ὅτι πνευματικῶς ἀνακρίνεται. Le sens du passage paraît être : « Ne crois pas qu'on soit naturellement spirituel, mais c'est en recevant les dons de l'esprit qu'on devient spirituel ; si tu ne veux pas recevoir les dons de l'esprit, reste matériel ; car l'homme matériel ne reçoit pas les dons de l'esprit : c'est en effet pour lui une folie. Appelle folie la vie d'aujourd'hui, afin que les Écritures se rient de lui et si tu ne veux pas être le disciple des spirituels, tu pourrais désormais le savoir (que la vie d'aujourd'hui est une folie) en expiant la peine de n'être pas spirituel, mais de rester matériel. » La fin de la ligne est obscure pour nous.

87 sqq. Cf. *Genèse*, XXIX, 1 sqq.

90 sqq. Cf. *Exode*, II, 15 sqq.

97 sqq. Cf. *Jean*, IV, 6 sqq.

4. HOMÉLIE

Provenance inconnue. — VIe siècle.
15 × 22. — *Inv.* 37.
10 × 5.

Ce texte est formé de nombreux fragments ramenés à deux par des raccords. Le premier fragment est opisthographe ; il est complet en haut et en bas. Le recto — écriture parallèle aux fibres — nous offre des débuts de lignes après une petite marge ; le verso — écriture perpendiculaire aux fibres — porte des fins de lignes, suivies d'une marge déchiquetée de 10 centimètres environ. En bas de cette marge se lisaient peut-être le nom de l'auteur ou le titre de l'ouvrage, que nous n'avons pas su identifier, à moins que les deux lettres en question (l. 35) ne soient le début d'une addition ou d'une rectification marginale. Le deuxième fragment n'est pas opisthographe et n'est complet qu'en bas. Bien que l'écriture y soit parallèle aux fibres, le côté écrit semble appartenir au verso du texte pour les raisons suivantes. 1° L'écriture au recto du premier fragment est plus tassée en hauteur et en largeur, puisque le scribe y a fait tenir 19 lignes (dont une, il est vrai, intercalée après coup, la 12e), tandis que 16 lignes suffisent à couvrir le verso ; or l'écartement des lignes du fragment II correspond à celui des lignes au verso du fragment I. 2° Si le fragment II appartenait au recto du texte, on s'attendrait à y trouver la ligne intercalée ; or il n'y en a pas trace. Il n'est guère possible, d'autre part, d'hésiter sur la place de ce fragment II dans le rouleau ; puisqu'il n'est pas opisthographe, il ne peut se placer qu'à l'une des extrémités, l'autre étant le fragment I.

Le sujet se laisse malaisément discerner. D'après quelques indications du début (Σὲ δοξάζω, κύριε, ...λόγῳ, l. 1) et de la fin (δὸς ἡμῖν, l. 30 ; ἔδιξας ἡμῖν, l. 35) ce serait une homélie pour glorifier Dieu. Comment l'auteur arrivait-il à ce résultat ? Nous le devinons mal ; le rouleau devait être assez gros, puisque nous ne pouvons établir aucune liaison de sens d'une ligne à l'autre, à moins toutefois que la l. 32 ne se rapporte à la résurrection de Lazare, comme la l. 45. Quoi qu'il en soit, l'orateur, d'une part, semble prendre à tâche d'égrener les souvenirs de l'Ancien et du Nouveau Testament,

Il est remarquable aussi que plusieurs des personnages bibliques nommés ici sont des préfigures de Jésus ; le fait est explicitement affirmé pour Jonas (l. 11), ce qui invite à un rapprochement avec *P. Oxy.*, 1600. A noter, d'autre part, l. 8 et 14, le retour du mot ἄνομος, et rapprocher, pour l'intention, de *P. Oxy.*, 1602. 6-7 ; ἐκ χειρὸς γὰρ Φαραὼ ἔσωσεν αὐτὸν (Israël) ὄντος ἀνόμου. Enfin si l'on ajoute que Ste Thècle est nommée deux fois (l. 18 et 22) à propos des deux supplices auxquels elle échappa miraculeusement, les bêtes et le bûcher, on est tenté d'entrevoir le sujet à la lueur de ces indications : le discours roulerait sur la puissance glorieuse de Dieu mise au secours de ses fidèles, de ses enfants menacés ou en détresse. Grâce à l'intervention divine, Moïse et Israël échappent à Pharaon (l. 6), Lazare échappe à la mort (l. 9, 32 et 45), le lépreux à la maladie (l. 9), les enfants à la fournaise (l. 10 et 41), les Hébreux aux Amalécites (l. 13), Joseph à la femme de Putiphar (l. 14), la foule des Juifs aux souffrances de la faim (l. 15), Job à ses tourments (l. 16), Jacob à l'ange (l. 17), Isaac au couteau d'Abraham (l. 27), Thècle aux supplices (l. 18 et 22), Jonas au monstre marin (l. 11 et 21). Peut-être aussi n'est-ce pas le hasard qui a rapproché dans ce texte (l. 18 et 19) les noms de Ste Thècle et de St Paul. On sait en effet que Thècle fut convertie par Paul et l'accompagna parfois dans ses prédications.

L'écriture, raide et irrégulière au point que les hastes des π sont inégales, est une onciale mêlée d'éléments cursifs et de ligatures. Les lettres s'y présentent en général sous plusieurs formes, souvent avec une faible inclinaison à droite, au moins pour le trait de départ parfois légèrement incurvé. L'ο est petit, fréquemment réduit à un point ; la lettre finale d'un mot, surtout α, ς et υ, est parfois plus grande que les autres et prolonge son dernier trait à droite. Les φ, ρ, β, ι, γ, τ, υ plongent souvent, mais non toujours, sous la ligne. Quelquefois, spécialement au début du texte, un petit trait oblique, placé à côté et en haut de la dernière lettre sépare un mot d'un autre. L'ι initial d'un nom propre ou d'un nom commun (Ἰησοῦς, Ἰώβ, Ἰακώβ, Ἰσαάκ, Ἰωνᾶς, ἰδών) ou première lettre d'un mot simple dans un mot composé (εἰσιδόντες) est surmonté du tréma. Même remarque pour l'υ de ὑπομονήν, l. 16. Χριστός est écrit plusieurs fois Χρηστός ; les seules abréviations sont $\overline{\text{Χυ}}$, l. 12 ; $\overline{\text{Χν}}$, l, 42 ; $\overline{\text{πρα}}$, l. 20 ; $\overline{\text{Ης}}$, l. 32. Cette écriture a plusieurs traits communs avec *P. Oxy.*, 1618 du ve siècle, mais elle est plus large et moins régulière, et quelques ressemblances (β, ξ, traits de prolongement à droite) avec Schubart, *Pap. gr. Ber.*, 48, b, du viie siècle ; elle peut dater du vi^e^ siècle.

Fragment I.

Recto.

Σὲ δοξάζω, κύριε. . . . . . λόγῳ[
ανη . [ ] ἠριθμημένος πρωτοπλάστης Ἀδὰμ χερσὶ θεοῦ γεν[όμενος
βυθο[ ]ρδ πατήσας βήμασιν ἐπὶ θαλάττην μέσον κλύδων[
γυνὴ[δοκ]οῦσα πρέσβυς δεξαμένη προφήτην τῶν ἀγαθῶν ἐπε[
δῶρα[ ]οι φέροντες τὸν ἀστέρα προέπιπτον καὶ Χρηστὸν εἰσϊδ[όντες
εἰς πο[ ]ον Ἰσραὴλ π[ρ]ὸς Φαραὼ ἐξελθὼν καὶ τὴν Ἐρυθρὰν διε[λθὼν
ζωὴν [ἀνέ]δωκε ὁ Χρηστὸς δὲ ταρταίῳ θανόντι [τὸ] φῶς ἰδών . [
πα Ἰα[κὼβ] πραθεὶς καὶ ὑπὸ ἀνόμων κρατηθ[εὶς] δεόμενος . [
θέλω, [λέ]γε[ι] ὁ Ἰησοῦς, λεπρέ, καθαρίζου. Ὁ δὲ [Λάζ]αρος γενό[μενος
Ἰησοῦ[ς ἔσ]ωσ[εν] ὅτ' εἰς κάμινον ὁ τύρανος θεοῦ παῖ[δας] ἐνέβαλλε[
κιτεις ιφ[ ] Ἰωνᾶς, Χρηστοῦ τύπος, ἀνεδειχε[. . . .] ὁ πτυθεὶς . [
λόγον[ἀκ]ούσαντες ἅγιοι ἀπόστολοι δυνάμει Χ̅υ̅[. . . .]κ . . σαν θ[
Μωυσῆς πέ[δα]σμα χειρῶν εἰς οὐ[ρ]ανὸν ἐπαρὰς [κα]ὶ τὸν Ἀμαλὴ[κ
νηψα σοφ[ὸς Ἰ]ωσὴφ καὶ διεκφυγὼν ἐκείνην τὴ[ν] ἄνομον γυ[ναῖκα
ξε[. . .]λαιον ξενίσας ἐθνῶν ὁ Ἰησοῦς πλῆθος Ἰουδα[ί]ων ἔκλεινε . [
ὁ τὸν ἄκοντα ταρήξας δι' ὑπομονὴν καὶ νι[κ]ήσας Ἰὼβ τε[
]ἐθνῶν Ἰακὼβ μετ' ἀγγέλου πα[λ]αίσας βραβῖο[ν
]ε Θεκλὰ καὶ θηρῶν μέσον . [. . . . . .] . . καὶ ε . [
]ο Παῦλος καλοὺς ἔχων α[. . . . . . καὶ π[

L. 7 : l. τεταρταίῳ. — 16 : ταρήξας, de ταράσσω ?

Verso.

] . ἐρήμου καὶ ἀπολαβὼν τὸν π̅ρ̅α̅
]ριφεὶς ὁ Ἰωνᾶς τριήμερος δ' ἐγερθεὶς
με]τανοοῦσα Θεκλὰ τὸ πῦρ φεύγουσα
τὴν π]έτραν πατάξας καὶ τὸ φάος λαῷ φέρων
]εντα καὶ δου[. . .] διαθήκη . ὁ πρῶτος εὐλόγησεν
τὴν Ἐρυ]θρὰν θαλά[ττη]ν · τὸν Φαραὼ δὲ ποντίσας
δράκοντα
]ιας ἀγερει[. . . .]ουτον βηλ νεκρὸν τεθικώς
]αν τὸν Ἰσ[αὰκ] ἐπιστραφεὶς ἀμνὸν ἰδὼν

]αθην διερ[. . . .] τοὺς ἀγγέλους δεξαμένη
] [. . .]. μασθον τέκνον διδοῦσα
]ως δὸς ἡμῖν πηλῷ τὸ φῶς ἰδόντες
]αρπαγησα[ς] καὶ διπλᾶ λαβὼν τὰ πάντα
]. ιφεὶς ὁ Ης [τὰ]ς χεῖρας ἐκπετάσας
]ς ἰδοῦσ' ἀπ[αι]τουμένη δ' ὑπ' αὐτοῦ
]ἐξυπνώ[σας] ἐκ νυκτὸς ἐξ αιγιου
]ην κιστ[. . . . . .] καθὼς ἔδιξας ἡμῖ[ν. ωπ[

Fragment II.

]. . . .[
]Δαυεὶδ[
]πάντων ο[
]. . [. .]ἐδοξ[
.]ηθεὶς οπ[
εἰ]ς κάμινον γ[παιδ
]ουσα τὸν Χν[
]ν ἑπτὰ μνη[
μ]αθηταὶ τὸν[
]ὁ Λάζαρος ξ[
[κουσα σωτῆρα[
]. ντες οἱ μάγοι[

1. Début imité des Psaumes : ἐξομολογήσομαί σοι, κύριε (IX, CX, CXXXVII) et ὑψώσω σε, κύριε (XXIX, CXLIV).
3. Allusion au Christ marchant sur les eaux, *Math.*, XIV, 24 sqq. ; *Marc*, VI, 47 sqq., *Jean*, VI, 17 sqq.
5. Allusion à l'adoration des mages (?) ; *Math.*, II, 10-11 ; cf. l. 45.
6. Moïse sauve en Égypte le peuple d'Israël, *Exode*, XIV ; cf. l. 25.
7. Peut-être allusion à la résurrection de Lazare, *Jean*, XI ; cf. l. 32.
8. Allusion à l'histoire de Joseph, *Genèse*, XXXVII.
9. Guérison du lépreux, *Math.*, VIII, 2 sqq. ; *Marc*, I, 40 sqq ; *Luc*, V, 12 sqq.
10. Allusion aux enfants dans la fournaise, *Daniel*, III, cf. l. 41.
11. Histoire de Jonas, *Jonas*, II ; pour Jonas, préfigure de Jésus, cf. *Math.*, XII, 40.
12. Peut-être allusion à la mission des apôtres, *Math.*, X ; *Marc*, VI, 7 sqq. ; *Luc*, IX.
13. Défaite d'Amalec, *Exode*, XVII, 11 sqq.
14. Joseph et la femme de Putiphar, *Genèse*, XXXIX, 7 sqq.

15. Peut-être allusion à la multiplication des pains; *Math.*, XIV, 15 sqq.; *Marc*, VI, 35 sqq. et VIII; *Luc*, IX, 12 sqq.; *Jean*, VI, 5 sqq.; cf. l. 43.
17. Lutte de Jacob avec l'ange, *Genèse*, XXXII, 24 sqq.
23. Moïse au rocher d'Horeb, *Exode*, XVII, 6.
25. Cf. l. 6.
26. Allusion à un monstre de l'Apocalypse?
27. Sacrifice d'Isaac, *Genèse*, XXII.
32. Cf. l. 7. Peut-être aussi est-ce une allusion à la résurrection d'un autre personnage ou à une guérison opérée par Jésus.
41. Cf. l. 10.
43. Est-ce une allusion à la deuxième multiplication des pains, *Marc*, VIII? il faudrait lire: τῶν ἄρτω]ν ἑπτὰ μνη[μονευ-
47. Cf. l. 5.

5. HOMÈRE. ILIADE XIII, 100-127

Provenance inconnue. 19×16. — Ve siècle. *Inv.* 52.

Le texte est complet en haut, sous une marge de près de quatre centimètres, et en général à droite. Il est de plus en plus incomplet à gauche, où le papyrus est très déchiqueté et l'encre souvent effacée. Il est vraisemblablement tronqué en bas, car vingt-huit vers à la colonne semblent une mesure un peu courte. Les traces d'un κόλλημα sont visibles à droite. L'écriture est perpendiculaire aux fibres. C'est une onciale régulière, du ve siècle apparemment, assez épaisse et large, analogue par plusieurs traits à Schubart, *Pap. Gr. Ber.*, 440, mais moins pleine et moins étalée. L'ι est adscrit. Le copiste a ajouté parfois des points diacritiques sur ι et υ: v. 101, ἰέναι; v. 103, ἤϊα; v. 107, νηῦσί. Une apostrophe se voit après le τ de λύκων τ', au vers 103; un point en haut à la fin des vers 108 et 111, un point au milieu à la fin du vers 110. Enfin une seconde main a écrit d'une encre plus pâle dans l'interligne, au-dessus du vers 111, le σ final de αἴτιος que la première main avait oublié. Le chant XIII de l'Iliade est déjà bien représenté dans les fragments d'Homère: cf. Wilamowitz-Plauman, *Iliaspapyrus P. Morgan*; *Journal of Philology*, XXVI, 25-59; *P. Paris.*, 3; *P. Oxy.*, III, 446; *C. R. Académie des Inscriptions*, 8 décembre 1893; *B. K. T.*, v[1], 5; *P. Oxy.*, IV, 769 et 770; *P. Tebt.*, II, 429; *P. S. I.*, I, 10. Au dos, 61. Le texte étant

écrit au verso d'un compte officiel plus ancien, il est possible que nous ayons là un fragment d'une *édition classique* d'Homère, cf. Oldfather, *The greek literary texts*, p. 62 sqq.

Δεινὸ]ν ὃ οὔποτ' ἔγωγε τελ[ευ]τήσεσθαι ἔφασκον,
Τρῶας ἐ]φ'[ἡμ]ετέρας ἰέναι νέας, οἳ τὸ πάρος περ
Φυζακι]νῇς ἐλ[ά]φοισιν ἐοίκεσαν, αἵτε καθ' ὕλην
Θώων π]αρδαλίων τε λύκων τ' ἤια πέλονται
Αὔτως ἠλά]σκ[ο]υ[σ]αι ἀνάλκιδες, οὐδ' ἐπὶ χά[ρ]μη·
Ὣς Τρῶε]ς τὸ [πρί]ν [γε μ]ένος καὶ χεῖρας Ἀχαιῶν
Μίμνει]ν ο[ὐκ ἐθ]έλεσκον ἐναντίον οὐδ' ἠβαιό[ν]
Νῦν δὲ ἑκὰς πό]λιος κοίλῃς ἐπὶ νηυσὶ μάχοντ[αι]
Ἡγεμόνος κακότ]ητι μεθημοσύνῃσί τε λαῶν
Οἳ κείνωι ἐρίσαν]τες ἀμύνειν οὐκ ἐθέλουσι
Νηῶν ὠκυπόρων, ἀ]λλὰ κτείνονται ἀν' αὐτάς.
Ἀλλ' εἰ δὴ καὶ πάμπαν ἐτ]ήτυμον αἴτιός ἐστ[ι]ν
Ἥρως Ἀτρείδης εὐρυκρε]ίων Ἀγαμέμνων,
Οὕνεκ' ἀπητίμησε πο]δώκεα Πηλείωνα,
Ἡμέας γ' οὔπως ἔστι] μεθιέμεναι πολέμοιο
Ἀλλ' ἀκεώμεθα θᾶσσον· ἀ]κε[στ]αί το[ι φ]ρένες ἐσθλῶν.
Ὑμεῖς δ' οὐκέτι καλὰ μεθίετε [θο]ύρ[ι]δος [ἀλ]κῆς
Πάντες ἄριστοι ἐόντες ἀνὰ] στρ[ατ]όν· οὐ[δ' ἂν ἔ]γωγε
Ἀνδρὶ μαχεσσαίμην ὅστις π]ολέ[μοιο μεθ]είη
Λυγρὸς ἐών· ὑμῖν δὲ νεμεσσῶμαι] π[ερὶ κ]ῆ[ρι]
Ὦ πέπονες, τάχα δή τι κακὸν] π[οιήσετ]ε [μεῖζον]
Τῇδε μεθημοσύνῃ· ἀλλ' ἐν φρεσὶ θέσθε] ἕ[κα]σ[τος]
Αἰδῶ καὶ νέμεσιν· δὴ γὰρ μέγα νεῖκος ὄρ]ωρεν
Ἕκτωρ δὴ παρὰ νηυσὶ βοὴν ἀγα]θὸς [πολεμί]ζει
Καρτερός, ἔρρηξεν δὲ πύλας καὶ μ]ακρ[ὸν ὀχῆα]
Ὣς ῥα κελευτιόων γαιήοχος ὦ]ρσε[ν Ἀχαιού]ς.
Ἀμφὶ δ' ἄρ' Αἴαντας δοιοὺς] ἵσταντο φ[άλαγγες]
Καρτεραί, ἃς οὔτ' ἄν κεν Ἄρης ὀ]νό[σαιτο με]τ[ελθώ]ν

6. FRAGMENT HISTORIQUE

Provenance inconnue.
15 × 10,5.

IIe-Ier siècle av. J.-C.
Inv. 4.

Plusieurs fragments dont le plus grand, publié ci-dessous, est formé de trois morceaux raccordés. C'est la partie droite inférieure d'une colonne, au-dessus d'une marge de plus de six millimètres ; à droite, marge de deux centimètres qui représente à peu près l'espace entre deux colonnes, si on s'en rapporte à un autre fragment. L'écriture est une belle onciale, grande et nette, avec des ε et des σ lunaires ; elle est parallèle aux fibres. Le nom propre Πτολεμαῖ[ος], des restitutions vraisemblables comme celles des l. 4 et 6 donnent à penser que le texte est un fragment d'un ouvrage historique. La partie gauche semble avoir été lavée. Quatre autres fragments plus petits subsistent qui ne peuvent être raccordés ni entre eux, ni avec le plus grand. Sur l'un, restes de deux lignes de deux colonnes séparées par deux centimètres ; Col. I :]ενος ;]μενος. Col. II : ριφ[ou ριψ[; αυτ[. Sur le deuxième, fin d'une colonne :]ακου ;] . ουτου ;]ιη̣. Sur le troisième bas d'une colonne :]ει ; Ἀ]θῆναι ? Sur le dernier, bande étroite de trois centimètres, presque vide d'écriture, on lit seulement, vers le bas, en onciale plus petite et serrée,]οντες, fin d'un mot qui déborde visiblement dans la marge. En dessous, deux traits obliques parallèles, peut-être pour marquer une division ou la fin de l'ouvrage. Au verso 43.

] . . την πομ . . [
]π̣οσα τῆς τὸν χ̣ειδ[
] . κηνος ηρα . . ν[
Ἑλ]λ̣ήνων π[ο]λε̣[μη]σάντων
]ν̣τες τητοε[. . .] . ντου
πολιορκησ]ά[ν]των τὴν πό[λι]ν ἣν
]ανε ὁ Πτολεμαῖ̣[ος] ἐσφα-
]τοῦ πατρ[ὸ]ς
]ος ἐφ . [.]οισο . . .
]ν γὰρ τ̣ . [. .]α̣ν̣τ̣ες
]ω̣ν η
]ματα ε

L. 6 : τηᵛ. Pap. —
7. Sans doute une forme de σφάλλω.

7. FRAGMENT HISTORIQUE

Provenance inconnue. — IIIe siècle.
13,5 × 10. — *Inv.* 10.

Restes de deux colonnes en cursive nette et soignée, perpendiculaire aux fibres, dont la caractéristique la plus frappante est la tendance à former avec des boucles les μ et les ω ; des éléments d'onciale y sont mêlés. En bas, marge de six centimètres. La mention du nom propre Rubrius (car il est peu probable que ce soit la fin d'un mot), la présence de mots comme Αἰγυπτίων, πρεσβεῦσαι invitent à croire qu'on est en présence d'un passage d'une œuvre historique. On connaît en 13-12 av. J.-C. par deux inscriptions grecques (Cagnat-Jouguet 1072 = Dittenberger, *O. G. I. S.*, 656 et *ibid.* 657) un préfet d'Égypte, P. Rubrius Barbarus. D'autre part un Rubrius, peut-être père du préfet est cité par Plutarque, *Cato min.*, 9, 62 sqq. Selon la théorie développée par Oldfather, *The greek litterary texts*, p. 62 sqq., ce texte littéraire sur le verso d'un document officiel d'un siècle antérieur pourrait avoir eu une destination scolaire. Au dos se trouve 47.

Colonne I.	Colonne II.	
]εκ	Α]ἰγυπτίων[	
]νομε	. . . . τ[ι]νας ?[	οὐ-] ?
]ινα ου	[δὲ]ν ἧσσον τῶν[	φιλο-] ?
]Ῥουβρίου	τιμιῶν καὶ φιλανθρω[πίας ?	
]ακου-	κωλυθέντος περὶ τοῦ[	
]ν ἐκ τῶν	πρεσβεῦσαι πρὸς τὸν ε]	
]ομων	στον κρείναντος το . [	
]ην κε-	ρου τὸν {π} τόδε δηλω[	
]ραφην	ἀριθμὸν τῶν ἀπὸ τοῦ[	
	νικοῦ γένους μόνον τε[	

L. 7 : κρίναντος. — L. 8 : Le scribe commençait-il à écrire Πτολεμαῖον ?
10. Indication d'un nom de peuple qu'on ne peut songer à restituer.

8. TRAITÉ GRAMMATICAL

Provenance inconnue.
14,5 × 8,5 et 14 × 11,
6 × 7 et 9 × 3.

IIe siècle ap. J.-C.
Inv. 34.

Ce sont quatre fragments portant des restes de sept colonnes, d'une onciale très régulière, élégante et menue, assez voisine de Schubart, *Pap. gr. Berol.*, 30 *a.* (*Fragm.* I = col. I et II ; *Fragm.* II = col. III, IV, V ; *Fragm.* III = col. VI qui est en deux morceaux ; *Fragm.* IV = col. VII, d'une écriture peut-être un peu plus fine, semble appartenir au même ouvrage, bien que le papyrus ait l'apparence plus grisâtre). L'exécution en est très soignée : les colonnes ont la même largeur ; un signe de remplissage (⟩) achève les lignes trop courtes ; les deux colonnes complètes ont 26 lignes ; l'ι n'est pas toujours adscrit. Malheureusement, dans les fragments I et III les fibres sont souvent disloquées ; ou bien, tiraillées et disjointes, elle ne portent plus que d'informes traces d'écriture. Le fragment II, mieux conservé, peut donner une idée de l'œuvre. L'auteur semble avoir fort savamment divisé son ouvrage au moins en deux parties : la phonétique et la morphologie, pour emprunter la terminologie grammaticale actuelle. Nos fragments appartiennent à la deuxième partie, la colonne I à la déclinaison, la colonne IV à la conjugaison, mais le grammairien — anonyme pour nous — prend soin de renvoyer à ce qui précède. En laissant de côté une référence incomplète (l. 41), nous savons ainsi qu'il y avait auparavant un chapitre ou un passage sur la surabondance de voyelles (l. 60, s'il faut bien traduire ainsi), un sur les changements de ει en η (l. 66 et 77), un autre sur la suppression de αι dans les finales (l. 67 et peut-être 89), — c'est-à-dire une étude, au moins partielle, de phonétique. D'autre part, nous voyons que dans les démonstrations l'auteur procède avec logique ; il veut 1° donner un modèle de conjugaison (l. 70), 2° apporter des preuves (l. 71). Il faut encore ajouter que les dialectes, le dorien et l'éolien, sont étudiés par lui avec prédilection, ce qui n'exclut pas une comparaison avec l'ionien (l. 54), Alcée et Sappho sont pris à témoins ; malheureusement, il ne reste des citations que d'informes bribes dans les endroits mutilés. Il est possible, mais le passage est trop court pour qu'on ose l'af-

firmer, que nos fragments appartiennent à une *Grammaire des dialectes*. En tout cas, l'ouvrage est trop savant pour avoir eu une destination scolaire ; d'ailleurs il n'est pas écrit au dos d'un recto déjà utilisé et c'est une présomption de plus, cf. Oldfather, *Greek litter. texts*, p. 62 sqq. Les papyrus nous ont rendu plusieurs fois déjà des restes d'ouvrages grammaticaux. Sans parler des fragments de Denys de Thrace (*P. S. I.*, I, 18) et de Tryphon (*P. Lond.*, I, CXXVI = Kenyon, *Class. texts*, p. 109-116), il y a des textes anonymes : Wessely, *Mitth. Rainer*, I, 51 ; *P. Oxy.*, II, 220 ; *B. K. T.*, III, 27-29, très douteux ; *P. Teb.*, II, 270, six débuts de lignes bien insignifiants ; *P. Ryl.*, I, 35 ; *B. K. T.*, v², 140-42 ; *P. Oxy.*, III, 469, règles simples sur la conjugaison des verbes contractés en -αω, avec renvoi à la conjugaison éolienne ; *P. Amh*, II, 21, peut-être exercice scolaire où l'on cite le nom d'Aristarque ; *P. Iand.*, 5 et *Class. Quaterly*, I (1907), 266. A ces fragments, tous cités par Oldfather, *loc. laud.*, p. 21-22, on pourrait ajouter Wessely, *Führer*, p. 127, exercice sur l'aoriste passif de γράφω, *P. Oxy.*, XV, 1809, *introd.* où il est signalé que le verso porte un fragment grammatical, dont quelques lignes sont publiées qui sont une étude sur les déclinaisons, et en dernier lieu *P. S. I.*, VII, 761 et 849.

Fragment I.

Colonne I.

πάσης. . . [ ]σταμενον
ληγο[ ]ει μετὰ τοῦ ι
εἰσφερο[ ]κατὰ με-
τοχῶν καὶ ὀνομάτων[ ]ειαις γὰρ⟩
λέγουσι καὶ ὀ[νομάζεται?]Πέρσης
Πέρσας παρὰ Δωριεῦσι [καὶ]
σας· ὀνομάζεται παρ' Αἰολεῦσι Πηλεί-
δας Πηλείδαις, παρ' Αἰολεῦσι δ' Ἑρμᾶς Ἑρ-
μάις, ὁ πᾶς πάϊς[λέξας] λέξαις,
γράψας γράψαις ἢ ποιήσας ποιήσαις. Τὰ
μέντοι εἰς σύνθετα [τὰ εἰς] τὸ α λή-
γοντα[ ] παρ' Αἰολεῦ-
σι ενοσαν[νυ]μφ[ ]α . . .
ατε δὴ τεταμεν[ ]ου[ ]

τοῦ ι φασὶν νυμ[φ ον
ταμίας ταμίαις· τὴν μὲν τοὺς ἵστορας
οὐκέτι μετα . . . . . [ ]αντα, οὐ-
δὲ τὰ παραπλ[ήσια]πα-
ρὰ Δωριεῦσι κα[ ]λέ-
γουσι καὶ [ ]ιτε τα-
γαῖσιν δ' ὑδάτων[ ]ἔνθεν
τοιγαροῦν ἐπὶ [
τ[ο]υς ? τάς τε [
[πα]ρὰ Δωριεῦσι[
ἑτοιμ . . αμ[
[. .]ο . ν[

Colonne II.

ουσ
. ο . [
. μη[
ρουπ[
ραω ου[

Fragment II.

Colonne III.

.] . οσα ἵν' οἱ πο-
]ωι τι
]κοτα
] . ταμ-
]λλα.
]τε αὐτὰ πολ-
] . ποθος πε-
]αισεν οὐδὲ
] . . ι . του . . . αι
]προειρημέ-
] . δεύτ[ερ]ον
] . ανω[ ]
ἀκ]όλουθον ἦν

(6 lignes manquent)

]ατε
] . διὰ τοῦ
]α̣ καὶ πρα-
δε]ύ̣τ̣ε̣ρα ? ἔτι̣
]τοραν
]ονα
φεροί-]

Colonne. IV.

ατο καὶ λεγο̣ί̣α[το] ἀντ[ὶ] τ̣οῦ̣ [λ]έγ[οιντο καὶ
φέροιντο, ὥ[σ]π[ε]ρ οἱ γρα[μματικοὶ]
νως ἰακὸν ἐνθυμοῦνται[ ]
ἐδείξαμεν δ᾽αὐτὸ ἡμεῖς[ὥς]
φη[σ]ιν Ἀλκαῖος ἐν δεκάτωι]
.σαίατο καὶ λάβοιεν κ[αὶ] ἐν τε[τάρτωι κἀν πέμ-]
πτωι κἀν ἕκτωι οιν . . αγγε[ ]
. αδεχοίατο, καὶ τὰ πολλὰ τ[ῶ]ν ἐν τῷ
πλεονασμῷ ἐκκειμένων. Π[αρ]αθε-
τέ[ο]ν δ᾽ὡς σπανίως χρωντ . . ς καθ᾽ ἡ-
μᾶς ἐν δεκάτωι οὐκ ἐγένοντο⟩
. αγυιοισπερ [ὤ]φειλεν κα[τ᾽] Αἰολεῖς ε-
. ει . ιν γενοίατο· τὰ παρεμφατ⟨ικ⟩ὰ δὴ ἄ-
χ[ρι]ς κλίσεως ὑπάρχει· ἥ τε γὰρ μετά-
[λη]ψις τοῦ ει εἰς τὸ η προφανὴς καὶ ἡ ἔν-
[δ]εια τοῦ αι ἐπὶ τῶν εἰς[τὸ] αι ληγόντων,
[ὅ τ]ι δὴ εἴρηται. Διόπερ ἑξῆς ἐπὶ τὰ περισ-
[π]ώμενα χωρητέον· τὸ μὲν οὖν πρῶ-
[το]ν σχηματιστέον ἕν τι τοῦ [εἴδους], τὸ
[δε]ύτερον ἐπ[ι]θετέον τὰ μαρτύρια. Τὸ
δὴ π[ο]ιῶ κλιθ[εί]η ἂν οὕτως κατ᾽ Αἰολεῖς
πόημι, πόεις, πό[ει], πο . . . αμ . . . .
πόησθα, καθάπερ [ἡμ]εῖς παρε[στη]σά-
μεθα· ὅτι δὲ πόης λέγοντες τὸ δεύ-
τερον, πόει φασὶ τὸ τρίτον, εἴπομεν
ἐν ταῖς μεταλή[ψεσ]ι τοῦ ει εἰς τὸ η⟩

Colonne V.

τ[
νοι[
ταν[
(2 lignes manquent)
γο[
(5 lignes manquent)
χρη[
οις πα[
νικης[
π[
ναισθε[
. . . πε[
τω[

Fragment III.

Colonne VI.

στα δ'ἐν τοῖ[ς π]ερὶ [τῆς] ¦ ἐνδείας τοιαῦτ' ἔξεστιν ὥστ[ε
ἐξῆς ἐπὶ τὸ ε[τὸ] ¦ εἶδος τῆς κλ[ί]σεως τῶν
[εἰς τὸ] . ληγόν[των] ¦ μεταβατέον. Σαπφὼ ἐν
[ ] καὶ [ ] ¦ ταν δὲ φυλάσσετε εννε-
[ ]οἱ γαμβροὶ[ ] ¦ . πολίων βασιλῆες· Ἀλ-
καῖος ἐν ἐνάτωι[ ] ¦ . . . . . ἁλίσκονται⟩
[ ] ¦ [ ]εν[ ]
(5 lignes environ manquent)
σμ]

Fragment IV.

Colonne VII.

.] . αδης ληγέτω[
] . καθὼς ἐν τοῖς πο[
]μεν . . πε[
]ην ζωντ[
]κλεος αυξ[. .] . [

]τον οη . . [
]ιοκλεα καὶ τῶν ο . . [
? χ]άριν κεφαλῶν τε . [
]πιδας προφε . . [.] . . [
πρ]υτάνεσι αυ[
] . ατοκταν . [
]ωι κατασθε[
]εδενειχθε[
]τορα . δευ[
]παλ . ευ . [
]ιδος ασα[
]τορτειου[
]ου[

52-57. « φεροίατο et λεγοίατο, au lieu de λέγοιντο et φέροιντο, comme les grammairiens le (?) tiennent pour ionien. Nous l'avons montré... comme dit Alcée dans son dixième livre : ...σαίατο καὶ λάδοιεν, et dans son quatrième, dans son cinquième et dans son sixième : οἰν. .αγγε[.....] . αδεχοίατο, et la plupart des exemples proposés dans le chapitre de la surabondance des voyelles (?) Il faut ajouter combien rarement ils se servent de... (?) Selon nous, dans le dixième livre, ce n'est pas ἐγένοντο etc , mais γενοίατο, selon les Éoliens qu'il aurait dû dire (?)... Le changement de ει en η est en effet évident et aussi la suppression de αι dans les mots qui finissent en αι, ce qui a déjà été dit. C'est pourquoi il faut passer immédiatement aux périspomènes. D'abord il faut donner un modèle du genre, en second lieu ajouter des preuves. Le verbe ποιῶ se conjuguerait ainsi chez les Éoliens : πόημι etc., comme nous l'avons montré. Qu'en disant πόης à la deuxième personne, on doive dire πόει à la troisième, nous l'avons dit dans les changements de ει en η. »

20-21. Semble une citation.

22. Le sujet semble changer ; il devait y avoir là une formule comme l. 68-69 avec χωρητέον ou comme l. 91 avec μεταβατέον.

27. Bas d'une colonne, débuts de lignes. La l. 27 est au niveau de la l. 19 de la col. I.

56-58. L'auteur invoque comme témoignages des expressions qui proviennent des livres 4, 5, 6 et 10 d'Alcée. Malheureusement le papyrus est arraché ou déchiqueté à l'endroit des citations. L. 58, après ν devait venir une lettre ronde (ο, ω, ε) et on aperçoit la base horizontale de la lettre suivante (π, τ, γ). Il s'agit de vin, comme souvent dans Alcée ; on pense à οἰνώπ᾽ἀγγε[ῖα ou à οἴνῳ παγγε[; mais dans la seconde hypothèse il y aurait un ι adscrit. Faut-il restituer παραδεχοίατο ?

91-93. Γαμβροί est bien un mot du vocabulaire sapphique et les autres mots de la citation conviennent à la métrique de la poétesse ; nous ne trouvons pas ce passage dans la dernière édition de Sappho, M. L. Giartosio de Courten, Milan, 1921.

9. LISTE DES TÉMOINS D'UNE συγγραφὴ ἑξαμάρτυρος.

Pathyris. IIe siècle av. J.-C.
16 × 10. *Inv.* 46.

Ce fragment, écrit d'une seule main en cursive appuyée, contient le bas d'une colonne complète à droite ; à gauche, restes insignifiants d'une colonne précédente. Le document est intéressant à plus d'un titre. Il apporte les noms de deux et le signalement de trois témoins d'un contrat : X..., Patous et Ammônios. Mais les lignes 8-12, qui suivent les noms de X... et de Patous, nous apprennent qu'il y avait déjà à cet endroit au moins quatre témoins nommés (οὗτοι οἱ τέσσαρες) ; nous savons donc que l'acte a été passé devant au moins cinq témoins. Ce nombre cinq est inadmissible ; il y a tout lieu de croire qu'il y avait six noms et qu'ainsi nous sommes en présence d'une συγγραφὴ ἑξαμάρτυρος. Le sixième témoin, celui dont le nom devait être inscrit en tête, était sans doute, comme d'habitude, le συγγραφοφύλαξ, celui qui était chargé de garder le contrat. La remarque οὗτοι οἱ τέσσαρες κ. τ. λ. ne signifie pas forcément qu'il n'y avait que quatre témoins précédemment nommés ; elle veut dire plutôt que les quatre derniers témoins nommés étaient incapables d'écrire en grec. Voici une disposition analogue *P. Reinach*, 14 = Mitteis, *Chrest.*, 132 : Μάρτυρες· Διονύσιος Πτολεμαίου Μακεδὼν ὑπηρέτης τάγματος, Ἀπολλώνιος τοῦ δεῖνος, Διονύσιος Ἀπολλωνίου, Ἡρακλείδης Ἡρωίδου, Ἑρμόφιλος Ἀπολλωνίου, οἱ τέσσαρες Πέρσαι τῶν ἀπὸ Κλεοπάτρας, Πτολεμαῖος Ἀναξαγόρου Μιλήσιος. Ainsi l'énumération des témoins d'une συγγαφὴ ἑξαμάρτυρος se trouvait à la fin du contrat ; les noms étaient au nominatif, suivis parfois du patronyme et d'un ethnique (cf. Mitteis, *Chrest.*, 131-134). D'autre part le nom des mêmes témoins était répété au verso, auprès des cachets qui fermaient l'acte, mais ce n'était pas une signature *manu propria* (cf. Mitteis, *Grundz.*, p. 54 et n. 2). Nous avons donc une double anomalie : 1° il résulte des lignes 8-10 que les témoins ont apposé eux-mêmes leur signature, sans doute auprès des cachets ; 2° au lieu d'écrire simplement le nom des témoins à la fin de l'acte, le scribe l'a fait précéder de ἔγραψεν — puisqu'il y a eu vraiment signature donnée — et suivre d'un signalement détaillé. Les raisons de ce changement nous sont inconnues ; sans doute avons-nous là simple-

ment une habitude locale de rédaction. En tout cas les lignes 9-10 donnent clairement à entendre que, quand la chose était possible, on préférait, à Pathyris, des Ἕλληνες comme témoins (il est vrai que Ἕλληνες n'a peut-être pas d'autre sens ici qu'individus capables d'écrire en grec), et permettent de conclure que le dernier témoin, Ammônios, est un de ces Ἕλληνες avec le pseudo-ethnique Πέρσης. Sur la question des Perses en général, cf. Lesquier, *Inst. mil.*, pp. 152 sqq. Sur la colonie de Perses à Pathyris, cf. Lesquier, *op. laud.*, pp. 153, n. 3 et 154, n. 2. Le contrat comprenait peut-être deux colonnes, puisque les quelques lettres à gauche sont de la même main. On peut admettre que dans la première le scribe avait copié le corps de l'acte, dans la deuxième l'énumération des contractants et des témoins. Sur les contrats en deux colonnes, cf. Meyer, *Gr. Tex.*, p. 11.

πρω . [
ὡς ∟ ν μ̣ε̣σ̣ο̣[ς
πλατυπρ(όσωπος) εὐθύρ(ιν)[
Ἔγραψεν Πατοῦς Ὥρου[. . . . . . .]της
Παθύρεως Πέρσης τῶν πεζῶν
ὡς ∟ μ μέσος μελί(χρως) τετανὸς μακρο-
πρ(όσωπος) εὐθύρ(ιν) οὐλ(ὴ) [. . . .]
οὗτοι οἱ τέσσαρες [[δ]] τοῖς ἐγχωρίοις
γράμμασιν διὰ τὸ μὴ εἶναι
ἐπὶ τῶν τόπων τοὺς ἴσους Ἕλλη-
νας.
Ἔγραψεν Ἀμμώνιος Ἀρείου Πέρσης
τῶν μι(σθοφόρων) ἱππέων ὡς ∟ λ μέσος
μελί(χρως) ὑπόκλαστος μακροπρ(όσωπος) εὐθύρ(ιν)
οὐλ(ὴ) μετώπωι μέσωι.

L. 3 : πλατυπ̣ = πλατυπρόσωπος — ευθρ = εὐθύριν. L. 6 : μελ̣ = μελίχρως. L. 7 : μακροπ̣ = μακροπρόσωπος — ολ = οὐλή — L. 8 : δ est ou bien le chiffre 4 ou bien l'initiale de διά (l. 9), le scribe ayant modifié le tour de la phrase. L. 13 : μ = μισθοφόρων.

« A signé... âgé d'environ 50 ans, taille moyenne... figure large, nez droit.

A signé Patous, fils de Hôros,... de Pathyris, Perse de l'infanterie, âgé d'environ 40 ans, taille moyenne, teint clair, maigre (?), figure longue, nez droit, cicatrice...

Ces quatre témoins (ont signé) en démotique parce qu'il n'y avait pas sur les lieux le nombre prescrit d'Hellènes.

A signé Ammônios, fils d'Aréios, Perse de la cavalerie mercenaire, âgé d'environ 30 ans, taille moyenne, teint clair, cheveux légèrement crépus, figure longue, nez droit, cicatrice au milieu du front. »

14. ὑπόκλαστος, mot rare, cf. Mayser, *Grammatik*, p. 482.

10-12. CORRESPONDANCE DE PLATON

Les trois lettres qui forment ce dossier ne sont pas inédites. Elles ont été publiées par P. Jouguet (*B. C. H.*, XXI, pp. 141-47) et par moi (*Recueil Champollion*, pp. 273-82). Il faut y joindre deux autres lettres : 1° *P. Lond.*, 465, décrit par Kenyon dans son recueil, édité *in extenso* par Grenfell (*R. E. G.*, XXXII, pp. 251-55), repris avec des corrections et daté dans le *Recueil Champollion, loc. laud.* ; 2° un papyrus de la collection badoise, Bilabel, *Griechische Papyri*, u. s. w., H. 2, n° 16, dont Mr Otto Krüger, Dir. Ass. du Musée de l'Ermitage, à qui je renouvelle ici mes vifs remercîments, a eu l'obligeance de me copier le texte. Ces cinq billets ont trait à la révolte de Thébaïde, en 88 av. J.-C. Nous ne savions de ces troubles que ce qu'en dit Pausanias (I, IX, 3) : τοῦ δὲ ἔργου (le meurtre de Cléopâtre III) φωραθέντος, καὶ Ἀλεξάνδρου (Ptolémée Alexandre) φόβῳ τῶν πολιτῶν (les Alexandrins) φεύγοντος, οὕτω Πτολεμαῖος (Ptolémée Sôter II) κατῆλθε, καὶ τὸ δεύτερον ἔσχεν Αἴγυπτον, καὶ Θηβαίοις ἐπολέμησεν ἀποστᾶσι. Παραστησάμενος δὲ ἔτει τρίτῳ μετὰ τὴν ἀπόστασιν ἐκάκωσεν, ὡς μηδὲ ὑπόμνημα λειφθῆναι Θηβαίοις τῆς ποτὲ εὐδαιμονίας. Les lettres de Platon nous apportent quelques précisions au moins sur les débuts du soulèvement en permettant de fixer certaines circonstances, de les dater, de connaître les personnages qui s'y sont trouvés mêlés. Elles montrent que les troubles de 88 n'ont pas été causés par le retour de Sôter II, mais sont une agitation antidynastique des indigènes, comparable aux grandes révoltes qui avaient marqué les règnes de Philopator (216), d'Epiphane (197, 185), d'Evergète II (131-30) et dont plusieurs avaient eu précisément la Haute-Égypte pour théâtre, cf. Pierre Jouguet, *Les Lagides et les indigènes égyptiens*, dans *Rev. belge de philol. et d'hist.*, n° 3, juillet 1923. Les troubles ont dû

éclater au début de 88, peut-être même avant, puisqu'ils étaient déjà assez sérieux à la fin de mars pour causer des soucis à l'administration locale et provoquer l'intervention de l'épistratège en personne. A cette date, ou bien Ptolémée Alexandre n'avait pas encore été chassé d'Alexandrie, ou bien sa fuite était ignorée dans la région lointaine de Pathyris : Platon, en effet, date encore sa correspondance par les années de règne de ce souverain, an 26, 16 et 18 Phaménôth. En tout cas, il n'est pas fait mention du roi dans ces lettres, soit que Platon ait pris sur lui la responsabilité des mesures contre les mutins, soit que l'indolent Alexandre ait attaché aussi peu d'importance au soulèvement de la Thébaïde qu'à la perte de la Cyrénaïque et aux affaires de Syrie (cf. Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, II, p. 108). Sept mois plus tard, la situation a empiré. On n'a pas réussi à arrêter le soulèvement, il s'est même étendu à toute la province. Sôter II est revenu d'exil : le dernier des cinq billets est daté par les années de son règne : an 30, 19 Phaôphi. Platon, toujours épistratège à Ptolémaïs, n'a pas la conduite de l'expédition. Le vieux roi ne dirige pas en personne son armée, mais il s'est avancé jusqu'à Memphis et a donné des forces considérables au général Hiérax pour mater les rebelles. Le dénouement, nous le connaissons par Pausanias ; il s'est fait attendre trois ans : Sôter II s'est montré aussi terrible dans sa vengeance que ses prédécesseurs.

L'écriture des trois lettres est la même : une cursive épaisse, plutôt large, tassée cependant plusieurs fois à la fin des lignes, avec une tendance à monter vers la droite ; toutefois celle de **12** est tracée d'un calame plus fin. Les fibres, tiraillées ou déchirées, laissent deviner dans les trois documents la place des plis longitudinaux de fermeture. Un sillon très net atteste que les trois papyrus ont été pliés en deux par le milieu. Ce détail permet de dire que **11** était du même format que les autres lettres de Platon. L'adresse vient toujours se terminer près du pli transversal.

10. LETTRE DE PLATON A NECHTHYRÈS

Pathyris. — 28 mars 88 av. J-C.
33×8,5. — *Inv.* 40.

Platon invite Nechthyrès à prendre d'urgence quelques mesures propres à assurer la sécurité du pays : surveillance des environs, protection des sujets

fidèles, arrestation des suspects et des mutins, c'est-à-dire, en somme, établissement de l'état de siège. A en juger seulement par le pluriel emphatique qu'il emploie pour parler de lui, Platon est un personnage officiel considérable. Plusieurs hypothèses ont été émises à son sujet, cf. P. Jouguet et Grenfell, *loc. laud.* Il semble bien qu'il ne puisse plus y avoir de doute. Qui aurait qualité, si ce n'est un épistratège, pour adresser une lettre collective, une proclamation aux habitants de Pathyris (*P. Lond.*, 455) et aux prêtres de cette ville (12), pour ordonner des mesures militaires, pour veiller aux approvisionnements en vue d'un siège (11)? Platon est donc bien l'épistratège de la Thébaïde. Nous le voyons représenter le pouvoir central, exercer des fonctions civiles et militaires, remplir tous les devoirs de sa charge, telle que l'a définie V. Martin (*Épistratèges*). Quant à Nechthyrès, que *P. Lond.*, 465 appelle, ll. 11-12 : τῶι ἐφ' ὑμῶν τεταγμένωι, c'est une sorte de commandant de place à titre temporaire. L'expérience des révoltes antérieures a suggéré aux Lagides cette tactique inattendue de s'appuyer sur un indigène pour combattre les rebelles indigènes. De même Evergète II, au cours de la révolte de 131-30 avait confié un commandement à l'Égyptien Paôs. Cf. *P. Louvre*, 10594 = Wilcken, *Chrest.*, 10. C'était à la fois flatter les indigènes en leur donnant un chef pris parmi eux et engager ce chef influent à user de son crédit en faveur de la dynastie.

Πλ̣[άτω]ν Νεχθύρει
χαί[ρειν]. Ἐξωρμή-
κα[μεν] ἐγ Λατων-
πόλ̣[εως ἀντιληψό-]
με[ν]οι τῶν ἐνεστη-
κ̣[ότων] κατὰ τὸ
σ[υμφέρο]ν τοῖς πράγμασι
κ̣[αὶ γεγ]ραφότες
[τοῖς κα]τοικοῦσι
σ̣υ̣[γγ]ί̣νεσθαί σοι.
Κ̣αλῶς ποιήσεις
συντηρῶν τὸν
τόπον καὶ προ-
ιστάμενος·
[το]ὺς δ'ἐπιχει-
[ροῦ]ν̣τας μὴ
[ὑπα]κούειν σου
[. .]. τέραι στάσει
[. .]. ο̣μένους
[ἀσ]φ̣αλισάμενος
[μέ]χρι τοῦ καὶ
[ἡμᾶ]ς ὅτι τάχος
[ἐπι]βαλεῖν πρὸς σέ.

[ἔῤῥω]σο L κς φαμε(νὼθ) ις
Au dos : Ἀπόδ(ος) Νεχθύρει.

« Platon à Nechthyrès salut. Nous sommes partis de Latonpolis pour

prendre en main les affaires en parant utilement aux circonstances, et après avoir écrit aux habitants de t'assister. Tu feras bien de surveiller la région, d'être sur la défensive et, si des individus tentent de ne pas t'obéir en s'engageant dans une nouvelle sédition, de t'assurer de leur personne jusqu'à ce que nous soyons aussi vite que possible arrivé près de toi. Porte-toi bien. An 26, 16 Phaménôth. *Au dos :* pour remettre à Nechthyrès.

Ll. 18-19. Peut-être [δε]υτέραι στάσει [ἐχ]ομένους (Hunt) ou [ἐν] ἑτέραι στάσει ἀγομένους.

1. Πλάτων, M. Krüger a bien voulu me signaler qu'un Platon est nommé dans Wilcken, *Ostraca*, n° 1535, de Thèbes, et qu'un papyrus de Moscou, qu'il doit publier dans le fasc. 2 de l'édition des Collections Russes, porte une lettre dont l'intitulé est : Πλάτων νεώ-(τερος) τοῖς | ἐν Παθύρει πρεσβυ|τέροις χαίρειν. Il faudra donc se reporter à cette publication pour voir la discussion de la question.

8. Γεγραφότες, cette lettre est précisément le *P. Lond.* 465, adressé « aux habitants de Pathyris ». Les deux textes se corrigent et se complètent l'un par l'autre, car Platon a répété mot à mot le début de son billet à Nechthyrès, en y ajoutant pour ses administrés des conseils de sang-froid, de soumission, d'optimisme.

12. Συντηρῶν, Nechthyrès disposait sans doute de la police locale et des gens de bonne volonté. Platon ne parle pas de force armée et son silence donne à penser qu'il n'avait avec lui d'autres troupes que son escorte ordinaire. Peut-être a-t-il été surpris par la révolte au cours d'une tournée officielle.

11. LETTRE DE PLATON A NECHTHYRÈS

Pathyris. — 30 mars 88 av. J.-C.
22×9,5. — *Inv.* 51.

L'écriture permet d'attribuer cette lettre très mutilée à Platon. Elle a été écrite en cours de route, sans doute d'une étape entre Latônpolis et Pathyris. Wilcken, *Arch.*, VII (3-4), p. 298, en a proposé une restitution, que nous avions trouvée en partie, de notre côté, mais que nous jugions sans intérêt, faute d'avoir supposé, comme il l'a fait très ingénieusement, la faute Π⟨αθ⟩υρ[ιτῶν]. C'est donc sa restitution qui est publiée ci-dessous. Platon, prévoyant peut-être un siège, se soucie du ravitaillement de la ville en blé, orge et pain et charge Nechthyrès de l'assurer dans des proportions qu'il indique et dont les lacunes du texte nous dérobent au moins la fin.

. . . .
τὴ[ν] π[όλι]ν? Φρόν-
τισον ὡς [ἕκα]στος
τῶν Π⟨αθ⟩υρ[ιτῶν] σιτο-
ποιησάμε[νος] πυροῦ
ἀρτάβην μίαν ἐν
ἑτοίμωι ἔ[στ]αι αὐτοῖς
ὁ ἄρτος, ἵν[α δ]ὲ καὶ
κριθῆι ὑ[πά]ρξηι
ἐμμε. [. . . .]τησαι
ἔρρωσ[ο ∟ ϰ]ς Φαμε(νὼθ) ιη

Au dos : [Ν]εχθύρει.

12. LETTRE DE PLATON AUX PRÊTRES DE PATHYRIS

Pathyris. — 1[er] novembre 88 av. J.-C.
32×5. — *Inv.* 55.

Dans l'absence de toute indication de lieu, on peut penser que Platon a écrit de Ptolémaïs, résidence de l'épistratège, cette lettre qui nous fait assister à un nouvel acte de la tragédie dynastique : le retour au pouvoir de Sôter II. Peut-être en raison de sa défiance à l'égard d'un épistratège nommé par son frère, peut-être aussi parce que les troubles étaient devenus plus graves, puisqu'ils s'étendent à toute la Thébaïde (l. 16), le roi a organisé contre les rebelles une véritable expédition sous les ordres du général Hiérax. Lui-même, malgré son âge, il est venu d'Alexandrie à Memphis, soit pour se rapprocher du théâtre des événements, soit pour une cérémonie religieuse motivée par son retour, soit pour une autre cause. Platon, fonctionnaire du règne précédent, est tenu à la prudence : on le sent dans tous les termes de sa lettre. Il avertit, sans commentaire, ses administrés des événements importants parvenus à sa connaissance grâce à son frère, désireux certainement de le bien renseigner. Ce billet a été reproduit par Wilcken, *Chrest.*, 12.

Πλάτων τοῖς ἐν Παθύρει
ἱερεῦσι καὶ τοῖς ἄλλοις
τοῖς κατοικοῦσι
χαίρειν. Γέγραφεν
ἡμῖν Φιλόξενος
ὁ ἀδελφὸς δι' ὧν κεκό-
μικεν ἡμῖν Ὅρσης
γραμμάτων περὶ τοῦ
προκεχειρίσθαι
μετὰ δυνάμεων
μυρίων ἐπὶ κατα-
στολὴν τῆς Θηβαΐδος.
Ὅπως οὖν εἰδότες
εὐθαρσεῖς ὑπάρ-
χητε ἐκρίναμεν
σημῆναι.

τὸν μέγιστον Θεὸν
Σωτῆρα βασιλέα
ἐπιβεβληκέναι
εἰς Μέμφιν, Ἱέρακα δὲ

ἔρρ(ωσθε) L λ φαῶφι ιθ
Au dos : Τοῖς ἐν Παθύρει
ἱερεῦσι καὶ τοῖς ἄλλοις.

« Platon aux prêtres et aux autres habitants de Pathyris salut. Philoxénos, mon frère, m'a écrit dans une lettre que m'a apportée Orsès que le roi Sôter, Dieu très grand, est arrivé à Memphis et que Hiérax a été désigné pour soumettre la Thébaïde avec des forces considérables. Afin que cette nouvelle maintienne votre bonne confiance, nous avons décidé de vous en informer. An 30, 19 Phaôphi. *Au dos :* aux prêtres et aux autres gens de Pathyris. »

2. Ἱερεῦσι, sur le loyalisme des prêtres, cf. V. Martin, *Epistratèges,* p. 7 et une opinion différente, P. Jouguet, *op. laud.,* pp. 436 et 442, n. 4. Les événements avaient peu à peu conseillé aux Lagides, après leur hauteur des débuts, de ménager les prêtres à cause de leur influence, cf. Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides,* I, p. 365. Sur les prêtres ici nommés, cf. Bilabel, *Griechische Papyri,* H. 2, n° 16.

5. Philoxénos occupe sans doute, à Memphis ou plus au Sud, une situation importante, peut-être officielle, grâce à laquelle il est au courant des événements et peut rendre service à son frère.

7. Orsès est un homme de confiance ou un courrier officiel.

14. μετὰ δυνάμεων, c'est dans des termes presque identiques et avec une exagération analogue, destinée à réconforter les destinataires, qu'Esthladas, au cours de la révolte de 131-30, annonçait à ses parents l'arrivée de Paôs avec des renforts : μετὰ δυνάμεων ἱκανῶν πρὸς τὸ καταστεῖλαι τοὺς ἐν Ἑρμώνθει ὄχλους.

13. CONTRAT D'ASSOCIATION POUR EXPLOITER LA FERME D'UN IMPÔT

Memphis. — 27 février 98 ap. J.-C.
7,5 × 36. — *Inv.* 39.

Pétosiris, fils d'Iranoupis, et Petermouthès, fils d'Apunchis, s'associent, dans des conditions spéciales, pour exploiter une ὠνή, celle de la vesce, ὄροβος, *ὀρβιοπωλία*. Nous savons peu de chose sur la Ferme des impôts à l'époque romaine, cf. Wilcken, *Grundzüge,* p. 218 ; *Chrest.,* n° 275 ; *P. Teb,,* II, 329. D'après ces textes, nous voyons qu'une διάπρασις τῶν τελωνικῶν était orga-

nisée par les soins du stratège assisté du basilicogrammate ; les amateurs se présentaient, en petit nombre, semble-t-il, et désireux avant tout de faire baisser la mise à prix, prétention à laquelle, sur l'ordre du préfet lui-même, le stratège devait quelquefois se soumettre. On a des raisons de croire que l'État exigeait parfois que les fermiers s'adjoignissent une caution. Notre document aurait donc un grand intérêt si justement aux endroits importants du texte le papyrus n'était souvent déchiré ou ne portait que d'insignifiantes traces de lettres. Deux interprétations nous en paraissent possibles. 1° Isidôros et ses deux associés (l. 2) ont affermé régulièrement à la διάπρασις τῶν τελωνικῶν un certain nombre d'impôts du nome Memphite : l'ἀγορανομία et d'autres taxes non dénommées (καὶ ἑτέρων εἰδῶν). De ces impôts ils ont sous-afferné à Pétosiris, fils d'Iranoupis (l. 2), ceux qui sont perçus à l'occasion de la récolte et de la vente de la vesce (l. 3 : ὀρβιοποιεῖν καὶ πωλεῖν) dans des conditions dont les lacunes du texte nous dérobent la connaissance complète. Pétosiris ensuite a peut-être trouvé les clauses trop lourdes pour lui seul ou a manqué des fonds nécessaires pour faire face à ses engagements : il s'adjoint par le présent contrat un associé Petermouthès. Le contrat stipule que les dépenses seront supportées par moitié par les deux associés (l. 3). Ces dépenses sont, en premier lieu, 160 drachmes (l. 4), le φόρος ὀρβιοπώλιος, c'est-à-dire le prix même de la sous-Ferme, promis par Pétosiris à Isidôros et consorts et, en second lieu, un certain nombre de charges en argent et en nature (l. 4-6), acceptées par Pétorisis, parmi lesquelles on entrevoit des locations. De même il est stipulé que si, tous frais payés, l'exploitation de la Ferme laisse un bénéfice net (l. 6 καθαρὸν ἐπιγένημα), il sera partagé par moitié. A noter enfin que, si les lectures de la l. 7 sont justes ([τῷ] Πετε[ρμούθει] ; [το]ῦ [Πετοσεί]ριο[ς), Petermouthès a dans le contrat le bénéfice de la clause dite πρᾶξις. 2° A cette interprétation suggérée surtout par l'expression ἀγορανομίας καὶ ἑτέρων εἰδῶν, qui semble bien désigner des impôts, on peut en ajouter une seconde. L'ὀρβιοπωλία serait ou une licence de commerce ou plutôt la ferme d'un monopole, ce que ne contrediraient pas les mots φόρος ὀρβιοπώλιος. Sur la question encore enchevêtrée des Fermes d'impôts et de monopoles, cf. *P. Ryl.*, 98, spécialement n. 5. — L'écriture est une cursive singulière, très serrée et menue, légèrement penchée à gauche, non sans analogie avec celle de *P. Ryl.*, 74 de 133/5 ap. J.-C., mais plus tassée. Malgré le singulier : ὑπὲρ αὐτοῦ μὴ εἰδότος γράμματα, il semble que Dinôn ait signé pour Petermouthès et Pétosiris, et qu'il n'y ait que deux mains.

1 [Πετο]σ[ῖ]ρ[ις Ἰ]ρανούπ[ιος] καὶ Πετερμούθης Ἀπύγχιος, ἀμφότεροι τῶν ἀπὸ Μέμφεως φα[κ]εψῶν, ὁμολογοῦ[σ]ι τεθεῖσθαι [πρ]ὸς ἑαυτοὺς μετοχὴν καὶ κοινωνίαν ἀπὸ τ[ο]ῦ [ ]ω[μ]ηνὸς Καισαρείου ἐπ[αγ]ομενῶν ε̅

2 [τοῦ] ἐνεσ[τ]ῶτος δευ[τ]έρου (ἔτους) οντ . . . . ὁ Πετοσεῖρις ἐξειληφὼς τῷ αὐτῷ (ἔτει) παρὰ Ἰσιδώρου καὶ μ[ετ]όχων ἐγλημπτόρων β ἀγορανομίας καὶ ἑτέρων εἰδῶν [. . . . . . τὴν τοῦ Μ]εμφείτου ὀρβιοπωλίαν ψοαν . . . .

3 . . . λωνα . . . ων τῶν τε τοῦ αὐτοῦ Μεμφείτου ὥστε αὐτοὺς κοινῶς κατὰ τὸ ἥμισυ μέρος χειρίζειν καὶ ὀρβιοποιεῖν καὶ πωλεῖν διὰ τῶν ἰδιῶν αὐτῶν δαπανῶν ἀπὸ δε . [. . . . . .]υλ . . αν ἐκ τῆς οὔσης ὡς πρόκειται ὀρβιο-

4 πωλίας [κα]ὶ γεν[ημ]ά[τω]ν πάντων ἐν πρώτοις διορθώσουσιν τὰς ὑπὸ τοῦ Πετοσείριος ὑπεσχημένας ὑπὲρ φόρου ὀρβιοπολίου ἀργυ(ρίου) ἑκατὸν ἑξή-κοντα καὶ εἰς λόγον ἐνοικ[ίου . . . . .]τοα . . . λημ . . ἀργυ(ρίου) δραχμ[ὰ]ς τεσσ[αρ . . . . .].

5 . . α[.] . . . . δραχμὰς [. . . . .] . . . [. .] ἀργυρίο[υ] δραχμὰς ὀκτὼ{ι} καὶ ὀλο-φάκου ἀγορανόμοις ἱμιαρτάδιον καὶ εἰς λόγον ἐνοικίου . . . ων κοϐ[. . .]ων τοῦ Πετ[ο]σείριος δραχμὰς δέκα[. . . . .]ιτρ . ε . [. .]του[. . . . .]κα [. . . . .].

6 [*environ 3o lettres*]ν ὑπὲρ δαπάνημα· τὸ δὲ μετὰ ταῦτα περιεσόμενον καθαρὸν ἐπ[ι]γένημα ἔσται (?) εἰς ἴσα καὶ ὅμ[οι]α μέρ[η δ]ύο καὶ λήμψεται ἕκαστος αὐτῶν μ[έ]ρος ἓν καὶ [. . . .]ν[. .]ει[. . .] . . . [.] των παρα . . .

7 [*environ 3o lettres* π]εριέ[χ]ειν τ[ὸ]ν ? π[. . . . .] . [.]κ[. .] . . ι . . νπα[.] . . . . [.] . . [. . . . .] λόγον ἐπιτειχου ἀργυ[ρι]κ[οῦ ? . .]ν, τῆς περὶ ἁπάντων πράξεως οὔσης [τῷ] Πετε[ρμούθει] ἐξ αὐτοῦ [το]ῦ [Πετοσεί]ριο[ς καὶ] ἐ[κ τῶν ἄλλων ὑπαρχόντων]

8 [αὐτῷ] πάντων καθάπερ ἐκ δίκη[ς. (Ἔτους) δευ]τέρου Αὐτοκράτορος Νερούα Καίσαρος Σεβαστ[ο]ῦ Γερμανικοῦ, Φαμενὼθ γ *environ 25 lettres évanides* Πετε⟨ρ⟩μ[ο]ύθης Ἀπύγ[χ]ιος θε . . . . με[τοχὴν ?] . . . .

9 Πετοσῖρ(ις) Ἰραν[ού]πιος ὡς πρόκειται. Δίνων Ἀρτεμ[ι]δώρου ἔγραψα ὑπὲρ [αὐ]τοῦ μὴ εἰδό[τος] γράμματα.

« Pétosiris, fils d'Iranoupis, et Petermouthès, fils d'Apunchis, tous deux marchands de lentilles cuites de Memphis, reconnaissent avoir formé entre eux une association et une communauté à partir du mois Καισάρειος, le 5ᵉ jour épagomène de la deuxième année… (28 août 98) Pétosiris ayant pris à ferme, pour la même année, d'Isidôros et de ses deux associés fermiers de l'agora-

nomie et d'autres impôts l'ὀρϐιοπωλία du nome Memphite..... pour administrer, apprêter et vendre la vesce ensemble et par moitié à leurs propres frais... de la vente de la vesce comme ci-dessus et de toutes les récoltes (?) en premier lieu ils paieront les 160 drachmes d'argent promises par Pétosiris pour le φόρος de l'ὀρϐιοπωλία et pour le loyer de..... 4 ? drachmes d'argent... drachmes... huit drachmes d'argent et l'impôt de la demi-artabe de lentilles aux agoranomes et pour le loyer de... de Pétosiris dix (?) drachmes... pour la dépense. Ces frais payés, le bénéfice net à eux restant sera partagé en deux parts égales et semblables et chacun d'eux en prendra une..... Petermouthès ayant l'avantage général de la contrainte aux dépens de Pétosiris en personne et de tous les biens lui appartenant, comme chose jugée. An 2 de l'empereur Nerva, César, Auguste, Germanique, 3 Phaménoth (27 février 98). Petermouthès, fils d'Apunchis... Pétosiris, fils d'Iranoupis, comme ci-dessus. Dinôn, fils d'Artémidôros, j'ai signé pour lui qui ne sait pas écrire. »

1. Φα[κ]εψῶν, bien que le mot soit mutilé, l'ε semble certain ; il confirmerait donc, comme *P. Paris*, 67, 16 et *P. Petrie*, III, 37 *b*. la forme φακεψός que les éditeurs de *P. S. .I*, 402 rapprochent avec raison de λινεψός et de μυρεψός, contre φακηψός du même *P. S. .I*, 402 ; cf. Mayser, *Grammatik*, p. 203. D'après le papyrus italien, au IIIe s. av. J.-C. on achetait sur l'agora (l. 6 ἀγοράζι) des lentilles cuites à des marchands au détail, qui exerçaient leur négoce moyennant le paiement de φόροι mensuels (l. 3 ἵνα ἀναπληρῶ τοὺς φόρους κατὰ μῆνα) et semblent avoir été d'assez pauvres diables, cf. Rostovzeff, *A large estate*, p. 120. Ce goût des Égyptiens pour les lentilles (sur lequel cf. la note 1 de *P. S. I.*, 402) subsiste donc encore à l'époque romaine, puisque les φακεψοί de Memphis ont encore une clientèle en 98. — Le contrat n'entrera en vigueur que le 28 août 98.

2. Ἐξειληφώς, ἐγλημπτόρων, termes techniques pour désigner les fermiers d'impôts ou de monopoles ; au lieu du second on trouve aussi dans les textes μισθωτής. Sur l'intercalation du μ, dès l'époque ptolémaïque, cf. Mayser, *Grammatik*, p. 194.

Ἀγορανομία, la lecture n'est pas absolument sûre ; l'α initial en particulier est douteux. Un impôt connu porte ce nom, cf. Preisigke, *Fachwörter s. v.* et Jouguet, *Vie Municipale*, p. 431, qui donne plusieurs interprétations.

Ὀρϐιοπωλία, sur l'ὄροϐος, vesce, cf. *P. Oxy.*, 1432, n. 6 et surtout *P. Fayoum*, 69, 71, 76, 165. C'est une plante légumineuse dont le nom revient fréquemment dans les reçus de douane du Fayoum, cf. *P. Fayoum*, 67-76 *a*, *introd.*, surtout ceux de Socnopaeonèse et de Bacchias, c'est-à-dire ceux qui émanent des postes établis au point où la route de Memphis entrait dans le nome Arsinoïte. Comme ces reçus sont des quittances de taxes pour l'exportation (ἐξάγων) — 1/50, 1/100, λιμένος Μέμφεως — il est permis de croire que l'Arsinoïte était un des greniers où Memphis s'approvisionnait de vesce. Sur la forme ὄρϐια pour ὀρόϐια, d'où dérive ὀρϐιοπωλία, cf. Mayser, *Grammatik*, p. 61. Des ὀρϐιοπῶλαι sont connus par *P. Oxy.*, 1037, 1323, 1432.

3. Ὀρϐιοποιεῖν καὶ πωλεῖν, le deuxième mot désigne évidemment la vente, peut-être

le monopole ; le premier peut signifier le fait de recueillir la vesce au dehors et de l'apprêter à Memphis. Si ὡς πρόκειται ne signifie pas simplement que l'ὀρβιοπωλία n'est, dans le cas échéant, qu'une sous-Ferme, il faut alors entendre que les lacunes nous dérobent à ce sujet quelque détail. Δαπανῶν, entre autres les frais de transport et de douane du lieu de production à Memphis.

4. Διορθώσουσιν, ici payer ; pour d'autres sens du mot, cf. Preisigke, *Fachwörter*, *s. v.*

5. Ὁλοφάκου ἀγορανόμοις ἡμιαρτάβιον, obscur. L'ἡμιαρτάβιον (ποδώματος) est un droit de magasinage, cf. **40**, *introd.* ; mais il doit s'agir ici d'autre chose ; au milieu des frais réglés en argent, c'est une taxe en nature versée aux agoranomes et non aux sitologues.

9. A cette date, 2ᵉ année de Nerva, 3 Phaménôth (27 février 98), la nouvelle de la mort de l'empereur, survenue en Méchir, dans le mois précédent, n'était pas encore parvenue à Memphis. On voit par *P. Fay.* 48 qu'on ignore encore la mort de l'empereur dans l'Arsinoïte le 30 Pharmouthi (25 avril), mais que vraisemblablement elle y fut connue en Pachôn (Avril-Mai), si du moins il n'y a pas d'interruption dans cette série de reçus mensuels. En tout cas, *P. Oxy.*, 1266, qui est du 16 Payni (11 juin) est daté de la première année de Trajan. Le temps que la nouvelle de la mort des empereurs met à parvenir en Egypte est variable ; sur cette question, cf. Wilcken, *Gr. Ostr.*, p. 800 sqq.

14. DUPLICATA D'UNE συγγραφὴ τροφῖτις = CPapGr I, 28

Ptolémaïs Évergétide. — 126-127 ap. J.-C.

21 × 12. — *Inv.* 43.

Ce papyrus rentre dans la série des textes où figure une nourrice. Ces documents sont jusqu'à ce jour de trois sortes : 1° les engagements de nourrice devant notaire, rédigés sous forme de συγχωρήσεις ou d'ὁμολογίαι ; 2° les reçus de leurs gages donnés par des nourrices, ἀποχαὶ τροφείων ; 3° les procès où des nourrices se trouvent engagées pour des raisons diverses. On aura la bibliographie de toute la question en se reportant à P. Meyer, *Griechische Texte aus Aegypten*, p. 65 et en y ajoutant *P. Ryl.*, II, 178 et 342 (*descr.*), *P. Oxy.*, XIV, 1717 (*descr.*) et *P. Lille*, 54 et 55. Notre document est la copie faite en 126-27 d'une συγγραφὴ τροφῖτις conclue en 112-13. On ne peut pas dire à la requête de qui ni pour quelle raison a été délivré le duplicata, mais on sait, par exemple, qu'il pouvait être produit en justice. Cf. Mitteis, *Chrest.*, 79 = *P. Oxy.*, I, 37 : ἔχωι πρῶτον γράμμα τῆς τροφείτιδος (c.-à-d. un duplicata de la συγγραφή), ἔχωι δεύτερον τῶν τροφείων τὴν ἀποχήν. Le texte est malheureusement mutilé parce que les fibres ont été tiraillées ou même déchirées ; il est, en outre, par suite de frottements,

d'une lecture très difficile. L'écriture, parallèle aux fibres, est une cursive fine, irrégulière et tassée. Un κόλλημα et cinq sillons de pliage, perpendiculaires aux fibres, sont visibles et ont parfois provoqué des déchirures. Il est possible, bien que le texte soit incomplet, d'en marquer les principales divisions : 1° indication de la date, du lieu et de la nature du contrat, des noms des contractants (1-8) ; 2° obligations de la nourrice (8-12) ; 3° salaire (12-17) ; 4° interdictions diverses (17-23) ; 5° pénalités prévues en cas de non-exécution des clauses (24-27) ; 6° signatures, nom du fonctionnaire (?), date du duplicata.

Ἀντί[γραφον] συγ(γραφῆς) τρο(φίτιδος). [L] ις Αὐτοκράτορος Καίσαρος
Νερούα Τραιανοῦ Σεβαστοῦ Γερμανικοῦ Δακικοῦ
μηνὸς Σεβαστοῦ λ̄. Ἐν Πτολεμαΐδι Εὐεργέτιδι τοῦ
Ἀρσινοείτου νομοῦ. Ὁμολογεῖ Ἑλένη Ἥρωνος Περσίνη
ὡς L μ ο(ὐλὴ) πήχ(ει) δεξ(ιῷ) μετὰ κυρίου ταὐτοῦ ἀδελφοῦ Νίλου
Δειδα . ου υἱοῦ . . . . . .ὡς L κ ο(ὐλὴ) μετώ(πῳ) ἐξ ἀριστ(ερᾶς)
Σαραπίωνι Ἀσκληπιάδου Φυλαξιθαλασσείῳ τῷ καὶ
Ἀλθαιεῖ ὡς L λα ἀσή(μῳ) τροφεύσειν καὶ θηλάσειν
παρ' ἑαυτῇ τῷ ἰδίῳ γάλακτι ἐπ' ἔτη δύο ἀπὸ τοῦ νῦν
χρόνου καὶ[ ]τὸ γεγονὸς
ἐκ τῆς ὑπαρξά[σης] τῷ Σαραπίωνι δούλης Τύχης
θηλ]υκὸ[ν ἔγκονον] ὑποτ[ίτ]θ[ιον] Κορινθία[ν] λαμβάνουσα
παρ' αὐτοῦ μισθὸν ὑπὲρ δαπανημάτων καὶ γαλακτοτροφίας
κατὰ μῆνα δραχμὰς . καὶ ἐλαίου κοτύλας δύο καὶ κατὰ
[ ]ξυδης οἴνου κεράμιον ἓν καὶ ὄρνει-
[θ]ας τέσ[σαρας]κατὰ μῆνα τὸ ἥμι-
συ[ ]. Μὴ ἐξέστω οὖν
τῇ [Ἑλένῃ ἐντὸς τοῦ χ]ρόνου ἀπορρείψειν τῷ Σαραπί-
ωνι [τὸ δο]υλικὸν σ[ωμάτιον μ]ηδὲ παραθηλάσειν
ἕτερον μηδὲ φθείρειν τὸ γάλα μηδ' ἄλλο μηδὲν
ασ . [ ]τω ἐπιλιπεῖν . . . α καὶ τὴν τούτου
προσήκουσαν ἐπιμέλειαν ποιεῖ[ν]
[ ]τοῦτο παρ' ἕκαστα·
ἐὰν δὲ ἀπορ]ρείψῃ ἢ ἄλλο τι παράβῃ τῶν προκει-
[μένων, ἀποτει]σάτω παραχρῆμα[ ]
[ ]μετ' ἡμιολίας καὶ τὰ βλάβη διπλᾶ καὶ ἐπίτιμ(ον)
ἀργ(υρίου) δραχμὰς καὶ ἰς τὸ δημόσιον τὰς ἴσας.

Ὑπογρ(αφαὶ)[ ]ς καὶ Δειδα(?)διος Δει ὡς ∟ ι ξ ο(ὐλὴ) . . . ι ἀριστ(ερ)
υοῖῦ
L ι Αὐτοκράτορος Καίσαρος Τραιανοῦ Ἁδριανοῦ Σεβαστοῦ Παῦνι δ.

« Duplicata de contrat alimentaire. An 16 de l'empereur César Nerva Trajan Auguste Germanique, Dacique, 30 Sébastos. A Ptolémaïs Évergétide du nome Arsinoïte. Hélène, fille de Hérôn, Perse, d'environ 40 ans, cicatrice au coude droit, assistée de son tuteur et frère Nilos, fils de ..... d'environ 20 ans, cicatrice au côté gauche du front, s'engage vis-à-vis de Sarapiôn, fils d'Asclépiadès, de la tribu Phylaxithalassienne et du dème d'Althaea, d'environ 31 ans, sans signe particulier, à nourrir et à allaiter chez elle de son propre lait pendant deux ans à partir d'aujourd'hui... l'enfant du sexe féminin nommée Corinthia né de l'esclave ayant appartenu à Sarapiôn, nommée Tyché, en recevant de lui comme salaire mensuel pour ses dépenses et l'allaitement x drachmes, plus deux cotyles d'huile... un *kéramion* de vin, quatre poules (?)... Qu'il ne soit donc pas permis à Hélène au cours du temps fixé de rendre à Sarapiôn le petit esclave, ni d'avoir chez elle un second nourrisson, ni de gâter son lait, ni... aucune autre chose... de lui donner les soins convenables... Si elle rend l'enfant ou transgresse quelqu'une des clauses susdites, qu'elle paie sur le champ son salaire (?) augmenté de moitié, le double des dommages, une amende de x drachmes d'argent et autant au Trésor. Etc. »

3. Πτολεμαΐδι Εὐεργέτιδι, sur ce bourg, cf. *P. Tebt*, II, *Append.* II, pp. 398 sqq. et la carte.

4. Περσίνη. Il est remarquable que les nourrices de nos contrats sont Perses. On ne saurait dire si elles le sont vraiment d'origine ou si elles sont filles d'indigènes devenus fictivement Perses par l'admission à un πολίτευμα. Une hypothèse récente considère les Perses τῆς ἐπιγονῆς comme des soldats à petite tenure de sept aroures. On les voit souvent réduits pour vivre à emprunter et il serait naturel pour leurs filles ou leurs femmes de chercher à gagner quelques subsides en se louant comme nourrices. Cf. Angelo Segrè, *Note sul* πολίτευμα *e l'*ἐπιγονή *in Egitto* dans *Aegyptus*, III, p. 143-155.

11. Ἐκ...δούλης, sur ces enfants d'esclaves, cf. Calderini, *La composizione della famiglia* etc... p. 33, dans les *Pubblicazioni della Università cattolica del Sacro Cuore. Serie Terza*, Vol. I, Fasc. I.

13. Μισθόν, ce salaire se compose toujours de deux parties : une somme d'argent et des fournitures. Ces dernières sont ici, bien que le texte soit incomplet, plus nombreuses que dans les actes analogues. En général, après le salaire, on trouve une clause spéciale en cas de décès de l'enfant ; elle manque ici.

18. Ἀπορρείψειν, ce mot revient deux fois (ici et l. 24), douteux chaque fois. La rédaction habituelle est : μὴ ἐγλείπειν τὴν τροφείαν ἐντὸς τοῦ χρόνου ; cf. Mitteis, *Chrest.* 108 = *B. G. U.* 1106. Quand ce sont les parents qui reprennent l'enfant à la nourrice, le terme ordinairement employé est : ἀποσπάω ; cf. *ibidem.*

21. Il semble qu'après les interdictions on revienne ici aux obligations de la nourrice, peut-être par ἀλλὰ καί ; mais le texte n'est pas sûr.

24. Sur les pénalités prévues, cf. *P. Ryl.* II, 178, 7 sqq. et *A. Berger, Strafklauseln in den Papyrusurkunden*, pp. 176 sqq.

27. Noter l'absence de la procédure dite πρᾶξις.

15. Ἀναγραφὴ συμβολαίων.

Arsinoïte.

IIe siècle.
Inv. 11-12.

Il paraît certain que nous avons ici des fragments d'une ἀναγραφὴ συμβολαίων, c'est-à-dire un résumé des contrats passés dans ses bureaux fourni chaque mois par le γραφεῖον aux βιβλιοφύλακες ἐγκτήσεων. Les extraits de contrats (διαστρώματα, ἀναγραφαί et autres) ont été classés par Grenfell et Hunt, *P. Oxy.*, XIV, 1648. Aux textes cités par eux, il faut ajouter *P. Caire*, 10526 et 10527, *P. Reinach*, 42 qui sont des ἀναγραφαὶ συμβολαίων, les deux premiers probablement, le dernier sûrement, comme l'a montré P. Jouguet dans *Rev. Crit.*, 19 février 1906, p. 109. La ressemblance de la présente ἀναγραφή avec *P. Lond.*, 1179 + *P. Flor.*, 51 (*P. Flor.*, 51 = Mitteis, *Chrest.*, 186) est frappante. Le résumé des documents est aussi étendu dans les deux textes : nature du contrat, nom, âge, signalement des contractants ; même absence des signatures et des dates. On ne peut affirmer que tous les fragments proviennent des colonnes d'un même rouleau. La chose est pourtant tout à fait vraisemblable : le papyrus, en général très pâle, a toujours, sinon exactement la même nuance, du moins la même consistance légère et le même grain très fin. D'autre part, les caractères de l'écriture sont toujours les mêmes : c'est une cursive très souple, rapide, tracée par une main experte et diligente, plus agréable à voir que facile à lire, ressemblant par plusieurs traits à *P. Ryl.*, 157. Les colonnes du rouleau devaient être très larges puisqu'on voit par un des fragments (II) que, plusieurs fois, certains contrats, — des prêts, semble-t-il, — sont résumés en une ligne. Il ne nous reste que des milieux et des bas de colonnes et on ne peut rien dire de la hauteur des

pages. Deux fois seulement (fragments II et VI) des traces de *collèma* sont visibles. Le lieu d'origine ne peut être exactement déterminé. Les formules sont certainement celles du nome Arsinoïte ; le mot métropole — sans autre désignation, comme il est d'usage — revient plusieurs fois. Il est question du district d'Héracleidès (fragment (VI) et le γραφεῖον de Bérénikis est nommé (V), ce qui ne veut pas dire forcément que l'ἀναγραφή en provienne. — Six lambeaux minuscules ne sont pas publiés. Cf. 16, 18, 46, qui sont aussi des extraits de contrats.

Fragment I.

14 × 9.

Résumé de six actes. Le début, comme il apparaît par le fragment II était signalé par la majuscule O de ὁμολογεῖ en saillie ; la fin, comme on le voit ici, par une *paragraphos*, à moins qu'elle ne coïncidât avec une fin de ligne. Mutilé en haut et à gauche ; quelques lettres manquent à droite vers le bas ; marge sous la dernière ligne.

]διώρ[υξ ?　　　　　　　　　]ἕξ ἀπὸ μ̣έ̣τρων
]αι κατὰ πάντα [τρόπ]ον συνι̣σ̣αι ἣ πεποίηται εἰς
]τρόπῳ μηδενὶ διὰ τὸ τὰς λοιπὰς δραχμ̣ὰς ἑκατὸν
blanc d'une ligne.
]ω δύο καὶ μηνισκιον τῶν λοιπῶν τε[σσαράκοντα ?]δύο
]ν καὶ τὰ ἄλλα ὅσα καθήκει · ἐὰν δὲ διαφορὰς αὐτοῖς γενα(　　)
διὰ χ̣]ειρὸς χρῆσιν ἔντοκον ἀρ(γυρίου) ⁒. χ̣ ἀπ᾽ἀλλήλ(ων) ἀπόδο(σις ?) αὐτὴ
. η̣φεπ . η καὶ.
]÷
ἀπὸ τοῦ ἐνε]στῶτος μηνὸς φαρμοῦθι τόκου δραχμ̣ιαίου τ . [?
ἀποδώ]σει αὐτῷ ὁ Διδᾶς καθ᾽ἃς ἔχ̣ει αὐτοῦ ἐνγρ(άφους) ἀσφαλ[ί]ας.
οὐλὴ] δακ(τύλῳ) δευτέρῳ [χ̣ε]ιρὸς ἀριστ[ερᾶς] ἔχ̣ειν παρ᾽ αὐτῆς
]Ἥρωνος ἐπ[ιχ̣ορ]ηγοῦντος αὐτοῖς τὰ δέοντα πάν[τα.
blanc d'une ligne.
]ας ἀμφοτέρων μητρὸς Ἐλεημενη[
]　. . . [. . .] τελ̣(　) ἀπὸ λεκ . (　) καθότι δη . . [
]ι̣ως　÷

ἀπὸ τοῦ νῦν ἐπ]ὶ τὸν ἅπαντα χρόνον τὸ ἐληλυθ[ὸς
] . υ̣ τοῦ καὶ Φιλαδέλφου κατὰ χ̣ε[ιρο-
γραφίαν(?)] . δ̣ιον μέτρων καὶ πηχ̣ισμῶ[ν
] . ετερων καὶ ἀπέχ̣ειν τὸν ⟨ὁ⟩μολ[ο-
γοῦντα πα]ρ' αὐτοῦ τῇ Ἀπολλωνίᾳ καὶ τοῖ[ς
παρ' αὐτῆς ἀπὸ δ' ἰ]διωτικῶν καὶ π[άσης ἐμποιήσεως
] . ε̣ρως καθὰ γέγραπται, ἀποτ[εισάτω
]ω̣ν̣ βιβλιοθήκης τὸ γεγραμ[μένον ἀντίγραφον?

1-3. Vente faite dans des conditions particulières. La fin de l'acte se trouvait au début de la ligne suivante, sans la remplir, d'où le blanc entre les lignes 3 et 4.

4-7. Prêt d'argent.

8-9. Prêt sur gage.

10-11. Prêt. Ἐπιχορηγεῖν est le terme employé, par exemple, dans les contrats de mariage et dans les actes de divorce pour signifier : subvenir à l'entretien de, fournir une pension alimentaire, cf. *P. Oxy.* VI, 905 et 906.

12-13. Contrat où deux frères nés d'une même mère figurent comme contractants.

15-22. Un anonyme vend un terrain à Apollônia.

Fragment II.

10 × 1,5.

Collèma. L'intérêt du fragment est de nous faire connaître la disposition des débuts de lignes, Il est possible que, comme dans 46, il y ait eu dans la marge une date.

μ[
δ̣ο̣σ̣[
τον[
σιος[
τος[
παλ . [
αυτο[
επιδ[
Ὁμολ[ογ . .

Ὁμο[λογ . .
Ὁμο̣[λογ . .
Ὁμο̣[λογ . .
αν[
αο[
Ὁμο̣[λογ
ασ[
κα̣[

Fragment III.

10 × 9.

Trois fragments raccordés.

]διασ]
Ἀπο]λλω[ν]ίου κα[ὶ]. ανα . [
]ουσαντα . . [. . . .]ων περὶ . [. . .]Ἀπῦγχιν[
]. ει αὐτοῖς ἢ τοῦ μὴ του . [. . . .]α, ἐὰν δὲ[. . .] υτο[
]ω ἔχειν παρ' αὐτ[ο]ῦ διὰ χει[ρ]ὸ[ς δρα]χ[μὰ]ς (δραχμὰς) ἑβδομή[κ]οντα δ[ύο
καὶ] τούτου ἀδελφοῦ Ἀφεῦς ὡς (ἐτῶν) κ, οὐλὴ ἀντικνημίῳ ἀρισ[τερῷ
]Ἀτρῆν κατὰ τήνδε τὴν ὁμολογίαν ἀπὸ τοῦ νῦν ἐπὶ τὸν ἅπα[ντα χρόνον
]εἰσόδο[ι]ς καὶ ἐξό[δοι]ς καὶ δικαίο[ι]ς πᾶσι · γείτονες αὐτῶν . [
αὐτὴ καὶ οἱ πα]ρ' αὐτῆς μεταλημψόμεν[ο]ι, βορρᾶ Κλεαινίδος οἰκία . [
καὶ] βεβα[ιώ]σιν αὐτοὺς τοὺς ὁμολογοῦντας καὶ κατερ[
κα]ὶ μηδένα κωλύοντα Ἀτρῆν μηδὲ τοὺς παρ' αὐτοῦ κ[υριεύοντας
καὶ τὰ ἀνηλώμα]τα κα[ὶ] ἐπί[τιμ]ον ἀργυρ[ίου (δραχμὰς)] . . καὶ εἰς τὸ δημόσιον τὰς ἴσας κ[αὶ
μηδὲν κ . τ . λ .
]ηρα θρα[. . . ὡς (ἐτῶν) . οὐλὴ . . . . ἀρι]στερᾷ πεποιηκέναι κατὰ τήν[δε τὴν
ὁμολογίαν
τῆ]ς αὐτῆς καὶ[ ]. ἀνθ' ὅσα ἐὰν ἀπολάβῃ τῆς γ[
]αριωνος Πέρσει τῆς [ἐπιγονῆς]. αν μετὰ κυρίου ταὐτοῦ ἀ[νδρὸς
ου ἀδελφοῦ
ἀργυρίου κεφ]αλαίου δραχμὰς τ . [ ]ἀποδότω ἡ Ἰσάριον . [
οὐ]λὴ χειρὶ ἀριστερᾷ . [ ]πασ[
]της τόπου τετάρτο[υ]. . . [
]ειως ὁ Βουρι ἀφησαν[
] . . . . . . αὐτοὶ ὁμοίω[ς
[ἥμισυ μ[έρος

L. 49 : l. βεβαιώσειν.

44. Prêt de 72 drachmes en une ligne, selon la formule : Ὁμολογεῖ x à x ἔχειν κ. τ. λ.

45-51. Vente d'une maison probablement avec dépendances. Le schéma du résumé était le suivant : Ὁμολογοῦσι X, patronyme, statut, signalement καὶ τούτου ἀδελφοῦ Ἀφεῦς κ. τ. λ. à X (datif), patronyme, statut, signalement, πεπρακέναι… Ἀτρῆν κατὰ τήνδε κ. τ. λ.

οἰκίαν... σὺν χρηστηρίοις ἐπὶ τοῖς οὖσι... εἰσόδοις καὶ ἐξόδοις κ. τ. λ. καὶ ἀπέχειν τοὺς ὁμολογοῦντας... καὶ βεβαιώσειν... καὶ μηδένα κωλύοντα... ἐὰν δὲ μή... καὶ εἰς τὸ δημόσιον... καὶ μηδὲν ἧσσον τὰ διωμολογημένα κύρια ἔστω.

52-53. Semble un arrangement entre deux personnes, peut-être deux femmes.

54-55. Prêt fait à Isarion assistée de son tuteur par un Perse de l'ἐπιγονή.

56-60. Partage (?).

Fragment IV.

10×9.

Deux fragments raccordés.

]ν ὑπη . . . . [ ]υς διὰ τῆς[
] . ωστη ηραρ( ) δι . [ ]εκτειου ὑπ . [
διὰ χ]ειρὸς χρῆσιν ἔντοκον κεφαλαίου[δραχμὰς
]Σαραπίωνι Ἀπίωνος γενομένῳ ἀρχιε[ρεῖ ὡς (ἐτῶν) κ. τ. λ.
γε]νομένῳ ἀρχιερεῖ ὡς (ἐτῶν) λβ ἀσήμῳ ἔχειν παρ' α[ὐτοῦ
.]αιρας ὡς (ἐτῶν) κε ἄσημος Ὀλυμπιάδι τῇ καὶ Εὐραλ[
Ἀμ]μωνίῳ Διοδώρου τοῦ Θέωνος ὡς(ἐτῶν)λ οὐ(λὴ) ἀντικ(νημίῳ)[ἀ]ρι[στερῷ
]μετὰ κυρίου τοῦ κατὰ πατέρα θείου Ἡρακλᾶ τοῦ . [
οὐλὴ δακτύλῳ μικ]ρῷ χειρὸς ἀριστ(ερᾶς) καὶ Λακιαμᾶτι ὡς (ἐτῶν) ιθ[οὐ(λὴ)μετώ]πῳ δεξιῷ
]καὶ μὴ ἐπελεύσασθαι μήτε περὶ τόκων . . [
]εισκῳ ὡς (ἐτῶν) κζ ἀσήμῳ ἔχειν παρ' α[ὐ]τοῦ διὰ χ[ειρὸς
]ποδ(ὶ) δεξιῷ καὶ μ[
οὐλὴ ἀντικ]νημίῳ δεξιῷ[
ἀρτ]άβας ἑκα[τὸν
] σιω[
]μ . [
] . τοῦ ἔτους[
]Ζωίλῳ[
? τέσ]σαρες ὧν καὶ τη[
ἔ]χειν παρ' αὐτοῦ[
παρ' αὐ]τοῦ διὰ χειρὸς χρ[ῆσιν
]νω ἀπε[

67. οὐλή, ὄ, Pap. — 70. Le mot après τόκων n'est pas μήτε. — 72. ποδ(ί), ποˢ, Pap.

63. Prêt d'argent.

64. Prêt, consenti par Sarapiôn, fils d'Apiôn, ancien archiprêtre.
65. Prêt, consenti par un ancien archiprêtre (le même?).
66. Prêt, consenti par une femme, Olympias.
67. Prêt, consenti par Ammônios, fils de Diodôros, fils de Théôn.
68. Prêt, où figure une femme assistée de son oncle paternel.
69-70. Prêt d'argent consenti par deux personnes.
71. Prêt.
72-82. Trop mutilé pour qu'on puisse distinguer les contrats. Il y a certainement un prêt d'artabes (l. 73) et d'autres prêts (l. 79 et 80).

Fragment V.

11 × 7.

Deux fragments raccordés.

]ἀπο[γ]ρα[
]υ μέρους εὐδοκ[ ]ἀπὸ[. . .] . . φαμεν[ὼθ
]ἀρουρῶν πέντε π[ ]ω . . [. .]φυλακὴ[
]ου καταγραφε . [ ]υτων[. . .]ὀνομάτ[ων
]α Γίτονος ψιλὸς τό[πος, β]ορρᾶ Σαραπίωνος οἰκ[ία
Πτ]ολεμαῖον καὶ τ[ὴν π]αρ' αὐτοῦ κράτησιν[
]οσιας καὶ ἰς[τὸ δημ]όσιο[ν τ]ὰς [ἴ]σας[
οὐ]λὴ ποδὶ ἀριστε[ρῷ ἔχει]ν αὐτὸν παρὰ τοῦ Σαρ[απίωνος
]Θαραπειας(?)π[. . . . .]δραχμὰς . . α . . . [
] . νωτῳ καὶ Α[. . . . . . .]μου ὡς (ἐτῶν) μζ, οὐλὴ[
κ]αὶ μὴ ἐπελεύσα[σθαι 'Απο]λλωνάριον τὴν[
]βιβλιοθήκ[η. . . . .] . ειας στησιν κ[
]ν καὶ τὸν γρ[. . . . .]ντα τὴν ἐνχειρ[
]ραντι ἐξανη . [. . . . . . .] . αρ αὐτὸν ἐπὶ τοῦ[
Θ]εοδώρου ἱερ[εὺς? ἐν]'Αλεξανδρίᾳ 'Ιερ[?
]ονισσαν ὡς (ἐτῶν) ιη[.] . . [. . .]ως ἄσημος ηνι . [
]ν μαργα . [.]αν πάσι βεβαιώσι . . . . [
χρωμένους κ]αὶ οἰκονομοῦντας περὶ αὐτῶν ὡς ἐὰν αἱρῶ[νται τρόπον ἀπὸ τοῦ νῦν κ. τ. λ.
]ἐπιστα[λ]έντι ὑπὸ αὐτοῦ τοῖς τε βιβλιοφ[ύλαξι
]α Θασωταρίῳ Ζωίλου τοῦ Σουχίωνος ὡς(ἐτῶν)[
]παραχώρηται διὰ [γ]ραφίου Βερνικίδος α . . [
] . ε[. . . .]μην Λυσιμαχ[.] . . . . . [
] . . . ς περιέχει τῶν μ . . [. . . . .] . τε[

διώ]ρυξ Φιλονυσι[
]. τερων, νότου[
]δε δραχμ[ὰς

103. l. Βερενικίδος.

83-89. Vente d'un terrain.
90-91. Prêt d'argent consenti par Sarapiôn.
92-96. Remboursement d'un prêt?
97-101. Vente.
102-103. Indéterminé.
104-108. Vente.

Fragment VI.

13 × 3.

Deux fragments raccordés, bas d'une colonne; *collèma* (?)

τῆς ἐν τῇ μητρο]πόλει? Μελανοῦ τ[ρα?]πέζης α[
]. γεγράφθαι μέρει τῆς προγ[
]τας καὶ ἀνοικοδομοῦντας[
]ρονιωνος ὡς (ἐτῶν) κς ἀση[μ
]ς ἐν τῇ μητροπόλει αρ[
τό]κους ἐν μηνὶ μεσορ[ὴ
μ]ετὰ κυρίου τοῦ συγγ[ενοῦς
]νη· ἐὰν δ[ὲ.]ησ. ντ[
Πτολεμα]ίδος Ὅρμου τῆς Ἡρ[ακλείδου μερίδος
]. δος καθ' οὓς καὶ[
]αλης περὶ μηδ[ε . . .
ἀπὸ τοῦ ἐ]νεστ(ῶτος)[μηνὸς] φα[
]νεσκεν ἀρου[ρ . .
β]ορρᾶ ψειλὸς τ[όπος
]. ας ὡς (ἐτῶν) λ ἀσημ[
τὴν πε]πραμένην οἰκ[ίαν
]περιγενόμενα α[
]ων ἀργυρ(ίου) σκ[
]. ειωνι Ἀμμω[νίου
ὡς](ἐτῶν) κη ἀσήμφ[

]ωνι Ἡρακλείδου[
]ρος καὶ . . . οιτο . [
]υ ὡς (ἐτῶν)[. . ἀ]σήμῳ ζη[
]ο πρό[τ]ε ρον η . . . . . . [
μέτρο]ις καὶ πηχισμοῖς κ . [
]ερος εἰσόδοις κα[ὶ ἐξόδοις

109-111. Partage ?
112-114. Prêt d'argent.
115-122. Contrats indéterminés. Pour l'identification d'El-Lahoun-Ptolémaïs-Hormou, cf. *P. Lille*, 21, introd.
123-126. Vente d'une maison.
127 et 128. Sans doute prêts.
129-130. Contrat indéterminé.
131-134. Vente d'une maison.

Fragment VII.

8×4.

Prêt sur hypothèque d'une maison ou vente d'une maison hypothéquée. Marge en bas.

—— γ]υμνασίου[
]χρηστηρίων[
]ς ἐπὶ δὲ μεσιτ[ία
]μέτροις καὶ πη[χισμοῖς
λι]βὸς ῥύμαι βασιλικαὶ ἀπ[ηλιώτου ?
]ον βορρᾶ πρότερον Διδ[ύμου
]ὑποθήκην καὶ μεσιτεί[αν
]μήτε ἐκ Κοπᾶ τοῦ ἐλαιω[καπήλου ?
τ]ὸ ὅλον κεφάλαιον καὶ τοὺς τό[κους
]ἐνιαυσίου χρόνου δραχμὰς[
]ν βιβλ[ί]ου καὶ τῶν μεμε[
τρόπῳ μηδ]ενὶ, ἀλλὰ καὶ βεβαιώσιν τ[
ἀπὸ μ]ὲν δημοσίων τελεσμάτ[ων

Fragment VIII.

9×3.

]. λοχιαδα παρ. [
]-ας ἑξῆς πλατι[
]τῆς αὐτῆς δο[
καὶ] ἐπίτιμον ἀργυρ[ίου
]ὡς (ἐτῶν) ο ἄσημος καὶ[
]. γιαν καταπλου[
]ως τοῦ καὶ π[
ἐν]τεῦθεν εὐδο[
]ου τοῦ Ἀσκλη[πιάδου
]ου ἀργυρικοῦ[

Ἀ]λέξανδρος καὶ Ἰσί[δωρος?
μ]ητροπόλεως[
τῆς] αὐτῆς μερίδος[
ἐ]δάφους προς. [
]χης καὶ μέχρι[
δ]ιώρυξ λιβὸς. . [
]παρέξασθαι ἀλλ[
]κεφάλαιον τα[
]ου τάλαντα δύ[ο
]ασ. [

Fragment IX.

8×1.

]. α. [
]ρη. [
]ροις[
]. τοσ[
ὡς] (ἐτῶν) ιθ[
]ισο. [
]ων α[
]μου[
]του α[

]σσι πασ[
]ων την[
]. που κ[
ἀρ]ιστερ[
]. χον[
]αισο[
] καὶ απ. [
]ε καὶ β[
]αι π[

Fragment X.

6×2,5.

. . . .
]ωτοσ. [
]ωτα ἀπὸ κληρ[ονομ
]ωνειναυ καὶ [
]ειχεσι καὶ φω. [
Ἀ]πολλωνίας[

Fragment XI.

π]αρ' αὐτ[
]ν εἰ μα[
]υσι η. [
ἔ]χειν [π]α[ρ' αὐτ. . .
τῆ]ς ὑποθ[ήκης
]πον κ. [

Fragment XII.

]πράξεως ἐκ[
]νιων ὡς (ἐτῶν) λ οὐλ[ὴ

γρά]φον πᾶσι βεβα[ιώσει
καὶ] μηδένα κωλοίον[τα
]ντε εἴληφεν πει[
(marge)

] . Ἰσιδω[ρ
φαρμο]ῦθι τόκο[υς
]φαῶφ[ι
] . ια μεν τ . [
] . . μ . [

Fragment XIII.

γεγ]ραμμένου . [
]ανίωνι . . . . [
] . ου τοὺς ἀνου . [
] . . . ηα[.]τ[.]συ . . . μης δραχμὰς [
]τε . . . . χωρὶς . . . . [
] . α . ο . ος τοῦ Σαραπίωνος
ὡς] (ἐτῶν) ν οὐ[λ]ὴ ἀντικνη(μίῳ) . [
ἐπιχ]ορηγοῦντος αὐτῇ τὰ [δέοντα πάντα
] . παραχ[ρ]ῆμα· ἐὰν[
]ας ὁ κ(αὶ) Ἀμμώνιος Η . [
]τωντα καθ . . . . [
]του ἀγράφου μ . [
]αυ . ιου[
]α[

214. Cf. l. 11.

16. ARCHIVES D'UNE FAMILLE

Oxyrhynchos (?) — 197-8 ap. J.-C.
35 × 24. — *Inv.* 36.

Le document écrit sur ce feuillet, complet en haut et en bas, rentre dans une catégorie représentée ici même par **15**, **18**, **46**, celle des extraits de contrats. Il offre toutefois cette particularité que les contrats résumés sont relatifs aux biens, meubles et immeubles (esclaves, maisons, champs) possédés par plusieurs générations d'une même famille, si nous interprétons bien la série

des noms propres. Il faudrait alors le rapprocher d'un papyrus de Strasbourg publié par Wilcken, *Archiv*, III, pp. 130-142, qui contient les archives d'une famille hermoupolitaine, de 134 à 168 ap. J.-C.; de *P. Oxy.*, 1648, qui intéresse six générations, de 57 à 185 ap. J.-C.; et 1649, d'un siècle postérieur, qui embrasse un moindre laps de temps ; et de P. Meyer, *Griech. Tex.*, 5-10, qui concernent la famille d'Aphrodisios, fils de Philippos, appartenant à la classe des 6475 « Grecs du Fayoum » et s'échelonnent du règne de Trajan à celui d'Antonin le Pieux. Malheureusement le papyrus est en mauvais état et l'écriture difficile à lire : c'est une cursive extrêmement rapide, toute en boucles et en lignes sinueuses. Voici quelle est, semble-t-il, en général, la disposition du document. Les contrats passés par chaque membre de la famille forment un chapitre spécial séparé des autres par un blanc. Chaque chapitre résume, suivant le cas, un ou plusieurs contrats. La l. 16 montre comment était rédigé chaque résumé : 1° nom du personnage au nominatif avec son patronymique et parfois le nom de son aïeul ; 2° indication facultative du pays d'origine ; 3° date par année de règne, mois et quantième ; 4° objet du contrat. On ne voit pas dans quel ordre les résumés sont transcrits ; ce n'est ni l'ordre chronologique direct, ni l'ordre chronologique inverse. Les contrats datent respectivement des règnes de Néron, Trajan, Hadrien, Antonin le Pieux, Marc-Aurèle et Vérus, Commode et le résumé en a été fait la 5e année de Septime-Sévère où Caracalla fut *imperator designatus*. Ainsi les dates extrêmes sont 97 et 197. Combien de générations de la famille sont mentionnées durant cet espace d'un siècle ? Nous n'avons pas réussi à établir avec certitude un arbre généalogique, à cause de la lacune de gauche et parce que les personnages paraissent n'avoir pas eu toujours le nom de leur aïeul cité après leur patronymique. Il est certain qu'un Héracleidès (l. 6) est fils de Diogénès et que ce Diogénès est le père d'Apollônios (l. 3) dont un fils passe un contrat l. 3. Il y aurait donc au moins quatre générations en ligne directe ; cf. les notes. Plusieurs membres de la famille sont fixés à Oxyrhynchos et dans l'Oxyrhynchite ; toutefois une palmeraie est mentionnée à Psinachis, dans l'Arsinoïte. La lacune à gauche n'est vraisemblablement que d'un nom propre, deux au plus ; le texte est complet en bas à gauche, ce qui fixe l'étendue de la lacune de ce côté. 15, 18, 46 sont des extraits de contrats, moins spéciaux.

1]μου.Θέωνος κεκοσ(μητευκὼς?) Ἀπία θυγ(άτηρ) Παν.[

2]ως τα...ου π.. παρατέθ(ειται?) τοῖς προγεγραμμέ(νοις) λυομένου τ.[

3 Ἀπο]λλ[ων]ίου τοῦ Διογένους, κα (ἔτους) Αὐρηλίου Κομμόδ[ου

4]...νοντολικα.......λ( ) δεο( ) (ἄρουραν) α d καὶ κλήρου κατ[οικικοῦ

5 (*fibres supérieures arrachées*) παρα[

6 Ἀπολλώνιος Δ]ιογένους τοῦ Ἡρακλείδου ἀπὸ τοῦ αὐτοῦ Ὀξορυγχ(ίτου) ἀπογεγρ(αμμένος) διὰ τῶν αὐ[τῶν

7]ωθ κα δ̄ κγ (ἔτους) θεοῦ Αἰλίου Ἀντων(ίνου) καὶ ιδ (ἔτους) Αὐρηλίου Ἀντω[νίνου

8]νκ( ) οἰκο( ) ἅπερ οἰκο( ) ἀναγεγ(ραμμεν..) ἐν τῇ προκει(μένῃ) ὑπαλ(λαγῇ?) μέχρις ἂν επ.[

9]..ας ἐπ' Ἀλεξανδρείας, σεση(μείωμαι)

10 Ἡρακλείδης? Σα]ραπίωνος τοῦ Θέωνος, α (ἔτους) Νερούα, μηνὶ Καισα(ρείῳ) κ δ ἀπελευ( ) μητρικοῦ γαλατ[

11](ἀρούρας) κς καὶ περὶ Ψινάχ(ιν) φοι(νικῶνα) (ἀρούρας) γ δ'· β(ἔτους) Νερούα, μηνὶ Σεβαστῷ κδ ὑπέθετο τὸ μέρος[

12]Σαραπίωνος, η (ἔτους) Ἀντωνίνου καὶ Οὐήρου τῶν κυρίων Σεβαστῶν.[

13].αλλ. ἀδελ(φ) Σαραπίωνος ἀπὸ τοῦ Ὀξορυγχ(ίτου) ἀπογ(εγραμμένος) διὰ τῶν προτ( ) κρ.λ( ) τετελ(εσ).[

14 ?(ἔτους)] θεοῦ Αἰλίου Ἀντων(ίνου) τῆς δ τοῦ κγ (ἔτους) Ἐπεὶφ κε τῶν προκειμενῶν (ἀρουρῶν) δ καὶ οὐσῶν ἐν Μ[

15]ου Ἀπολλωνίου, δ (ἔτους) Τραιανοῦ Παῦνι κ. ἀποκ[ατ]εσταθ( )....ς' μέρος αλ..( ) κατοικ(ικοῦ) (ἀρούρας) ια ∟ ις' ἐν Α[

16 Σ]αρ[α]πίωνος τῶν... Ὀξορύγχων πόλεως, ιβ (ἔτους) Ἁδρι(ανοῦ) Θὼθ ε ἠγόρ(ακε) δούλ(ην) Ἡραΐδα Ἀς παρὰ Ἰσαρίου.

17 Ε (ἔτους) Αὐτοκράτορος Καίσαρος Λουκίου Σεπτι]μίου Σε[ουήρ]ου ⟨Εὐσεβοῦς⟩ Περτίνακος Σεβαστοῦ Ἀραβικοῦ Ἀδιαβηνικοῦ καὶ Μάρκου Αὐρηλίου κυρίου Καίσαρος ἀποδεδιγμένου Αὐτοκράτορος Φαρμ[οῦθι

18 (*2ᵉ main*)]φιλα[ ]ειου Ἁρποκ(ρατ) ευ.( ) σεσημ(είωμαι)

1. Théon avait au moins deux fils ; — μος ici nommé et Sarapiôn, l. 10. Le titre d'ancien cosmète s'applique-t-il à Théon, κεκοσ(μητευκότος) ou à son descendant nommé avant lui, κεκοσ(μητευκώς) ?

3. Date : 21ᵉ année de Commode = 180/81.

7. Au début de la ligne Φαμεν]ώθ ou Θ]ώθ. Le sens de δ´ qui suit, comme de τῆς δ (l. 14) nous échappe. Date : 23ᵉ année d'Antonin le Pieux et 14ᵉ année de Marc-Aurèle = 159/60.

10. Si l'on admettait que ce Sarapiôn, fils de Théôn, est le père d'Héracleidès — ce qui serait possible d'après les dates — on aurait la filiation : Théon, Sarapiôn, Héracleidès, Diogénès, Apollônios, X..., six générations. Date : 1ʳᵉ année de Nerva, mois de Καισάρειος = juillet 97.

11. Ψινάχ(ιν), cf. *P. Teb.*, II, App. II, p. 412. Date : 2ᵉ année de Nerva, mois de Σεβαστός = septembre 97.

12. Date : 8ᵉ année de Marc-Aurèle et Verus = 168/9.

13. Vu la date, le personnage dont le nom est mutilé ne saurait être frère ou sœur du Sarapiôn de la l. 10.

14. Date : 23ᵉ année d'Antonin le Pieux = 159/60. La rédaction, avec les dates consécutives, est obscure pour nous, cf. l. 7.

15. Cet Apollônios est sans doute d'une autre branche de la famille ; il ne saurait être, vu les dates, confondu avec l'Apollônios des l. 3 et 6. Date : 4ᵉ année de Trajan, Payni = juin 101.

16. Date : 12ᵉ année d'Hadrien, Thôth = septembre 127.

17. PROPOSITION DE BAIL DE TERRE

Hèracléia.	
18,5 × 11,5.	219-20.
	Inv. 45.

Aurèlios Tryphon, fils de Sarapiôn, d'Hèracléia, offre à Stotoètis, fils de Pakysis, de Socnopæonèse, de lui prendre à bail pour deux ans cinq aroures de terre catœcique situées à Hèracléia. Le document, à partir de la ligne 4, fixe dans cet ordre les points suivants : désignation de la terre, durée du bail, montant du loyer, date du paiement, répartition des taxes entre les contractants, remise après bail, stipulation des ἔργα. La proposition datée de la 3ᵉ année d'Élagabale, est rédigée sous forme d'*hypomnèma* et signée par Tryphôn. Mais la signature n'est accompagnée ni d'un résumé de l'acte, ni de la formule : μεμίσθωμαι ὡς πρόκειται, qui donnerait pleine valeur au contrat ; cf. Mitteis, *Grundz.*, pp. 57-58 et *P. Lond.*, II, 314 = *Chrestom.*, n° 149. Le papyrus est jaune clair, avec des taches irrégulières plus foncées.

On voit en bas les traces d'un κόλλημα ou d'une pièce ajoutée. L'écriture est perpendiculaire aux fibres ; c'est une cursive appuyée et régulière, écrite posément, sauf la date tracée d'une main plus hâtive. Les lettres sont tantôt isolées, tantôt réunies en aussi grand nombre que possible par des ligatures. Le papyrus avait été plié en commençant par le haut ; les traces de cinq sillons de pliage sont visibles.

Στοτοῆτις Πακύσεως ἱερεὺς ἀπὸ κώμης
Σοκνοπαίου Νήσου.
Παρὰ Αὐρηλίου Τρύφωνος Σαραπίωνος
ἀπὸ κώμης Ἡρακλείας. Βούλομαι μισθῶσθαι
παρὰ σοῦ τὸ ὑπαρχόν σοι περὶ κώμην Ἡρ[ά]-
κλειαν τῆς Θεσμίστου κλήρου κατοικικοῦ
ἀρούρας πέντε, ἐν μιᾷ σφραγῖδι, εἰς ἔτη
δύο ἀπὸ τοῦ ἰσιόντος ἔτους, ἐκφορίου
τοῦ παντὸς κατ' ἔτος πυροῦ ἀρτάβας δέ-
κα ὀκτώ. Τὸ μὲν ἐκφόριον ἀποδώσω ἐν
μηνὶ Παῦνι μέτρωι Ἀρητί̣ω̣νος ἐφ' ἅλῳ̣·
τῶν δημοσίων πάντων ὄντων πρὸς
τὸν Στοτοῆτιν, χωρὶς φολέτρων καὶ
μετὰ τὸν χρόνον παραδώσω τὸν κλῆρον
ἀρούρας δύο ἀπὸ ἀναπαύματος λαχανοσπέρ-
μου, τὰς λοιπὰς ἀρούρας τρῖς ἀπὸ καλάμης
καὶ ἐπιτελέσω τὰ κατ' ἔτος ἔργα πάντα ὅσα
καθήκει ἐ̣κ̣ τ̣[οῦ ἰδί[ο̣υ.
Τρύφων ὡς ἐτῶν κε ἄσημος
L γ Αὐτοκράτορος Καίσαρος Μάρκου Αὐρηλ[ίο]υ
Ἀντωνίνου Εὐσεβοῦς Εὐτυχοῦς Σεβαστοῦ
Μεσορὴ λ.

« Stotoètis, fils de Pakysis, prêtre du bourg de Socnopæonèse, de la part d'Aurèlios Tryphôn, fils de Sarapiôn, du bourg d'Hèracléia. Je désire te prendre à bail la terre catœcique que tu possèdes au bourg d'Hèracléia, district de Thémistès, d'une superficie de cinq aroures, d'un seul tenant, pour une durée de deux ans, à partir du début de l'année, pour un loyer total et annuel de dix-huit artabes de froment. Je te paierai le loyer au mois de

Payni, à la mesure d'Arétion, sur l'aire, tous les impôts étant à la charge de Stotoètis, sauf ceux du transport et, à l'expiration du bail, je te rendrai le lot, deux aroures venant d'être plantées en légumes pour faire reposer la terre, trois aroures débarrassées du chaume, et j'accomplirai chaque année tous les travaux convenables à mes frais. Tryphôn, âgé de 25 ans, sans signe particulier. An 3 de l'empereur César Marc Aurèle, Antonin, Pieux, Heureux, Auguste. »

L. 6 : Θεμίστου. L. 13 : φορέτρων.

1. Στοτοῆτις Πακύσεως, sur Stotoètis, Pakysis et leur famille, cf. Wessely, *Karanis und Soknopaiu Nésos*, p. 144. Peut-être ont-ils quelque lien de parenté avec le Stotoètis et le Pakysis de *P. Lond.*, II, 314 = Mitteis, *Chrestom.*, n° 149, qui en 149 reçoivent une proposition de bail pour des terres de Socnopæonèse. Enfin en 144/45, un Tryphôn, peut-être ancêtre du nôtre, était sitologue d'Hèracleia.

4. Ἡρακλείας, l'emplacement du village d'Hèracleia n'a pu encore être fixé avec exactitude. Wessely le place à 16 kilomètres au N.-O. de Médinet ; Grenfell et Hunt, avec hésitation, dans le voisinage du site d'Ibskouai. Hèracleia est souvent nommé dans les papyrus de Socnopæonèse et les deux bourgs avaient le même γραφεῖον, cf. *P. Teb., II, Appendice*, pp. 377-78.

11. μέτρῳ Ἀρητίωνος, première mention, à notre connaissance, de cette mesure.

12. τῶν δημοσίων, les possesseurs de terre catœcique acquittaient l'impôt foncier d'une artabe à l'aroure, ἀρταβιεία.

13. χωρὶς φολέτρων, fréquemment cet impôt est à la charge du locataire, cf. Wazynski, *Bodenpachte*, pp 122-123.

18. EXTRAITS DE CONTRATS

Provenance inconnue.
12,5 × 10.

Fin du II[e] siècle.
Inv. 20.

Restes de deux colonnes déchiquetées, incomplètes toutes deux en bas, mutilées respectivement la première à gauche, la deuxième à droite. Comme l'écriture des deux colonnes est de deux mains différentes, qu'elles sont réunies par un *collèma* et que chacune d'elles portait en haut des lettres de numérotation d'une troisième main, il est vraisemblable que ce fragment provient d'un registre. Ce registre contenait, semble-t-il, des copies ou plus probablement des extraits de contrats. Le fragment est trop court et trop abîmé pour qu'on puisse utilement le comparer aux extraits de contrats déjà connus, cf. *P. Oxy.*, XIV, 1648-49 avec leurs références et *P. Ryl.*, II,

317-18 (*descr.*), dont le premier porte aussi en haut des lettres de numérotation. Dans la colonne I, on croit trouver des traces d'un acte de vente d'une maison, où figure un personnage dont le démotique est Ἀλθαιεύς. La colonne II paraît se rapporter, du moins au début, à une vente de terrain. Le mot Ἀλεξανδρέως, écrit en tête, est suivi d'un blanc. L'écriture de la colonne I est une cursive irrégulière, inclinée à droite, anguleuse, d'un type courant dans la deuxième moitié du IIe siècle, par ex. Schubart, *Pap. gr. Ber.* 25 et 26 *a* et *P. Ryl.*, II, Pl. 16, n° 88. La colonne II porte une écriture plus large, plus haute, sans pente, tracée d'un calame plus fin. Cf. 15, 16, 46 qui sont aussi des extraits de contrats, autrement conçus et disposés.

Colonne I.

Σ .]Δ
]ν . . . Διονυσίο(υ)
τοῦ] κ(αὶ) Ἀλθαιέως
] . διὰ
τῆς προκ]ειμ(ένης) οἰκίας
]ἐπ' ἀλλη . .
οἰ]κίας κατὰ δι-
πλῆν συγγραφήν ?]εως π . . . ει τῶν

Colonne II.

Σ[. Ε
Ἀλεξανδρέως [
Ἡράκλεια ἡ κ(αὶ) Κα[
θὼθ ιε ἠγόρακ[ε
(ἀρούρας) ζ ∟ . (πυροῦ ἀρτάβας) ι (δραχμὰς) κ[
η . . . του . . . . κατα[
Διοδώρου Δι[
ἀτόκους μει . . [
διὰ τοῦ ὑπο[γεγραμμένου
σ[. . .]ς ατι[.]ν[

19. ENGAGEMENT DE CAUTIONS

Provenance inconnue.
56 × 24.
(dimensions extrêmes).

Ve-VIe siècle.
Inv. 2.

Aur. Caioumas Joulianos et un autre Aurèlios s'engagent à cautionner, dans des conditions spéciales, Asclèpios, un économe (l. 10), au moins un personnage dont le nom est perdu, Ammônios, Théodôros et Léontios (l. 11) qui passent un contrat (pour un emprunt, peut-être ?) avec Flavios Erythrios, *comes domesticorum*. La mutilation du texte à gauche, très importante en haut, ne nous a pas permis de déterminer sûrement la nature et les détails du contrat. Aucun mot décisif n'aide à tenter, au moins pour

une ligne, une restitution intégrale. La l. 3 devait contenir le titre complet de Fl. Erythrios. Mais le *comes domesticorum* n'a pas un titre immuable ; tantôt, *P. Oxy.*, XVI, 1942, 1, il est dit μεγαλοπρεπέστατος ; tantôt, *ibid.*, 1982, 3, μεγαλοπρεπέστατος καὶ ἐνδοξότατος ; tantôt, *ibid.*, 2019, πανεύφημος καὶ ἐνδοξότατος ; tantôt encore, de Francisci-Pestalozza, *Studi d. Scuola Papir.* I, p. 13, μεγαλοπρεπέστατος καὶ εὐδοκιμώτατος καὶ περίβλεπτος. On ne pourrait donc fixer par ce moyen l'étendue de la lacune. D'autre part, les l. 38-45 sont d'autres mains et ne peuvent servir de point de comparaison ; seules les l. 36 et 37, avec des restitutions vraisemblables, nous renseignent approximativement à ce sujet. L'écriture de la première main est la grande cursive caractéristique de l'époque avec des combinaisons de lettres ; elle se détache mal parfois, en encre brune, sur le fond amadou du papyrus. La deuxième main a tracé, comme fréquemment, une onciale raide et heurtée ; la troisième, une cursive plus raide et plus tassée que la première. Tout le document est barré en travers dans les deux sens par des traits onduleux.

] . τα τοῦ Φαῶφ[ι] . . . . . . ἰνδικ(τίωνος)
. . . .] . μο(ν) Φλ(αουίῳ) Ἐρυθρί[ῳ . τῷ]
κόμετι τ]ῶν καθωσιωμ(ένων) δομεστικῶν
.]ωντα ὑμᾶς ἐπέχοντες τῶν τόπων
] . αιτοριων ἐν τῇ αὐτῇ διοικήσει
. . .]Αὐρηλίων Καιουμᾶς
] πραγμάτων
]οντων εμπ . . . ε . τολει
] . . . . . μα Ἰουλιανῷ
]ς Ἀσκλήπιον οἰκονόμο(ν)
καὶ Ἀμμώνιον] καὶ Θεόδωρον καὶ Λεόντιον
]σιτων ὁ πολιτῶν ἐπι-(?)
]νόντων καὶ παρα-(?)
] καὶ τῆς ὑμῶν
]ξασθαι παρακλήσεις
] καὶ Θεοτέκνῳ ε-
]πιστεῦσαι καὶ ειξασ . [?
]εν κατὰ τοῦτο
]χθαι τοὺς προ-
]χρυσίου τὴν ἐνκειμένην

]τοις καὶ τοῦ ἴσου
]νε μηθὲν ἡγεμονικὸν
]σασθαι ἐν δημοσίῳ
]τηρῷ καὶ ἁγίας
]μεν τῷ ἐκεῖσε δι . . . ναι
τεσσ]εράκοντα ἀριθμουμένης
ὀγ]δόης(?) ἵνα καὶ γράμματα.
] . . ησεν τὴν ἐμφάνειαν
]ὡς προγέγραπται ἐκ τῆς προ-
]ενὸν γράμματα ὑμῖν ὡς ὀν-
] . . . νῦν ἢ δι' ἐγγυῶν ἢ διὰ πλη-
ἀκο]λούθως τῇ ἐκδοθύσῃ παρ' ἡμῖν χειρ[ο]-
γραφίᾳ]ὑπεύθυνοι ἐσόμεθα πᾶσι τοῖς ευ[?
]ανθησομενοις ὑποκειμένων θο[. ? .]
]εια πάντων ἡμῶν τῶν ὑπα[ρχ]όντων καὶ
ὑπαρξόντων, ὧ]ν ἔχομεν καὶ ὧν ἂν μετὰ ταῦτα ἐπικτήσομεθα,
ἐνεχύρου λό]γῳ καὶ ὑποθήκης δικαίῳ καθάπερ ἐκ δίκης.
2e main]. ΑΥΡΙΛΙΟΣ ΚΑΙΟΥΜΑΣ ΙΟΥΛΙΑΝΟΥ
Τ]ΗΝ ΕΓΓΥΕΙΝ ΚΑΙ ΠΙΘΟΜΑΙ ΠΑΣΙ ΤΟΙΣ
ΠΡΟΓΕΓΡ]ΑΜΕΝΟΪΣ ΩΣ ΠΡΟΚΕΙΤΑΙ. Αὐρήλιος *(3e main)*
]ενος εἰς τὸ [ἴ]διο(ν) ὁ προγεγραμμένος ἐνγυῶμαι ἅμμα καὶ ὁμο-
λογῶ]σης ἐνγύης τοὺς προγεγραμμένους Ἀσκλήπιον καὶ
]σιν καὶ Ἀμμώνιον καὶ Θεόδωρον καὶ Λεόντ[ιον]
καὶ πίθομαι ? πᾶ]σιν τοῖς προγεγραμμένοις καὶ ἀναγνοὺς καὶ ὑπο-
γράψας χειρὶ ἐμῇ] καὶ ἐπερωτη[θ]εὶς ὁμολόγησα καὶ ἀπέλυσα.

L. 10 : οικονομῶ, Pap. — 39 : l. ἐγγύην ; πασει, Pap. — 38 : l. Ἰουλιανός. — 40 : προ-
εγρ]αμενοις, *sic* Pap. — 41 : [ι]διῶ, Pap. 45 : l. ὡμολόγησα.

29-30. Τῆς προ]κειμένης χειρογραφίας ?

33. Ὑπεύθυνοι, solidairement responsables, mot fréquent dans les procès pour dettes, cf. *P. Oxy.*, XVI, 1876, 7 ; 1877, 5 ; 1879, 6.

35-36. Variante développée de la formule courante : ὑποθέμενοι εἰς τὸ δίκαιον ταύτης τῆς ὁμολογίας ἅπαντα ἡμῶν τὰ ὑπάρχοντα καὶ ὑπάρξοντα ἐνεχύρου λόγῳ καὶ ὑποθήκης δικαίῳ ; cf. *P. Oxy.*, XVI, 1890, 16-17 et 1895, 14-15. La clause de l'engagement des biens commence à la ligne 32.

38. Pour la formule, cf. *P. Oxy.*, XVI, 1894, 7-8 ; 1898, 17-18 ; 1987, 13-14 : ὑπογράφων ἰδίᾳ χειρί et 1901, 74 : ὑπογράψας χηρὴ ἐμῇ.

20. PROCÈS-VERBAL D'UNE AUDIENCE DEVANT LE JURIDICUS D'ALEXANDRIE

Alexandrie.
1° : 27 × 48.
2° : 28 × 47.
3° : 28 × 48.

Après 350.
Inv. 3.

Ce papyrus n'est pas inédit. Il a été publié par P. Collinet et P. Jouguet, *Archiv*, I, 293-311, avec une brève et intéressante addition de Wilcken, p. 311-312, et reproduit par Mitteis, *Chrest.*, n° 96. C'est un extrait en trois feuillets, copié (l. 51, *exemplum*) dans les ὑπομνηματισμοί du *juridicus* d'Alexandrie (l. 3), d'une affaire plaidée devant ce magistrat ; il est malheureusement mutilé parfois aux endroits décisifs, spécialement dans les réponses de la défenderesse, Nonna. Les objets en litige et les circonstances du procès sont les suivants : à une date qu'on ne peut fixer, mais qui remonte à quelques années, un parent (ou un ancien patron — hypothèse de Mitteis —) a légué à quatre frères et sœurs, Philadelphos et Dionysios, Eustorgion et Nonna, par parts égales, la possession d'une maison avec cour (αὐλύδριον) et d'une boutique (ἀποθήκη) et la jouissance d'une pension alimentaire (ἀρτύδιον) consistant en deux pains (ἄρτοι) et une donation (δωρεά) non précisée dans le procès. La querelle, si nous nous représentons bien les choses, s'est produite de la manière suivante : Nonna a dû s'installer immédiatement dans les locaux susdits (maison avec cour et boutique) avec son jeune frère Dionysios, après avoir conclu avec Eustorgion assistée de son mari Aurèlios Philéas, fils d'Apollônios, un bail où étaient énumérés, sans doute sous forme de clauses, les divers engagements pris par la locataire à l'égard de sa cohéritière (l. 17 sqq.). Il semble que par la suite Nonna n'ait pas tenu les engagements pris dans le bail et que, pour cette raison, Eustorgion, devenue veuve dans l'intervalle, l'aurait assignée en justice. Les personnages présents à l'audience sont, outre Fl. Gennadius, *juridicus Alexandreæ*, président : Nonna, la défenderesse assistée de son avocat Curus ; Gennadius, avocat d'Eustorgion, la demanderesse, et deux personnages, muets d'après le procès-verbal, Dionysios, un des héritiers et Hôros, mandataire d'Eustorgion. Trois points sont fixés à l'audience, sur lesquels nous reviendrons dans les notes

avec plus de détails ; les deux premiers concernent uniquement les deux sœurs, Eustorgion et Nonna, le dernier concerne Nonna et Dionysios. 1° Règlement en ce qui concerne le loyer dû par Nonna à Eustorgion pour la maison et la boutique (l. 1-12) ; 2° règlement en ce qui concerne le paiement de la pension alimentaire (l. 12-24) ; 3° arrangement relatif à la garde — au moins provisoire — du mineur et soi-disant irresponsable Dionysios (l. 24-51). On remarquera que le quatrième héritier, Philadelphos, n'intervient pas comme partie au procès ; on verra par le texte même et les notes quel était son rôle dans l'affaire. Les quatre héritiers sont donc frères et sœurs, le texte ne le dit pas expressément, mais les premiers éditeurs l'avaient supposé avec raison et Wilcken (*loc. laud.*, p. 311) en a trouvé la preuve dans un contrat de partage de 350, publié par Nicole, où figurent les quatre personnages. Ils sont fils et filles d'un certain Élitas, dont le nom est incomplet dans notre texte (l. 17), habitent à cette date de 350 le bourg de Philadelphie, dans l'Arsinoïte (κατοικοῦντες), mais sont qualifiés de ἀπὸ τῆς Ἀλεξανδρίας. A l'époque du procès dont nous nous occupons, — date postérieure à 350, puisqu'un des avocats lit un mandat donné sous le consulat de Sergius et Nigrinianus, en charge en 350 — toute la famille, sans doute grâce à l'héritage, est revenue à Alexandrie, d'où Philadelphos toutefois est momentanément absent pour un séjour au Fayoum. Sur le *juridicus* Gennadius en particulier et sur les fonctions du *juridicus Alexandreæ* en général, cf. Collinet-Jouguet, *loc. laud.*, p. 304 sqq. Le juridicus semble le juge désigné pour trancher un débat entre gens qui au Fayoum se qualifiaient de ἀπὸ τῆς Ἀλεξανδρίας et qui sont revenus de la χώρα se fixer dans la cité alexandrine. Son rôle est ici d'écouter les parties et leurs avocats, puis de faire connaître, comme un arbitre, une décision qui semble avoir force de sentence. Sur l'écriture minutieusement étudiée par Collinet-Jouguet, cf. *loc. laud.*, p. 294 sqq. C'est une grande cursive, grêle et irrégulière d'où se détachent les phrases en cursive latine et les paroles du juridicus transcrites en grandes lettres onciales. Quant à la disposition du document, elle est la même, *mutatis mutandis,* que dans les procès pour dette (et n'en est-ce pas un, après tout ?) plaidés devant le *præses provinciæ Arcadiæ* un siècle plus tard, cf. *P. Oxy.*, XVI, 1876-79 : année consulaire, mois et quantième du calendrier romain en latin ; mois et quantième du calendrier égyptien en grec ; noms du président d'audience, des parties, des avocats en latin ; même formule : *recitavit*, pour introduire la lecture d'une pièce. Au reste, les planches de *P. Oxy.*, XVI, mon-

trent que, à un siècle de distance, l'aspect de ces procès-verbaux est exactement le même. Depuis la première publication une étroite bande de papyrus a disparu à gauche du premier feuillet, qui était déjà mutilé de quelques lettres. J'ai repris les lectures des premiers éditeurs et ajouté parfois des compléments qui m'ont paru possibles, mais dont je tiens à indiquer le caractère hypothétique et provisoire.

I

1 *consuls* o v(iris) c(larissimis) co(n)s(ulibu)s, die Idus Novembr(es), Ἀθὺρ
2 ιζ [praesentibus] H[o]ro et Nonna et Dionu[s]io Gennadius d(ixit) · Ὑπὲρ Εὐ-
[σ]τοργίου κατ' ἐντολὴν δοθεῖσαν Ὥρῳ καὶ ἀναγνώσομαί σοι τὴν ἐντολὴν τὴν δοθεῖσαν
3 [Ὥρῳ ὑπὲρ Εὐ]στοργίου ἥτις ἐν τοῖς ὑπομνήμασιν τοῖς πραχθεῖσιν κατ' ἐντολὴν ἐπὶ τῆς σῆς καθοσιώσεως ἀνελήμφθη.
4 [Fl(avius) Gennadius v(ir) p(erfectissimus) j]uridi(cus) Alex(andreæ) d(ixit) · Ἀνάγνωθι. Gennadius d(ixit) · Ἀναγνώσομαι, et rec(itavit) · Sergio et Nigriniano v(iris) c(larissimis) co(n)s(ulibu)s die Φαῶφι ιθ ecc(ætera ; Or(ator) adjecit ·
5 [Τοιαύτη μέν ἐστι]ν ἡ ἐντολή · ἀξιοῦμεν δὲ τὴν παροῦσαν ἢ ἀπ[ο]στῆναι τοῦ μέρου[ς] τοῦ διαφέροντος τῇ βοηθου[μένῃ], τετάρτου μὲν αὐλυδρίου, ἡμίσεως δὲ
6 [τοῦ ἄρτου, τετάρ]του δὲ δωρεᾶς καὶ ἀποθήκης, ἢ τὴν ἀποκατάστασιν ἡμῖν ποιήσασθαι τούτων ἢ τὸ ἄξιον στεγανόμιον ὅπερ ἂν παράσχοιεν ἕτερος,
7 [ἀρχιτέκτονός ? τι]νος ἐπιθεοροῦντος περὶ τοῦ αὐλυδρίου τὸ παραρτίδιον ὅπερ καὶ [ἑ]κοῦσα ἀποδώσει(ν) συνέστηκεν · Nonna d(ixit) · Εἰς τὸ μέρος Εὐστοργίου
8 [ἤδη]υδισι ἐδώκα[μεν] τὸ τέταρτον.
9 [Fl(avius) Gennadius v(ir) p(erfectissimus) juridi(cus) Alex(andreæ) d(ixit) : Ἀκό]λου[θόν] ἐστιν ἀ[ρχιτ]έκτον[α ἐ]πὶ τῶ[ν] τόπων γενόμε[ν]ον δοκ[ιμ]άσαντα ὁρίσαι πόσον ὀφειλί-
10 [σει ἤδη ὑπὲρ τοῦ τετάρτου τ]οῦ τε αὐλυδρίου καὶ τ[ῆς] ἀποθήκης Εὐστοργί[ῳ] Νόννα στεγανόμιο[ν . . . . .] . . τηθη[να]ι καὶ τοῦτο Νόννα⟨ν⟩
11 [Ὥρῳ τῷ ταύτης ἐκδίκῳ πορ]ίσαι διὰ τὸ μάλειστα καὶ [Νόν]ναν τούτῳ τῷ λόγῳ συνδεδραμηκέναι καὶ [ὑπισ]χνῖσθαι ὅσον ἐὰν ἕτερος μέλλοι

12 [. . . . . . ρέσειν τοσοῦτον ἔν]δον οἰκοῦσαν παρασχ[εῖ]ν, προνοουμένης εἰς τοῦτο τῆς τάξεως. [Genna]dius d(ixit) · Ταῦτα μὲν π[ε]ρὶ τοῦ αὐλυδρίου

13 [καὶ περὶ τῆς ἀποθήκης εἶπ]εν ἡ σὴ καθ[ο]σίωσις εἰ[ς τὸ πρό]σωπον Νόννης · ἀξ[ιοῦμ]εν δὲ καὶ [[τὸ]] περὶ τοῦ ἡμί[σεωος] τοῦ ἄρτου καὶ τοῦ τετάρτου τῆς δωρεᾶς

14 [ἀποδοῦναι αὐτὰ Νόνναν τῷ] ἐντολικαρί[ῳ] τῆς συνη[γορο]υμένης, ἅπαξ ἐντολῆς παρασχεθείσης.

15 [Fl(avius) Gennadius v(ir) p(erfectissimus) juridi(cus) Alex(andreæ) d(ixit) ·] Τισιν καὶ περὶ τούτων [Νό]ννα. Nonna d(ixit) · Ἐπὶ ἀντίδικον λαμβάνιν ⟨ἐ⟩ξουσίαν. Gennadius d(ixit) · Ἐπειδὴ ἀμφιβάλλι

16 [μὲν καὶ ἀμφισβητεῖ, ἐντ]ολὴ δὲ ἀνεγνώσθη καὶ γ[ρα]μματεῖον αὐτῆς ἔχομεν ὁμολογούσης αὐτῇ φυλάττιν [τ]αῦτα [[τὰ]] · κατὰ τὴν ἐντολὴν ἀποδότω.

17 [Fl(avius) Gennadius v(ir) p(erfectissimus) juridi(cus) Alex(andreæ) d(ixit) · Γρα]μματεῖ[ο]ν ὃ φῂς ἔχε[ι]ν, ἀνάγνωθι. Et rec(itavit ·) Αὐρηλία [Ν]όννα θυγά[τηρ] Ἡλί⟨του⟩ δίκαι[ο]ν παίδων ἔχουσα Αὐρη[λί]α

18 [Εὐστοργίῳ ἀδελφῇ μου] συν[πα]ρόντος καὶ το[ῦ] ἀν[δρός] σου Αὐρηλίου Φ⟨ιλ⟩έου Ἀπολλωνίου χαίρειν. Ὁμολογοῦμ[εν] μεμισθῶσθαι καὶ παρειληφέναι παρὰ σοῦ

L. 1 : v. cc coss. Pap. — 2 : d(ixit), d/, Pap. — 4 : or(ator), o/, Pap. ; l. Nigriliano ; et caetera, ecc., Pap. — 5 : l. ἡμίσεος. — 7 : l. ἐπιθεωροῦντος, παραρτύδιον. — 9 : l. ὀφειλή|σει· — 10 : Νόννα⟨ν⟩, Mitteis. — 11 : l. μάλιστα, ὑπισχνεῖσθαι. — 13 : τ/, Pap. — 15 : τί ⟨φη⟩σιν, ⟨ἐ⟩ξουσίαν, Collinet-Jouguet ; l. λαμβάνειν, ἀμφιβάλλει. — 16 : l. φυλάττειν ; τ/, Pap. — 17 : Ἡλί⟨του⟩, Wilcken.

II

19 [μ]έρος τέταρτον ecc(aetera), Or(ator) Gennadius d(ixit) · Ὡμο[λόγ]ηται καὶ τὸ ἀρτίδιον δι[α]φέρειν ἐκείνῃ, λέγω δὴ τὸ ἥμισυ καὶ τὸ τέταρτον τῆς δωρεᾶς

20 καὶ ἀξιοῦμεν αὐτὴν ἀπολύειν ταῦτα αὐτὰ τὰ ἀρτίδι[α] τῷ μέρι τῷ ἡμετέρῳ. C[ur]us d(ixit) · Ὁμολογεῖ καὶ Εὐστόργιον ἔχειν ἥμισυ μέρος ἄρτου ·

21 ὁμολογεῖ δὲ καὶ τῆς δωρεᾶς μέρος τέταρτον καὶ ἀξιοῖ τὸ δικαστήριον ὁρίσαι τίνι δέοι παρασχεθῆναι [ἐ]ξ ὀνόματος ἐκείνου.

22 Fl(avius) Gennadius v(ir) p(erfectissimus) juridic(us) Alex(andreae)

d(ixit)· Ἀκόλουθόν ἐστιν κατὰ τὴν παρασχεθεῖσαν ἐντολὴν ὑπὸ Εὐστοργίου Ὥρῳ καὶ ἀφ' ὧν ἡ

23 ἀνάγνωσις τῆς συνταχθείσης ὑπὸ Νόννης ὁμολογίας ἐδίδαξεν καὶ τὸ ἥμισυ μέρος [τ]οῦ ἄρτου καὶ τῆς

24 δωρεᾶς τὸ τέταρτον τῷ ἐκδίκῳ Εὐστοργίου Ὥρῳ παρὰ Νόννας ἀποκατασταθῆναι. Gennadius d(ixit)· Ταῦτα μὲν ἡ σὴ

25 καθοσίωσις ἀπεφήνατο, οἷς καὶ τὸ ἔργον προσενεχθῆναι ἀξιοῦμεν διὰ τῆς τάξεως. Ἐπειδὴ δὲ καὶ Διονύσιος ἕστηκεν, ἀξιοῦμεν

26 αὐτὴν εἰπεῖν τί βούλεται καὶ περὶ τούτου. Curus d(ixit)· Διονύσιος μὲν καὶ ἀδελφός ἐστιν· διὰ δὲ τὸ μὴ ἔχειν παρακολουθήσεις,

27 κουράτωρ αὐτῷ κατεστάθη, ὁ δὲ ἀδελφὸς Φιλάδελφος ὃς καὶ ἐν τῇ Αἰγύπτῳ ἐστὶν καὶ οὐ μετὰ πολὺ ἥξει· τέως δὲ ὁ παῖς καὶ

28 συν[ο]ικῖ τῇ ἀδελ[φῇ] καὶ τὸν ἄρτον κομίζε[ται] καὶ οὐδεὶς φθόνος ἐστίν.

29 Fl(avius) Gennadius v(ir) p(erfectissimus) juridic(us) Alex(andreae) d(ixit)· Τοῦτο δῖξον. Curus d(ixit)· Κουρά[το]ρα ἔχει ὃς καὶ ἄπεστιν· ὁ δὲ ἀντίδικος ὑπαναπίσας τοῦτον

30 κατέσχεν βουλόμενος πάλιν ἑτέραν περιγραφὴν ἐργέσασθαι κατὰ τῆς βοηθο[υ]μένης.

31 Fl(avius) Gennadius v(ir) p(erfectissimus) juridic(us) Alex(andreae) d(ixit)· Ἐπειδὴ κουράτορος ἐμνημόνευσας, ἀνάγνωθι ὅπως κουράτωρ

32 γεγένηται Φιλάδελφος Διονυσίου τοῦ παρόντος. Curus d(ixit)· Ἐν τῇ Αἰγύπτῳ ἐστὶν ὁ κουράτωρ, ἡ δὲ ἀδελφὴ

33 χορηγεῖ μέρος τοῦ ἄρτου τῷ ἀδελφῷ καὶ οὐ κωλύει εἰσιόντα αὐτὸν καὶ οἰκοῦντα ἐν τῇ αὐλῇ.

34 Fl(avius) Gennadius v(ir) p(erfectissimus) juridic(us) Alex(andreae) d(ixit)· Ὁ κουράτωρ ἀπαντήσας οὐ κωλυθήσεται τούτοις χρήσασθαι

35 τοῖς λόγοις, οἷσπερ καὶ σὺ νῦν λέγεις, εἴ γε ἀληθῆ ἐστιν τὰ παρὰ σοῦ εἰρημένα. C[u]rus d(ixit)·

36 Ἵνα μ[ὴ] ὁ παῖς ὑπαναπισθεὶς ὑπὸ τοῦ ἀντιδίκου δοκοίη περιγραφήν τινα ὑπομένειν — τοῦτο γὰρ σπουδάζει — μηδεμίαν

37 καινοτομίαν γίγνεσθαι ἀπόντος τ[οῦ] κουράτορος· ἕτοιμός γάρ ἐστιν ἡ ἀδελφὴ χορηγήσιν Διονυσίῳ καὶ τὸ

L. 19: ἀρτύδιον; τὸ ἥμισυ sc. τοῦ ἄρτου, Collinet-Jouguet. — 20: ἀρτύδια, μέρει. — 28: συνοικεῖ. — 29: ὑπαναπείσας. — 30: ἐργάσασθαι. — 36: ὑπαναπεισθείς. — 37: χορηγήσειν.

III

38 μέρος τοῦ ἄρτου καὶ τὸ στεγανόμιον τὸ ἐπίβαλλον.

39 Fl(avius) Gennadius v(ir) p(erfectissimus) jurid(icus) Alex(andreae) d(ixit) · Τέως καθ' ἃ ἐπηγγίλατο Νόννα σπουδασάτω τὴν χορηγίαν τοῦ τε ἡμίσεως ἄρτου,

40 ἔτι γε μὴν καὶ τοῦ στεγανομίου Διονυσίῳ ἀμέμπτως παρέχ[ειν] · εἰ γὰρ κἂν πρό[ς] τι βραχὺ τῆς χορηγίας

41 τούτων παραμελήσειεν, δυνήσεται πρόσοδον ποιησάμενος τῷ δικαστηρίῳ Διονύσιος τῆς ὀφι-

42 λομένης αὐτῷ ἐπικουρίας τυχεῖν. Gennadius d(ixit) · Πόται προσάγιόν φησιν · ἡμῖς γὰρ οὐδὲ εἴσμεν

43 ὅλως τοιοῦτόν τι πεπραγμένον ὁποῖον διατίνεται, κουράτορα ἐσχηκέναι τὸν καὶ ἐρρωμένον

44 τὴν διάνο[ι]αν καὶ ἑστῶτα καὶ ἀπαίτησιν ποιούμ[ε]νον τῶν αὐτῷ διαφερόντων. Curus d(ixit) · Ἐπειδὴ ἐν τῷ

45 Ἀρ[σ]ιν[οε]ίτ[η[ἐστὶν ἴσω τεσσεράκοντα ἡμερῶν προσάγομεν ἐκῖνον.

46 Fl(avius) Gennadius v(ir) p(erfectissimus) juridic(us) Alex(andreae) d(ixit) · Εἰ μὴ ἴσω τῶν τεσσεράκοντα ἡμερῶν τὸν λεγόμε[ν]ον εἶναι κουράτορα Διονυσίου

47 προσαγάγοι Νόννα τῷ δικαστηρίῳ ἢ αὐτὸς δί ἑαυτοῦ παρὼν ἐπιδίξειεν ἑαυτὸν κουράτορα σὺν νόμῳ

48 αὐτοῦ γεγε[ν]ῆσθαι ἐνταχθείη τε τὸ δικαστήριον αὖθεις ὑπὸ Διονυσίου τότε προ[σ]ταχθήσεται καὶ ἡ νομὴ

49 ὑπὸ Νόν[ν]ας τοῦ ἡμίσεως τοῦ ἄρτου καὶ τοῦ τετάρτου τῆς δωρεᾶς ἔτι γε μὴν καὶ τοῦ τετάρτου μέρους.

50 τοῦ τε αὐλυδρίου καὶ τῆς ἀποθήκης Διονυσίῳ ἀποκατασταθῆναι.

51 Exemplum.

L. 41 : ὀφει|λομένης. — 42 : τυχ*ε*ῖν Pap ; πότε, ἡμεῖς, ἴσμεν. — 45 : εἴσω, τεσσαράκοντα, ἐκεῖνον. — 46 : εἴσω, τεσσαράκοντα. — 47 : ἐπιδίξ*ε*ιεν Pap. ἐπιδείξειεν. — 48 : αὖθις.

« Sous le consulat de . . . . clarissimes, jour des ides de Novembre, 17 Hathyr.

En présence de Hôros, de Nonna et de Dionysios, Gennadius dit : « (Je

parle) au nom d'Eustorgion aux termes du mandat donné à Hôros et je vais te lire le mandat donné à Hôros au nom d'Eustorgion, mandat qui a été transcrit au registre des affaires où on agit aux termes d'un mandat devant Ta Sainteté. Flavius Gennadius, perfectissime, *juridicus* d'Alexandrie dit : « Lis. » Gennadius dit : « Je vais lire. » Et il lut : « Sous le consulat de Sergius et de Nigrinianus, clarissimes, le 9 de Phaôphi, etc. » L'avocat ajouta : « Voilà d'une part le mandat, nous demandons d'autre part que Nonna ici présente ou bien renonce à la part qui revient à ma cliente, c'est-à-dire au quart de la maison avec cour, au demi-pain, au quart de la donation et de la boutique, ou bien qu'elle nous en fasse la remise, ou bien qu'elle paie au juste prix le loyer qu'un autre paierait, sur examen d'un architecte au sujet de la maison avec cour, loyer ajouté au legs mobilier (παραρτύδιον) qu'elle a précisément promis de payer. Nonna dit « Pour la part d'Eustorgion, j'ai donné [déjà ?] le quart. » Flavius Gennadius, perfectissime, *juridicus* d'Alexandrie, dit : « En conséquence, un architecte ira sur les lieux, fera une estimation, et fixera le chiffre du loyer que désormais Nonna devra payer à Eustorgion pour la maison avec cour et la boutique, et ce loyer Nonna le versera à Hôros le mandataire, d'autant plus précisément qu'elle a accepté cette disposition et promis de payer en occupant les lieux la même somme qu'un autre ; mes agents verront à faire exécuter cette décision. » Gennadius dit : « Cet arrêt relatif à la maison avec cour et à la boutique, Ta Sainteté l'a prononcé en face de Nonna : nous demandons d'autre part touchant le demi-pain et le quart de la donation qu'ils soient remis au mandataire de la demanderesse, le mandat une fois pour toutes ayant été versé au dossier. » Flavius Gennadius, perfectissime, *juridicus* d'Alexandrie, dit : « Que dit sur ce point Nonna ? » Nonna dit : « J'affirme contre mon adversaire mon droit de les garder (?) » Gennadius dit : « Puisque, d'une part, Nonna attaque et conteste, et que, d'autre part, lecture du mandat a été donnée, nous avons aussi en notre possession un écrit d'elle où elle reconnaît qu'elle a les biens en dépôt pour Eustorgion ; qu'elle les restitue aux termes du mandat. Flavius Gennadius, perfectissime, *judidicus* d'Alexandrie, dit « Lis l'écrit que tu prétends avoir en ta possession. » Et il lut « Aurèlia Nonna, fille d'Elitas, ayant le *jus liberorum*, à Aurèlia Eustorgion, ma sœur, assistée de ton mari Aurèlios Philéos, fils d'Apollônios, salut. Nous reconnaissons avoir pris à bail et reçu de toi le quart etc... » L'avocat Gennadius dit : « C'est reconnaître que le legs mobilier (ἀρτύδιον) lui aussi, j'entends le demi-pain et le quart de la donation, revient

à ma cliente et nous demandons que Nonna délivre ces objets du legs à notre partie. » Curus dit : « Nonna reconnaît qu'Eustorgion aussi a droit au demi-pain ; elle le reconnaît aussi pour le quart de la donation et demande à qui ils doivent être remis en ce nom. » Flavius Gennadius, perfectissime, *juridicus* d'Alexandrie, dit : « En conséquence, aux termes du mandat donné par Eustorgion à Hôros et d'après les circonstances que nous a apprises la lecture de l'acte passé par Nonna, le demi-pain et le quart de la donation seront remis par Nonna à Hôros, mandataire d'Eustorgion. » Gennadius dit : « Cet arrêt, Ta Sainteté l'a prononcé devant ceux précisément à qui nous demandons que l'exécution en soit imposée par tes agents. Mais puisque Dionysios aussi s'est levé, nous demandons que Nonna déclare ce qu'elle veut à son endroit. » Curus dit : « Dionysios aussi est son frère, mais comme il n'a pas sa raison, un curateur lui a été donné, son frère Philadelphos qui est en Égypte et ne tardera guère à venir ; jusque-là l'enfant habite avec sa sœur (Nonna) qui lui fournit le pain et il ne manque de rien. » Flavius Gennadius, perfectissime, *juridicus* d'Alexandrie dit : « Prouve-le. » Curus dit : « Il a pour curateur son frère qui justement est absent et l'adversaire l'a circonvenu, le retient dans l'intention de lui faire entreprendre de nouvelles menées contre ma cliente. » Flavius Gennadius, perfectissime, *juridicus* d'Alexandrie, dit : « Puisque tu as fait mention du curateur, lis comment Philadelphos est devenu curateur de Dionysios ici présent. » Curus dit : « Le curateur est en Égypte et la sœur fournit à son frère la part du pain sans l'empêcher d'entrer et d'habiter dans la cour. » Flavius Gennadius, perfectissime, *juridicus* d'Alexandrie, dit : « Le curateur, lors de sa comparution ne pourra pas ne pas tenir les mêmes propos, si ce que tu dis est vrai. » Curus dit : « Pour éviter que l'enfant circonvenu par l'adversaire ne croie bon de se prêter à quelque menée — car c'est le but qu'on se propose — qu'aucun arrangement n'intervienne en l'absence du curateur, car la sœur (Nonna) est disposée à fournir à Dionysios et la part du pain et le loyer qui lui reviennent. » Flavius Gennadius, perfectissime, *juridicus* d'Alexandrie, dit : « Que jusque-là, selon ses promesses, Nonna s'applique à assurer strictement à Dionysios la fourniture du demi-pain, sans préjudice du loyer ; car, s'il y avait de sa part une négligence, même minime, dans la fourniture, il sera loisible à Dionysios d'avoir recours au tribunal pour obtenir l'aide à laquelle il a droit. » Gennadius dit : « A quand (Curus) fixe-t-il la comparution ? nous ignorions en effet totalement un fait tel que celui dont il affirme l'existence, l'attribution d'un curateur à

un individu qui jouit de ses facultés, qui s'est levé et a réclamé le bien qui lui revient. » Curus dit : « Puisque le curateur est dans l'Arsinoïte, nous l'amènerons dans quarante jours. » Flavius Gennadius, perfectissime, *juridicus* d'Alexandrie, dit : « Si dans les quarante jours Nonna n'a pas amené au tribunal (Philadelphos) qui est réputé le curateur de Dionysios ou si lui-même se présentant en personne n'a pas prouvé que sa nomination de curateur est légale, le tribunal pourrait de nouveau être saisi de l'affaire par Dionysios ; il statuera alors sur l'attribution et la remise à Dionysios par Nonna du demi-pain et du quart de la donation, sans préjudice du quart de la maison avec cour et de la boutique. »

Copie.

1. Pour la date, cf. Collinet-Jouguet, *loc laud.*, p. 307.

2. Sur la présentation du mandat de Hôros au début de l'instance, cf. Collinet-Jouguet, *ibid.*; elle est comparable à la présentation du *libellus* dans les audiences présidées par le *praeses provinciae Arcadiae*, *P. Oxy.* XVI, 1876-79 au v[e] siècle. Pour la formule, cf. *P. Oxy.* XVI, 1881, 7 κατὰ τὴν δοθεῖσαν αὐτῷ ἔγγραφον ἐντολήν.

3. Ἐντολήν, les traces de lettres rejettent la conjecture de Mitteis : ἐντ[υχία]ν, d'ailleurs trop longue. Sur l'intercalation du μ dans ἀνελήμφθη, cf. Mayser, *Grammatik*, p. 203.

5-7. Il y a dans cette phrase une faute manifeste du copiste signalée par les premiers éditeurs indécis entre plusieurs corrections. Wilcken et, après lui, Mitteis, lisent ἀποδώσει⟨ν⟩; mais la phrase est encore incomplète, car aucun infinitif ne commande τὸ ἄξιον στεγανόμιον, puisqu'il n'y a pas la place pour un infinitif dans la lacune au début de la ligne 7. Nous entendons, sans prétendre avoir trouvé la solution juste, de la façon suivante : ἀξιοῦμεν δὲ τὴν παροῦσαν 1° ἢ ἀποστῆναι et ses compléments ; 2° ἢ τὴν ἀποκατάστασιν... ποιήσασθαι ; 3° ἢ τὸ ἄξιον στεγανόμιον s. e. ἀποδοῦναι ou un verbe du même genre, oublié par le scribe. Il reste d'ailleurs encore la difficulté résultant du fait que la deuxième solution proposée par Gennadius semble répéter la première. Quant à la fin de la phrase, ou bien ἐπιθεωροῦντος commande τὸ παραρτύδιον, ou bien ἐπιθεωροῦντος est pris absolument, et τό παραρτύδιον est apposition à στεγανόμιον. Au point de vue du sens, il en résulte peu de différence.

10. La restitution du début de la ligne assure simplement le sens. La lecture]..τηθῆναι est sûre ; elle semble exclure la conjecture de Mitteis σ]υσταθῆναι, à cause du vide inattendu et gênant de quelques lettres ; d'autre part, on attend à la fin de cette première partie un mot de même sens que ἀποκατασταθῆναι qui termine la deuxième partie (l. 24) et la troisième (l. 50). Mais il faudrait aussi admettre la faute ἀποκαταστηθῆναι et le mot est peut-être un peu long pour la lacune.

1-12. Première partie du procès relative à la fixation du loyer dû à Eustorgion par Nonna pour les locaux provenant de la succession et occupés par elle (αὐλύδριον, ἀποθήκη) La marche est la suivante. L'avocat Gennadius engage le débat en rappelant (l. 7), que Nonna a promis — allusion sans doute au bail mentionné l. 17 sqq. — de payer un loyer tel que le paierait une personne étrangère à la famille, loyer évalué par un expert et non

fixé par elle, un παραρτύδιον, distinct de l'ἀρτύδιον ou pension alimentaire et s'ajoutant à elle. Désireuse sans doute de créer une confusion, Nonna semble répondre (l. 7) qu'elle a payé à Eustorgion sa part de loyer, sans dire si elle n'a pas sous-estimé le loyer de sa propre autorité, ni si elle a distingué les versements du παραρτύδιον des versements de l'ἀρτύδιον. Le *juridicus* Gennadius résume et conclut (ἀκόλουθόν ἐστι) : après estimation par un expert, Nonna paiera à Hôros, mandataire d'Eustorgion, le loyer fixé.

13. A remarquer ici et l. 23 la forme Νόννης, à côté de Νόννας l. 24 et 49.

17. Sur le δίκαιον παίδων, plus communément désigné dans les papyrus sous l'appellation de τέκνων δίκαιον ou κατὰ τὰ Ῥωμαίων ἔθη τέκνων δίκαιον, transcription du *jus liberorum*, cf. Collinet-Jouguet, *loc. laud.*, p. 310. C'est une application vraiment tardive de ce droit; *P. Oxy.*, XIV, 1638 le mentionne en 282 et 1714 entre 285-304.

18. La restitution du début de la ligne est seulement vraisemblable. Comme on le voit, à la date inconnue du bail ici mentionné, Eustorgion était assistée de son mari, tandis qu'à présent elle a un mandataire. C'est sans doute que le bail est antérieur de quelques années et qu'Eustorgion dans l'intervalle a pu devenir veuve. La disparition de son beau-frère a peut-être incité Nonna à frustrer sa sœur, privée de son défenseur naturel, en n'exécutant plus loyalement les stipulations du bail en question. Sur le sens de συμπαρών, non pas tuteur, mais faisant fonction de tuteur, cf. Castelli, *Studi d. Scuola Papirol*, I, 50 sqq.

12-24. Deuxième partie du procès relative au paiement de la pension alimentaire (ἀρτύδιον) due par Nonna à Eustorgion : un demi-pain, un quart de la donation. L'avocat Gennadius demande qu'elle soit versée par la défenderesse au mandataire de la demanderesse (l. 12-14). Invitée à s'expliquer, Nonna, dans une réponse mutilée (l. 15) semble dire qu'elle a le droit de la prendre, de la garder (ἐξουσίαν λαμβάνειν). L'avocat Gennadius confond Nonna (l. 15-20) en citant un bail où elle reconnaît apparemment qu'elle devait payer à Eustorgion, outre sa part de loyer (παραρτύδιον), sa part de pension alimentaire (ἀρτύδιον). Curus, avocat de Nonna, reconnaît le bien-fondé des prétentions d'Eustorgion (l. 20-21) et le *juridicus* Gennadius rassemble les preuves et prononce en conséquence (ἀκόλουθον) que Nonna devra verser l'ἀρτύδιον aux mains de Hôros, le mandataire.

24-fin. Dernière partie : cas du jeune Dionysios. Comme précédemment, Gennadius, avocat de la demanderesse, engage le débat : que va-t-on faire de Dionysios ? (l. 24-26) Curus prend un faux-fuyant et, sans engager l'avenir, dit ce qui a été fait jusqu'à ce jour : l'enfant (un adolescent, sans doute) est dépourvu de raison ; son frère et curateur Philadelphos est absent ; il jouit auprès de Nonna de sa part de la maison et de la pension alimentaire. Le *juridicus* veut des preuves. Au lieu de les donner, Curus déclare l'enfant circonvenu par Eustorgion qui veut nuire à Nonna. Comme le *juridicus* insiste et veut avoir lecture de l'acte de constitution de tutelle, Curus objecte à nouveau l'absence du tuteur et les bons soins dont Nonna entoure Dionysios. Le *juridicus* ne prend pas de décision définitive (pas de formule ἀκόλουθον, comme dans les deux premières parties) ; on attendra le pseudo-tuteur. Rien ne sera changé au régime actuel, comme le demande Curus, malgré la protestation de l'avocat Gennadius, pour qui cette histoire de tuteur donné à un homme qu'il prétend sain d'esprit est une commode invention de l'adversaire. Nonna devra strictement se conformer aux décisions prises, sous peine de voir le tribunal à nouveau saisi prêter assistance au jeune Dionysios.

27. L'absence de Philadelphos est trop opportune pour ne pas éveiller de soupçon. Il est possible qu'il soit au Fayoum (l. 45) pour ses affaires, puisque toute la famille a habité jadis l'Arsinoïte, et qu'il ignore les manigances de Nonna. Il est possible aussi qu'il soit de connivence avec elle contre Eustorgion, puisque cette dernière ignore l'histoire de la tutelle et que Nonna et son avocat, en l'inventant, n'ont pas dû craindre d'être démentis par Philadelphos.

21. DÉNONCIATION AU BASILICOGRAMMATE

Caranis. 138-161.
13×10. *Inv.* 26.

La dénonciation date d'une année perdue du règne d'Antonin le Pieux. L'écriture en est inculte, irrégulière et heurtée : tantôt les lettres sont largement étalées (surtout les υ), tantôt elles sont jetées les unes contre les autres. — Un cordonnier de Caranis, Acousilaos, déclare au basilicogrammate Sarapiôn que Sarapas, fils de Héracleidès, s'est enfui à la métropole. Les basilicogrammates ne semblent pas avoir eu de devoirs de police ; peut-être ne faisaient-ils que transmettre la dénonciation aux fonctionnaires chargés de la « suite à donner » (ἵνα τὸ ἀκόλουθον γένηται), c.-à-d. aux stratèges, aux épistratèges et aux troupes à qui l'édit de Sempronius Liberalis (154) enjoignait de poursuivre et d'arrêter les délinquants (. . . ἐπιδιώκειν καὶ τοὺς λημφθέντας . . . , *B. G. U.*, 372, 10-11). Les évasions de ce genre (ἀναχωρεῖν, ἀναχώρησις) se produisaient déjà à l'époque ptolémaïque ; elles deviennent fréquentes à l'époque romaine, à partir du IIe siècle. Rien ne nous renseigne ici sur la qualité du fugitif, et nous ne pouvons que supposer les causes de sa fuite. Peut-être s'est-il sauvé pour éviter des poursuites judiciaires ; peut-être sommes-nous tout simplement en présence d'une évasion fiscale pour échapper au βάρος τῆς λειτουργίας. Sur cette question des fuites de contribuables et sur les décrets successifs des préfets qui essayaient d'y mettre un terme en promettant l'amnistie, surtout au moment de l'ἀπογραφή, cf. Rostowzew, *Colonat*, pp. 205 sqq ; Wilcken, *Grundzüge*, p. 65 et les textes de la *Chrestomathie* auxquels il renvoie. Si nous ignorons pourquoi Sarapas s'est échappé de Caranis, nous voyons mieux pourquoi Acousilaos a pu le dénoncer. C'est d'abord parce que le départ des fugitifs provoquait la confection

de nouvelles listes de liturges destinés à les remplacer (cf. *P. Gen.*, 37 = Wilcken, *Chrest.*, 400) et qu'ainsi notre cordonnier pouvait se sentir menacé par la défaillance de Sarapas. C'est aussi parce que la dénonciation, dans certains cas, valait à son auteur une récompense (cf. *P. Hibeh.*, 29, 5 sqq.).

Σαραπίωνι βασ(ιλικῷ) γρα(μματεῖ) Ἀρσιν(οΐτου)
  Ἡρακ(λείδου) μερίδος.
Παρὰ Ἀκουσιλάου τοῦ σκ̣υ̣τ̣[έως]
ἀπὸ κώμης Καρα(νίδος). Μηνύω̣
Σαραπᾶν Ἡρακλείδου μη(τρὸς)
Διοδώρας εἶναι ἀνὰ πόλιν.
Διὸ ἐπιδίδωμι ἵνα τὸ
[ἀ]κόλουθον γένηται.

[(Ἔτους). τοῦ κυρίου] ἡμῶν Α̣ὐ̣τ̣ο̣κ̣ρ̣[άτορος]
[Καί]σαρος Τίτου Αἰ[λί]ου Ἁδρια[νοῦ]
Ἀντωνίνου [Σε]βαστοῦ
Εὐσεβοῦς [Θ]ὼθ Σ̣ε̣β̣α̣σ̣[τῇ]

« A Sarapiôn, basilicogrammate du district de Héracleidès de l'Arsinoïte, de la part d'Acousilaos, le cordonnier, du village de Caranis. Je déclare que Sarapas, fils de Héracleidès, ayant pour mère Diodora, est à la métropole. Aussi je remets cette pièce, pour que suite y soit donnée... »

7. Ἐπιδίδωμι, est le mot technique, Preisigke, *Fachwörter s. v.* Cf. la formule employée dans les déclarations de fuite faites par un parent du fugitif, *P. Oxy.*, II, 251-253 (252 = Wilcken, *Chrest.*, 215): Διὸ ἐπιδιδοὺς τὸ ὑπόμνημα, ἀξιῶ ἀναγράφεσθαι τοῦτον ἐν τοῖς ἀνακεχωρηκόσι καὶ πόρον μὴ ἔχουσι. Le déclarant en effet, après avoir affirmé, sans préciser le lieu, contrairement à Acousilaos (ce n'est pas une dénonciation) que son parent a passé à l'étranger, ἀνεχώρησεν εἰς τὴν ξένην, a bien soin de signaler l'indigence du fugitif, motif et excuse de son départ.

22. COPIES DE LETTRES OFFICIELLES

Arsinoïte.
11,5 × 9.

IIe siècle.
Inv. 23.

Ce sont les restes de deux colonnes de deux mains différentes : la première, écrite hâtivement, en grandes lettres souvent formées de traits flucteux qui en relient le plus grand nombre possible, la deuxième, d'une écriture plus posée et plus nette. Le texte est incomplet en haut, en bas, à droite, à gauche. Nous sommes renseignés sur la nature du document par la deuxième colonne. Elle contient deux pièces mutilées introduites par la rubrique : ἄλλης. Cette abréviation est connue ; on la rencontre, par exemple, *B. G. U.* 1047 et Rostowzew (*Colonat*, p. 183) la résout : ἄλλης ἐπιστολῆς ἀντίγραφον. Les pronoms σοῦ, σύ (ll. 4 et 7), les dates de la première colonne confirment le fait : nous avons là des copies de lettres par ordre chronologique. Le sujet des lettres de la première colonne se laisse malaisément discerner, cf. notes 1 et 6. Sur la deuxième, il ne semble pas qu'il puisse y avoir de doute. Le retour des mots μίσθωσις et διαμίσθωσις indique les questions traitées dans cette correspondance ; il s'agit de μισθώσεις οὐσιακαί. En rapprochant nos documents de ce que dit à ce sujet Rostowzew (*Colonat*, p. 180 sqq.) et des textes qu'il cite, on est très tenté d'y voir des pièces analogues à *B. G. U.* 1047, c'est-à-dire des copies de lettres adressées par le stratège à un ἐπίτροπος. — Au dos, d'une troisième main, restes insignifiants de trois lignes qui semblent la fin d'un compte :

]τα
] (δραχμὰς) ρ
]α κη/ (δραχμὰς) ρξη   ψυων.

Colonne I.

]μενος πίσσης
] . . ταύτης ἢ τῷ
]λήνους
]   ἐπεὶφ λ

Colonne II.

Ἄλλ]ης.
τον κολλή[ματος
ας καὶ παραλ[
γων σοῦ ἀνε . [

]ας ἐπεμψάμην
]κηροῦ ἰδίαν χρείαν
]ὀλίγον τὴν χρείαν
ἀγ]οραστῷ (?) κούφων
]τὴν συμφονίαν
]αι
ἐπεὶφ λ.

ώς τῶν λη[
τῆς μισθώ[σεως
σὺ τὴν διαμ[ίσθωσιν
Θεμίστ(ου)[μ]ερίδ[ος
Ἄλλης. Δια[μισθωσ...
περὶ μισθ[ώσεως
θεν ἀπο[
τινα τομ[

Col. I. — Il s'agit, semble-t-il, dans la première lettre d'une fourniture de poix et dans la seconde d'une fourniture de cire, tant pour une collectivité que pour l'usage personnel de l'auteur de la lettre (l. 6 : κηροῦ ἰδίαν χρείαν). Entre autres usages, la poix et la cire pouvaient servir à calfater les bateaux ; il s'agirait alors de bateaux de l'État.

Col. II. — 2. κολλή[ματος, suivi sans doute d'un chiffre, était une référence à une colonne du registre de la βιβλιοθήκη ἐγκτήσεων.

6. τῆς μισθώσεως. si on rapproche *P. Lond.*, III, 1231, l. 10 sqq. τοῦ χρόνου τῆς μισθώσεως πεπληρωκότος, on est amené à penser que peut-être le stratège ordonne à l'ἐπίτροπος de faire procéder à une nouvelle mise en location pour certaines οὐσίαι du district de Thémistès, à l'expiration du bail en cours.

23. LETTRE DE THERMOUTHIS À AGRIPPINOS

Provenance inconnue.
16 × 10,5.

Fin du IIe s.
Inv. 50.

Cette humble lettre de Thermouthis à Agrippinos traite surtout de petits achats de ménage. Les personnages nommés portent en général, les hommes, des noms romains, Julius Agrippinus, Saturninus, Julianus, les femmes, des noms égyptiens, Termouthis, Tasmè. Thermouthis appelle Agrippinos « frère » et il est malaisé, vu la date, de croire que ce soit un signe de christianisme et non un vrai degré de parenté ; les noms ne favorisent aucune de ces deux hypothèses. D'après Ghedini, *Lettere cristiane*, p. 8, la première lettre sûrement chrétienne, *P. Bâle*, 16 daterait de la première moitié du IIIe s. Le sens de la lettre n'est pas toujours clair, spécialement l. 6. L'écriture est une cursive du IIe s. apparentée d'assez près à Schubart, *Pap. gr. Berol*, 28 a, mais irrégulière et plus liée, caractérisée surtout par ses grandes hastes verticales : ι, κ, ρ, φ. Les plis de fermeture dans le sens de la hauteur

sont encore visibles ; l'adresse est coupée en deux, la place du pli transversal est peu apparente.

Θερμοῦθις Ἀγριππίνωι τῶι
ἀδελφῶι πλεῖστα χαίρειν.
Πρὸ μὲν πάντων εὔχομαί σε
ὑγειαίνειν. Γείνωσκε ὅτι ἦλ-
θε Φαῆσις ἔχων Σατουρνῖλον.
Εἰς κάραν δὲ ἐρωτηθείς, ἄδελφε,
ἀγόρασόν μοι καί σοι ἄλλας δύο
λείτρας χρίματος. Ἐπὶ γὰρ καὶ
Ἰουλειανῷ ἔγραψα ἵνα καὶ αὐτὸς
ἄλλας δύο ἀγοράσῃ καὶ στροβί(λους)
δέκα, ἀλλὰ εὐθέως ἐὰν πέμ-
πηται. Γεινώσκεις δὲ τὰ ἔχον-
τά μοι. Τάσμη οὐκ ἤμελλέ σοι γρά-
φιν. Ἄσπασαι τοὺς σοὺς πάντας
Ἐρρῶσθαί σε εὔχομ(αι)

Au dos, en travers Ἰουλείω Ἀγρπ(*sic*) πίνωι ἀπὸ Θερμούθεω[ς
ἀδελφῆ[ς

« Thermouthis à Agrippinos son frère mille saluts. Avant tout, je souhaite que tu te portes bien. Sache que Phaèsis est venu avec Saturninus. D'autre part, sur ma demande. . . , frère, achète pour moi et pour toi deux autres livres d'onguent. J'ai écrit à Julianos pour que lui aussi en achète deux autres livres et dix cônes, mais seulement s'il peut faire l'envoi immédiatement. Tu sais tout ce qui me concerne. Tasmè ne devait pas t'écrire. Salue tous les tiens. Je souhaite que tu te portes bien. *Adresse :* A Julius Agrippinus, de la part de Thermouthis sa sœur. »

L. 8 : ἐπί, sans doute ἔτι.

5. Σατουρνῖλον, Thermouthis avait commencé à écrire Σατορ, et a corrigé le ρ en υ. La prononciation du mot devait être incertaine, hésitation que traduisent les différences d'orthographe, par ex. : *P. Ryl.*, 131, 15 Σατορνῖνος ; *ibid.*, 135, 10 Σατυρνῖρος ; *ibid.*, 150, 23 Σατορνῖλος.

6. Εἰς κάραν, reste obscur, tant à cause du sens à donner à εἰς qu'à cause de la forme et du sens de κάραν (ἡ κάρα pour τὸ κάρα?). Serait-ce pour εἰς καιρόν?

10. Στροβί⟨λους⟩. Plusieurs questions se posent à propos de ce mot volontairement incomplet. La forme d'abord. On trouve le plus souvent στρόβιλος (une fois même, *P. S. I.*, 535, 51, le mot est abrégé comme ici en στροβι), mais parfois aussi στροβίλιον, par ex. *P. Oxy.*, 1142, 6, qui n'est pas un diminutif, puisqu'il est accompagné de l'adjectif μεγάλα. Il serait facile ici de choisir, si l'on était sûr du sens et de l'accentuation de αλλα. Si on doit écrire ἄλλα, il faut évidement ponctuer après ce mot et restituer στροβίλια. Mais Thermouthis, ll. 7 et 10, construit ἄλλος avant le nom de nombre; mieux vaut donc sans doute ponctuer après δέκα, écrire ἀλλά et restituer στροβί⟨λους⟩. Quant au sens, il paraît manifeste que ce n'est pas celui de *P. Oxy.*, 1704, 11 : καὶ τοῦ ἐν αὐτοῖς μου ἀντλητικοῦ σὺν στροβίλῳ καὶ λίθῳ. Les στρόβιλοι de notre texte ne sont pas des outils, mais des denrées périssables, si on en juge par la réserve : ἀλλὰ εὐθέως ἐὰν πέμπηται. Dans les *P. S. I.*, 428 et 535, les στρόβιλοι sont nommés dans des listes où figurent surtout des provisions et on les commande par corbeilles de différentes tailles : *ibid.*, 428, 26, 91, 111. D'autre part les στρόβιλοι ou στροβίλια se retrouvent parmi les offrandes qui accompagnent les sacrifices, cf. *B. G. U.*, 372, I, 7 et 801, 17-18; *P. Oxy.*, 1144, 7 et 1211, 7 où ils ont cette destination et sont cités avec des parfums, des guirlandes et des gâteaux. On ne les trouvait sans doute pas couramment dans les villages puisque dans les deux derniers textes cités, une personne charge une autre, comme ici, de lui en procurer. Cf. aussi un troisième sens du mot dans *P. Oxy.*, 1912, 145 et 1923 (*descr.*) et la remarque des éditeurs; et en dernier lieu C. C. Edgar, *Archives de Zénon*, n° 95.

15. Sur le formulaire à peu près constant des lettres privées à cette époque, cf. en dernier lieu Ghedini, *Lettere cristiane*, p. 12 et ses références. On retrouve bien dans cette lettre les cinq parties obligatoires, six en ajoutant l'adresse : intitulé, vœu préliminaire, objet, formules de politesse de ou pour l'entourage, salutation, adresse.

24. RÉPONSE A UNE PÉTITION

Arsinoè ? — Fin du IIe-Début du IIIe s.
10 × 10. — *Inv.* 24.

Ce court fragment suscite plus de questions qu'il n'aide à en résoudre. Il est complet en bas, mais on ne peut déterminer l'étendue des lacunes en haut, à droite et à gauche. Dans ces conditions, il est seulement vraisemblable de supposer d'une part que ἐπισταλῆναι (l. 6) commande, après un ou plusieurs compléments disparus, καὶ τοῖς τὰ ἀργ̣ῖα πραγματευομ[ένοις (l. 7) et τοῖς τ]ὰς πράσις ποιουμένοις ἐξ ὀνόματος (l. 9), d'autre part que ἱερεὺς ἐ]ξηγητὴς καὶ ἀρχιπρύτανις ἐν ἔτει suivent un nom propre et sont une signature. Quoi qu'il en soit, en rapprochant la formule fréquente des pétitions : ἀξιῶ ἐπισταλῆναι des mots de la ligne 6 : δι' ὧν ἠξίου ἐπισταλῆναι, on peut admettre que, sinon tout le fragment, au moins les quatre dernières lignes, sont une

réponse à une pétition adressée à un « prêtre, exégète et archiprytane ». Sur les formalités occasionnées à cette époque par une pétition envoyée à un « prêtre, exégète et archiprytane » ou à un « prêtre exégète » nous sommes assez bien renseignés par les papyrus, spécialement par *P. Teb.*, II, 397 (198 ap. J.-C.) et *P. Ryl.*, II, 120 (Hermoupolis, 167 ap. J.-C.). Un particulier faisait parvenir à ce personnage sa pétition : ἀξίωμα (*P. Teb.*, 397, 4 et 21), βιβλίδια (*ibid.*, 19), ἀξίωσις (*P. Ryl.*, 120, 17). L'exégète en prenait connaissance et, s'il accédait à la demande, il avait deux avertissements à adresser. 1° Il devait avertir l'intéressé. Il le faisait, semble-t-il, (c'est du moins ainsi que nous interprétons *P. Teb.*, 397, 28 : Ἀνέγνων. Δημήτριος πρυτανικὸς καὶ ἐξηγητικὸς ὑπηρέτης μετενήνοχα) en lui faisant porter par son *hypérète* la pétition (ou une copie ?) contresignée par lui, ou même suivie d'une indication particulière : . . . δυνήσει χρήσασθαι . . . (*P. Ryl.*, 120, 25). Ainsi le requérant savait qu'il avait licence d'agir. 2° L'exégète avait à notifier sa décision aux fonctionnaires auprès desquels on le priait d'intervenir : cette notification s'appelait χρηματισμός (*P. Teb.*, 397, 4 et 18). Notre fragment serait donc ou une fin de pétition suivie des indications de l'exégète à l'intéressé ou plutôt une réponse distincte de la pétition, nécessitée par une situation compliquée. Quant au sujet de la requête, il reste obscur. Il est possible qu'une femme s'y soit adressée à un « prêtre, exégète et archiprytane » pour obtenir la nomination d'un κύριος (sur cette compétence de l'exégète, cf. *P. Teb.*, 397 et *P. Ryl.*, II, 120, spécialement note 1) dont elle a besoin légalement soit pour régler une question d'intérêt (ἀργυρίου δραχμῶν χιλειῶν, l. 2), soit pour effectuer un achat ou une vente (τοῖς τ]ὰς πράσεις ποιουμένοις ἐξ ὀνόματος, l. 8). La mention du bureau des prytanes (l. 5) reste en tout cas énigmatique (cf. cependant n. 5-7) et l'interprétation du fragment demeure hypothétique. Cursive épaisse et inégale, où les confusions de lettres sont possibles ; o est toujours petit.

] . [. .]π . [.]α . . υρη καπ . . [
ἀργ]υρ[ί]ου δραχμῶν χιλειῶν . [
]τοις π[α]ρῶν ὁ ἱερεὺς καὶ[
]π[.]ν ἃ πρόην στίλασθαι[
] . . λ[ό]γ[ο]ν πρὸς τῷ πρυτανείῳ π . [
]διεια δι' ὧν ἠξίου ἐπισταλῆναι τ[οῖς ?
·]αις καὶ τοῖς τὰ ἀργῖα πραγματευομ[ένοις

τοῖς τ]ὰς πράσις ποιουμένοις ἐξ ὀνόματος[
ἱερεὺς ἐ]ξ̲η̲γ̲η̲τὴς καὶ ἀρχιπρύτανις ἐν ἔτει[
]. . —

L. 4 : πρώην στείλασθαι. L. 6 : Peut-être βιβλι]δίεια, mais δι n'est pas sûr ; peut-être ν.

5-7. Sur le bureau des prytanes, cf. P. Jouguet, *Vie Municipale*, p. 374. Il contenait les archives locales, χωρικὴ βιβλιοθήκη ; c'est là sans doute que travaillaient οἱ τὰ ἀρχῖα πραγματευόμενοι. Cette expression se retrouve *P. Teb.*, 397 = Mitteis, *Chrest.*, 321, ll. 19 et 26. Les éditeurs traduisent par « *to those in charge of the archives* » et Mitteis par « *dem Staatsnotariat* ».

9. Ἀρχιπρύτανις, titre connu en 80 ap. J.-C., pour Ptolémaïs, par un graffite du Gebel Toukh, Cagnat-Jouguet, *Inscr. Graecae ad res Romanas pertinentes*, n° 1151 et *P. Teb.*, 397, 18, note.

25. LETTRE DE TARÈ A HOREINA

Apamia. — Ve s.
28 × 13. — *Inv.* 53.

Une jeune chrétienne, Tarè, restée seule à l'étranger (Apameia) après la mort de sa mère, écrit à sa tante Hôreina de Coptos pour lui demander de ne pas l'oublier. Les relations semblent avoir été assez espacées entre les émigrés d'Apameia et leur famille égyptienne. Les sentiments ici exprimés sous une forme ingénue et touchante sont empreints de délicatesse. Le ton de la lettre trahit la détresse de l'orpheline, mais avec une nuance de réserve et de résignation. Sa missive pourrait servir de modèle pour la division des lettres en six parties : 1° l'intitulé (1-3) ; 2° les vœux préliminaires (4-6) ; 3° l'objet de la lettre (6-14) : 4° souvenirs et politesses de l'entourage de l'expéditeur pour l'entourage du destinataire (14-15) ; 5° salutation personnelle finale (16-18) ; 6° l'adresse (19-21). Il est à noter que Tarè ne se contente pas des formules courantes, mais leur substitue des variantes personnelles où le respect s'unit à la tendresse. Pour ces questions de formulaire, de variantes dans les lettres, cf. G. A. Gerhard, *Untersuchungen zur Geschichte des griech. Briefes*, dans *Philologus* LXIV (1905), p. 27 sqq ; Ziemann, *De epistularum Graecarum formulis sollemnibus quaestiones selectae, Diss. Halenses*, XVIII, 4 (1911) et Ghedini, *Lettere cristiane*, p. 12 sqq. L'écriture, onciale un peu raide et hésitante, montre l'application, le désir de régularité et de correction dans

les traits. Elle est assez voisine de Schubart, *Pap. gr. Berol,* 43 *b,* sauf pour l'o et date notre texte du ve s. Abréviations courantes de θεῷ (l. 3 et 4) et de κύριος (l. 16); l'ω de Πάσχων (l. 7) est nasalisé, comme d'habitude, par un trait horizontal placé au-dessus. La moitié seule du recto est couverte par l'écriture, le reste est en blanc. Le papyrus décèle par son usure le long de quatre sillons verticaux de quelle façon la lettre a été fermée. En commençant par la droite et dans le sens de la largeur, Taré a replié son papier sur lui-même en quatre plis de plus en plus larges, de manière à enfermer l'écriture. La lettre se présentait alors sous la forme d'une bande large de 3,5 centimètres environ. La jeune fille a écrit l'adresse sur l'extérieur, en augmentant la grosseur des lettres aux lignes 20 et 21, pour plus de lisibilité, puis elle a replié la longue bande sur elle-même par le milieu, pour ne laisser apparaître que l'adresse, avant de nouer, sans doute avec un cordonnet.

Κυρίᾳ μου καὶ ἐπιποθήτῃ θείᾳ, Τάρη
θυγάτηρ ἀδελφῆς σου Ἀλλοῦτος
ἐν θω χαίρειν.
Πρὸ παντὸς εὔχομε τῷ θῳ ὑγιένουσάν
σε καὶ εὐθυμοῦσαν ἀπολαβῖν τὰ παρ' ἐμοῦ
γράμματα· αὕτη γάρ μού ἐστιν εὐχή. Γεί-
νωσκε δέ, κυρία μου, ὅτι ἀπὸ τῶν Πάσχω
ἡ μήτηρ μου, ἡ ἀδελφή σου, ἐτελε[ύτη]σεν.
Ὅ[τ]ε δὲ τὴν μητέρα μου εἶχα, μεθ' [ἑ]αυτῆς
ὅλον τὸ γένος μου αὕτη ἦν· ἀφ' οὗ δ[ὲ] ἐτε-
λεύτησεν, ἔμινα ἔρημος, μ[η]δένα ἔχουσα
ἐπὶ ξένοις τόποις. Μνημόνευε οὖν,
θεία, ὡς ζητούσης τῆς μητρός μου, εἶνα εἴ τι-
να εὑρίσκις πέμπε πρὸς ἐμέ. Προσα-
γόρευε πᾶσαν τὴν συγγένιαν ἡμῶν.
Ἐρρωμένην σε ὁ κς διαφυ-
λάττοι μακροῖς καὶ εἰρη-
νικοῖς χρόνοις, κυρία μου.

Ἀπό]δος τὴν ἐπιστολὴν
Ὠρείνᾳ, ἀδελφῇ Ἀπολλωνίου, Κοπτίτισα, παρὰ
Τάρης, θυγατρὸς ἀδελφῆς αὐτῆς, ἀπὸ Ἀπαμίας.

« A ma dame et très désirée tante, Taré, fille de ta sœur Allous, salut en Dieu. Avant tout je prie Dieu que ma lettre te trouve en bonne santé et heureuse. Oui, telle est ma prière. Sache que depuis Pâques ma mère, ta sœur, est morte. Quand j'avais ma mère, elle était à elle seule toute ma famille. Mais depuis qu'elle est morte, je suis restée seule, sans personne, en pays étranger. Souviens-toi de moi, tante, comme si ma mère te le demandait, et si tu en trouves l'occasion, envoie-moi quelqu'un. Salue toute notre famille. Qu'en bonne santé le Seigneur te maintienne de longues et paisibles années, ma dame. — Remets cette lettre à Horeina, sœur d'Apollonios, de Coptos, de la part de Taré, fille de sa sœur d'Apameia. »

L. 4 : εὔχομαι, ὑγιαίνουσαν. — L. 5 : ἀπολαβεῖν. — L. 5-6 : γίγνωσκε. — L. 11 : ἐτελεύτησεν, -εν corrigé dans l'interligne au-dessus de α barré ; ἔμεινα. — L. 13 : ἵνα. — L. 14 : εὑρίσκεις. — L. 15 : συγγένειαν. — L. 20 : Κοπτιτίσσῃ.

2. Ἀλλοῦτος, sur ce nom où on a voulu voir une contraction d'Ἀπολλωνοῦς, cf. Ghedini, *Lettere christiane*, n° 29, n. 9.

9. Εἶχα, forme contaminée d'imparfait et d'aoriste sans sigma, cf. Mayser, *Grammatik*, p. 368.

12. Ἐπὶ ξένοις, les ordonnances des préfets disent ἐπὶ ξένης, en parlant des gens qui ne sont pas dans leur ἰδία.

14. Πέμπε, après ἵνα, est une anacoluthe du style familier.

21. Ἀπαμίας, il y avait plusieurs villes de ce nom : sur le Tigre, en Médie, en Mésopotamie, sur l'Euphrate, en Bithynie, sur la Propontide, en Phrygie, en Syrie. Vu la fréquence des rapports entre la Syrie et l'Égypte, il s'agit sans doute de cette dernière. Quoi qu'il en soit, la lettre appartient au petit nombre des textes provenant d'Asie-Mineure que des circonstances diverses ont amenés en Égypte, cf. Schubart, *Einführung*, p. 61.

26. FRAGMENT D'UN REGISTRE D'AMPHODOGRAMMATE

= CPapGr 2,79

Memphis.	III[e] siècle.
12×9,5.	*Inv.* 42.

Restes de deux colonnes réunies par un *collèma*, écrites de deux mains différentes. La marge supérieure est mutilée ; il n'est pas impossible qu'elle ait porté un chiffre de numérotation. Rien à tirer, semble-t-il, de la première colonne, trop incomplète, sinon l'hypothèse qu'elle contenait un texte analogue à celui de la seconde. La seconde est tronquée par en bas. On y lit le

début d'un mémoire adressé à « *Aurèlios Asclépiadès amphodogrammate de Memphis la très ancienne de la part d'Aurèlia Nebtichis, fille de Sarapiôn, de Memphis, assistée d'Aurèlios Asclèpiadès de la même ville.* » La fin du mémoire manque ; le fils d'Aurèlia Nebtichis en était le sujet, mais nous ne pouvons en affirmer l'occasion. Peut-on la conjecturer ? Wilcken (*Grundz.*, pp. 40 et 349) est d'avis que l'amphodogrammate était préposé à la répartition des liturgies tandis que l'amphodarque avait à dresser les listes de population. P. Jouguet (*Vie Mun.*, p. 216) constate que la délimitation des compétences est assez vaguement établie entre les deux personnages et qu'il y a parfois entre eux des échanges d'attribution. En fait, si nous voyons l'amphodogrammate proposer un candidat pour la πρακτορεία σιτικῶν (*P. Oxy.*, 1196, 211-12 ap. J.-C.) ou pour la πρακτορεία ἀργυρικῶν (*P. Oxy.*, 1119, 254 ap. J.-C.), nous le voyons aussi chargé de dresser la liste des futurs éphèbes (*P. Oxy.*, 1202, 217 ap. J.-C.) et d'enregistrer les naissances (*P. Oxy.*, 1267, 209 ap. J.-C. et 1552, 214-15 ap. J.-C.). Mais il ne peut s'agir ici ni d'une déclaration de naissance, puisque « *Agathos Daimôn qui est aussi Sarapiôn est déjà enregistré par la* λαογραφία », ni de l'éphébie, puisqu'il est soumis à la capitation, ni d'une liturgie, puisqu'il serait majeur et adresserait lui-même sa réclamation. Il reste que ce soit une déclaration de décès. La liste de ces déclarations est déjà longue ; cf. Biedermann, *Der* βασιλικὸς γραμματεύς, p. 42 et *P. S. I.*, 691, *Introd.*, auxquels il faut ajouter *P. Oxy.*, 1551. Or 1° notre texte est manifestement rédigé suivant le même formulaire que tous ceux-là ; 2° Biedermann constate que les déclarations de décès sont adressées au basilicogrammate, soit directement, soit par l'intermédiaire de fonctionnaires locaux et rien ne s'oppose à ce que l'amphodogrammate soit de ce nombre ; 3° au IVe siècle, nous voyons un fonctionnaire muni des mêmes attributions que l'amphodogrammate, le συστάτης τοῦ ἀμφόδου, proposer aux liturgies (*P. Oxy.*, 1116 = Wilcken, *Chrest.* 403) et recevoir une déclaration de décès (*P. Oxy.*, 1551). Tout porte donc à croire que nous avons bien ici une déclaration de décès. Il manque à notre texte, d'après les formules connues : la date de la mort, la demande d'inscription sur la liste des morts et la radiation sur les listes d'impôt, la date de la déclaration et les signatures. — L'écriture est une cursive serrée et anguleuse, toute en ligatures (l. 1, Ἀσκληπιάδῃ est écrit sans lever le calame) ; elle est parallèle aux fibres.

Colonne I.

] Μέμφ[ιδ]ος
]υ Π . . [
]ησαρίων[ο]ς
Αὐρ]ήλιος Ἄρ[ειο]ς (?)
]αφθω . ου εν
ἀπ]ὸ Γυμνασίου
]σεν μενε
]υ πρὸς αλ-

Colonne II.

Αὐρηλίωι Ἀσκληπιάδῃ
ἀμφοδογρ(αμματεῖ) Μέμφιδος
τῆς ἀρχαιοτάτης
παρὰ Αὐρηλίας Νεβτίγιδος
Σαραπίωνος Μεμφίτιδος συν-
εστῶτος αὐτῇ Αὐρηλίου
Ἀσκληπιάδου Ἥρωνος ἀπὸ
τῆς αὐτῆς. Ὁ υἱός μου Αὐρήλιο[ς]
Ἀγαθὸς Δαίμων ὁ καὶ Σαραπίω[ν]
Διδύμου τοῦ καὶ Ἀγαθοῦ Δαί-
μονος Σαραπίωνος ἀναγρα-
φόμενος διὰ λαογραφίας ἀπὸ
Γυμνασίου τρίτου ἀμφόδου

6-7. Peut-être : ἀναγραφόμενος ἀπὸ Γυμνασίου]τρίτου ἀμφόδου ἐτελεύτη]σεν.

13. Συνεστῶτος, ce mot, de signification vague, est synonyme de συμπαρών, cf *P. Ryl.*, 120, n. 3 et 4. D'après Castelli, *Studi d. Scuola Papir.*, I, p. 50, ces deux mots désignent, contrairement à l'opinion de Mitteis, non pas le κύριος, mais un personnage faisant fonction de κύριος.

20-21. Ἀπὸ Γυμνασίου τρίτου ἀμφόδου, expression inusitée. La présence de διὰ λαογραφίας exclut l'idée qu'il s'agisse d'un privilégié ἀπὸ γυμνασίου. Peut-être y a-t-il là un mélange des deux expressions par lesquelles on pouvait déclarer son domicile : X ἀπὸ ἀμφόδου Γυμνασίου (cf. *P. Fay.*, 108, où il s'agit de Kasr-el-Banât) et ἀναγραφόμενος ἐπ' ἀμφόδου x ou ἐπὶ τοῦ τρίτου ἀμφόδου. On trouve aussi à Héracléopolis : ἀναγραφόμενος ἐν ἀμφοδαρχίᾳ, cf. P. Jouguet, *Vie Mun.*, p. 283. Il n'en reste pas moins que d'ordinaire le nom du quartier suit le mot ἄμφοδον au lieu de le précéder, comme ici, et que l'on ne connaissait encore à Memphis que des ἄμφοδα numérotés, sans autre désignation, cf. P. Joug., *Vie Mun.*, p. 284 et Wilcken, *Grundz.*, p. 40.

27. REÇU DE LA TAXE SUR LA BIÈRE

Apias.
11×14.

178 ap. J.-C.
Inv. 18.

Le fragment, complet à gauche, est mutilé à droite. On peut cependant le considérer comme complet, les restitutions pouvant être faites avec certi-

tude, d'après des reçus analogues comme *P. Fay.*, 47 et 47 *a*. L'écriture, pâteuse et lourde, effacée dans le haut à gauche, est perpendiculaire aux fibres. Sur la question toujours controversée du monopole de la bière, cf. Wilcken, *Gründz.*, p. 251 et *Chrestom.*, 310, qui est un reçu du φόρος payé par deux ζυτοποιοί du I[er] siècle av. J.-C. et *P. Lille*, 59. Comme Pasiôn a payé d'autres taxes aux anciens du village en même temps que la ζυτηρά, nous ne pouvons fixer le montant de cette dernière. Ce n'est pas la première fois qu'il est question dans les papyrus de la ζυτηρά d'Apias, cf. par exemple, *P. Petrie*, III, 32, *e* : Ἡρωίδης ὁ ἐξειληφὼς τ[ὴν] ζυτηρὰν Ἀπιάδος. — Au dos, fragment d'un rapport de πράκτορες ἀργυρικῶν, 32.

Ἔτους ιη Λουκί[ου Αὐρηλίου]
Κομμόδου Ἀντω[νίνου Σεβαστοῦ]
Καίσαρος τοῦ κ[υρίου. Διέ-]
γραψεν πρεσβ[υτέροις τῆς]
κώμης Ἀπιά[δος ὑπὲρ]
ζυτηρᾶς κατ' ἄ[νδρα καὶ]
ἄλλων εἰδῶν τ[οῦ αὐτοῦ]
ἔτους Πασίων Πασί[ωνος δρα-]
χμὰς ὀκτὼ (γίνονται) (δραχμ)αὶ [η]

« L'an 18 de Lucius Aurelius Commode Antonin Auguste César notre Maître, Pasiôn, fils de Pasiôn, a versé aux anciens du bourg d'Apias pour sa contribution de la ζυτηρά et pour d'autres taxes, huit drachmes. Total, 8 drachmes. »

28. FIN D'UNE QUITTANCE

Provenance inconnue. — Fin du II[e] s.
11 × 9,5. — *Inv.* 44.

Ce fragment contient deux colonnes de la même main. De la première à gauche, il ne reste que la fin de quatre lignes (la troisième semble faire partie de la clause dite πρᾶξις et la quatrième porte la signature), sous lesquelles le papyrus reste vide. La deuxième colonne, incomplète en haut et à droite, contient les formules finales d'une quittance, sans doute de remboursement

d'un prêt. L'écriture de la première main, tracée par un professionnel, est une cursive rapide, penchée à droite, assez anguleuse, dont les fins de mots ne sont souvent que des traits hâtifs. La deuxième main, moins pressée, a écrit des lettres rondes, sans pente, plus souvent juxtaposées que liées, caractéristiques des signatures de contrats à cette époque.

Colonne I.

(1re main)]εως
]. πτου
τῶν ὑπ]αρχόντων
]υθις ὑπογ(εγραφ.) ?

Colonne II.

(1re main) [μηδὲ τὸν ὁμολογοῦντα μ]ηδὲ τοὺς παρ' αὐ[τοῦ ἐγκαλεῖν]
.. ερσ . [. . . . . μηδὲ]τοῖς παρ' αὐτοῦ π[ερὶ ὧν ἄπεσχε]
ὡς πρόκει[τ]αι δραχμῶν ἑκατὸν μ]ηδὲ περὶ τόκων]
αὐτῶν μηδὲ περὶ ἄλλου μηδενὸ[ς ἁπλῶς πρά]
γματος ἐγ[γ]ρά[π]του μηδὲ ἀγράφο[υ ἀπὸ τῶν ἔμπροσ-]
θεν χρόνων μέχρι τῆς ἐνεστώ[σης ἡμέρας]
τρόπῳ μηδενὶ καταβεβλημ . . [
Αὐτὸς Ωρισ . . . . . Χαιρίμονο[ς
. . οξαμενος ἀπέχω τὰς δραχ(μὰς) ἑκα[τὸν
οὐκ ἐπελεύσομαι ὡς πρόκ(ειται) (2e *main*) Δημ[
ρο[υ, γέγον]εν εἴς με ἡ ἀποχ[ὴ ὡς πρόκειται
ἔγ[ρα]ψα ὑπὲρ αὐτοῦ ἀγραμ[μάτου
[δ]ιὰ κερ . . . . . [

29. VERSEMENT POUR L'ὀκτάδραχμος.

Socnopæonèse. — 211 ap. J.-C.
20,5 × 12. — *Inv.* 47.

L'écriture excessivement cursive et les abréviations non résolues de la ligne 8 causent quelque incertitude dans l'interprétation de ce texte. On peut affirmer pourtant que c'est un versement effectué par les Anciens du bourg

de Socnopæonèse, au titre de l'ὀκτάδραχμος. Sur l'origine et la nature de cet impôt, cf. *P. Ryl.*, 216, p. 346, n. 128 et les références. C'est une taxe κατ' ἄρουραν, levée spécialement sur les vignes. Tous les textes qui nous en parlent sont de la fin du IIe siècle ou, comme celui-ci, du début du IIIe. Cet impôt a été réorganisé en 198 par le préfet Aemilius Saturninus (*P. Oxy.*, 916); peut-être même à cette occasion son nom auparavant plus long d'ὀκτάδραχμος σπονδὴ Διονύσου a-t-il été abrégé en ὀκτάδραχμος. C'est ainsi du moins qu'on peut interpréter quelques mots de la lettre par laquelle, en 200, le préfet Magnius Félix informe les stratèges de l'Arsinoïte et de l'Heptanomide que les souverains (Septime Sévère et Caracalla) lui attribuent τὸ ἀργύριον τῆς καλουμένης ὀκταδράχμου (*P. Oxy.*, 1185). L'ὀκτάδραχμος était acquittée, semble-t-il, par versements mensuels (*P. Oxy.*, 916 et 1283). Elle était levée par les πράκτορες ἀργυρικῶν qui adressaient un état mensuel au stratège (*P. Oxy.*, 1283); le produit en était versé dans les banques d'État (*P. Oxy.*, 916 et 1285) et, par leurs soins sans doute, aux stratèges. Magnius Félix (*loc. laud.*) constate précisément que les deux stratèges en question ne lui ont fait aucun versement à ce titre. Nous voyons ici que les Anciens d'un bourg pouvaient servir d' « intermédiaire . . . . entre les collecteurs et les contribuables »; cf. P. Jouguet, *Vie Mun.*, p. 245. Quant à Sôtas, fils d'Erieus, à qui ils adressent le versement, on ne peut cependant dire si c'est un πράκτωρ ἀργυρικῶν, ou un βασιλικὸς τραπεζίτης. — Il est remarquable que le papyrus était plié comme une lettre, ainsi que l'attestent quatre sillons de fermeture, mais il ne porte pas d'adresse au dos.

Ἔτους ιθ Λουκίου Σεπτιμίου
    Σεουήρου Περτίνακος
(καὶ) Μάρκου Αὐρηλίου Ἀντωνίνου
(καὶ) Πουβ(λίου) Σεπ(τιμίου) Γέτα Βρεττανικ(οῦ)
Μεγίστων Εὐσεβῶν Σεβαστῶν
φαμενὼθ κ̅ς̅. Παρ(ὰ) πρεσβ(υτέρων)
κώ(μης) Σοκνο(παίου) Νήσ(ου) (ὀκταδράχμου) Σωτᾶ Ἐριέως
. . . . . . αυ . . ( ) φο( ) Π . . ιθ(ἔτους)
Σοκνο(παίου) (δραχμὰς) τετρακοσίας τεσσαρά-
κοντα τρῖς ɾ / (δραχμαὶ) υ μ γ ɾ ⁻ₒₗ ᵅTₒ.

« An 19 de Lucius Septimius Sévère Pertinax et de Marc-Aurèle Antonin

et de Publius Septimius Géta Britannique, Très grands, Pieux, Augustes, 26 Phaménoth. De la part des Anciens du bourg de Socnopæonèse, au titre de l'ὀκτάδραχμος, à Sôtas, fils d'Hérieus... Socnopæonèse, 430 drachmes, 3 oboles. »

L. 3 et 4 : (καί), ῾ϛ, Pap. — L. 6 : (ὀκταδράχμος), η῾ϛ, Pap.

30. COMPTE D'IMPOTS EN ARGENT

Arsinoïte.	IIe siècle.
11 × 8,5.	*Inv.* 22.

Ce papyrus est intéressant à plus d'un titre. Il l'est d'abord par l'écriture, cursive soignée, haute, à la fois grêle et assez large, où les hastes des ι, des κ, des ψ dépassent hautement la ligne, où l'ε est tantôt fait d'un seul trait de calame, tantôt d'un trait légèrement incurvé avec une barre transversale au milieu. Il l'est aussi par son contenu. C'est un compte d'impôts très productifs ou pour une large circonscription (à en juger par les chiffres), complet seulement à gauche, dont il nous reste : 1° les deux derniers articles d'un chapitre relatif à la διοίκησις suivis du total (l. 1-5) ; 2° un chapitre d'un seul article, relatif au κόλλυβος, qu'il faut peut-être rattacher au chapitre précédent (l. 6) ; 3° un chapitre en deux ou trois articles (cf. n. 7-9) relatif à la ἱερά (l. 7-9) ; 4° un total général de la διοίκησις et de l'ἱερά (l. 10). Les totaux ne peuvent être vérifiés à cause de la lacune de droite dont on ne peut fixer l'étendue, peut-être assez grande. Le total de la l. 5 donne en effet : 10 talents 1289 drachmes, celui de la l. 10 : 15 talents et plus de 4400 drachmes. Or en additionnant les nombres qui nous restent dans l'intervalle, et en supposant que 4704 (l. 9) soit un chiffre nouveau et non un total des nombres de la l. 8, on ne trouve que 16527 drachmes, qui additionnées aux 10 talents 1289 ne donnent que 12 talents 5816 drachmes, soit un écart de plus de 2 talents. Sur la mention importante de la κεχωρισμένη πρόσοδος à cette époque, cf. n. *ad loc.*

διαφό(ρων) τελεσ(μάτων) · κεχωρισ(μένης) προ̣σ̣[όδου
πς . . . . (γίνεται) [

λοι(πῶν) τελεσμάτ(ων) [
γίνο(νται) ἐπὶ τὸ αὐ(τὸ) διοικ(ήσεως) κ[
(τάλαντα) ι (δραχμαὶ) Ᾰσπθ . . [
κολλύβ(ου) (δραχμαὶ) Ᾰψλγ = χ[
ἱερᾶς ἀπομοίρης Ε̆ψνθ . [
ἀπομοίρης (δραχμαὶ) Ᾰτλα Ϛ πρ[
——— (δραχμαὶ) Ᾰψδ . [
γίν(ονται) διοικ(ήσεως) καὶ ἱερᾶς (τάλαντα) ιε (δραχμαὶ) Ᾰυ[

L. 5 et 10 : (τάλαντα), ξ, Pap. — L. 5, 6, 8, 9, 10 : (δραχμαί) ϛ, Pap.

1-5. Chapitre relatif à la διοίκησις ; il comprend deux articles : 1° impôts divers de la κεχωρισμένη πρόσοδος, 2° autres impôts. La résolution de l'abréviation κεχωρισ(μένης) προσ[όδου paraît sûre. C'est la première fois, à notre connaissance, que se rencontre à l'époque romaine ce terme de κεχωρισμένη πρόσοδος, connu par les *P. Teb.*, pour le IIe s. av. J.-C. ; cf. Grenfell-Hunt-Smyly, *P. Teb.*, I, *Append.*, I, § 7 ; Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides,* III, p. 190 ; Rostowzew, *Colonat,* p. 44 ; Wilcken, *Grundzüge,* p. 147 et 278. Des recherches de ces savants il résulte qu'à cette époque la κεχωρισμένη πρόσοδος serait une terre qui aurait fait retour à la Couronne, dans des conditions qu'on ne peut préciser, après avoir été une δωρεά. Les revenus en auraient été attribués aux enfants royaux, d'où l'expression : γῆ ἐν προσόδωι τῶν τέκνων τοῦ βασιλέως. Devenus rois, les princes restaient maîtres de la terre en question qui prenait le nom de κεχωρισμένη πρόσοδος. Cette κεχωρισμένη πρόσοδος, apanage des enfants royaux, à l'époque ptolémaïque, peut être rapprochée de la γῆ οὐσιακή de l'époque romaine (Rostowzew, *loc. laud.*, p. 45), attribuée à des princes et princesses de la maison impériale. On peut dès lors supposer ceci : puisque, de même que les δωρεαί ptolémaïques, les οὐσίαι romaines ont fini par être confisquées, elles auraient pu alors, dans certains cas qui resteraient à préciser, prendre comme les δωρεαί revenues à la Couronne, le nom de κεχωρισμένη πρόσοδος. Ainsi cette catégorie de terre serait à rapprocher de la προσοδική γῆ, terre confisquée par l'État et louée par lui à des προσοδικοὶ γεωργοί en attendant sa mise en vente ou son retour définitif à l'État, cf. 42 introd. Tout naturellement (et c'est le cas ici) cette κεχωρισμένη πρόσοδος serait une subdivision de la διοίκησις, comme la προσοδική γῆ de 42, et non de l'οὐσιακὸς λόγος. Ce sont là d'ailleurs des hypothèses et il faut attendre de nouveaux textes pour élucider la question de la κεχωρισμένη πρόσοδος à l'époque romaine.

6. κολλύβ(ου), sur cette taxe, *Wechselgebuhr,* dit Preisigke (*Fachwörter s. v.*), cf. *P. Fay.*, 41 et *P. Teb.*, II, 341.

7-9. A noter la forme ἀπομοίρης. Il est remarquable que cet impôt bien connu sur la vigne, compté ici comme relevant de l'ἱερά, soit compté, *P. Fay*,, 41, col. I, 12-13, comme ressortissant à la διοίκησις. Le trait horizontal de la l. 9, avant les chiffres, ne paraît pas être le signe de (γίνεται), mais semble tenir la place d'ἀπομοίρης ; en tout cas il n'additionnerait pas les chiffres de la l. 7.

31. COMPTE DE TAXES EN ARGENT

Arsinoïte. 15 × 9.	IIe-IIIe siècle. *Inv.* 28.

Le recto et le verso, bien qu'ils soient de deux mains, semblent appartenir au même document établi par les πράκτορες ἀργυρικῶν ; au recto, cursive plus appuyée et lente, au verso plus grêle et rapide. La taxe qui revient le plus fréquemment est l'ἑκατοστή (l. 1, 2, 5, 7, 9, 10, 12), taxe du $^1/_{100}$; on trouve aussi la πεντηκοστή (l. 8), taxe du $^1/_{50}$. Ce sont des droits de douanes locales, spéciaux aux villages de Fayoum, perçus par des postes établis aux points où les routes d'accès pénétraient dans l'Arsinoïte ; cf. *P. Fay.*, 67-76 *a*, *introd.*, Wilcken, *Grundzüge*, p. 190. On rencontre encore (l. 3) le τέλος ἐπιξένων, taxe sur les étrangers. Sur les ἐπίξενοι, cf. Jouguet, *Vie Municipale*, p. 91 ; sur le τέλος ἐπιξένων, cf. en dernier lieu, P. Meyer, *Griechische Texte*, 31 et 32, et sa bibliographie. Le taux de cette imposition paraît varier selon les lieux et les personnes ; il ne saurait être fixé ici puisque le nombre des contribuables est inconnu.

Recto.

] (δραχ̣μαὶ) μ (ἑκατοστῆς) (δραχ̣μαὶ) βϛ / μβϛ

blanc d'une ligne

]ιϛ (ἑκατοστῆς) (δραχ̣μὴ) α / ιαϛ

blanc d'une ligne

ὑπὲρ τέλους ἐ]πιξένων ν̲ καὶ διαφ(όρων) δραχ̣μαὶ) σκϛ οχ̣ό

]. ( ) π . . . . ( ) (δραχ̣μαὶ) ϛ̣ — χό

blanc d'une ligne

]χ̣ειρο(ναξίου) τε . . . ων (δραχ̣μαὶ χ̣̲ι̲β̲ (ἑκατοστῆς) λ̲η / (δραχ̣μαὶ) χ̣ν[-
(δραχ̣μαὶ) χ̣ν-

blanc d'une ligne

]ν (δραχ̣μαὶ) λ̲ϛο῀ (ἑκατοστῆς) — χ̣γ / (δραχ̣μαὶ) λχ̣γ

VERSO.

θὼθ πεν(τηκοστῆς) (δραχμαὶ) κδ𐅵
β̄ (ἑκατοστῆς) (δραχμὴ) α = οχβ
blanc d'une ligne
..( ) — οχ̄ο τo.... (?) — σ´ (ἑκατοστῆς) χα / οχ̄ο
blanc d'une ligne
ω̱.( ) (δραχμαὶ) λβ = χο
blanc de deux lignes
𐅵 οχ̄ο [ ] (ἑκατοστῆς) χβ / 𐅵 οχβ

L. 1, 2, 5, 7, 9, 10, 12 : (ἑκατοστῆς), ρ' Pap. — L. 8 : (πεντηκοστῆς) πε' Pap.

3. διαφ(όρων), s. e. τελεσμάτων, cf. 30, 1.

5. χειρο( ), le χειρωνάξιον est un impôt sur les industries et les métiers, comparable à nos patentes ; sur le taux de cet impôt variable selon les métiers, cf. Wilcken, *Archiv*, V, 274. Le mot qui suit n'est ni τεκτόνων, ni τεχνιτῶν.

6. Cette ligne est inscrite dans un cercle d'une encre plus pâle ; c'est peut-être la preuve d'une vérification postérieure. Le fait que chaque ligne se termine par un total, que des blancs séparent les articles du compte, que nous trouvons au verso (l. 8) une indication de mois et vraisemblablement une indication de quantième (l. 9, β̄) engage à supposer que les πράκτορες ont consigné jour par jour les sommes reçues et que le total de la ligne 5, vu l'importance du chiffre, est peut-être un total mensuel.

7. Total inexact, *sic*.

8. A droite, début d'une colonne voisine ϑ̄ ὑπ(έρ).

9. La fin de la ligne est entourée d'un demi-cercle ; peut-être est-ce comme l. 6 une vérification.

32. REÇU D'IMPOTS EN ARGENT

Apias. Début du IIIe s.
11×14. *Inv.* 18.

En comparant ce texte à des reçus analogues comme *P. Fayoum*, 53, 54, 55, on se rend compte qu'il manque environ deux lignes en haut du papyrus, une ou deux lettres à gauche, quelques lettres à droite. L'écriture, parallèle aux fibres, est une cursive très liée et disgracieuse par l'inégalité des lettres. Le formulaire du reçu complet est le suivant : 1° une date ; 2° le

terme technique διέγραψεν, « a versé » ; 3° le nom des πράκτορες au génitif précédé de διά ; 4° le nom du contribuable au nominatif, suivi du patronymique, qui nous est ici conservé ; 5° la série des impôts payés par versements mensuels. Les *ostraca* nous ont aussi conservé des reçus des mêmes impôts en argent, par exemple, P. Meyer, *Griech. Tex.*, 30 *a*. Le formulaire en est un peu différent et comporte les divisions suivantes : 1° nom des πράκτορες au nominatif ; 2° nom du contribuable au datif ; 3° série des impôts ; 4° date. Les impôts mentionnés ici sont : 1° la λαογραφία acquittée par versements de huit drachmes ou de quatre drachmes ; 2° l'impôt des *migdols*, ὑπὲρ μαγδώλων, huit drachmes ; 3° l'impôt dit . . . ποταμῶν, dont le taux manque ; 4° une taxe supplémentaire (σοχ) non chiffrée, acquittée en même temps que la λαογραφία et les autres impôts, à la place où l'on attendrait les προσδιαγραφόμενα et les συμβολικά. Nous proposons de lire σοχ = σ(υμβ)ο(λικὰ) χ(αλκοῦ) ὀβολοί ? — *Au dos*, reçu de la taxe sur la bière, 27.

[Ἔτους . . Διέγραψεν διὰ τοῦ δεῖνος καὶ
τοῦ δεῖνος πρακτόρ]ω[ν ὁ δεῖνα] .
Πασίωνος ὑ(πὲρ) λαογρ(αφίας) τοῦ αὐτ[οῦ ἔτους . . . δραχ(μὰς)]
ὀκτ]ὼ (γίνονται) (δραχμαὶ) η σ(υμβ)ο(λικὰ) χ(αλκοῦ) . . . . [δραχ(μὰς)]
ὀκ]τὼ (γίνονται) (δραχμαὶ) η σ(υμβ)ο(λικὰ) χ(αλκοῦ) . . . . Μεχεὶρ δ[ραχ(μὰς)]
τέ]σσαρας Μεχ(εὶρ) δραχ(μὰς) ὀκτὼ (γίνονται) [(δραχμαὶ) ιβ]
Φα]μενὼθ δραχ(μὰς) τέσσαρας (γίνονται) (δραχμαὶ) δ [σ(υμβ)ο(λικὰ) χ(αλκοῦ)]
Φ]αρμοῦθι ὁμ(οίως) δραχ(μὰς) τέ[σσαρας (γίνονται) (δραχμαὶ) δ σ(υμβ)ο(λικὰ) χ(αλκοῦ)]
Π]αῦνι δραχ(μὰς) τέσσαρας (γίνονται) (δραχμαὶ) δ σ(υμβ)ο(λικὰ) χ(αλκοῦ)]
ὑ](πὲρ) μαγδώ(λων) δραχ(μὰς) ὀκτὼ (γίνονται) (δραχμαὶ) η σ(υμβ)ο[(λικὰ) χ(αλκοῦ)
ὑ](πὲρ) . . . ποταμῶν ἐκ τοῦ τέλ(ους) μερισμ[οῦ ποταμοφυλακίδος δραχ(μὰς)]
τέσσ]αρας (γίνονται) (δραχμαὶ) δ

« L'an . . A versé par l'intermédiaire de . . . . et de . . . πράκτορες, X. fils de Pasiôn, pour la capitation de la même année. . . huit drachmes, total 8 drachmes et les frais de quittance ; . . . huit drachmes, total 8 drachmes et les frais de quittance. . . ; Mécheir, quatre drachmes, Mécheir, huit drachmes, total 12 drachmes ; Phaménoth, quatre drachmes, total 4 drachmes et les frais de quittance ; Pharmouthi, de même, quatre drachmes, total 4 drachmes et les frais de quittance ; Payni, quatre drachmes, total 4 drachmes et les frais de quittance ; pour les tours de garde, huit drachmes, total 8 drachmes et les

frais de quittance ; pour . . . des fleuves sur l'impôt individuel de la garde fluviale, quatre drachmes, total 4 drachmes. »

L. 8 : Ὑπὲρ μαγδώλων. Sur cet impôt des tours de garde ou migdols, cf. Meyer, *Griech. Tex. Ostr.*, 30 *a* et 40 et *P. Flor.*, III, 375, *Verso*, II, 22, auquel il renvoie (Fayoum, 3[e] s.). Le montant de cet impôt varie de trois (*Ostr.*, 30 *a*) à quatre, huit et seize drachmes (*P. Flor.*, 375).

L. 9 : Ὑπὲρ ... ποταμῶν κ.τ.λ. Les traces de lettres qui précèdent ποταμῶν sont pour moi indéchiffrables et je n'y retrouve pas les premières lettres d'impôts déjà connus pour la garde fluviale. Il est évident qu'il s'agit d'un impôt relatif à ce service de police sur le Nil. Sur ce service, cf. Lesquier, *Armée romaine*, pp. 101, 236-37, 393 et sur les impôts levés à cet effet, cf. Meyer, *Griech. Tex. Ostr.*, 41, qui me suggère le complément : μερισμ[οῦ ποταμοφυλακίδος.

33. REGISTRE DE VERSEMENTS MENSUELS EN NATURE

Arsinoïte (?) — II[e] s.

29 × 17. — *Inv.* 49.

Cette colonne numérotée ϛς (insignifiantes traces d'une colonne précédente à la l. 4) est mutilée seulement à droite. La disposition en est très apparente ; les différents chapitres du compte sont nettement séparés par un intervalle vide. Chaque chapitre porte en tête, en grande cursive liée, bouclée et sinueuse, le nom d'un cultivateur ou de deux cultivateurs associés sans doute pour exploiter un lot de terre ; leur ascendance est soigneusement indiquée. Après cette série de noms qui ne remplissait pas la ligne, il y avait certainement au moins un petit espace vide (par exemple l. 17 et 21). Ensuite viennent, d'une autre main, en cursive menue et anguleuse, des indications de versements mensuels, qui sont de 1 à 5 artabes. Ils sont effectués certainement au grenier public d'un bourg anonyme (de l'Arsinoïte ?), entre les mains du sitologue sans doute, tantôt par les cultivateurs eux-mêmes, tantôt par leur intermédiaire. Ces intermédiaires sont parfois désignés avec précision ; il y a parmi eux un nomarque (l. 3), un ἀντιγραφεύς (l. 23), un épimélète (l. 24). Comme on ne peut déterminer l'étendue de la lacune à droite, il n'est pas possible de dire s'il y avait des versements effectués chaque mois de l'année ; le fait est pourtant vraisemblable d'après la disposition du document. Sauf un cas (l. 19 — et peut-être aussi l. 15), il n'y a qu'un seul ver-

sement par mois. Les mois nommés sont : Phaôphi (l. 15 ?), Athyr, Choiak, Tybi, Méchir, Pachôn, Payni, Épiphi, Mésorè. Dans chaque chapitre, autant que nous puissions l'affirmer, les derniers versements sont en Tybi ou Méchir. Les versements auraient donc commencé en Phaménôth ; les versements de ce mois avec ceux de Pharmouthi et parfois de Pachôn remplissaient dans le texte complet la fin de la première ligne, après les noms des cultivateurs. A la ligne suivante en effet viennent toujours, en premier lieu, ceux de Pachôn ou de Payni. Les versements sont suivis d'indications que nous n'avons pas su interpréter. Elles se composent de deux signes, lettres ou chiffres plus grands que les lettres voisines et peut-être d'une autre main. Le premier est toujours une des lettres de l'alphabet de α à ι (nous n'avons ni ζ, ni θ) ; le deuxième est soit un signe qui ressemble à la lettre η largement ouverte, soit un signe qui ressemble à notre lettre V suivie d'une apostrophe : V'. Nous les avons rendus, faute de mieux, le premier par η, le second par υ. De même nous n'avons pas compris la signification de la série de lettres, d'une troisième main extrêmement rapide, au bas de la colonne.

NϚ

Ἑρμίας Ἀφροδεισίου Σαραπίωνος καὶ Ουη... λη[
δη( ) Παχὼν δ ō α γη( ) Παῦνι ιγ ō α βη( ) Ἐπεὶφ ιη ō α διὰ Γάλλου νομ(άρχου)
ιη( ) Μεσορὴ [. ō] α [δι]ὰ .νισ . . σθη[
. .( ) αυ( ) δυ( ) Τῦβι ιζ ō α βυ( )

Εὐδαίμων ὁ καὶ Ἀντίνοος, Εὐδαίμονο[ς
γη( ) Παχὼν θ ō α βη( ) βυ( ) ιη( ) γη( ) βυ( ) αυ( ) δυ( ) αυ( ) βη( )[
β.( )

και[
Ὡρίων [Θεοδ]ώρου Εὐδαίμονος, Εὐδαί[μων ?
γη( ) βη( ) [Παῦνι .] ō β βη( ) Ἐπεὶφ ιη ō α ιη( ) Μεσορὴ ιζ ō α δη( )[
δυ( )] Τῦβι ιθ ō δ βη( ) Μεχεὶρ ιδ ō α [
βυ( )

Ἡ[ρακλεί]δης Ἰσιδώρου Ἡρακλείου, Ἀπόλλω[ν ?
γη( ) [Παχὼ]ν α ō α διὰ Χρειαδ( ) Τμέρσιος τῆς αὐ(τῆς) βη Παῦνι ιγ ō α διὰ τοῦ
αὐ(τοῦ) γη( ) Ἐφεὶπ ι.[

γυ( ) [Φαῶφι ?] β $\overline{o}$ β διὰ τοῦ αὐτ(οῦ) γυ( ) Ἁθὺρ κδ $\overline{o}$ α διὰ Ἡρακλίου Τμέρσιος τῆς αὐ(τῆς)
ευ( ) . . Τῦβι η̣ $\overline{o}$ α διὰ τοῦ αὐτοῦ γη( )

Θεόδοτος ὁ καὶ Στατιανὸς Τριαδέλφους
δη( ) Παχὼν ια $\overline{o}$ α διὰ Δημητ(ρίου) Διδύμου τῆς αὐ(τῆς) βη( ) Παῦνι ιγ $\overline{o}$ α διὰ [Φα . . ανει( ) βη( ) [Ἐ]πεὶφ ι . [
γη( ) βυ( ) αυ( ) Ἁθὺρ β $\overline{o}$ β Ἁθὺρ κδ $\overline{o}$ α δυ( ) αυ( ) Τῦβι ε̣ $\overline{o}$ β βη( ) Μεχεὶρ[
. . ( )

. . [δ]κα[ὶ] Ἁδριανὸς Θεοφίλου Ἀπόλλω(νος ?) . [
[ ]ιη( ) Ἐπεὶφ ιβ $\overline{o}$ α διὰ Πουπλί[ο]υ ἀντιγρα[φέως
γυ( ) δυ( ) ιη( ) βη( ) Μεχε[ὶ]ρ ε $\overline{o}$ ε διὰ Ἑρμησίου ἐπιμελητ(οῦ) Ἀ̣μ̣ιας [
βυ( )

γ γδβ γβ $\overline{β}$ δ . β ε) $\overline{β}$ δ $\overline{β}$. ιδ θ$\overline{γ}$ β δ$\overline{ι}$ φ$\overline{κ}$. [
α αδγ δ . . [ ] αγγ β κεγ $\overline{α}$

L. 14 : Ἐπεὶφ.

3. Sur le rôle encore peu clair du nomarque dans la levée des impôts, cf. Wilcken, *Grundzüge*, p. 38 et 215.

4. Ici, comme l. 11, 16, 23, la ligne semble finie, ou alors elle aurait été continuée dans la lacune, après un blanc.

8. La couche supérieure du papyrus a été arrachée.

14. Comme le village en question n'est pas nommé, ou son nom a disparu dans la lacune, ou il était désigné dans une colonne précédente, peut être en tête de ce document dont nous n'avons qu'un passage.

22. On ne saurait affirmer que ce Publius était le contrôleur du sitologue.

23. Ἀ̣μ̣ιας, la lecture n'est pas sûre. On pense au village bien connu d'Apias, nommé dans 27, 5, mais il est malaisé d'admettre une telle erreur du scribe.

34. VERSEMENTS (EN NATURE ?)

Provenance inconnue. — IIe s.
11 × 8,5 — *Inv.* 8.

Inscrit en sens inverse, au dos de 35, ce texte, perpendiculaire aux fibres, est d'une écriture analogue, mais plus grêle et assez effacée. Le document

n'est complet qu'en haut. Restes de deux colonnes, insignifiants pour la première. La deuxième comprend des paragraphes (de deux lignes au début) séparés par un blanc : sur la première se lisaient au moins un nom propre, au nominatif, et son patronymique ; sur la deuxième, une date (mois et quantième) et sans doute l'indication d'un versement. A noter que les mois et les jours se succèdent dans l'ordre inverse, que le signe de l'année n'étant suivi d'aucun chiffre répète probablement une date donnée en tête du document et que, dans trois cas, un trait oblique en marge, à gauche, est peut-être un trait de revision.

Colonne I.

(traces insignifiantes)

Colonne II.

Πανέτ(ιος) Καλλιστ[
L παῦνι [. .] το(ῦ) α(ὐτοῦ)? ισ[

/ Παψῶις Εὐτυχ[ίδου
L παῦνι κη τ[ο(ῦ) α(ὐτοῦ)?

/ Πανομγεὺς Α[
L παῦνι δ το[(ῦ) α(ὐτοῦ)?

/ Πᾶσι[ς .]ασιψη[
L παῦ[ν]ι . ακκ[

Πετεσοῦχ[ο]ς[
L παχὼν δ [

Πᾶσις Ἑρμίνο[υ

Νουμ(ήνιος) Σα}α{βίνου[

Πετοσῖρις Β[

35. VERSEMENTS EN NATURE

Provenance inconnue. — IIe s.
11 × 8,5 — *Inv.* 8.

Fragment incomplet de trois côtés, semble complet en bas. L'écriture, parallèle aux fibres, est une cursive petite, sans pente et appuyée, assez comparable à Schubart, *Pap. gr. Ber.*, 27. Restes de deux colonnes qui permettent de supposer qu'une colonne complète se composait d'une série de dates (mois et quantièmes) suivies de noms propres avec leur patronymique et d'un chiffre d'artabes, c'est-à-dire un relevé de versements avec un total à la suite. Une revision a été faite au moyen d'un pointage en marge à gauche. Au verso, on lit 34.

Colonne I.

](πυροῦ ἀρτάβην) αιd'
](πυροῦ ἀρτάβην) αd'
](πυροῦ ἀρτάβας) λα
]σις (πυροῦ ἀρτάβας) ε
](πυροῦ ἀρτάβας) κϛη'
](πυροῦ ἀρτάβας) ειd'
](πυροῦ ἀρτάβας) εd'
]ος (πυροῦ ἀρτάβας) ζ
](πυροῦ ἀρτάβας) λα
]ς (πυροῦ ἀρτάβας) κ
](πυροῦ ἀρτάβας) λδι
]η'

Colonne II.

• Σαβεῖνος Ἀ[
• Σερῆνος Δασ[
• Ἀντίπατρο[ς
/ Μεσορὴ ἐπ[αγομένων
(*blanc*)
• Μεσορὴ ἐπα]γομένων
• Ὀννόφρις Ν[
• Ἁρποκρᾶς Πα[
• Πᾶσις Σαραπί[ωνος
• Πεσαοῦς Νεφ[
/ ι[
• Θὼθ β Κοπᾶ[ς
• Ἁτρῆς Πανα[
/ β[
Δ Κοπρῆς Ἰρ[
• Πᾶσις Νελ[
/ ιε[

36. COMPTE D'ARTABES

Provenance inconnue. IIe-IIIe siècle.
12 × 11. *Inv.* 19.

Restes de deux colonnes incomplètes respectivement à gauche et à droite. Une colonne complète donnait une liste de noms propres suivis de leur patronymique avec, en regard, un chiffre variable d'artabes. L'écriture, très déliée, presque toute en boucles et en lignes courbes, peut dater du IIe ou du IIIe siècle. La première colonne paraît avoir été lavée en bas et à droite et les conséquences de ce lavage se font sentir aussi à gauche de la deuxième colonne. Au verso, d'une autre main, postérieure d'un siècle environ, des noms propres, séparés par des blancs. Sous chaque nom propre, écrit d'une écriture large et appuyée, se trouve, un peu à gauche, un chiffre (quantième ou numéro d'ordre?) ; on lit, sous le second, trois courtes lignes très fines et très effacées :

Κλω̣̄λις Ἁρφαῆσις [
β
Ἁρποκρᾶς Τερεῆσις [
β̄ η̣ρ̣α̣ ( )
αρχω. λ
μ̣ιχ̣ . α . ης̣
Ὧρος Βελληοῦς [
λ̄

Colonne I.

πυροῦ ἀρτάβην) α ∟ d′
Ἁρ̣π̣ο̣κ(ρᾶ) (πυροῦ ἀρτάβην) α ϛ′ κο′
(πυροῦ ἀρτάβας) β
) (πυροῦ ἀρτάβην) α ∟ d′
(πυροῦ ἀρτάβας) δ
(πυροῦ ἀρτάβας) ι ιο′

Colonne II.

Π[. . . .]δης Ἀνου . . . [
Πο[. . .]υ̣ς Θοή̣ους[
Π[ετο]σῖρι(ς) Πετοσίριος [
[Ἁρπο]κ̣ρᾶς Ἁρμακ . . . [
[. . . .]υτος Βαλα[
[. . . .]ρκωνο(ς) Ἁρφαή̣[σιος

]ων (πυροῦ ἀρτάβας) β κο′
]τος (πυροῦ ἀρτάβην) α
]υς (πυροῦ ἀρτάβας) [ ]
]ς (πυροῦ ἀρτάβας) [ ]
] (πυροῦ ἀρτάβας) [ ]
]υτ( ) (πυροῦ ἀρτάβας)]]
]επ( ) βαλ( ) (πυροῦ ἀρτάβας) [ ]
]ωνιου (πυροῦ ἀρτάβας) [ ]
]μιου (πυροῦ ἀρτάβας) [ ]

Κομψόιτο(ς) Ὠπάνους [
Πομπηία Ἡραὶς δι(ὰ) Ἑρμ[
Πο[. . . .]υλις Ἀπόλλω(νος) ὑ(πὲρ) Ὀν . [
[. . . .]ους Ἁθρίους (πυροῦ ἀρτάβας)
Πολλ . . Μονδάνου (πυροῦ ἀρτάβας)
Θωθ . υς Ἁρφαήσ(ιος) (πυροῦ ἀρτάβας)
Ψε[να]μοῦ(νις) Πετοσίριο(ς) (πυροῦ ἀρτάβας)
Σανσνῶς Ζωίλου ὑ(πὲρ) Ἰουλί[ου
[ ] . . . (πυροῦ ἀρτάβας)

37. FRAGMENT DE REGISTRE DE TAXES SUR LA TERRE

Provenance inconnue. — IIIe siècle.
12,5 × 9,5. — *Inv.* 7.

Ce papyrus présente la forme rectangulaire, avec des côtés presque rectilignes ; il est sûrement incomplet en haut, à gauche, et, de quelques lettres, à droite. La dernière ligne, suivie d'un blanc, pouvait précéder la marge ou un nouveau chapitre du compte. L'écriture est une fine cursive, tracée hâtivement par une main de professionnel, toute en lignes sinueuses, qu'on hésite parfois à identifier. Le fragment contient la fin d'un chapitre et un second chapitre entier d'un compte de taxes. Du premier chapitre il ne reste que deux lignes malaisées à lire et à interpréter. Le deuxième chapitre au contraire est pratiquement complet. On peut du moins en proposer le schéma suivant : 1° διά et le nom d'un ancien cosmète au génitif, avec son patronymique (l. 3) ; 2° des noms de contribuables avec leur patronymique, suivis de la superficie de leur terre, de la taxe en artabes et des versements additionnels (ll. 4-12). L'ancien cosmète dont le nom figurait à la ligne 3 est certainement celui qui en qualité de décaprote a délivré les quittances aux catœques. Sur l'activité des décaprotes, administrateurs des θησαυροί dans les toparchies, comme percepteurs de l'impôt en nature, cf. Jouguet, *Vie Mun.*, pp. 367-369. Nous avons d'ailleurs des quittances délivrées par des décaprotes ὑπὲρ κατοίκων, par ex. *B. G. U.*, 579 = Wilcken, *Chrest.*, 279 et et *P. Fay*, 85. Le registre d'où provient notre fragment résumait sans doute,

sous différents chapitres, des séries de quittances analogues signées par des décaprotes; quant aux contribuables ici nommés, ils appartiennent à deux catégories. 1° Les plus nombreux sont des catœques; ils acquittent une taxe d'environ une artabe par aroure, accompagnée de versements additionnels minimes. C'est la μία ἀρτάβη κατοίκων ou μοναρταβία κατοίκων, impôt foncier bien connu depuis *P. Brux.*, I (Mayence et de Ricci, *Musée Belge*, VIII, 1904, III, l. 14) qu'il ne faut pas confondre avec la μοναρταβία (sans génitif explicatif), cf. *P. Ryl.*, II, 202 et spécialement n. 3. Toutes deux sont accompagnées de προσμετρούμενα. 2° Deux fois ll. 5 et 11, sont nommés des contribuables dont la qualité n'est pas spécifiée. Ils paient une taxe d'environ 4 artabes à l'aroure, c'est-à-dire une taxe élevée, avec des versements additionnels. Si la lecture est juste, la taxe qu'ils acquittent serait l'ἐπιβολή. L'ἐπιβολή, c'est, au sens propre, l'assignation sous contrainte par l'Etat de certaines parcelles de terre catœcique ou privée à des particuliers. Mais le mot ἐπιβολή a été appliqué aussi à la catégorie de terre en question et à la taxe imposée à cette terre. Le taux de cette taxe est variable, mais toujours assez élevé; cf. *P. Ryl.*, II, 202 où précisément l'ἐπιβολή se rencontre avec la μοναρταβία κατοίκων, spécialement n. 1 où l'on aura la bibliographie et la discussion de la question.

]μιου μη(τρὸς) Σαταβοῦ(τος) (ἀρούρας) η (πυροῦ ἀρτάβας) ε λ̣ε[....]δ¯ η̣ ϟ διὰ
με]σ̣ορὴ δ¯ η̣ ϟ ἐπ....... (πυροῦ ἀρτάβας) ϛ η΄

x]ρμιος κεκοσ(μητευκότος)

]ωνος κάτοικ(ος) (ἀρούρας) δ (πυροῦ ἀρτάβας) δϛ΄ κδ΄ προσ(μετρούμενα) κδ΄λβ΄
Δ]ι̣οσκόρου ἐπιβ̣ολ(ῆς) (ἀρούρας) β d΄η΄ιϛ΄μη΄ (πυροῦ ἀρτάβας) θη΄ π̣[ροσ(μετρούμενα)
]ε̣ριον κάτοικ(ος) (ἀρούρας) ε (πυροῦ ἀρτάβας) εd΄ προσ(μετρούμενα) ϝ μη΄
]ι̣ος Πρίσκου κάτοικ(ος) (ἀρούρας) ζ ιϛ΄ (πυροῦ ἀρτάβας) ζ̣ϝ [
]ι̣ος κάτοικ(ος) (ἀρούρας) θ d΄η΄ (πυροῦ ἀρτάβας) θϝ κδ΄λ̣β̣΄ πρ[ο]σ(μετρούμενα) α̣
]ι̣ου κάτοικ(ος) (ἀρούρας) ζ λ̣β̣΄ (πυροῦ ἀρτάβας) ζγ΄κδ΄λ̣β̣΄ προσ(μετρούμενα) α d΄

]κιλλα κάτοικ(ος) (ἀρούρας) βς΄ (πυροῦ ἀρτάβας) βς΄η΄ προσ(μετρού-
μενα) [
ἐπιβο]λ(ῆς) (ἀρούρας) ζ d΄ (πυροῦ ἀρτάβας) κς κ̣δ̣΄ προσ(μετρούμενα) γϛ
] (ἀρούρας) β (πυροῦ ἀρτάβας) βη΄ προσ(μετρούμενα) γ΄ μ̣η̣΄

1-2. η΄ς, semble le sigle de l'ἑκτάδραχμος, cf. 29.

7. sqq. ϛ $= \frac{5}{6}$ semble une combinaison d'ε avec ς.

38. COMPTE OFFICIEL

Provenance inconnue. III-IVe s.
10 × 7,5. *Inv.* 21.

Restes d'une colonne complète à gauche et en bas, portant une série de noms propres avec leur patronymique. Ils étaient suivis de l'indication d'une superficie (l. 6) et sans doute d'un chiffre d'artabes. Ce serait ou un compte de sitologue relatif à des versements faits à son *thésauros* ou une pièce détaillée (κατ̣΄ ἄνδρα) préparatoire à la levée de l'impôt en nature. La première hypothèse est toutefois plus vraisemblable à cause des διά, l. 12-13. L'écriture est une cursive très rapide et particulièrement grêle où le calame quitte peu le papier. Au verso, en sens inverse, dix lignes mutilées d'un compte d'artabes, d'une main plus lourde : seuls le signe de l'artabe et les chiffres subsistent. Cf. 54, *verso*.

[Π]τολεμαῖος Π̣ε̣θ̣έως καὶ Ο̣[
[. . .] καὶ Ταπῖρις Π[ε]τοσίρεω̣ς̣[
Π[α]σίων Πετεσούχου κ̣α̣ὶ̣[
Εὔηνος Ἐφήβου υἱὸς [. . .]σ[
Ὀρσενοῦφις Ὀρσενούφεω̣[ς
Θέων Ἰσίωνος (ἀρούρας) [
(un blanc)
Πασεῖς Διοσκόρου καὶ Πεθεῶς . [
Κουσιᾶφις καὶ Χαιρή̣[μων
Παποντῶς Κύλλο(υ) κ̣ε̣[
ὦν

διὰ Παπεῖτος Πεθέως[
Ἡρακ(λ) δι' Ἄλλωνος καὶ[

7. Πεθεῶς, est bien un nom au nominatif, cf. 42, 525.

39. RAPPORT D'UN κατασπορεύς.

Arsinoïte. III[e] s.
10×8. *Inv.* 27.

Le déplorable état du papyrus, avec ses déchirures, ses fibres de la couche supérieure tiraillées ou arrachées, la difficulté de lire une écriture irrégulière, parfois informe, parfois presque effacée, nous privent d'une partie des renseignements que contenait le texte. C'est un rapport sur la πενθήμερος, corvée spéciale au Fayoum, semble-t-il, rédigé par le κατασπορεύς Aurèlios Hèrôn. Nous avions déjà un certain nombre de données sur l'activité des κατασπορεῖς et la πενθήμερος aux II[e] et III[e] siècles. Nous savions que ces fonctionnaires liturgiques délivraient à chaque contribuable une attestation personnelle quand il avait fourni ses cinq jours de corvée, cf. Wilcken, *Grundzüge*, p. 334 sqq. et les références de la n. 3. Nous savions aussi (*P. Ryl.*, II, 81 et Wilcken, *Chrest.*, 389 = *B. G. U.*, 12) que, d'après un rapport fourni par les κατασπορεῖς locaux faisant fonction de χωματεπιμεληταί, l'inspecteur, le stratège et le basilicogrammate faisaient une tournée pour vérifier les travaux : ἀκολούθως τοῖς ἐπιδοθεῖσι ὑπὸ τῶν ἑκάστου τόπου κατασπορέων ὄντων καὶ χωματεπιμελητῶν πρὸς ἐπίσκεψιν λόγοις. Notre document est un λόγος de κατασπορεύς. D'après ce qui précède, il est vraisemblable qu'il contenait la liste (noms et patronymes en deux colonnes), des ouvriers qui avaient fourni leur travail. Mais les lacunes de droite et l'insuffisance du déchiffrement nous dérobent les indications relatives à la nature et au lieu de la corvée que portent les attestations personnelles. Nous pouvons seulement supposer qu'il s'agissait de réparer des digues (ποτάμου) d'un village de l'Arsinoïte (Θεμίστου). A qui était adressé le rapport ? Ce détail aussi nous échappe. Si nous comprenons bien pour le κατασπορεύς la nécessité d'adresser à l'inspecteur ou au basilicogrammate, en vue de l'inspection, un état des travaux, nous apercevons mal pourquoi il leur adresserait un état des corvéables. Au contraire, il est naturel

qu'il en adresse un au cômogrammate pour lui permettre des vérifications. Ce n'est qu'une hypothèse, mais elle s'accorde bien avec le fait qu'au ɪᴠᵉ siècle nous voyons (*P. Théad.*, 35 et 36) des épimélètes adresser des attestations de travail aux cômarques, installés, comme on sait (P. Jouguet, *Vie Municip.*, p. 392) dans les prérogatives des cômogrammates. — Les lettres Σα, en haut du fragment, semblent un chiffre de numérotation ; nous n'avons pas réussi à interpréter les lettres suivantes.

Σα   λω . . . λ( ) α( )

Παρὰ Αὐρηλίου Ἥρωνος κατασπορέως[?
λόγος πενθημέρου τῶν ἀπὸ Πε̣[
ι̣η̣ . . . . ολ( ) καὶ παρα . . ( ) χ . [
π̣ο̣ταμοῦ Θεμίστου   . . . λ῾ εκ[
]. . . νιδ . . δ .   π̣ . [
]π . . . . υ̣ρεως   Λ[
]. . . . . κε̣ρ . . ης   . . α̣ . [
]. . . . Χαιρή[μ]ωνος   . . . η[
]. . . . . Ἐριέως   Αν . . [
[   ]   Κ . . [
]. ωτει̣ Δ̣ιο . [. . .]ως   Ἡρακλ[
]. . . σαρ [. . . . . . .]εως

40. RAPPORT DE SITOLOGUE

Provenance inconnue.   Début du IIIᵉ s.
Inv. 57.

L'écriture de ce rapport est une belle cursive régulière et soignée, comparable à *P. Ryl.*, II, 176, planche 12, de 201 et à Schubart, *Pap. gr. Berol.*, 34*a*, de 202/3. Il y avait un très grand nombre de fragments, qui ont été ramenés à deux par des rapprochements. La col. II (fragment I) en particulier est toute rapiécée ; elle est pratiquement complète. Le rapport est disposé avec beaucoup de netteté : c'est une succession de courts chapitres de deux lignes, séparés par des blancs, dont chacun enregistre des versements effectués pendant une période de six jours. L'intérêt du texte est dans la mention

du πόδ(ωμα). Nous sommes très peu renseignés sur cette taxe. Preisigke, *Fachwörter s. v.*, ποδώματος (τέλος) dit : *eine Speichergebühr* (*Wesen unklar*). Ce serait donc une taxe de magasinage dans les greniers de l'État. Πόδωμα, littéralement signifie plancher : il a ce sens dans un amusant papyrus de Berlin : *B. G. U.*, 321 = Mitteis, *Chrest.*, 114, de 116 ap. J.-C., Aurèlios Pakysis Tésénouphis se plaint qu'on lui ait volé du grain dans un τόπος qu'il a dans une maison de sa belle-fille. Comme ce τόπος est au premier étage, les voleurs se sont emparés du grain en trouant le plancher : l. 13 ἐκ τοῦ ποδώματος διατρηθέντος. C'est un impôt acquitté entre les mains des sitologues, puisqu'on le trouve mentionné avec d'autres dans des rapports de ces fonctionnaires, cf. *P. Teb.*, II, 339 et 538 ; *P. Oxy.*, XII, 1443. Il existait déjà à l'époque ptolémaïque : les éditeurs de *P. Ryl.*, II. en signalent un exemple dans l'introduction de 71, compte de sitologue, très mutilé, de 97-95 av. J.-C. Ce n'est pas un impôt qu'on acquitte à un moment déterminé, puisque dans *P. Teb.*, II, 339, nous avons un relevé pour le mois de Thòth 224 ; dans *P. Oxy.*, XII, 1443, un relevé pour Thòth-Phaòphi. 227 (?) ; dans *P. Ryl.*, 71, pour la période Pachòn à Mésorè ; notre texte comprenait certainement une période plus longue que de Tybi à Phaménòth. Les cas connus de nous pour la mention de la taxe sont : *B. G. U.*, 897 et 898 (cf. Preisigke, *Berechtigungliste*) ; *P. Teb.*, II, 339, 373, 538 ; *P. Oxy.*, XII, 1443 et un papyrus ptolémaïque annoncé dans l'introduction de ce texte pour paraître dans *P. Teb.*, III. Les éditeurs de *P. Teb.*, II, 339, sont arrivés à la conclusion suivante, au moins pour leurs textes. Sous le nom de πόδωμα il y a plusieurs taxes : 1° une taxe de 2 %, ὑπὲρ ποδώματος (ἑκατοσταὶ)β sur un total d'artabes versées, l. 17-18 ; 2° une taxe de 1 % sur cette taxe de 2 % (ἑκατοστή)α, l. 19 ; 3° une seconde taxe de 1/2 % sur la taxe de 2 %, l. 20. Dans le total, l. 21, ces trois taxes sont désignées : ποδώ(ματος) καὶ ἄλλων. Dans *P. Oxy.*, 1443, les trois taxes se retrouvent avec le même pourcentage, mais les noms sont respectivement : 1° l. 10, διαρταβίας ποδώμ(ατος) ; 2° l. 10, ἑκατοστῆς α ποδώμ(ατος) ; 3° l. 11, ἡμιαρταβίου ποδώμ(ατος). Ce sont en somme de petites taxes ; dans *P. Ryl.*, 71, *introd.*, elles sont mêlées à d'autres petites taxes κάθαρσις, κοσκινευτικόν ; dans *P. Teb.*, 373, l. 12 (cas douteux) elles sont associées à des προσμετρούμενα et peut-être aussi dans *P. Oxy.*, 1443. Enfin, pour noter les ressemblances avec les textes précédents, *P. Ryl.*, 71, comporte des versements échelonnés l. 2, par quinzaine : Παχὼν ἀπὸ α ἕως ιε ; l. 9, par mois : Παῦνι ἀπὸ α ἕως λ etc. On trouve aussi ailleurs des paiements échelonnés, par ex.

P. Teb.. 89, de 113 av. J.-C., l. 14 sqq., de dix jours en dix jours : Φαρμοῦθι ἀπὸ α ἕως ι . . . . καὶ ἀπὸ ια ἕως κ . . . καὶ ἀπὸ κα ἕως λ.

Fragment I.

Colonne I (bas de la colonne).

[Ἀναμετρ( ) ἕξ] ἡμερ(ῶν) τῶν ἀπὸ Τῦβι ιθ
ἕως κε τοῦ αὐ(τοῦ) μη(νὸς)] πρ(οσμετρούμενα ?) (ἀρτάβας) κη ποδ(ώματος)
ἐμβ( )[

[Ἀνα]μετρ( ) ἕξ ἡμερ(ῶν) τῶν ἀπὸ Τῦβι κϛ
ἕ]ως Μεχεὶρ β πρ(οσμετρούμενα ?) (ἀρτάβας) κη ποδ(ώματος) ἐμβ( )
(ἀρτάβας) [κη

Ἀναμετρ( ) ἕξ ἡμερ(ῶν) τῶν ἀπὸ Μεχεὶρ γ
ἕως θ τοῦ αὐ(τοῦ) μη(νὸς) πρ(οσμετρούμενα ?) (ἀρτάβας) κη ποδ(ώματος)
ἐμβ( ) (ἀρτάβας) κη

Ἀν[αμε]τρ( ) ἕξ ἡμερ(ῶν) τῶν ἀπὸ Μεχεὶρ ι.
ἕ[ως ι]ϛ τοῦ αὐ(τοῦ) μη(νὸς) πρ(οσμετρούμενα ?) (ἀρτάβας) κη ποδ(ώματος)
ἐμβ( ) (ἀρτάβας) κη.

Colonne II.

[Ἀναμ]ετρ( ) ἕξ ἡμερ(ῶν) τῶν ἀπὸ Μεχεὶρ[ιζ]
[ἕω]ς κγ τοῦ αὐ(τοῦ) μη(νὸς) πρ(οσμετρούμενα ?) (ἀρτάβας) κη πο[δ(ώματος) ἐμβ( ) (ἀρτάβας) . .

Ἀναμετρ( ) ἕ]ξ ἡμερ(ῶν) [τῶν] ἀ[π]ὸ Μεχεὶ[ρ κδ]
[ἕως λ] τοῦ αὐ(τοῦ) μη(νὸς) [πρ(οσμετρούμενα ?)] (ἀρτάβας) κ ποδ(ώματος)
ἐμβ( ) [(ἀρτάβας) . .]

Ἀναμετρ( ) ἕξ ἡμερ(ῶν) τ[ῶν ἀπὸ] Φαμεν[ὼθ] α
ἕως ζ τοῦ αὐ(τοῦ) μ[η(νὸς) πρ(οσμετρούμενα ?) (ἀρτάβας) . .] ποδ(ώματος)
ἐμβ( ) (ἀρτάβας) κ[?

'Αναμέτρ( )] ἓξ ἡμερ(ῶν) τῶν [ἀπ]ὸ Φαμενὼ[θ η
[ἕως ιδ τοῦ αὐ(τοῦ) μη(νὸς) πρ(οσμετρούμενα ?) (ἀρτάβας) . . ποδ(ώματος)
ἐμβ( ) (ἀρτάβας) . .]

'Αναμετρ( ) ἓξ [ἡμερ(ῶν) τῶν ἀπὸ Φαμενὼθ ιε]
ἕως κα το[ῦ αὐ(τοῦ) μη(νὸς) πρ(οσμετρούμενα ?) (ἀρτάβας) . . ποδ(ώματος)
ἐμβ( ) (ἀρτάβας) . .]

'Αναμετρ( ) ἓξ ἡμερ(ῶν) [τῶ]ν ἀπὸ Φαμενὼθ κβ
ἕως κη τοῦ αὐ(τοῦ) [μη(νὸς)] πρ(οσμετρούμενα ?) (ἀρτάβας) κ ποδ(ώματος)
ἐμβ( ) [(ἀρτάβας) . .]

Fragment II.

Colonne III.

'Αναμ[ετ]ρ( ). ἓξ ἡμ[ερ(ῶν) κ. τ. λ.
τοῦ αὐ(τοῦ) μη(νὸς) πρ(οσμετρούμενα ?)[

'Αναμετρ( ) ἓξ ἡμερ(ῶν)[κ. τ. λ.
πρ(οσμετρούμενα ?)[

'Αν]αμε[τρ( )] ἓξ ἡμερ(ῶν) τ[ῶν κ. τ. λ.
πρ(οσμετρούμενα ?)[

1. 'Αναμετρ( ). Le verbe ἀναμετρεῖν est fréquemment employé dans le sens de mesurer un terrain ; l'ἀναμέτρησις τοῦ σπόρου est l'opération officielle bien connue de la mesure du terrain ensemencé. Il s'agit ici d'autre chose, puisqu'il y a un chiffre d'artabes. Faut-il restituer une forme de ἀναμέτρησις ou une forme sans augment de ἀναμετρεῖν ? Comme la disposition du document est régulière et que la col. II complète comprend six périodes de versements, on peut supposer que la col. I en comprenait le même nombre, soit, en plus des quatre que nous avons, celles du 5 au 11 Tybi et du 12 au 18. D'autre part, il est facile de voir que notre col. III n'est pas le morceau qui manque au haut de la col. I.

2. Πρ( ), πρ(οσμετρούμενα) est un complément vraisemblable, puisque le ποδώματος τέλος est associé ailleurs à des versements supplémentaires, cf. *introd.* Il est frappant que le chiffre de πρ( ) soit toujours dans nos fragments le même que celui de ποδ( ) ἐμβ( ), et toujours 28 ou 20 artabes. — Ποδ( ) ἐμβ( ), il ne semble pas qu'il puisse y avoir de doute sur la résolution de ποδ( ) ; le signe d'abréviation, au lieu d'être un tiret, est parfois un petit ο. De même pour ἐμβ( ), le signe d'abréviation est toujours un trait,

sauf l. 4, où il est aussi un petit ο. Faut-il résoudre en ἐμβ(ολῆς)? Les éditeurs de *P. Oxy*, XIV, à propos de 1671 (cf. l'*index* XI) signalent une taxe de ce nom. Serait-ce une taxe pour le chargement au moment du transport? ou un autre mot se dissimule-t-il là? D'autre part, ποδ( ) et ἐμβ( ) représentent-ils deux taxes distinctes ou une seule? autant de questions auxquelles nous ne pouvons répondre.

21. On ne saurait dire si notre col. III précédait ou suivait dans l'original les col. I et II. Une chose est sûre, c'est qu'elle n'est pas le haut de la col. qui suivait II, car la première période de versements à venir devait aller du 29 Phaménôth au 5 Pharmouthi, ce qui exclut l'expression : τοῦ αὐτοῦ μηνός.

41 *a*. Γραφὴ ἱερέων ET PIÈCES CONNEXES.

Alexandrie (?) — 197.
Inv. 38.

Les fragments de six colonnes, publiés sous le numéro 41 *a* et *b*, sont inscrits au recto (écriture parallèle aux fibres) du papyrus qui porte au verso l'homélie 3. On ne peut affirmer que l'écriture soit d'une seule main, bien que la chose soit très vraisemblable. C'est une cursive très liée, régulière et sans pente, peut-être un peu plus anguleuse dans 41 *b*, qui semble écrit plus hâtivement. Bien qu'on lise au verso un texte suivi, on a cru devoir introduire une division dans les fragments du recto, pour deux raisons : 1° les sujets traités semblent imposer cette division en deux groupes de trois colonnes, — à moins qu'il ne s'y agisse des mêmes personnes (on ne peut le prouver), ce qui rétablirait l'unité ; 2° les fragments de trois colonnes sont écrits en sens inverse du verso (41 *a*) ; les fragments des trois autres dans le même sens que le verso (41 *b*). Lequel des deux groupes de documents venait le premier? On ne pourrait l'affirmer que si on avait su établir l'ordre des colonnes du verso, ce que nous n'avons pas su faire. Les raccords établis au verso montrent que dans chacun des deux groupes du recto, deux des trois colonnes sont consécutives ; mais, faute d'indices manifestes, nous avons placé arbitrairement l'autre colonne la première.

On sait que l'administration romaine exigeait annuellement du collège des πρεσβύτεροι de chaque temple, en plus du rapport sur l'inventaire et le budget du temple, une liste exacte et détaillée des prêtres qui y étaient en fonction. C'était pour elle un moyen de s'assurer 1° que dans le sanctuaire tous les prêtres, ayant régulièrement acquitté le prix de leur charge, étaient

officiellement reconnus et dispensés de la capitation, cf. Wilcken, *Grundz.*, p. 127-128 ; 2° qu'il n'y avait pas de prêtre surnuméraire soumis à la capitation. Nous avons ici (col. I) une γραφὴ ἱερέων qu'on pourra rapprocher de celles, déjà nombreuses, citées par Wilcken, *l. l.* D'autre part, en comparant les col. II et III avec *P. Teb.*, 293-296 (*Les prêtres de Soknebtunis*), on voit qu'il s'y agit de l'achat et du paiement de charges sacerdotales, ἱερευτικαὶ τάξεις, cf. les n. Cette impression est d'ailleurs pleinement confirmée par le fait que les l. 31-39 (col. II), très incomplètes, reproduisent une partie de l'important document de la Bibliothèque Nationale, signalé par Wilcken (*Die Achmîm Papyri der Bibliothèque Nationale zu Paris, Sitzber. d. kgl. preuss. Acad. d. Wiss.*, 1887, p. 807 sqq.) et publié par lui avec quelques autres d'autres provenances, *Hermes*, XXIII, 592-626 = *Chrest.*, 81. C'est une curieuse lettre adressée par un personnage connu, Claudios Diognétos, ἐπίτροπος οὐσιακῶν, faisant fonction d'idiologue-archiprêtre d'Égypte (διαδεχόμενος τὴν ἀρχιερωσύνην) au stratège du nome Panopolite pour l'informer que, d'après deux lettres du ταβουλάριος τῆς ἀρχιερωσύνης, dont il lui envoie copie, deux prêtres ont consigné une somme de cent drachmes et les frais, en vue de l'achat de deux charges vacantes de stolistes et pour l'engager à procéder à la vente aux enchères desdites charges, dans des conditions dont notre texte a gardé une partie. Par suite de cette coïncidence, la date de notre texte se trouve connue : il est de la 5[e] année de Septime-Sévère, soit 197. Quant à la provenance, on peut hésiter entre Panopolis et Alexandrie. Le problème se présente de la façon suivante : notre document contient une γραφὴ ἱερέων et des copies de lettres, dont une provient sûrement de l'ἐπίτροπος οὐσιακῶν. Le stratège et l'ἐπίτροπος peuvent avoir tous deux dans leurs bureaux une γραφὴ ἱερέων, le premier parce qu'elle lui est adressée directement par les πρεσβύτεροι des temples, le deuxième parce que le stratège lui en faisait certainement parvenir un exemplaire, original ou copie. La γραφὴ ἱερέων peut donc provenir aussi bien de Panopolis que d'Alexandrie. Mais il n'est pas vraisemblable que le stratège, en possession de la lettre originale de l'ἐπίτροπος (*P. Achmîm*) en ait fait prendre copie, tandis que les bureaux de l'ἐπίτροπος avaient intérêt à garder une copie des lettres et des circulaires qu'ils expédiaient dans les nomes. Le papyrus vient donc probablement d'Alexandrie. Le temple de Panopolis où les deux prêtres désirent acheter chacun une charge de stoliste n'est pas désigné dans la lettre de Claudios Diognétos. Peut-être faut-il l'identifier avec le temple ici nommé, l. 53 : ἱερὸν πρότερον Ἁρπαήσιος.

Colonne I.

col 1 only entered as PAchm 7,

]αθις .(   ) Ψενσενπαχού(μιος) μη(τρὸς) Σε[
]υ(   )
]υ Πετεμείνιος Πκούθιος μη(τρὸς) Λαγῶτος ∟ λα
]αγως Βελλῆτος μη(τρὸς) Σενπαχούμ(ιος) ∟ κ.
]ας πρεσβύτεροι
]θαησις Σανσ(νῶτος) μη(τρὸς) Σενεσόνθιος ∟ μη (δραχμὰς) ΓΣ
]ετριφις Πχαλάπαστος Εἰρήνης μη(τρὸς) Σεναρμιύ-
σιος ∟ κβ (δραχμὰς) ΓΣ
]ως Πατμητεψενθμεσ(ιῶτος) μη(τρὸς) Σενπαχ(ούμιος) ∟ λδ (δραχμὰς) ΓΣ
]ουμις β Ἁρσιήσ(ιος) μη(τρὸς) Μαρκέλλης ∟ κη (δραχμὰς) ΓΣ
]ου . .(   )
]ιων Ἁρμιύσιος μη(τρὸς) Τανεχάτης ∟ μα (δραχμὰς) Σ
Σα]νσ(νῶτος) μη(τρὸς) Θαήσιος ∟ λε
]μη(τρὸς) Σενατρῆτος ∟ λζ
]Παήσ(ιος) λεγό(μενος) Πχηνε μη(τρὸς) Τρεμπο .(   )
μη(τρὸς) . . .]ησ(ιος) ∟ κδ
]εδιλιος μη(τρὸς) Θμεσιῶτος ∟ κζ
λε]γό(μενος) Πμουι Πετεαρβεσχ(ίνιος) ∟ ν
]ρηνης
]υ λεγό(μενος) Ἑρμηνεὺς μη(τρὸς) Σενπελεγρι(   ) ∟ λβ
]του ὁμ(οίως)
Πανεχ]άτης (?) Πανεχάτ[ου] μη(τρὸς) Σεναρμιύσιος ∟ με
]τριφις Πανεχάτου μη(τρὸς) Σενεσόντεως ∟ λβ
Πανε]χάτ[ης] Πχαλάπαστος [μ]η(τρὸς) Σεναρμιύ(σιος) ∟ λη
Πετε]αρβεσχεῖνις [Σ]ανσνῶτ(ος) μη(τρὸς) Θαήσ(ιος) ∟ μβ
]β . . . ε .[.   ]γαπατη μη(τρὸς) Σεναρμιύσ(ιος) ∟ λε
]. .   . . .
]. απεχ . . . . . . οτ(   ) μη(τρὸς) Ταλείδ(ιος) ∟ μδ
] . ὁμοίως
]ατεπ[

Colonne II.

...... Αὐτο]κ̣ρ̣ά̣τ̣ο̣ρ[ος]
[Σεουήρου Περτίνακος τούτοις] ὑπέταξά μου
[τοῖς γράμμασιν. Σὺ φρόντισον σ]ὺν τῷ βασιλι-
[κῷ γρα(μματεῖ) τὰς τάξεις προκηρῦξα]ι̣ κἂν μη-
[δεὶς πλέον δῷ, παραδοῦναι αὐτοῖς] μὴ μέντοι ἐ-
.[λάττονος τῆς συντιμήσεως μηδὲ τ]ῆς ἄλλοτε
[εἰσενεχθείσης ὑπὲρ τῶν τάξεων τιμῆς. Ἐρ[ρ̣](ῶσθαί) σε εὔχ(ομαι)
[L ε Παχὼν κθ. Καὶ ὑπετάγησαν] α̣ἱ τοῦ ταβουλ(αρίου)
[ἐπιστολαὶ κ.τ.λ.]————————

blanc

] κυρωσε̈
]υναι εἰσενη-
ἐ]πὶ τῷ ενει.( )
]————————

blanc

]. . . . ειτ̣εσριδιος
]. ὑποσχομένῳ
]ου διὰ βιβλ(ιδίου) ἐπι-
[δοθέντος π]ροσδι(αγραφ ?)ϛ. /(δραχμὰς) ρϛ.
το]ῦ Πεκύσιος ἱερε(ὺς) τοῦ αὐτοῦ ἱεροῦ
] λ( ) [το]ῦ αὐτοῦ ἱεροῦ
]. . . . . ιος αὐτοῦ

Colonne III.

μενῳ διὰ βιβλιδίου ἐπιδ[οθέντος
μηνὸς ὠνήσασθαι πτεραφ[ορείαν
ἱεροῦ πρότερον Ἁρπαήσιος α[
(δραχμὰς) Σν προσδι(αγραφεῖσαι.?) ιερ[
τόκου (δραχμὰς) Bf[
. αἱ διαγραφεῖσαι τι[
. οβc τῶν[
προσδι(αγραφεῖσαι ?) . . . .[

τόκου (δραχμὰς) Bf [
ἐστιν ταλ( ) σ.....[
εδ.. τη. .( ) ϕα..κε

blanc

traces de deux lignes.

1. À droite de cette colonne, on voit de grandes lettres initiales d'une colonne suivante, qui semble avoir été disposée de la même manière. Il est certain que nous n'avons pas dans cette colonne I — d'ailleurs incomplète en haut et en bas — la liste de tous les prêtres du temple, puisque nous n'y retrouvons pas les noms de Πεκῦσις Ψενθερμούθου (peut-être nommé l. 48) et d'Ἁρεμῆφις Σισόιτος, mentionnés dans *P. Achmim*, l. 9 et 11.

2. Ici, comme l. 5, 21, 29, devait figurer l'indication d'une dignité sacerdotale, dont les titulaires étaient nommés dans les lignes suivantes.

5. sqq. L'état civil des πρεσβύτεροι, dont nous ignorons la dignité sacerdotale, est suivi du prix de leur charge.

7. La présence du nom Εἰρήνη est pour nous inexplicable. La l. 8 continue la l. 7 sans lacune.

10. β, après un nom propre, signifie sans doute qu'un frère aîné portait le même nom. Le prénom romain Μαρκέλλη détone au milieu des noms purement égyptiens de ces familles sacerdotales.

15. L'abréviation λεγό(μενος), et l. 18 et 20, précède sans doute des surnoms.

18. Manque le nom de la mère. Peut-être ne figurait-il plus quand elle était morte. L'âge du prêtre autorise, sans la confirmer, une telle hypothèse.

40. Κυρώσω c'est la nomination officielle, une sorte d'investiture civile, donnée par le fonctionnaire qui préside à la vente des charges (le stratège et le basilicogrammate d'après *P, Achmim*), quand l'enchère du prêtre a été acceptée. Le prix est payable après la κύρωσις, cf. *P. Teb*,, II, 294, 16 sqq. ; 296, 8 sqq.

41.]υναι, on est tenté de restituer παραδο]ῦναι, en rapprochant de l. 35.

45. ὑποσχομένῳ, terme légal pour signifier mettre une enchère ou une surenchère dans ces προκηρύξεις, cf. *P. Teb.*, 294, 13 ; 295, 7, 10. D'après le total de la l. 47, cette somme était de 100 drachmes, auxquelles s'ajoutent 6 drachmes de frais supplémentaires, comme dans tous les actes de ce genre, προσδιαγράφειν, cf. *P. Achmim*, πρός, sans indication de chiffre, après la mention de la somme consignée.

46. Ici et l. 51 διὰ βιβλιδίου ἐπι[δοθέντος, est à rapprocher de *P. Teb.*, 293, 7-8 ; 296, 6.

47. Après les ς, un signe formé d'un angle obtus avec un petit cercle à l'intérieur du sommet.

51. Peut-être δεο]μένῳ ou βουλο]μένῳ.

52. Μηνός est peut-être la date de la προκήρυξις en question, cf. *P. Teb.*, 296, 9-10. Ὠνήσασθαι πτεροφ[ορείαν, Cf. *P. Teb.*, 294, 8 où il s'agit de l'achat d'une charge de prophète. Pour la hiérarchie sacerdotale, cf. Otto, *Priester und Tempel*, I, 75 sqq. ; pour les πτεροφόροι en particulier, *ibid.*, I, 86 sqq. Les formalités à remplir étaient, en résumé, les

suivantes. Le prêtre envoyait sa proposition d'achat aux bureaux de l'ἀρχιερεύς-idiologue, en mentionnant le prix offert et en consignant une somme (à titre d'arrhes ?), cf. *P. Achmîm*, et *P. Teb.*, 294. L'ἀρχιερεύς-idiologue, ou son délégué, transmettait la proposition au stratège du nome, en le chargeant de procéder à la προκήρυξις, assisté du basilicogrammate, cf. *P. Achmîm*. La vente faite, le dernier enchérisseur était mis en possession de la charge par le fonctionnaire qui avait présidé à la vente, et en acquittait le prix, cf. *P. Teb.*, 296, 7 sqq. et n. 5.

41 *b*. DOCUMENTS RELATIFS A L'ἐπίσκεψις.

Alexandrie (?) — 197.
Inv. 38.

Pour la date, la provenance et l'ordre de succession de ces fragments écrits au recto de **3**, cf. **41** *a*, *introd.* L'écriture très anguleuse et les abréviations rendent difficile et incertain le déchiffrement de ces trois colonnes mutilées. Le vocabulaire montre qu'elles sont relatives à l'ἐπίσκεψις, comme on peut s'en rendre compte par Wilcken, *Grundz.*, p. 206 sqq. et ses références. L'ἐπίσκεψις annuelle était dirigée par l'ἐπίτροπος οὐσιακῶν, ce qui établit un lien évident entre **41** *a* et **41** *b*, tous deux relatifs à des opérations dont la direction générale appartenait au *procurator*.

Colonne I.

]. μ̣αχ̣ο̣ . [ ] 𐅵 κγ d ιϛ λο

]υ η ἑξῆς ἀ̣π[η]λ(ιώτου) πε̣ρ̣[ί]χ̣ω(μα) λ̣ιβ̣(ὸς) παρ( ) το(.)

blanc de plusieurs lignes

] πελεραυτ̣ο̣ς̣ 𐅵 ιθ ιϛ=

] υ η ἑξῆς ἀπη̣λ(ιώτου) περίχ̣ω(μα) λιβ̣(ὸς) παρ( ) το( )

blanc de plusieurs lignes

]. ἐχό(μεναι ?) Σωτῆρο̣ς Ἁρυώτου 𐅵 qα d'

]υ η ἑξῆς ἀπ̣ηλ(ιώτου) περίχ̣ω(μα) λιβ(ὸς) π̣α̣ρ̣( ) το( )

blanc de plusieurs lignes

]. αι̣[ ] να η'

Colonne II.

]. . . . . ομ. . . . . [

blanc

]. υμιανῳ δκ πε. εραυτ . . .

]ν. . α. (   ) ἀπηλ(ιώτου) ὁδός

blanc de plusieurs lignes

]υδιου ουσ(   ) γd 𐅵 κε d . . . ουσ(   ) 𐅵 . . .

]. ησιν

blanc de plusieurs lignes

]ς ομ. (   ) ἀντ(ὶ ?) μεσ. .

]. μι(   ) Ψανε(   ) Ψενμενχ(   )

] πρό(τερον) ἐπεσκ(εμμένα) κυ(   ) ὑπολόγ(ου ?)

Colonne III.

]. . [. . .]. . [

]. . . η. . . . . θω καὶ . . . . ἐχό(μενα ?) [

] θαμινως Ψεν . . . δι. υ. . αρα[.]. υ [

blanc

?] γι. . . . . τὰ πρό(τερον) ἐπεσκ(εμμένα) βορ(ρᾶ) . . . . . [

blanc de plusieurs lignes

]. υ(   ) ἐχό(μενα ?) (πρότερον) Κλαυδίου ε[

] γί(νεται ?) νότ(ου) καὶ λιβ(ὸς) τὰ πρό(τερον) ἐ(πεσκεμμένα ?) [

blanc de plusieurs lignes

]αρ(   ) ἐχό(μενα ?) (πρότερον) Κλαυδίου η[

χ. . (   ) 𐅵   β η   γίνετ(αι) χ. . . [

η ἑξῆς

blanc de plusieurs lignes

]εξευδια. Πολυβίου τοῦ . . ι[

]ἀπηλ(ιώτου) τὰ πρό(τερον) ἐπεσκ(εμμένα) κ. [

L. 20 et 22 : α´ = (πρότερον).

14. Les noms propres, ici et l. 17 se rapprochent des noms de prêtres dans 41 *a*.

20-22. L'abréviation α´, suivie d'un nom propre au génitif, celui du propriétaire précédent, se retrouve, entre autres, dans *P. Giessen* 113, 12, cadastre du 3ᵉ s. — Peut-être s'agit-il d'une οὐσία de l'empereur Claude, l. 11, 20, 22.

42. CADASTRE ET RÔLE D'IMPÔT FONCIER

Hiéra Nèsos.
2,20 × 0,23.

167 ap. J.-C.
Inv. 56.

Ce beau papyrus se présentait sous la forme d'un rouleau de 0ᵐ,23 de haut sur presque 2ᵐ,20 de longueur. Pour éviter l'effritement et les déchirures, il a été coupé en cinq morceaux inégaux ; c'est en cet état qu'il m'a été remis. En voici une description sommaire. Le premier fragment, long de 0ᵐ,385 contient les col. I, II, III presque entière du recto ; les col. I et II du verso, séparées par un blanc d'environ une colonne, en haut duquel est inscrite en une ligne la mention du premier fermier de la 5ᵉ clérouchie. Le deuxième fragment mesure 0ᵐ,30. On y lit les col. IV et V du recto ; les col. III et IV du verso. Plusieurs taches d'encre faites par le scribe balafrent la colonne IV du verso, entre autres, une grande oblique, en bas, dans les noms propres. Le troisième fragment mesure 0ᵐ,58. Il porte les colonnes VI, VII, VIII, IX, X du recto ; les colonnes V, VI, VII, VIII du verso, la VIᵉ et la VIIᵉ avec de petites taches d'encre. Sur le quatrième fragment, long de 0ᵐ,65, sont écrites, au recto, les col. XI et XII, puis, après un vide large d'une demi-colonne, XIII et XIV très mutilées, suivies d'un blanc large d'une colonne ; au verso, les col. IX, X, XI, XII, toutes criblées de trous, surtout la colonne XI, réduite à l'état d'écumoire. L'encre du verso a fortement pâli. Le cinquième fragment mesure 0ᵐ,27. Au recto se trouvent les col. XV et XVI écrites en sens inverse des 14 premières et suivies d'un blanc large d'au moins une colonne ; au verso la col. XIII, dont l'encre a pâli dans le bas, suivi d'un blanc de plus d'une colonne. — Le papyrus n'est pas de couleur uniforme, il est en général d'un jaune plus pâle au verso, bigarré sur les deux faces de marbrures plus foncées. On y remarque plusieurs *collèma*. Voici leur place au recto : le 1ᵉʳ au début de la col. I, le 2ᵉ à la fin de la col. II, le 3ᵉ au milieu de IV, le 4ᵉ entre V et VI, le 5ᵉ entre IX et X, le 6ᵉ entre XI et XII, le 7ᵉ après les premières lettres de XIII, le 8ᵉ après XIV, le 9ᵉ entre XV et XVI. Les morceaux de papyrus ont été collés de telle sorte que l'écriture est tantôt parallèle, tantôt perpendiculaire aux fibres. La hauteur

et la largeur des colonnes sont variables. De même l'alignement n'en est pas toujours assuré : les lignes rentrent ou ressortent sans qu'il y ait toujours une raison. Le verso est en sens inverse du recto. — On ne distingue, semble-t-il (cf. n. 192), qu'une seule main, comme dans le long *Document administratif du nome de Mendès,* publié par V. Martin. Évidemment l'écriture n'est pas absolument uniforme d'un bout à l'autre du papyrus : il n'a pas été écrit en une séance. Mais les différences n'affectent pas la forme des lettres ; elles trahissent seulement des arrêts et des reprises de travail. Les traits sont plus fins ou plus empâtés, selon que le calame vient d'être taillé ou s'est élargi par l'usage. Le tracé est plus lent et plus soigné ou plus rapide et plus cursif selon l'humeur ou la fatigue du scribe chargé d'une si longue tâche. L'écriture est nette et très lisible, sauf aux endroits, malheureusement assez nombreux, où l'encre a pâli ou même disparu, par suite du frottement des fibres. C'est une cursive expédiée de professionnel, comparable à Schubart, *Pap. Græcc Berolinenses,* 24, avec les mêmes ligatures, mais moins lourde et plus agréable à l'œil.

Ce document de 710 lignes est adressé, comme tous ceux du même genre, au stratège du nome, c.-à-d. ici de l'Arsinoïte, et sur sa demande, par « Pétheus, cômogrammate d'Hiéra et d'autres bourgs », παρὰ Πεθέως κωμογραμματέως Ἱερᾶς καὶ ἄλλων κωμῶν (l. 1-2). Il est entièrement inédit, mais l'existence en a été signalée par P. Jouguet, *Vie Municipale,* p. 249. La date en est donnée au début (l. 4) ; il est « de la 7ᵉ année de Marc-Aurèle et Vérus, les Seigneurs Augustes », ζ ∟ Ἀντωνίνου καὶ Οὐήρου τῶν κυρίων Σεβαστῶν, 167 ap. J.-C. On peut y établir, en gros, deux grandes divisions : un cadastre (1-285) et une ἀπαίτησις ou rôle d'impôt foncier (286-710).

Quand nous disons un cadastre, nous n'entendons pas exactement le mot dans son sens actuel. Un cadastre est aujourd'hui un plan détaillé donnant toutes les parcelles du terroir d'un village avec le nom des propriétaires. Un exemplaire du cadastre de chaque commune est déposé à la mairie. Il devait bien y avoir en Égypte un document analogue, peut-être pas sous forme de plan, mais rédigé comme notre texte ou le *Land Survey* de Tebtunis. On peut supposer que le cômogrammate avait en garde celui du bourg, le basilicogrammate celui du nome. Mais le cadastre sert de base à l'établissement de l'impôt foncier et l'impôt foncier en Égypte subissait la répercussion de l'inondation du Nil. Une terre non atteinte ou insuffisamment atteinte par l'eau devait être dégrevée. Si bien qu'à côté du cadastre permanent, il y avait

place, si l'on peut dire, pour un cadastre annuel, selon l'état des terres déclaré par les tenanciers. Ce cadastre annuel, notre cadastre, est donc, à proprement parler, un rapport sur les cultures ; son nom technique est κατὰ φύλλον ; il a pour but de préparer l'ἐπίσκεψις. Cette inspection annuelle est destinée à vérifier les déclarations d'ἄβροχος que des γεωργοί peu consciencieux faussent souvent à dessein (cf. *P. Bruxellensis*, I = Wilcken, *Chrest.*, 236 et *P. Leipz.*, 105 = Wilcken, *Chrest.*, 237) : c'est une opération préliminaire à l'établissement de l'impôt. Il devait bien arriver aussi que les inspecteurs découvraient, outre les supercheries des cultivateurs, les erreurs du cômogrammate ou de ses aides, en présence du cômogrammate lui-même, qui les accompagnait dans leur mission. Ils en ont eu ici une belle occasion : en dehors des peccadilles inévitables et vénielles, Pétheus ou son scribe ont commis des fautes sérieuses, spécialement aux col. IX et X du recto (cf. les tableaux et les notes *ad loc.*). Quoi qu'il en soit, ce document s'apparente, pour le fond ou pour la forme, à une double série de textes : 1° les papyrus relatifs au cadastre et à toutes les opérations qui s'y rattachent (ἀβροχίας ἀπογραφαί[1], ἐπίσκεψις, etc.), 2° les papyrus relatifs à la taxation des terres. Il suffira de citer ici les textes ptolémaïques contenus dans *P. Teb.*, I (60-68, *The Land Survey*) et les textes romains comme *P. Brux.*, I (IIIe s.), le papyrus de Florence publié *in extenso*, pour la première fois, par Wilcken, *Chrest.*, 342, (Époque d'Hadrien), *B. G. U.*, II, 563 et 512 = Wilcken, *Chrest.*, 362 (Époque d'Antonin), *P. Teb.*, II, 343 (IIe s.).

La cômogrammatie de Pétheus comprenait cinq localités dont la βασιλικὴ γῆ, l'ἰδιωτική et des οὐσίαι se partageaient le territoire. Ce sont :

1° Hiéra Nèsos ou simplement Hiéra.

2° Drumos d'Hiéra Nèsos.

3° Drumos de Kerkéèsis.

4° Ptolémaïs Néa ou simplement Ptolémaïs.

5° Ἐποίκιον de Perkéèsis.

D'après *P. Teb.*, II, *App.*, II, § 5, auquel il faut se reporter, ces localités de l'Arsinoïte se trouvaient au nord du district d'Hèracleidès, non loin de Caranis et de Bacchias. Notre texte montre pourquoi le plus important de ces villages, appelé indifféremment ici Hiéra ou Hiéra Nèsos, peut aussi dans

1. Sur les ἀβροχίας ἀπογραφαί, cf. Hohlwein, *Égypte Romaine*, p. 511, Wilcken, *Grundz.*, p. 203 sqq., V. Martin, *Document administratif du nome de Mendès*, p. 29, n. 10.

d'autres documents (*B. G. U.*, 835, 23) être nommé Ἱερὰ Σεουήρου. Il est évident que l'οὐσία qu'y possédait un personnage du nom de Sévère (Σεουηριανὴ οὐσία) lui a valu cette dénomination. La superficie et le rendement au point de vue de l'impôt du terroir d'Hiéra Nésos sont indiqués dans le tableau suivant.

1. TERROIR D'HIÉRA NÈSOS

DÉSIGNATION DES TERRAINS	SUPERFICIE EN AROURES		RENDEMENT EN ARTABES	
Βασιλική	2 200 1/4 1/8 1/64		11 464 1/2 1/8 1/24 1/48	
Προσοδική	20		172 5/6 1/8	
Ἰδιωτική	1 317 1/8 1/16 1/64		1 368 1/2 1/24 1/48	
	3 537 1/2 1/16 1/32	3 537 1/2 1/16 1/32	13 006 1/6 1/24	13 006 1/6 1/24
Οὐσ. — Οὐεσπ. — Γερμανικοῦ	192 1/8 1/16 1/32 1/64		1 138 1/2 1/4	
Οὐσ. — Οὐεσπ. — Μακ( )	62 1/4 1/8 1/16 1/64		323 5/6 1/24	
Οὐσ. — Οὐεσπ. — Λουριανή	51 1/4 1/32 1/64		240 1/2 1/3	
Οὐσ. — Οὐεσπ. — Σεουηριανή	118 1/8		563 1/2 1/4	
Οὐσ. — Οὐεσπ. — Ἀντων. καθ.	1 1/8		1 1/2 1/24	
	425 1/8 1/16 1/32 1/64		2 268 1/2 1/4	
Οὐσ. — Τίτου — Σενέκου	98 1/2 1/4 1/8 1/64		522 1/2 1/4 1/24	
	524 1/8	524 1/8	2 791 1/2 1/24	2 791 1/2 1/24
TOTAL GÉNÉRAL		4 061 1/2 1/8 1/16 1/32		15 797 1/2 1/6 1/12
	Soit environ 1 119 hectares.			

Le Drumos d'Hiéra Nèsos (Δρομός, par erreur l. 29, 100, 226) n'était peut-être pas encore connu comme village distinct. On lit *P. Petr.*, III, 83, 7-8, l'expression ambiguë : εἰς τὸν περὶ Ἱερὰν Νῆσον (s. e. θησαυρόν) ὑπὲρ τοῦ δρυμοῦ. La présence de l'article devant le mot δρυμοῦ fait croire qu'il s'agit plutôt d'un marais que d'un village. Le village pouvait d'ailleurs exister auprès du marais ou bien il s'est élevé plus tard sur l'emplacement du marais asséché. Voici sa superficie et son rendement.

2. TERROIR DU DRUMOS D'HIÉRA NÈSOS

DÉSIGNATION DES TERRAINS	SUPERFICIE EN AROURES			RENDEMENT EN ARTABES		
Βασιλική	91 1/2 1/4 1/16 1/32			275 1/3 1/24 1/48		
Ἰδιωτική	622 1/4			627 1/2		
	714 1/16 1/32		714 1/16 1/32	902 1/2 1/3 1/24 1/48		902 1/2 1/3 1/24 1/48
Οὐσίαι — Οὐεσπασιανοῦ — Μαχ( )	9 1/8 1/32 1/64			27 1/2 1/24		
Οὐσίαι — Οὐεσπασιανοῦ — Διονυσοδώρου	242 1/2 1/16			1134 1/4		
Οὐσίαι — Οὐεσπασιανοῦ — Παλατ( )	443 1/2 1/4 1/8 1/32			1381 1/2 1/4		
Οὐσίαι — Οὐεσπασιανοῦ — Ἀλεξανδριανή	205 1/8 1/64			528 1/2 1/3 1/12		
Οὐσίαι — Οὐεσπασιανοῦ — Ἀντωνίας καθ.	1 1/2 1/4			1 1/2 1/4		
	902 1/2 1/32	902 1/2 1/32		3074 1/6 1/24	3074 1/6 1/24	
Οὐσίαι — Τίτου — Δορυφόρου	77 1/2 1/4 1/8 1/16 1/32 1/64			206 1/4 1/24 1/48		
Οὐσίαι — Τίτου — Σενέκου	59 1/8 1/32			225 1/2 1/12		
	137 1/8 1/64	137 1/8 1/64		431 5/6 1/24 1/48	431 5/6 1/24 1/48	
		1039 1/2 1/8 1/32 1/64	1039 1/2 1/8 1/32 1/64		3506 1/12 1/48	3506 1/12 1/48
TOTAL GÉNÉRAL			1753 1/2 1/4 1/64			4409

Soit environ 473 hectares.

Une localité du nom de Kerkéèsis, située près d'un δρυμός, existait au nord du district de Polèmôn, près du district de Thémistès. Notre Δρυμὸς Κερκεήσεως serait un village nouveau du même nom dans l'Hèracleidès ; cette homonymie n'est pas rare au Fayoum. Le tableau montre l'étendue et la valeur du terroir, au point de vue du Trésor.

3. TERROIR DU DRUMOS DE KERKÉÈSIS

DÉSIGNATION DES TERRAINS	SUPERFICIE EN AROURES	RENDEMENT EN ARTABES
Βασιλική	289 1/4 1/8 1/16 1/32	1066
Ἰδιωτική	267 1/4	271 1/2 1/3 1/8
	556 1/2 1/8 1/16 1/32	1337 1/2 1/3 1/8
	Soit environ 154 hectares.	

4. TERROIR DE PTOLÉMAÏS NÉA

DÉSIGNATION DES TERRAINS			SUPERFICIE EN AROURES		RENDEMENT EN ARTABES	
Βασιλική			847 1/2 1/32		3997 1/4 1/8	
Προσοδική			664		5156	
Ἰδιωτική			1465 1/32		1504 1/48	
			2976 1/2 1/16	2976 1/2 1/16	10657 1/4 1/8 1/48	10657 1/4 1/8 1/48
Οὐσίαι	Οὐεσπασιανοῦ	Γερμανικοῦ	577 1/4		4124 1/2 1/12	
		Λουριανή	260 1/4		1342 1/2	
		Ἀντωνίας φορ.			84 1/3 1/24	
			837 1/2		5551 1/3 1/12 1/24	
	Τίτου	Σενέκου	110		682 5/6 1/12	
			947 1/2	947 1/2	6234 1/3 1/24	6234 1/3 1/24
TOTAL GÉNÉRAL				3924 1/16		16891 1/2 1/4 1/48
Sans l'οὐσία d'Antonia, soit environ 1081 hectares.						

Ptolémaïs Néa, au contraire, est déjà connue ; sa situation près de Caranis, établie par *B. G. U.*, 558, III, 14 se trouve ici confirmée. C'est, en importance, la seconde agglomération de la cômogrammatie, comme le fait voir le tableau 4.

L'emplacement de Perkéèsis, qualifié ici d'*ἐποίκιον*, cité ailleurs comme *κώμη* avec d'autres villages de l'Hèracleidès, se trouve aussi confirmée. Cette double désignation est justifiée sans doute par l'étendue du territoire[1].

5. TERROIR DE L'"Ἐποίκιον DE PERKÉÈSIS

DÉSIGNATION DES TERRAINS	SUPERFICIE EN AROURES	RENDEMENT EN ARTABES
Οὐσίαι. Οὐεσπασιανοῦ. . 'Αντωνίας. . .	$^{1}/_{8}$ $^{1}/_{16}$	$^{1}/_{6}$ $^{1}/_{24}$
Οὐσίαι. Τίτου.. Σενέκου.. . .	2 152 $^{1}/_{2}$ $^{1}/_{8}$ $^{1}/_{64}$	8 384 $^{1}/_{2}$
Οὐσίαι. Τίτου.. Καθήκοντα.. .	8 $^{1}/_{2}$ $^{1}/_{8}$ $^{1}/_{16}$ $^{1}/_{64}$	8 $^{1}/_{2}$ $^{1}/_{24}$
	2 161 $^{1}/_{2}$ $^{1}/_{32}$	8 393 $^{1}/_{6}$ $^{1}/_{12}$
	Soit environ 595 hectares.	

L'expression *γίνονται τῆς κωμογραμματείας* qui revient à plusieurs reprises (l. 64, 149, 161-2, 189) montre que la cômogrammatie de Pétheus ne s'étendait pas à d'autres localités. La superficie totale en était la suivante.

6. SUPERFICIE TOTALE ET RENDEMENT DE LA CÔMOGRAMMATIE

LOCALITÉS	SUPERFICIE	RENDEMENT
Hiéra Nèsos.	4 061 $^{1}/_{2}$ $^{1}/_{8}$ $^{1}/_{16}$ $^{1}/_{32}$	15 797 $^{1}/_{2}$ $^{1}/_{6}$ $^{1}/_{12}$
Drumos d'Hiéra Nèsos.	1 753 $^{1}/_{2}$ $^{1}/_{4}$ $^{1}/_{64}$	4 409
Drumos de Kerkéèsis.	556 $^{1}/_{2}$ $^{1}/_{8}$ $^{1}/_{16}$ $^{1}/_{32}$	1 337 $^{1}/_{3}$ $^{1}/_{48}$
Ptolémaïs Néa..	3 924 $^{1}/_{16}$	16 891 $^{1}/_{2}$ $^{1}/_{4}$ $^{1}/_{48}$
'Ἐποίκιον de Perkéèsis.	2 161 $^{1}/_{2}$ $^{1}/_{32}$	8 393 $^{1}/_{6}$ $^{1}/_{12}$
	12 457 $^{1}/_{2}$ $^{1}/_{4}$ $^{1}/_{32}$ $^{1}/_{64}$	46 829 $^{1}/_{12}$ $^{1}/_{24}$
	Soit près de 3 433 hectares.	

1. Sur le sens des deux mots ἐποίκιον et κώμη, cf. Jouguet, *Vie Municipale*, p. 207.

C'était une étendue assez vaste (12457 aroures = 3433 hectares environ) pour suffire à l'activité d'un scribe. C'en était même trop parfois, comme il a été dit, pour la capacité d'attention de Pétheus ou de son scribe.

LE CADASTRE

1° Plan général.

Pétheus a rédigé son cadastre sur le plan suivant : 1° Énumération, village par village, des variétés de terre ressortissant à la διοίκησις, avec, s'il y a lieu, l'indication des λεπτά (cf. n. *ad locum*) et la division en σπόρος ou σπορίμη *(sic)* et ἄβροχος ; ensuite le total pour la cômogrammatie. Ce sont les colonnes I, II, III, du recto (l. 1-77) résumées dans les tableaux suivants.

7. HIÉRA NÈSOS. TERRES RESSORTISSANT A LA διοίκησις.

RIE	LIGNES	DÉTAIL	SUPERFICIE	TAUX	RENDEMENT	OBSERVATIONS
. . .	9	ἐπιστατικόν.			55	
	9	ὀνη( ).			18[	cf. n. 9-10
	9	κριθῆς.			6[	
	10	δραγματ(ηγίας).			14	
	11	ἀλωνίαι.	$5 \ ^1/_2 \ ^1/_4$			
	11	απατης (?).	.			
	12	διὰ ψιλοῦ.	$1 \ ^1/_2 \ ^1/_8 \ ^1/_{32} \ ^1/_{64}$			non compris dans le total de la βασιλική.
	12	φοινικ(ῶνος).	.			
	13	χέρσου.	$2 \ ^1/_4 \ ^1/_8 \ ^1/_{64}$			
	13	ἐλαιῶ(νος) κ. φοι( ).	$20 \ ^1/_4 \ ^1/_8 \ ^1/_{16} \ ^1/_{32}$			
	14		$31 \ ^1/_4 \ ^1/_8 \ ^1/_{16} \ ^1/_{32}$			total incomplet.
	15	σπόρου ἐν ὁμολ. . .	$216 \ ^1/_2 \ ^1/_8$	4,864	$1050 \ ^1/_2 \ ^1/_8 \ ^1/_{48}$	cf. n. ad 14-15.
	16	ἀβρόχου.	$1983 \ ^1/_2 \ ^1/_4 \ ^1/_{64}$	5,40	$10414 \ ^1/_{24}$	
	8		$2200 \ ^1/_4 \ ^1/_8 \ ^1/_{64}$		$11464 \ ^1/_2 \ ^1/_8 \ ^1/_{24} \ ^1/_{48}$	
ὰ ἰδ.	19	ἀβρόχου.	20	8,06	$172 \ ^5/_6 \ ^1/_8$	
ὰ ἰδ.	21	ἐλαιω. ια. κληρ. . .	$8 \ ^1/_2$			
	22	χέρσου κ. ψιλοῦ. . .	$39 \ ^1/_2 \ ^1/_4 \ ^1/_8$			
	23	ἐκκεχωρη( ).. . .	$^1/_2 \ ^1/_8$			
	24	ἐλαιω. κ. φοινικ. . .	$4 \ ^1/_2 \ ^1/_4 \ ^1/_8$			
	24	χέρσου.	$^1/_4$			
	25		$54 \ ^1/_8$			Pap. $53 \ ^1/_2 \ ^1/_4 \ ^1/_{16} \ ^1/_{64}$
	26	σπόρου.	$1023 \ ^1/_4 \ ^1/_8$			
	27		$1077 \ ^1/_2$	1 et προσμ.	$1101 \ ^1/_2 \ ^1/_4$	Pap. $1077 \ ^1/_4 \ ^1/_{16} \ ^1/_{64}$
	28	ἀβρόχου.	240	1 et προσμ.	$[266] \ ^5/_6$	
	17-8		$1317 \ ^1/_2$		$1368 \ ^1/_2 \ ^1/_{12}$	Pap. $1317 \ ^1/_8 \ ^1/_{16} \ ^1/_{64}$ Pap. $1368 \ ^1/_2$

8. DRUMOS D'HIÉRA NÈSOS. TERRES RESSORTISSANT A LA διοίκησις.

CATÉGORIE	LIGNES	DÉTAIL	SUPERFICIE	TAUX	RENDEMENT	OBSERVATIONS
Βασιλική. . . .	31	ἀλωνίας. . . .	.			
	32	ἐδαφικοῦ ἐλ( ).	. 1/16 1/32			
	32		2 1/2 1/8 1/16 1/32	3,27	8 5/6 1/24	
	34	ἀβρόχου. . . .	89 1/8	2,99	266 1/2 1/48	
	30		91 1/2 1/4 1/16 1/32		275 1/3 1/24 1/48	
'Ιδιωτικὰ ἐδάφη.	37	σπορίμη. . . .	383 1/2	1	383 1/2	cf. 242.
	38	ἀβρόχου. . . .	238 1/2 1/4	1 et προσμ.	244	Pap. 722 1/4
	36		622 1/4		627 1/2	Pap. 427 1/2

9. DRUMOS DE KERKÉÈSIS. TERRES RESSORTISSANT A LA διοίκησις.

CATÉGORIE	LIGNES	DÉTAIL	SUPERFICIE	TAUX	RENDEMENT	OBSERVATIONS
Βασιλική. . .	40	ἀβρόχου.	289 1/4 1/8 1/16 1/32	3,67	1066	Cf. 224
'Ιδιωτικὰ ἐδάφη.	42	χέρσου. .	18			
	42	πυργ( ).	1/64			
			18 1/64			
	43	σπορίμη.	125 1/2 1/8 1/16 1/32 1/64			
	44		143 1/2 1/4	1 et προσμ.	145 1/48	
	45	ἀβρόχου.	123 1/2	1 et προσμ.	126 1/3	
	41		267 1/4	-	271 1/3 1/48	Pap. 272 1/8

10. PTOLÉMAÏS NÉA. TERRES RESSORTISSANT A LA διοίκησις.

…ORIE	LIGNES	DÉTAIL	SUPERFICIE	TAUX	RENDEMENT	OBSERVATIONS
. . . .	49	ἀλωνίας. . . .	1 1/16			
	49	διὰ ψιλοῦ. . . .	1/2 1/4 1/8			
	50	σπόρου.	272 1/8 1/64			
	51		274 1/16 1/64	4	1096 1/2 1/8	
	52	ἀβρόχου. . . .	573 1/4 1/8 1/16 1/64	5,06	2900 1/2 1/4	
	48		847 1/2 1/32		3997 1/4 1/8	Pap. 847 1/2 1/16 1/64 Pap. 398[7 1/4 1/8]
…α ἐδάφη.	54	σπορίμη. . . .	210 1/2	5,74	1208 1/2 1/24	
	55	ἀβρόχου. . . .	453 1/2	8,703	3947 1/3 1/8	
			664		5156	
…ἐδάφη. .	57	ἐν σιτικ( ) ἀπομε.	1/16 1/64			
	58	χέρσου κ. ψιλοῦ. .	42 1/2 1/8 1/16 1/32 1/64			
	59	ἀπομε. ( ). . .	11 1/16 1/32			
	59		53 1/2 1/4 1/8 1/32			
	61	σπορίμη. . . .	1067 1/2 1/4 1/8			
	62		1121 1/2 1/4 1/32	1 et προσμ.	1142 1/48	
	63	ἀβρόχου. . . .	343 1/4	1 et προσμ.	362	
			1465 1/32	1 et προσμ.	1504 1/48	

II. TOTAL DES TERRES RESSORTISSANT A LA διοίκησις DANS LA CÔMOGRAMMATIE

CATÉGORIE	LIGNES	DÉTAIL	SUPERFICIE	RENDEMENT	OBSERVATIONS
Βασιλική. . . .	67	σπόρου. .	457 1/4 1/16 1/32		
	68	λεπτά. .	35 1/2 1/16 1/32		14 + 32 + 49 = 36 1/8
	68		492 1/2 1/4 1/8 1/16	2 156 1/4 1/24 1/48	Pap. 4[92 1/2 1/4] 1/8 1/32 1/64
	69	ἀβρόχου.	2 935 1/2 1/8 1/16 1/32 1/64	14[647] 1/4 1/24 1/48	
			3 428 1/2 1/8 1/32 1/64	16 803 1/2 1/8	Tot. de 8 + 30 + 40 + 48
Προσοδικὰ ἐδάφη.	71	σπόρου. .	210 1/2	1 205 1/2 1/24	
	72	ἀβρόχου.	473 1/2	4 123 1/24	
	70		684	5 328 1/2 1/12	Pap. 5 328 5/6 1/8 Tot. de 19 + 54 + 55
Ἰδιωτικὰ ἐδάφη. .	74	λεπτά. .	125 1/2 1/4		Tot. de 25 + 42 + 59
	75	σπορίμη.	2 600 1/4 1/8 1/16 1/32 1/64		Pap. 2 600 1/8 1/16 1/32 1/64 l. 26 + 37 + 43 + 61
	76		2 726 1/8 1/16 1/32 1/64	2 771 1/2 1/4 1/24	Pap. 2 725 1/2 1/4 1/8 1/16 1/32 1/64 Pap. 2 765 1/4 1/24 1/48 l. 27 + 37 + 44 + 62
	77	ἀβρόχου.	945 1/2	999 1/6	Pap. 955 1/2 Pap. 998 1/3 1/12 l. 28 + 38 + 45 + 63
	73-4		3 671 1/2 1/8 1/16 1/32 1/64	3 770 1/2 1/4 1/6 1/24	

Pour les deux derniers totaux, le scribe additionnant ses totaux partiels erronés donne :

Aroures : l. 73 : 3 682 1/4 1/8 [...] et l. 183 : 3 681 1/4 1/16 1/32 1/64. — Artabes : l. 73 et 184 : 3 767 1/2 1/24 1/48.

2° Énumération, village par village, des οὐσίαι de Vespasien et de Titus, avec leurs subdivisions, l'indication des λεπτά, de la σπόρος, de l'ἄβροχος et le total pour la cômogrammatie. Ce sont les colonnes IV, V, VI du recto (l. 78-160), résumées dans les tableaux suivants.

12. HIÈRA NÈSOS. Οὐσίαι.

ION	LIGNES	DÉTAIL	SUPERFICIE	RENDEMENT	TAUX	OBSERVATIONS
οῦ. .	80	σπορίμη. . . .	44 1/2 1/4	314 1/8	7,100	
	81	ἀβρόχου. . . .	147 1/4 1/8 1/16 1/32 1/64	824 1/2 1/8	5,58	
	79		192 1/8 1/16 1/32 1/64	1 138 1/2 1/4	5,92	
. .	83	σπόρου. . . .	4 1/2 1/16 1/64	25 1/3 1/24	5,694	
	84	ἀβρόχου. . . .	57 1/2 1/4 1/8	298 1/2	5,175	
	82		62 1/4 1/8 1/16 1/64	323 5/6 1/24	5,455	Pap. 62 1/2 1/4 1/8 1/16 1/32 1/64
.. .	85	(σπόρου).. . .	51 1/4 1/32 1/64	240 1/2 1/3	4,692	
νή. .	87	σπόρου. . . .	36 1/8	172 1/3 1/24	4,770	
	88	ἀβρόχου. . . .	82	391 1/3 1/24	4,772	
	86		118 1/8	563 1/2 1/4		
ις. .	89 / 94	καθήκοντα. . .	1 1/8	1 1/2 1/24	1 et προσμ.	
	92	total σπόρου. .	136 1/2 1/4	752 1/2 1/8 1/12		Pap. 707 1/24 cf. l. 247.
	93	total ἀβρόχου.	287 1/4 1/16 1/32 1/64	1 514 1/3 1/8 1/24		Pap. 424 1/64
	91	total général	424 1/16 1/32 1/64	2 267 1/6 1/24		Pap. 2 270 1/2 1/24
. .	98	σπόρου. . . .	5	21 1/4 1/8	4,275	
	99	ἀβρόχου. . . .	93 1/2 1/4 1/8 1/64	501 1/3 1/12	5,343	
	97		98 1/2 1/4 1/8 1/64	522 1/2 1/4 1/24	5,290	Pap. 523 1/4

13. DRUMOS D'HIÉRA NÈSOS. Οὐσίαι.

	DÉNOMINATION	LIGNES	DÉTAIL	SUPERFICIE	RENDEMENT	TAUX	OBSERVATIONS
Οὐσίαι Οὐεσπασιανοῦ.	Μακ( ).	100	σπόρου.	9 1/8 1/32 1/64	27 1/2 1/24	3	
	Διονυσοδώρου.	101	σπόρου.	121 1/4 1/8 1/64	567 1/2 1/4.....	4,677	p. e. erreur, non compris dans le total de σπόρου.
		102	ἀβρόχου.	121 1/8 1/32 1/64	566 1/2	4,677	
				242 1/2 1/16	1 134 1/4		
	Παλατ( ) α( ).	104	χέρσου σπορί(μης).	4 1/2 1/4			
	Ιουμερ( ).	105	σπορίμη.	43 1/2 1/4 1/8 1/32 1/64			
		106		48 1/2 1/8 1/32 1/64	138 1/2 1/8	2,848	
		107	ἀβρόχου.	395 1/8 1/16 1/32 1/64	1 243 1/8	3,416	
				443 1/2 1/4 1/8 1/32	1 381 1/2 1/4		Pap. 443 1/2 1/4 1/8 Pap. 1 372.
	'Αλεξανδριανή.	109	σπόρου.	136 1/2 1/4 1/8 1/16 1/64	352 1/2	2,573	
		110	ἀβρόχου.	68 1/8 1/16	176 1/3 1/12	2,586	
				205 1/8 1/64	528 1/2 1/3 1/12		Pap. 205 1/4 1/8 1/64 Pap. 529 1/24
	'Αντωνίας θυγ( ).	111 et 116	καθήκοντα.	1 1/2 1/4	1 1/2 1/4		-
		113	total ἀλωνίας	1/8 1/16 1/32			
		113	total χέρσου.	4 1/2 1/4 1/8			
				5 1/16 1/32			Totaux exacts, à des fractions près.
		114	total σπορίμη.	190 1/32 1/64	518 1/2 1/8 1/24		
		115	total ἀβρόχου.	584 1/2 1/16	1 986 1/24		
		112	total général.	779 1/2 1/8 1/16 1/64	2 504 1/2 1/8 1/12		
Οὐσίαι Τίτου.	Δορυφόρου.	118	σπόρου.	77 1/2 1/4 1/8 1/16 1/32 1/64	206 1/4 1/24 1/48	2,633	
	Σενέκου.	119	ἀβρόχου.	59 1/8 1/32	225 1/2 1/12	3,813	
		121	total.	137 1/8 1/64	431 5/6 1/24 1/48		Pap. 137 1/2 1/16 1/32 1/64

14. PTOLÉMAÏS NÉA. Οὐσίαι.

…INATION	LIGNES	DÉTAIL	SUPERFICIE	RENDEMENT	TAUX	OBSERVATIONS
…ιανικοῦ. .	126	σπόρου. . . .	210 1/8 1/16 1/32 1/64	1 369 1/24	5,704	cf. n. cr.
	127	ἀβρόχου. . . .	367 1/64	2 755 1/2 1/24	7,505	
	125		577 1/4	4 124 1/2 1/12	6,792	Pap. 607 1/4, oubli de la correction : sur μ.
…ριανή. .	129	σπορίμη. . . .	171 1/16 1/32 1/64	791	4,622	
	130	ἀβρόχου. . . .	89 1/8 1/64	551 1/2	6,186	
			260 1/4	1 342 1/2	5,148	
…τωνίας. .	131	φόρος θησ( ). .	ʊ	84 1/3 1/24		
	133	total σπορίμη.	381 1/4 1/16 1/32	2 160 1/24	5,665	Erreurs de fractions, sauf l. 134.
	134	total ἀβρόχου.	456 1/8 1/32	3 307 1/24	7,250	Pap. 686 1/2 1/8 1/32, erreur manifeste et grossière.
	132	total général..	837 1/2	5 467 1/2	6,298	
…ιέκου. . .	137	σπορίμη. . . .	45 1/2 1/8 1/32 1/64	257 1/24	5,636	
	138	ἀβρόχου. . . .	64 1/4 1/16 1/64	425 5/6 1/24	6,617	
	136		110	682 5/6 1/12		Pap. 683 1/3 1/12

15. Ἐποίκιον DE PERKÉÈSIS. Οὐσίαι.

…ATION	LIGNES	DÉTAIL	SUPERFICIE	RENDEMENT	TAUX	OBSERVATIONS
…νίας. .	141		1/8 1/16	1/6 1/24	1 et προσμ.	
…ου. . .	143	ἀλωνίας. . . .	12 1/2 1/8 1/16			
	143	λαχ( ) καὶ ἀλω.	1 1/2			
	143		14 1/8 1/16			Pap. 14 1/4 1/8
	144	σπορίμη. . . .	1 627 1/4 1/32 1/64			
	145		1 641 1/4 1/8 1/16 1/32 1/64	6 080 5/6 1/8	3,736	Pap. 1 641 1/8 1/16 1/32 1/64
	146	ἀβρόχου. . . .	511 1/8 1/32	2 303 1/2 1/24	4,506	
			2 152 1/2 1/8 1/64	8 384 1/2	3,893	Pap. 2 153 1/4 1/8 1/64
	147-8	καθήκοντα. . . .	8 1/2 1/8 1/16 1/64	8 1/2 1/24		

16. TOTAL DES Οὐσίαι DANS LA CÔMOGRAMMATIE

DÉSIGNATION	LIGNES	DÉTAIL	SUPERFICIE	RENDEMENT	OBSERVATIONS
Οὐσ. Οὐεσπ.	151	σπόρου.	708 $\frac{1}{8}$ $\frac{1}{64}$	3 431 $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{6}$	Pap. 700 $\frac{1}{8}$ $\frac{1}{32}$ $\frac{1}{64}$, l. 92 + 114 + 133.
	152	ἀβρόχου.	1 328 $\frac{1}{16}$ $\frac{1}{64}$	6 807 $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{12}$	Pap. 3 436 $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{8}$, l. 93 + 114 + 133.
	150		2 036 $\frac{1}{8}$ $\frac{1}{16}$ $\frac{1}{32}$	10 239	Pap. 1 358 $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{64}$, l. 93 + 115 + 134. Pap. 5 804 $\frac{1}{3}$ $\frac{1}{24}$, l. 93 + 115 + 134.
Même les totaux partiels erronés n'ont pas été additionnés correctement par le scribe ; cf. n. *ad. loc.*					
'Αντ.	153			84 $\frac{1}{24}$	
Οὐσίαι. Τίτου.	155	ἅλω.	12 $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{8}$ $\frac{1}{16}$		
	156	λαχανεία.	1 $\frac{1}{2}$		
	156		14 $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{8}$ $\frac{1}{16}$		
	158	σπορίμη.	1 756 $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{8}$ $\frac{1}{32}$ $\frac{1}{64}$		
	158-9		1 771 $\frac{1}{16}$ $\frac{1}{32}$ $\frac{1}{64}$	6 586 $\frac{1}{3}$ $\frac{1}{12}$ $\frac{1}{48}$	Pap. 1 770 $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{16}$ $\frac{1}{32}$ $\frac{1}{64}$
	159	ἀβρόχου.	729 $\frac{1}{64}$	3 436 $\frac{1}{4}$	
			2 500 $\frac{1}{8}$	10 022 $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{6}$ $\frac{1}{48}$	Pap. 2 499 $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{8}$ $\frac{1}{64}$ Pap. 10 022 $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{48}$
	160	καθήκοντα.	8 $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{8}$ $\frac{1}{16}$ $\frac{1}{64}$	8 $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{48}$	

3° Relevé général des terres de la διοίκησις (col. VII, l. 161-189) et des οὐσίαι (col. VIII, l. 190-215). avec certaines indications de détail dont le sens nous échappe en partie.

4° Relevé spécial de l'ἄβροχος, puis de la σπόρος dans les cinq villages de la cômogrammatie. Ce sont les colonnes IX, X, XI, XII (l. 216-285) résumées, suivant la division de Pétheus, dans les tableaux ci-après.

17. RELEVÉ DE L'ἄβροχος (διοίκησις et οὐσίαι) HIÉRA NÈSOS, DRUMOS D'HIÉRA NÈSOS, DRUMOS DE KERKÉÈSIS.

…NATION	LIGNES	DÉTAIL	SUPERFICIE	RENDEMENT	OBSERVATIONS
…ra Nèsos.	218	Βασιλική.	1 983 1/2 1/4 1/64	10 414 1/24	
	219	Προσοδική.	20	172 5/6 1/8	
	220	Ἰδιωτική.	240	266 1/3	
Drumos …iéra Nèsos.	221	Βασιλική.	89 1/8	266 1/48	
	222	Ἰδιωτική.	238 1/2 1/4	244	
Drumos …Kerkéèsis.	224	Βασιλική.	289 1/4 1/8 1/16	1 066	
	225	Ἰδιωτική.	123 1/2	125 1/3	
…taux de.	218	Ἄβροχος de la Βασιλική.	1 983 1/2 1/4 1/64	10 414 1/24	
	221		89 1/8	266 1/48	
	224		289 1/4 1/8 1/16	1 066	
	230		2 362 1/4 1/16 1/64	11 746 1/24 1/48	Pap. 2 380 1/2 1/4 1/16 1/24
	220	Ἄβροχος de l'Ἰδιωτική.	240	266 1/3	
	222		238 1/2 1/4	244	
	225		123 1/2	125 1/3	
	229		602 1/4	635 1/2 1/6	
…ὐεσπασιανοῦ.	227	Hiéra Nèsos.	287 1/4 1/64	1 513 1/2	
	115 et 228	Drumos d'H. N.	584 1/2 1/4 1/16 1/32	1 983 1/2	
			872 1/16 1/32 1/64	3 497	
…του.	90	Hiéra Nèsos.	93 1/2 1/4 1/8 1/64	501 1/3 1/12	
	119	Drumos d'H. N.	59 1/8 1/32	225 1/2 1/12	
			153 1/32 1/64	727	
…al général …l'ἄβροχος.	230	Βασιλική.	2 362 1/4 1/16 1/64	11 746 1/24 1/48	
	229	Ἰδιωτική.	602 1/4	635 1/2 1/6	
	219	Προσοδική.	20	172 5/6 1/8	
		Οὐσίαι.	872	3 497	
			153	727	Pap. 3 313, l. 233.
			4 009 1/2 1/16 1/64	16 778 1/2 1/8 1/24 1/48	Pap. 17 500, l. 237.

…reurs dans l'ἄβροχος des οὐσίαι. La l. 228 Οὐσιῶν Τίτου donne en réalité le chiffre de l'ἄβροχος des Οὐσίαι Οὐεσπασιανοῦ au …os d'Hiéra Nèsos (l. 115). Le total 3 313 et fractions l. 233, ne comprend ni l'ἄβροχος de l'Ἰδιωτική ni celui de la Προσοδική, …ni des οὐσίαι Τίτου à Hiéra Nèsos. Le total des artabes 17 500 est également faux.

18. RELEVÉ DE LA σπόρος (διοίκησις et οὐσίαι) HIÉRA NÈSOS, DRUMOS D'HIÉRA NÈSOS, DRUMOS DE KERKÉÈSIS.

	DÉSIGNATION	LIGNES	DÉTAIL	SUPERFICIE	RENDEMENT	OBSERVATIONS
Διοίκησις.	Hiéra Nésos. . .	238	Βασιλική.	210 1/8	1 050 1/2 1/8 1/48	
		239	ἰδιωτική. { σπόρου. .	1 023 1/4 1/8		
		240	ἰδιωτική. { χέρσου. .	53 1/2 1/4 1/8 1/16 1/64		
		240		1 077 1/4 1/16 1/64	1 101 1/4	Pap. 1 101 1/2 1/4, cf. l. 27.
	Drumos d'H. N.	242	ἰδιωτική.	383 1/2	383 1/2	
	Drumos de Kerk.	244	ἰδιωτική.	125 1/2 1/8 1/16 1/32 1/64	145 1/48	
	Total de l'ἰδιωτική.	238		1 023 1/4 1/8		
		242		383 1/2		
		244		125 1/2 1/8 1/16 1/32 1/64		
		246		1 532 1/2 1/16 1/32 1/64		Pap. 1/8 en plus.
Οὐσίαι.	Οὐεσπασιανοῦ. . .	247	Hiéra Nésos. . .	136 1/2 1/4	707 1/24	
		248	Drumos d'H. N.	189 1/2 1/4 1/16 1/32 1/64	519 1/2 1/24	Cf. l. 114.
	Τίτου (Δορυφορ). .	118	Drumos d'H. N.	77 1/2 1/8 1/32	206 1/4 1/24 1/48	
		250		404 1/4 1/64		Pap. 404 1/64
Total.		238	Βασιλική.	210 1/8	1 050 1/2 1/8 1/48	
		250	οὐσίαι.	404 1/64	1 432 1/2 1/4 1/12 1/24 1/48	
		26		606 1/8 1/64	2 483 1/2 1/24	Pap. 2 500.

Erreurs dans la σπόρος des οὐσίαι. La l. 248 Οὐσιῶν Τίτου donne en réalité le chiffre de la σπόρος des Οὐσίαι Οὐεσπασιανοῦ au Drumos d'Hiéra Nèsos, l. 114. Il suffit de se reporter à la colonne VI pour comprendre les erreurs du scribe.

Le tableau 15 rend inutile un nouveau relevé de l'ἄβροχος et de la σπόρος à l'ἐποίκιον de Perkéèsis.

19. RELEVÉ DE L'ἄβροχος A PTOLÉMAÏS NÉA (διοίκησις ET οὐσίαι)

DÉSIGNATION	LIGNES	DÉTAIL	SUPERFICIE	RENDEMENT	OBSERVATIONS
Διοίκησις.	262	Βασιλική. .	573 1/4 1/8 1/16	2 900 1/2 1/4	
	263	Προσοδική. .	453 1/2	3 947 1/3 1/8	
			1 026 1/2 1/4 1/8 1/16	6 848 1/6 1/24	
	267	ἰδιωτική. . .	343 1/4	362 1/4	On ne sait d'où vient + 365, l. 267.
Οὐσίαι. . .	264	Οὐεσπασιανοῦ.	686 1/2 1/8 1/32	3 307 1/6 1/24	
	265	Τίτου. . . .	64 1/4 1/16 1/64	425 5/6 1/24	
			750 1/2 1/4 1/8 1/16 1/32 1/64	3 733 1/12	
Total général. .		διοίκησις. . .	1 026 1/2 1/4 1/8 1/16	6 848 1/6 1/24	
		οὐσίαι. . . .	750 1/2 1/4 1/8 1/16 1/32 1/64	3 733 1/2 1/12	
	266		1 777 1/2 1/4 1/8 1/32 1/64	10 581 1/4 1/24	

20. RELEVÉ DE LA σπόρος A PTOLÉMAÏS NÉA (διοίκησις ET οὐσίαι)

DÉSIGNATION	LIGNES	DÉTAIL	SUPERFICIE	RENDEMENT	OBSERVATIONS
Διοίκησις.	277	Βασιλική. .	274 1/16 1/64	1 906 1/24	cf. l. 51.
	278	Προσοδική. .	210 1/2	1 218 1/2 1/24	
	284		484 1/2 1/16 1/64	3 124 1/2 1/12	Pap. 484 1/2 1/16 1/32
	282	ἰδιωτική. . .	1 067 1/2 1/4 1/8		
Οὐσίαι.	279	Οὐεσπασιανοῦ.	381 1/4 1/16 1/32	2 160 1/24	cf. l. 133.
	280	Τίτου. . . .	45 1/2 1/8 1/64	277 1/2 1/24	cf. l. 137.
	285		426 1/2 1/4 1/8 1/16 1/32 1/64	2 437 1/2 1/12	Pap. 427.

Ces tableaux mettent en relief trois faits intéressants, sinon nouveaux. 1° La bonne moitié du territoire est ἄβροχος. Cette constatation serait alarmante, si l'ἀβροχία était imputable uniquement au mauvais entretien des

canaux, comme il arrivera plus tard au Fayoum, cf. Jouguet. *P. Théad.*, surtout *Introd.*, p. 9 sqq. Mais nous savons par *P. Brux.*, 1 = Wilcken, *Chrest.* 236 et *P. Leipz.*, 105 = Wilcken, *Chrest.* 237, déjà cités, que les tenanciers à cette époque, pour des raisons qu'on devine aisément, exagéraient souvent la superficie de la terre qu'ils déclaraient ἄβροχος. 2° Il est souvent plus demandé pour la terre ἄβροχος que pour la σπόρος[1]. Cela tient sans doute à ce que l'évaluation du rendement est basée par Pétheus sur les impositions d'une année normale précédente et qu'aucune terre n'est tenue pour ἄβροχος par les répartiteurs de l'impôt foncier tant que les εὐσχήμονες chargés de l'ἐπίσκεψις ne l'ont pas déclarée telle. Si la déclaration du cultivateur était reconnue juste, le fermage exigé de lui en temps normal — et indiqué dans le cadastre — lui était remis proportionnellement au degré d'ἀβροχία constaté. On comprend donc très bien quel intérêt avaient les fellahs à déclarer ἄβροχοι les meilleures terres, celles qui étaient le plus lourdement grevées ; un oubli ou une négligence des bureaucrates ou des inspecteurs leur valaient une exonération totale ou partielle de l'impôt. 3° Pour évaluer les parties d'aroures et d'artabes, le scribe emploie deux séries de fractions : A) pour les aroures, toujours, $^1/_2$, $^1/_4$, $^1/_8$, $^1/_{16}$, $^1/_{32}$, $^1/_{64}$; B) pour les artabes, le plus souvent, $^1/_3$, $^1/_6$, $^1/_{12}$, $^1/_{24}$, $^1/_{48}$. Mais il arrive que les fractions de la première série soient mêlées à celles de la seconde pour l'évaluation des artabes. Enfin, en dehors de ces fractions qui ont pour numérateur l'unité, on trouve la fraction $^5/_6$, figurée par un ε et un ϛ cursifs, reliés à la base, le second enveloppant le premier : ϛ. Le chiffre d'unités du dénominateur est presque toujours remplacé par un ο ou un point pour les fractions $^1/_{32}$, $^1/_{64}$, $^1/_{12}$, $^1/_{24}$.

En résumé, les terrains enregistrés dans ce cadastre sommaire [l. 3 σπόρου ἐν κεφαλαίου (l. κεφαλαίῳ) κατὰ φύλλου (l. φύλλον)] sont groupés en deux catégories, deux chapitres, si l'on veut : διοικήσεως et οὐσιακῶν, suivant que les redevances en sont versées à la διοίκησις, c.-à-d. au fisc, à l'État, ou à l'οὐσιακὸς λόγος, c.-à-d. à la caisse particulière de l'empereur. Les tableaux précédents ont montré que les villages d'Hiéra Nésos et Ptolémaïs Néa contenaient, en proportions différentes, des champs des deux catégories, tandis que le Drumos de Kerkéèsis n'en renfermait que de la première et l'ἐποίκιον

1. Sur ce fait déjà constaté, cf. Jouguet, *Vie Munic.*, p. 211, n. 2 et V. Martin, *Doc. adm. du nome de Mendès*, p. 38 et *P. Ryl.*, 209, n. 10.

de Perkéèsis seulement de la seconde. Il y a lieu maintenant d'entrer, pour ces deux chapitres, dans plus de détails.

2° Terres de la διοίκησις.

Pour qualifier les terres qui relèvent de la διοίκησις, Pétheus a trois appellations différentes. Sauf une négligence évidente (l. 19, cf. n. *ad loc.*), il les nomme toujours dans l'ordre suivant :

1° βασιλικὴ γῆ,
2° προσοδικὰ ἐδάφη,
3° ἰδιωτικὰ ἐδάφη.

A. Βασιλικὴ γῆ. — Sur les terres de la première catégorie (3 430 aroures environ au total), il ne saurait y avoir de doute : ce sont des champs appartenant à l'État, loués par lui contre paiement d'ἐκφόρια variables, comme le montrent les tableaux, à des fermiers nommés βασιλικοί ou δημόσιοι γεωργοί. Un point cependant est à noter. A cette βασιλικὴ γῆ proprement dite se rattachent :

à Hiéra Nèsos (l. 6-7) καὶ τῆς ἄ(λ)λης ἐν ἐκφορί(οις) σὺν ἱερατικῆς καὶ Φιλοδαμιανῆς οὐσίας ;
au Drumos d'Hiéra Nèsos (l. 30) καὶ τῆς ἄλλης ἐν ἐκφο(ρίοις) ;
au Drumos de Kerkéèsis (l. 40) καὶ ἄλλη(ς) ἐν ἐκφο(ρίοις) ;
à Ptolémaïs Néa (l. 47-8) σὺν τοῖς ἄλλο(ις) ἐν ἐκφο(ρίοις) σὺν ἱερατικῆς s. e. ἐδάφεσι.

Parmi ces terrains « à fermages » adjoints à la βασιλική, le scribe semble avoir introduit une division :

1° ἡ ἄλλη (s. e. γῆ) ἐν ἐκφορίοις.
2° σὺν ἱερατικῆς — καὶ Φιλοδαμιανῆς οὐσίας s. e. ἐδάφεσι.

La première subdivision comprend sans doute des champs complètement assimilés à la terre royale, peut-être aussi des champs convertis par les soins de l'État en oliveraies et palmeraies, loués par lui à des conditions spéciales (argent ou métayage) et, pour cette raison, nommés à part dans le cadastre (λεπτά), sans indication de loyer en artabes de blé. La deuxième renferme des champs de l'ἱερατικὴ γῆ, des ἱερατικὰ ἐδάφη, et des champs de l'οὐσία de Philodamos. On sait déjà que la politique religieuse des empereurs romains

aboutit, dès Auguste, à la confiscation des terrains appartenant à la terre sacrée, qui devinrent βασιλική ou δημοσία γῆ (cf. Wilcken, *Grundz.*, p. 300). Nous en avons ici une nouvelle preuve. De même, c'est un fait connu (cf. Rostowzew, *Colonat*, p. 120 sqq., Wilcken, *Grundz.*, p. 187 sqq.) que, dès le Ier siècle, les οὐσίαι, par voie de confiscation ou d'héritage, passèrent entre les mains des empereurs qui les annexèrent à la βασιλική ou à leur domaine particulier. L'οὐσία de Philodamos, connue dès le Ier siècle, a donc suivi la règle générale. On se demande dès lors pourquoi ces champs provenant de l'ἱερατική et de la Φιλοδαμιανὴ οὐσία n'ont pas été simplement incorporés à la βασιλική, sous cette unique dénomination, et sont encore l'objet d'une mention spéciale. La récence de leur annexion, si elle était l'unique raison, en serait une bien chétive. On va être amené, en étudiant les προσοδικὰ ἐδάφη, à proposer une autre explication.

B. Προσοδικὰ ἐδάφη. — On ne saurait être aussi affirmatif en ce qui concerne ces terrains (684 aroures au total) qu'en parlant de la βασιλική proprement dite. Malgré les recherches et les hypothèses de Rostowzew (*Colonat*, p. 135 sqq.), la question reste encore obscure : « *non liquet* », dit Wilcken (*Grundz.*, p. 298). On admet pourtant, jusqu'à plus ample informé, que les προσοδικὰ ἐδάφη étaient des champs dont les propriétaires, débiteurs vis-à-vis de l'État, avaient vu d'une part leurs récoltes confisquées (γενηματογραφεῖν), d'autre part une πρόσοδος imposée au sol, sans préjudice du paiement régulier des δημόσια, jusqu'au jour où ils avaient satisfait entièrement leur créancier. En cas de non paiement, les champs eux-mêmes étaient confisqués par l'État et vendus par lui à son profit. Autrement dit, contre le paiement des δημόσια et de la πρόσοδος, les προσοδικὰ ἐδάφη, durant le temps nécessaire pour éteindre la dette, ou du moins durant un délai fixé, restaient aux mains de leurs propriétaires qui, apparemment, ne pouvaient les aliéner sans autorisation de l'État. De même l'État ne pouvait, apparemment, en être propriétaire et en disposer, avant l'expiration du délai prévu. S'il en était ainsi, on ne s'étonnerait pas de voir que les προσοδικὰ ἐδάφη sont les plus lourdement grevés de toute la cômogrammatie : 8 artabes environ à l'aroure. Ces 8 artabes représenteraient probablement deux redevances à la fois : les δημόσια et la πρόσοδος. Mais, d'une part, cela ne ressemble guère à l'allègement d'impôt, à la κουφοτέλεια (Rostowzew, *op. laud.*, p. 147) ; d'autre part cette conception des προσοδικὰ ἐδάφη se heurte à deux difficultés, l'une

d'ordre général, l'autre d'ordre particulier. La première, pourtant très forte, a l'air d'une vérité de La Palice. Tant que les προσοδικὰ ἐδάφη étaient προσοδικὰ ἐδάφη, ils appartenaient à leurs propriétaires et non à l'État, ils n'étaient pas δημοσία ou βασιλικὴ γῆ. Or les textes (cf. Wilcken, *Grundz.*, p. 297) appellent les tenanciers de προσοδικὰ ἐδάφη indifféremment προσοδικοί ou δημόσιοι γεωργοί. Si la théorie exposée ci-dessus était complètement juste, il serait abusif de traiter de προσοδικοὶ γεωργοί et impossible d'appeler δημόσιοι γεωργοί des gens dont les terres étaient grevées sans doute de certaines charges, mais n'en restaient pas moins ἰδιωτικὴ γῆ, des gens qui demeuraient propriétaires de leurs champs et ne payaient pas d'ἐκφόρια à l'État. La deuxième difficulté, c'est que, si les propriétaires, droit de vente à part, gardent la libre disposition de leurs champs, on se demande comment il se fait que, dans la seconde partie du document (l'ἀπαίτησις), nous voyons l'État disposer aussi librement des προσοδικὰ ἐδάφη que de la βασιλική et des οὐσίαι, les morceler à sa guise entre les clérouchies de Ptolémaïs Néa, tandis que les ἰδιωτικὰ ἐδάφη ne font pas partie de la répartition. Il faut donc, hypothèse pour hypothèse, chercher une autre explication des προσοδικὰ ἐδάφη, au moins de ceux de notre cadastre.

On peut prendre comme point de départ la constatation faite plus haut et imposée par les textes : les προσοδικὰ ἐδάφη sont une terre d'État, puisque les προσοδικοὶ γεωργοί sont des δημόσιοι γεωργοί. C'est dire du même coup que, dans notre cadastre, les προσοδικὰ ἐδάφη ne sont pas une division des terres ressortissant à la διοίκησις au même titre que la βασιλική et l'ἰδιωτική, mais qu'ils sont une subdivision de la βασιλική. Or, si on remarque, d'une part, qu'il y a des προσοδικὰ ἐδάφη seulement dans deux localités, Hiéra et Ptolémaïs, précisément celles où le cômogrammate, en annonçant la βασιλική, a ajouté : « σὺν ἱερατικῆς — καὶ Φιλοδαμιανῆς οὐσίας », c.-à-d. « en y joignant les champs de terre sacrée et de l'οὐσία de Philodamos » ; si on revient, d'autre part, à la remarque faite plus haut, qu'on voyait mal pourquoi le cômogrammate mentionnait l'ἱερατική et la Φιλοδαμιανὴ οὐσία, si elles étaient de la βασιλική proprement dite, on est amené, sinon autorisé, à dire que ce rapprochement frappant n'est pas un hasard et que les προσοδικὰ ἐδάφη d'Hiéra et de Ptolémaïs, subdivision de la βασιλική, sont précisément ces champs d'ἱερατική et de la Φιλοδαμιανὴ οὐσία mentionnés dans l'intitulé général. Il en résulterait, on peut le supposer, sinon l'affirmer, que quand l'État avait confisqué des ἱερατικὰ ἐδάφη ou des champs provenant d'une οὐσία, ces

champs devenaient une πρόσοδος, un revenu (cf. plus bas) pour la διοίκησις [1]. Ils prenaient le nom spécial de προσοδικὰ ἐδάφη et, moyennant des ἐκφόρια (ἐν ἐκφορίοις), ils étaient loués comme tels à des προσοδικοί ou δημόσιοι γεωργοί, en attendant leur morcellement pour la mise en vente [2]. Les acquéreurs semblent d'ailleurs n'avoir pas été très empressés : l'État devait proposer plusieurs fois (πολλάκις) de vendre les biens confisqués, avant d'arriver à s'en défaire et il lui restait souvent des « invendus », ἄπρατα διοικήσεως, cf. Rostowzew, *op laud.*, p. 143 sqq. Si les ἐκφόρια exigés ici sont les plus élevés de toute la cômogrammatie, c'est probablement, comme c'est le cas aussi pour la Γερμανικοῦ οὐσία dans les deux mêmes villages, que les terrains sont meilleurs. Cette excellence des terrains a pu d'ailleurs être la raison déterminante de la confiscation. En tout cas, valable pour des terres définitivement confisquées aux temples et aux οὐσίαι, sinon pour des terres de particuliers dont on a restreint les droits de propriété (nous admettons que dans le cadastre il n'y en a pas de cette sorte), cette hypothèse peut être étayée par quelques preuves.

Nous voyons dans *P. Ryl.*, II, 145, 7 de 38 ap. J.-C. originaire du Fayoum, une terre, qualifiée de ἡ Θέωνος τοῦ Θέωνος κτῆσις, être traitée à la l. 3 de ἡ Θέωνος τοῦ Θέωνος πρόσοδος. Cela ne veut-il pas dire que cette κτῆσις (synonyme de οὐσία) confisquée est devenue πρόσοδος, comme les champs de l'ἱερατική et de la Φιλοδαμιανὴ οὐσία sont devenus προσοδικὰ ἐδάφη? On en aurait une confirmation, sauf erreur, dans un autre papyrus du Fayoum, *B. G. U.*, 512 = Wilcken, *Chrest.*, 362, de l'époque d'Antonin, presque contemporain par conséquent de notre texte. On y lit en effet à la l. 16 : τοῦ Θέωνος βασιλ(ικῆς) γῆς. Comme les lignes de ce papyrus, sauf celles qui contiennent des chiffres, ont une moyenne de 40 à 43 lettres, quand elles ne sont pas le titre ou la fin d'un paragraphe, il faut sans doute conclure que la ligne 15, avec ses 32 lettres, est la fin d'un paragraphe, c.-à-d. qu'il ne faut pas rattacher τοῦ Θέωνος qui commence la l. 16 à Θέων Σα[...] qui finit la

---

1. La l. 284 est encore une indication à ce sujet; les προσοδικά y sont explicitement rattachés à la διοίκησις : γίνονται διοικήσεως καὶ προσοδικῶν κ. τ. λ.

2. On sait déjà qu'il y a, entre autres, dans le *Document administratif du nome de Mendès*, postérieur d'une trentaine d'années (cf. V. Martin, références et discussion, p. 39), deux espèces de terre sacrée nommées, l'une ἱερὰ ἐν ἐκφορίῳ (cf. ici ἱερατικὴ ἐν ἐκφορίοις), l'autre ἱερὰ ἐπὶ καθήκουσι. Il est tentant de croire, d'après la théorie suggérée par le cadastre, que la première est une terre sacrée confisquée par l'État et affermée par lui, tandis que la deuxième serait une terre sacrée confisquée et vendue par l'État, donc devenue terre privée et grevée de καθήκοντα.

ligne 15. L'expression τοῦ Θέωνος βασιλ(ικῆς) γῆς formerait alors un tout et nous aurions la preuve que la κτῆσις de Théôn, confisquée et devenue πρόσοδος au Ier siècle, a été complétement incorporée à la terre royale au IIe s., sous le nom de τοῦ Θέωνος βασιλικὴ γῆ. De même, la Φιλοδαμιανὴ οὐσία, annexée dans notre texte à la terre royale et devenue, comme on le suppose, προσοδικὰ ἐδάφη, se trouve mentionnée dans le même *B. G. U.*, 512 avec la βασιλική et la προσόδου γῆ. Or, Wilcken remarque précisément que, pour la répartition des semences, la Φιλοδ(άμου) οὐσία et la προσόδου γῆ sont traitées de la même façon et reçoivent un peu moins d'une artabe à l'aroure, tandis que la βασιλική reçoit une artabe. Est-ce une coïncidence ? Faut-il croire que la γῆ οὐσιακή et la γῆ προσόδου sont traitées de la même façon ou ne faut-il pas croire qu'à cette date la Φιλοδαμιανὴ οὐσία était en voie de confiscation et de morcellement et traitée comme προσόδου γῆ ? Quoi qu'il en soit, sans se dissimuler que le raisonnement est peut-être fragile, on peut maintenir que cette hypothèse plausible expliquerait mieux que jamais pourquoi les προσοδικὰ ἐδάφη font partie de la βασιλικὴ γῆ, pourquoi les προσοδικοὶ γεωργοί sont aussi traités de δημόσιοι γεωργοί et pourquoi les οὐσιακοὶ μισθωταί sont si souvent mêlés à ces questions.

C. Ἰδιωτικὰ ἐδάφη. — Ce sont évidemment les terrains appartenant à l'ἰδιωτικὴ γῆ, pour laquelle on acquitte, non pas des ἐκφόρια variables, mais les καθήκοντα (καθηκόντων ἰδιωτικῶν ἐδαφῶν, dit le texte), impôt fixe d'une artabe à l'aroure, avec de légers versements supplémentaires, les προσμετρούμενα. Cet impôt d'une artabe à l'aroure indique l'origine catœcique d'une partie de la terre privée. On verra plus loin, en étudiant les οὐσίαι, que la petite propriété privée a pu aussi se former par le démembrement des grandes propriétés. Il est intéressant d'ailleurs de relever à cette date l'accroissement de l'ἰδιωτικὴ γῆ. Contre 3430 aroures de βασιλική (4113, si on y ajoute les προσοδικὰ ἐδάφη) la cômogrammatie, dont la superficie est de près de 12600 aroures, renferme 3700 aroures environ d'ἰδιωτικὰ ἐδάφη, le reste étant des οὐσίαι (cf. plus loin, tableaux 21 et 22). Ces ἰδιωτικὰ ἐδάφη ne sont naturellement pas compris dans la répartition des terrains en clérouchies que nous trouverons dans l'ἀπαίτησις, puisque ni la διοίκησις ni l'οὐσιακὸς λόγος ne peuvent émettre de prétentions sur eux.

3° Les οὐσίαι.

Les οὐσίαι sont, comme on sait, les grands domaines concédés par les

empereurs, au début de la conquête romaine, à des membres de leur famille, à des favoris, à de grands personnages romains, grecs, égyptiens. Elles sont comparables, *mutatis mutandis*, aux δωρεαί de l'époque ptolémaïque, plus voisines même de celles-ci que des *latifundia* byzantins, dont les propriétaires, grâce à l'*autopragie*, devinrent de véritables seigneurs féodaux, des μεγιστᾶνες (cf. G. Rouillard, *L'admin. civile de l'Ég. byz.*, p. 8 sqq. et 228). Pas plus que les δωρεαί ptolémaïques, les οὐσίαι romaines n'avaient d'unité géographique. De même que la δωρεά du *diœcète* Apollônios, sous Philadelphe, s'étendait au Fayoum sur plusieurs villages (cf. Rostovtzeff, *A large estate in Egypt in the third century B. C.*), de même nous voyons ici les οὐσίαι de Germanicus, de Lourios (?), de Sénèque, d'Antonia s'étendre à plusieurs localités de la cômogrammatie. De même qu'Apollônios bénéficiait d'une δωρεά au Fayoum et d'une autre près de Memphis, de même Sénèque possédait l'οὐσία que mentionne notre cadastre et au moins une seconde dans l'Hermopolite (*P. Ryl.*, II, 99). Ce qui fait l'unité des οὐσίαι comme des δωρεαί, c'est que les parcelles dispersées en sont concentrées dans les mêmes mains. A mesure que le nombre des textes augmente, on pourrait compléter la liste et l'histoire des οὐσίαι commencées par Rostowzew, *op. laud.*, p. 119 sqq. Aux οὐσίαι citées par lui, Wilcken en a ajouté quelques-unes (*Grundz.*, p. 298); depuis il faut y joindre celles de *P. Ryl.*, II. Concédées par les empereurs, les οὐσίαι ont, dès le Ier siècle, et manifestement selon un dessein suivi, commencé à faire retour à la couronne. Par voie de confiscation ou d'héritage, les empereurs, à partir de Néron, ont mis la main sur elles, jusqu'au jour où, sous le règne de Titus, semble-t-il, toutes les οὐσίαι furent devenues propriété impériale. Il en résulte que ce sont surtout les Flaviens qui ont eu à réorganiser l'administration des οὐσίαι devenues toutes impériales et qu'on leur doit sans doute le fonctionnement, sinon la création, de l'οὐσιακὸς λόγος et du κυριακὸς λόγος, tel que nous le voyons dans ce document. Les οὐσίαι mentionnées ici sont toutes groupées sous les noms de Vespasien et de Titus. Les tableaux suivants permettront de se rendre compte de l'œuvre accomplie par les deux empereurs.

TITULAIRES	LOCALITÉS	SUPERFICIE		RENDEMENT	
Γερμανικοῦ	Hiéra Nèsos	192 1/8 1/16 1/32 1/64		1 138 1/2 1/4	
	Ptolémaïs Néa	607 1/4		4 124 1/2 1/12	
		799 1/4 1/8 1/16 1/32 1/64	799 1/4 1/8 1/16 1/32 1/64	5 263 1/4 1/12	5 263 1/4 1/12
Μακ( )	Hiéra Nèsos	62 1/4 1/8 1/16 1/64		323 1/2 1/6 1/24	
	Drumos d'Hiéra Nèsos	8 1/8 1/32 1/64		27 1/2 1/24	
		70 1/2 1/8	70 1/2 1/8	351 1/6 1/12	351 1/6 1/12
Λουριανῆς	Hiéra Nèsos	51 1/4 1/32 1/64		240 1/2 1/3	
	Ptolémaïs Néa	260 1/4		1 342 1/2	
		311 1/2 1/32 1/64	311 1/2 1/32 1/64	1 583 1/3	1 583 1/3
Σεουηριανῆς	Hiéra Nèsos	118 1/8	118 1/8	563 1/2 1/4	563 1/2 1/4
Ἀλεξανδριανῆς	Drumos d'Hiéra Nèsos	205 1/8 1/64	205 1/8 1/64	528 1/2 1/3 1/12	528 1/2 1/3 1/12
Διονυσοδώρου	Drumos d'Hiéra Nèsos	121 1/8 1/32 1/64	121 1/8 1/32 1/64	566 1/2	566 1/2
Παλατ( ) (πρότ.) Ιουμερ( )	Drumos d'Hiéra Nèsos	443 1/2 1/4 1/8	443 1/2 1/4 1/8	1 381 1/2 1/4	1 381 1/2 1/4
TOTAUX GÉNÉRAUX = Plus de 570 hectares.			2 069 1/2 1/4 1/8 1/16 1/32		10 238 1/2 1/3

Ne sont pas compris dans ce tableau 1° les parcelles d'Antonia, qui paient des καθήκοντα 2° la σπόρου attribuée par erreur à Dionysodóros sur le territoire d'Hiéra Nèsos, cf. tableau 13.

22. Οὐσίαι Τίτου.

TITULAIRES	LOCALITÉS	SUPERFICIE		RENDEMENT	
Σεν.	Hiéra Nèsos.	98 1/2 1/4 1/8 1/64		522 1/2 1/4 1/24	
	Drumos d'Hiéra Nèsos.	59 1/8 1/32		225 5/6 1/24 1/48	
	Ptolémaïs Néa. . . .	110		682 5/6 1/12	
	'Εποίκιον de Perkéèsis.	2 152 1/2 1/8 1/64		8 384 1/2	
		2 420 1/2 1/8 1/16	2 420 1/2 1/8 1/16	9 816 1/12 1/48	9 816 1/12 1/48
Δορ.	Drumos d'Hiéra Nèsos.	77 1/2 1/4 1/8 1/16 1/32 1/64	77 1/2 1/4 1/8 1/16 1/32 1/64	206 1/4 1/24 1/48	206 1/4 1/24 1/48
	Totaux généraux. . . . . = plus de 688 hectares.		2 498 1/2 1/8 1/32 1/64		10 022 1/4 1/6

Ne sont pas compris dans ce tableau les 8 aroures 1/2 1/8 1/16 1/64 inscrits à l'ἐποίκιον de Perkéèsis sous le nom de Sénèque et qui paient des καθήκοντα.

D'une manière générale, les οὐσίαι, suivant la règle formulée par Rostowzew, sont désignées par un mot qui précède οὐσία, soit le nom du propriétaire au génitif, soit un adjectif en -ανή. Il n'y a d'exception que pour les οὐσίαι impériales où le nom de l'empereur suit le mot οὐσίαι au lieu de le précéder, si bien que nous avons des désignations composées, comme la suivante : (l. 78-9) Ἱερᾶς, οὐσιῶν Οὐεσπασιανοῦ, Γερμανικοῦ οὐσίας. D'autre part ce cadastre prouve, ce que les textes jusqu'à présent laissaient seulement deviner, que la même οὐσία peut-être indifféremment désignée par le génitif possessif ou par l'adjectif dérivé : (l. 131) Ἀντωνιανῆς οὐσίας φόρου θη(σαυρικοῦ) + πδγκό ; (l. 136) Ἀντωνίας οὐσίας φόρου θησ(αυρικοῦ) + πδγκό.

A. Οὐσίαι Οὐεσπασιανοῦ. — 1° S'il n'y a qu'une οὐσία de Germanicus, elle est déjà citée par Rostowzew ; on trouve aussi *P. Ryl.*, 134, de 34, Τιβερίου Καίσαρος Σεβαστοῦ οὐσία(ς) Γερμανικιανῆς ; *P. Ryl.*, 148, de 40, Τιβερίου Κλαυδίου Γερμανικοῦ οὐσία ; *P. Ryl.*, 207, IIe siècle, Γερμανικιανή.

2° L'οὐσία désignée sous le nom de Μακ(   ) est nouvelle ; on ne voit ni avec quelle οὐσία connue on pourrait l'identifier, ni quel personnage pourrait en être le bénéficiaire.

3° Λουριανὴ οὐσία, citée par Rostowzew. Le titulaire (Lurius ? Lorius ? Lolius ?) reste énigmatique.

4° Σεουηριανὴ οὐσία, citée par Rostowzew, cf. aussi *P. Ryl.*, 207, début du IIe siècle. Le nom de Sévère accolé à Hiéra (Nèsos) a servi à la distinguer de Ἱερὰ Νικολάου dans le district de Polémôn.

5° Ἀλεξανδριανὴ οὐσία, jusqu'ici inconnue,

6° Διονυσοδωριανὴ οὐσία, citée par Rostowzew.

7° Παλατ(   ) οὐσία (πρότερον) Ἰουμερ(   ), jusqu'ici inconnue, à moins qu'elle ne soit une οὐσία de Pallas que *P. Ryl.*, 207, place dans l'Arsinoïte, sous le nom de : Πάλλαντος (πρότερον) Ἰουκούνδου.

8° Ἀντωνίας οὐσία, étudiée plus bas à part.

B. Οὐσίαι Τίτου. — 1° C'est un fait bien connu que Sénèque possédait de vastes οὐσίαι. Outre celle de la présente cômogrammatie du Fayoum, il en avait une dans l'Hermopolite, citée plus haut.

2° Δορυφόρ(ου) οὐσία. On connaît deux οὐσίαι de ce nom : A. ἡ ἐν τῶι Ἀρσινοείτηι Τιβερίου Κλαυδίου Δορυφόρου πρότερον Ναρκισσιανὴ οὐσία (*P. Ryl.*, 171) ; B. οὐσία μὲν πρότερον Δορυφόρου (*P. Ryl.*, 99), IIIe siècle, dans l'Hermopolite.

C. Καθήκοντα *et* φόρος *des* οὐσίαι. — De même que pour des ἐκφόρια variables la διοίκησις louait à des βασιλικοί ou δημόσιοι ou προσοδικοὶ γεωργοί les parcelles de βασιλική et les προσοδικὰ ἐδάφη, de même l'οὐσιακὸς λόγος louait par parcelles les οὐσίαι à des οὐσιακοὶ γεωργοί. La seule différence entre les deux, dans ce cadastre, c'est que, sans doute en raison de la valeur des terrains, le taux des ἐκφόρια est en général plus élevé pour les οὐσίαι, cf. les tableaux. Il y a cependant deux exceptions : ce sont, parmi les οὐσίαι de Vespasien, Ἀντωνίας θυγ(ατρὸς) θεο(ῦ) Κλαυδ(ίου) ou simplement Ἀντωνίας θυγ(ατρός) avec ou sans οὐσία et, parmi les οὐσίαι de Titus, 8 aroures et fractions de la Σενέκου οὐσία à l'ἐποίκιον de Perkéèsis. Pour ces deux terres, contrairement à la règle, on paie des καθήκοντα (4 fois) et un φόρος (1 fois). Voici les cas :

1° l. 89 : Ἀντωνίας θυγ(ατρὸς) Ն αή + αβκό, repris et expliqué plus bas, l. 94-5 : καθηκόντ(ων) τῶν οὐσιακ(ῶν) ἐκ τοῦ | κυριακοῦ λόγου Ն αή + αβκό.

2° l. 111 : Ἀντωνίας θυγ(ατρὸς) θεο(ῦ) Κλαυδ(ίου) Ն αιd + αιd, repris et expliqué aux ll. 116-7 : καθηκόντω(ν) ἐδαφῶ(ν) ἐκ τοῦ κυριακο(ῦ) λόγου πεπραμένω(ν) | Ἀντωνίας θυγ(ατρὸς) θεοῦ Κλαυδ(ίου) Ն αιd + αιδ.

3° l. 140-1 : Ἀντωνίας | θυγ(ατρὸς) θεοῦ Κλαυδ(ίου) Ն η̅ι̅Ϛ̅ + Ϛ̅κ̅ο̅.

4° l. 147-8 : καθηκόντων ἐδαφῶν ἐκ τοῦ οὐσιακοῦ λόγου | πεπραμέν(ων), χόρτου Ʋ η ∟ η ιϛξο + η βκο, repris l. 160 : καθ(ηκόντων) ἐδαφ(ῶν) Σενέκου οὐσίας Ʋ η ∟ η ιϛξο + η βμη (μη au lieu de κο, par négligence).

5° l. 131, Ἀντωνίας οὐσίας φόρου θη(σαυρικοῦ) + πδ γ κό

l. 135, Ἀντωνίας οὐσίας Ʋ φόρου θησ(αυρικοῦ) + πδ γ κό

l. 153, Ἀντωνίας θυγατρὸ(ς) φόρου θησαυρ(ικοῦ) + πδ κό (γ oublié, par négligence).

Avant toute discussion, une remarque est imposée par la juxtaposition des quatre premiers textes. L'οὐσία d'Antonia, fille du divin Claude (qu'il ne faut pas confondre avec Antonia, femme de Drusus, titulaire aussi d'une οὐσία, cf. Rostowzew et *P. Ryl.*, 140 et 141) relève du κυριακὸς λόγος, sans doute parce que la titulaire appartenait à la famille de l'empereur, du κύριος, tandis que l'οὐσία de Sénèque relève de l'οὐσιακὸς λόγος. Il y a donc, semble-t-il, une distinction à faire entre les deux λόγοι à cette date. Du κυριακὸς λόγος relèvent sans doute les οὐσίαι ayant appartenu aux membres de la famille impériale, peut-être aussi celles dont les empereurs ont personnellement hérité (?) ; de l'οὐσιακός toutes les autres. Au reste, ces quatre premiers cas sont semblables : des parcelles des οὐσίαι d'Antonia et de Sénèque paient des καθήκοντα, non des ἐκφόρια. La raison en est d'ailleurs donnée : ces champs, provenant du κυριακός ou de l'οὐσιακὸς λόγος; ont été vendus à des particuliers, ils sont donc devenus ἰδιωτικὴ γῆ et, comme tels, acquittent des καθήκοντα. C'est la pratique prescrite environ un siècle plus tôt par l'édit de Tibère Alexandre : ὑπὲρ δὲ τῶν ἐκ τοῦ Καίσαρος λόγου πραθέντων ἐν τῶι μέσωι χρόνωι, περὶ ὧν ἐκφόρια κατεκρίθη, ὡς Οὐηστεῖνος ἐκέλευσε τὰ καθήκοντα τελεῖσθαι καὶ αὐτὸς ἵστημι ἀπολελυκὼς τὰ μηδέπω εἰσπραχθέντα καὶ πρὸς τὸ μέλλον μένειν αὐτὰ ἐπὶ τοῖς καθήκουσι· ἄδικον γάρ ἐστιν τοὺς ὠνησαμένους κτήματα καὶ τιμὰς αὐτῶν ἀποδόντας ὡς δημοσίους (*s. e.* γεωργούς) ἐκφόρια ἀπαιτεῖσθαι τῶν ἰδίων ἐδαφῶν (cité par Rostowzew, p. 98). En somme, la situation était la suivante. De même que la διοίκησις cherchait parfois à vendre des terres confisquées, de même l'οὐσιακός ou le κυριακὸς λόγος pouvaient chercher à se défaire de terres relevant de leur ressort. Ils devaient, eux aussi, y rencontrer des difficultés et sans doute proposer plusieurs fois (πολλάκις) l'adjudication avant de rencontrer des amateurs. Ce qui le prouverait, c'est d'une part le fait que, dès l'année 162/3, les οὐσίαι d'Antonia étaient déjà en voie de morcellement et de démembrement, cf. *P. Fayoum*, 40 ; c'est aussi la petitesse des lots qu'on a dû faire pour trouver des acquéreurs. Si ces parcelles, deve-

nues terre privée, figurent encore à l'οὐσιακός et au κυριακὸς λόγος, c'est probablement pour une période de transition, peut-être même parce qu'elles ont été vendues dans le courant de l'année précédente, peut-être aussi parce que le démembrement des deux οὐσίαι n'est pas achevé.

Quand au cinquième cas, celui du φόρος payé pour une étendue non précisée de l'Ἀντωνίας οὐσία, on ne peut qu'émettre à son sujet une hypothèse. Ces champs, pour lesquels l'οὐσιακός ou le κυριακὸς λόγος perçoivent un φόρος, semblent s'opposer à ceux pour lesquels on paie des καθήκοντα. Si ceux-ci sont πεπραμένα, on peut supposer que les autres sont ἄπρατα. N'ayant pas trouvé pour eux d'acquéreurs, l'οὐσιακός ou le κυριακὸς λόγος les ont loués, dans des conditions que nous essaierons de fixer plus bas en étudiant l'ἀπαίτησις, moyennant un φόρος. Ce mot est employé ailleurs déjà pour désigner le loyer des ἄπρατα, cf. Rostowzew, *op. laud.*, p. 150. En tout cas ce φόρος payé en artabes de blé, ce φόρος θησαυρ(ικός) est différent, mais doit être rapproché du φόρος οὐσιακός — qui est un φόρος ἀργυρικός — que des πρεσβύτεροι de Socnopæonèse versent en 198 aux πράκτορες ἀργυρικῶν, cf. Wessely, *Studien*, XXII, 120, d'après G. Rouillard, *Les papyrus de Vienne*.

Ἀπαίτησις Πτολεμαΐδος Νέας.

1° Plan général.

Le plan selon lequel Pétheus a rédigé la seconde partie du document, nous semble peu logique. Il sera plus commode, pour l'étudier, d'y introduire et d'y suivre les divisions suivantes : 1° La partie essentielle et la plus longue (412-683) est intitulée (l. 412) Ἀπαίτησις Πτολεμαΐδος Νέας. Il ne s'agit donc plus de la cômogrammatie, mais d'un seul village. Bien plus, cette ἀπαίτησις κατὰ κληρουχίαν ne comprend pas la superficie totale, mais vingt clérouchies seulement de la localité.

2° L'ἀπαίτησις établie, nous avons pour deux des vingt clérouchies, la 4e et la 17e, une liste κατ' ἄνδρα des terrains loués avec indication de leur état : σπόρος ou ἄβροχος (362-411).

3° L'objet de 684-711 et de 286-338 est d'indiquer que, sans doute faute de fermiers en nombre suffisant, le gouvernement a fait venir des gens de Caranis pour travailler à Ptolémaïs (μετατιθέναι) et leur a attribué des lots à cultiver par contrainte (ἐπιμερίζειν).

4° Des versements très faibles, peut-être des προσμετρούμενα, sont mentionnés dans 339-61.

Il peut évidemment sembler arbitraire de disloquer ainsi un texte pour y introduire, après coup, un plan qui n'est pas celui de l'auteur. On y a été engagé par le désir d'être plus clair et surtout par les observations suivantes faites sur le papyrus. La répartition des blancs intercalaires est très irrégulière, comme on l'a vu dans la description, et montre que Pétheus ne travaillait pas suivant une méthode très précise. Il est logique, par exemple, que l'ἐπιμερισμός des gens de Caranis soit indiqué après l'ἀπαίτησις de Ptolémaïs (684-711), dont il est le complément, mais il est choquant que la suite en soit donnée au recto, après le cadastre (286-338). Il est étrange aussi que les demi-colonnes XV et XVI du recto soient écrites en sens inverse des autres et après un blanc inusité. Il est donc vraisemblable que Pétheus, établissant son document à l'aide de pièces officielles plus complètes (son cadastre est un sommaire et il donne des références à un τόμος συγκολλήσιμος) n'a pas bien calculé la place dont il aurait besoin. Après avoir, par exemple, écrit le cadastre au recto et l'ἀπαίτησις au verso, il est venu achever l'ἐπιμερισμός sur le papyrus vide à la suite du cadastre. De la même façon l'indication des προσμετρούμενα (col. XV et XVI) aurait été inscrite sur le premier coin de papyrus venu, pour n'en pas perdre la mémoire.

2° L'Ἀπαίτησις et ses divisions.

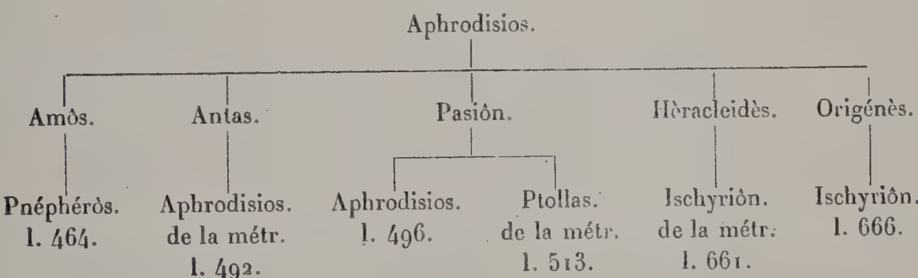
Le tableau 4 a montré la superficie du terroir de Ptolémaïs Néa et le rendement total au point de vue de l'impôt. Or le terroir des villages du Fayoum était, comme on sait, partagé en un certain nombre de grandes divisions numérotées appelées clérouchies (cf. Wilcken, *Grundz.*, p. 304 et *P. Teb.*, II, 343, du IIe siècle). Le rendement total se trouvait donc, lui aussi, divisé en autant de portions qu'il y avait de clérouchies. L'ἀπαίτησις de Ptolémaïs Néa énumère pour chacune des vingt clérouchies : *A*. les fermiers ; *B*. les catégories de terrains loués avec leur superficie et leur rendement. Le sens habituel d'ἀπαίτησις est : montant de l'impôt exigé par l'État ou levée de l'impôt ; ici ce mot désigne, comme on voit, un rôle d'impôt foncier κατὰ κληρουχίαν. Si la quote-part de chaque fermier pour l'impôt se trouvait fixée, si nous avions un κατ' ἄνδρα au lieu d'un κατὰ κληρουχίαν, la liste serait un ἀπαιτήσιμον, cf. par exemple, Wilcken, *Chrest.*, 61 et 252. *C*. Enfin l'ἀπαίτησις a son complément dans l'ἐπιμερισμός des gens de Caranis.

A. *Les fermiers.* — Le nombre des fermiers n'est pas fixe, il varie d'une clérouchie à l'autre et il pourrait varier d'une année à l'autre. Si l'État en effet a pu délimiter à sa guise la superficie de chaque clérouchie, il a dû laisser les fermiers, selon leurs désirs et selon leurs moyens, choisir pour les louer des parcelles à leur convenance. Ainsi le nombre des fermiers est indépendant de la superficie de la clérouchie : la première clérouchie mesure 81 aroures et des fractions pour 15 fermiers, la seconde 86 aroures et des fractions pour 13 fermiers. Il n'est d'ailleurs pas toujours possible de préciser ce nombre. Les mutilations du texte sont quelquefois une gêne ; des abréviations obscures ou variables en sont une autre ; enfin le scribe n'a pas une manière uniforme de marquer la filiation (père et grand-père) ; il lui arrive de sauter un nom propre ; il exprime ou il omet καί entre les noms de deux fermiers ou dans les détails personnels qui accompagnent parfois le nom d'un individu. Autant de causes d'indécision.

Si on examine les noms portés par tous ces cultivateurs, on est amené à constater, dans ce coin du Fayoum, l'existence d'une mode locale ou temporaire dans l'onomastique. Les liens de parenté, si nombreux soient-ils, ne suffiraient pas à expliquer la fréquence de tel ou tel nom. La prédilection est frappante pour les noms en -ων et en -ας : Ἰσχυρίων, Μυσθαρίων, Χαιρήμων, Ἥρων, Ὡρίων, Θέων, Νίκων, Δαμαρίων, Μάρων, Πωλίων, Σαραπίων ; Ἡρακλᾶς, Ἡρᾶς, Ἀντᾶς, Δημᾶς, Μελανᾶς, Κεφαλᾶς, Πτολλᾶς, Χαιρᾶς, Βοκκᾶς, Ἰσχυριᾶς, Ἑρμᾶς, Λεοντᾶς, etc. Aphrodisios, Hèraclès et ses dérivés sont également recherchés. On trouve quelques noms ou surnoms d'origine romaine : Cornélios, Lucios, Fabios, Africanos, Gemellos, Justos, Maximos, Valerios et Valeria. Les noms vraiment égyptiens sont en minorité : Satabous, Pétheus, Sisoïs, Pnéphérôs, Psenamounis, Pétésouchos, Ammônios. C'est évidemment le résultat de la tendance qu'avaient les indigènes à helléniser ou à latiniser leur état civil et de la possibilité qui leur en était accordée au moyen d'une demande officielle, cf. Wilcken, *Grundz.*, p. 61 et *Chrest.*, 52 (P. Strasbourg, 31 + 32), de 194 ap. J.-C.

En règle générale, dans l'énumération des fermiers, tout individu est désigné, comme d'habitude, par son nom au nominatif, suivi immédiatement de son patronyme au génitif. On y a parfois ajouté, soit immédiatement, soit, le plus souvent, précédé de τοῦ ou de υἱοῦ, le nom du grand-père et l'on peut voir ainsi, une fois de plus, que la transmission d'un nom, de grand-père à petit-fils, était fréquente dans les familles égyptiennes ; cf. les tableaux généa-

logiques dressés par A. Calderini. *La composizione della famiglia secondo le schede di censimento dell' Egitto romano*, dans *Pubblicaz. d. Università d. Sacro-Cuore*, I, 1. Cet état-civil plus complet a pour but d'éviter les confusions d'homonymes et de distinguer les familles. Ainsi, dans la 3e clérouchie, Ischyriôn, f. de Hèrôn, p.-f. de Marôn n'a de commun que le nom avec Ischyriôn, f. de Poliôn, p.-f. de Dioscoros ; dans la 14e, Damariôn, f. de Ptolémée, p.-f. de Damariôn, n'est pas apparenté à Ptollas et Satyros, f. de Ptolémée, p.-f. d'Irènée. S'il arrive que nous ne voyons pas toujours la raison pour laquelle un fermier a un état civil plus détaillé, c'est que nous avons des lacunes dans l'ἀπαίτησις ; beaucoup de noms nous manquent qui justifieraient la nécessité d'établir des distinctions. On a tenté d'établir pour quelques familles un arbre généalogique ; presque toujours on a été arrêté par des hésitations : présence ou absence du lieu d'origine, différence d'orthographe dans les noms des ascendants, etc. On trouvera dans l'*Index VIII* les renseignements qui peuvent être donnés avec certitude sur la descendance en ligne directe. Voici pourtant, à titre d'exemple, un de ces tableaux généalogiques.



Il peut arriver que des membres de la même famille, des frères par exemple, soient fermiers et se suivent dans la même clérouchie. Alors, ou bien le scribe donne l'état civil complet du premier de la série et le nom des suivants est accompagné seulement de ἀδελ(φός) [455, 490, 491, 538, 592 (?)], ou bien la filiation est donnée seulement après l'énumération du nom des frères (510-1, 576-7 et 599-600). Il n'en va pas de même naturellement si les frères ne se suivent pas dans l'énumération des gens de la clérouchie ; ils ont chacun leur filiation complète (552 et 557, 613 et 615). A plus forte raison cette règle est appliquée quand les membres d'une même famille appartiennent à des clérouchies différentes (418 et 443, 433 et 477, 431 et 479, 447 et 491, 509 et 537 et 565, 527 et 539 et 597, 419 et 555 et 573, 431 et 586. Le cas se présente aussi de deux frères qui portent le même

nom ; l'aîné ajoute alors son titre de πρεσβ(ύτερος) (506-7, 515-21 et 597). Toutefois si le cadet s'offre le premier sous le calame du scribe, on lui adjoint l'épithète νεώ(τερος), cf. 575, 601, 611 (?). Parfois même, sans que nous puissions donner une raison certaine (fils naturels, fils du même père de deux lits différents) mention est faite du nom de la mère, sans ou avec le nom du père : 420, 564, 592, 673, 679 et pour les trois frères Ischyriôn (481), Achillas-Chærèmôn (555) et Ammônios (589), fils d'Apatôr et de Valéria.

L'étude de ces listes de noms suggère encore d'autres réflexions, notamment sur l'usage des doubles noms avec ὁ καί (512, 541, 562, 591, 615, 616), sur le grand nombre des gens provenant de la métropole (cf. plus bas la liste des 4 premières clérouchies), sur le petit nombre des gens soumis à la capitation (λαογραφούμενοι : 450, 460, 479, 493, 514, 562, 567, 577, 624, 625, 678), sur la fréquence des surnoms, que nous ne comprenons pas toujours (ἐπικαλούμενοι : 434, 490, 493, 495, 497, 499, 528, 529, 530, 561, 574, 576, 577, 588, 603, 604. 605, 616, 617, 624, 664, 667) ; enfin sur les variantes d'abréviations : ἀπὸ μητρ(οπόλεως), ἀπὸ̄ = ἀπὸ μ(ητροπόλεως), ἀπ(ὸ κ. τ. λ.) ou même seulement ἀ(πὸ κ. τ. λ.) ; de même ὁμοίως, ὁμ(οίως), ὁ̄ = ὁμ(οίως), $\frac{o}{o}$ = ὁμο(ίως).

Il faut s'arrêter plus longtemps sur une abréviation qu'on rencontre, elle aussi, sous plusieurs formes. Entre la plus courte : ὁ δι( ) et la plus longue ὁ δι( ) δι' αἱρέσεως, il y a place pour beaucoup d'intermédiaires : ὁ διλ( ), ὁ διαλ( ), ὁ διαλλ( ), ὁ διλ( )ως, ὁ δι' αι( ), ὁ κ(αὶ) δια( ), etc. On trouve cette formule après un nom et son patronyme, sans καί, devant le nom propre qui suit. Il paraît certain qu'il s'agit ici d'un double état civil par changement de nom officiellement reconnu. On en a la preuve dans ce fait que le premier fermier de la 5ᵉ clérouchie (l. 475) Ἰσχυρίω(ν) Πετεσούχου ὁ διλ( )ως Μελανᾶς Δημητρίου a son double nom répété à la ligne 390 par la formule courante incontestable : Ἰσχυρίων ὁ κ(αὶ) Μελανᾶς Δημητρίου. A la suite d'une demande, on pouvait, comme on l'a vu plus haut, obtenir l'autorisation de substituer à son nom ou à son patronyme un nom ou un patronyme de son choix. Nous avons ici beaucoup d'exemples de cette pratique : 452, 459, 462, 475, 482, 494, 498, 506, 521, 525, 555, 564, 574, 588, 591, 601, 613, 664. L'idée de ce nom d'élection serait rendue par la fin de la formule : δι' αἱρέσεως, qui est surtout exprimée pour les premiers cas. Le début marquerait l'idée de changement, par exemple au moyen d'une forme du verbe διαλλάττω, d'où διαλ( ), διλ( ), δι( ). Mais ce n'est qu'une hypothèse :

d'autres résolutions de l'abréviation sont sans doute possibles. Quoi qu'il en soit, on voit bien que si Ischyriôn, f. de Pétésouchos (575) devient sur sa demande Mélanas, f. de Dèmètrios, c'est pour helléniser son état civil ; si Aphrodisios, f. d'Hèracleidès (529) se fait appeler Aphrodisios, f. de Dèmètrios, c'est pour éviter la confusion avec son frère (515), Aphrodisios, l'aîné, f. d'Hèracleidès, surnommé Saubalos ; si Castôr, dont la mère est Tapasmoutis (564) se fait nommer Castôr, f. d'Isiôn, p.-f. de Didas, c'est sans doute pour dissimuler sa naissance illégitime ; si Mamertinos (601) remplace Képhalas, nom de son père, par Antiochos, sans doute est-ce parce qu'il lui déplaisait d'avoir un patronyme donné parfois comme sobriquet (l. 434) ; enfin si Aunès, f. de Dèmas, l'aîné, p.-f. de Théôn (506) a voulu être dit Aunès, f. de Dèmas, c'est apparemment parce que la mort de Dèmas *junior* a rendu inutile l'adjonction de πρεσβύτερος. Ainsi la préférence, le respect humain, le désir d'éviter des confusions dans la vie courante et dans les actes officiels ont pu imposer ces doubles états civils. Voici, à titre d'indication, la liste des 4 premières clérouchies :

1re *clérouchie :*

1. Pasiôn, f. d'Aphrodisios, de la métropole.
2. Hèraclas, f. de Nicôn.
3. Pasiôn, f. de Théôn, de la métropole (?).
4. Ammônios, fils d'Ammônios (? cf. n. *ad loc.*)...
5. Ischyriôn, f. de Ptolémée, de la métropole.
6. Diodôros, f. d'Hérôn, p. f. d'Ammônios, de la métropole.
7. Ptoliôn, f. d'Irènaios, de la métropole.
8. Pnéphérôs, f. d'Hérôn, p. f. d'Hérôn (? cf. n. *ad loc.*).
9. Ischyriôn, f. de Pasiôn, de la métropole.
10. Pétésouchos, f. de Mysthariôn.
11. Aphrodisios, f. d'Hèrôn, p. f. d'Hôriôn, de la métropole.
12. Aphrodisios, f. de Téboulos.
13. Sisoïs, f. de Pétheus et de Ptollous.
14. Pabetas, f. de Pasiôn.
15. Obis, son frère.

2e *clérouchie :*

1. Hèraclès, f. d'Ischyriôn, le ..... royal, de la métropole.
2. Castôr, f. d'Ischyriôn, p. f. de Marôn, de la métropole.
3. Mélanas, f. d'Ischyriôn également.
4. Syros, fils de Syros (? cf. n. *ad loc.*), p. fils d'Ammônios.

5. Ischyriôn, f. de Pélésouchos, p. f. de Théôn.
6. Ammônios, f. d'Hèraclès, p. f. d'Antiochos.
7. Satabous, f. d'Harpagathès, p. f. de Sisoïs, de la métropole.
8. Totiôn, f. de Mélas.
9. Sisoïs, f. de Boutas.
10. Harpalos, f. d'Epaphroditos, de la métropole.
11. Tourb, f. d'Ischyriôn, surnommé Képhalas.
12. Dioscoros, f. d'Hèrôn, p. f. d'Anoubiôn, de la métropole.
13. (nom omis) f. de Dioscoros, p. f. de Deios.

3e *clérouchie :*

1. Diodôros, f. d'Hèraclès, p. f. de Chærèmôn, de la métropole.
2. [ ], f. d'Hèrôn, p. f. d'Hôriôn, également.
3. Satabous, f. d'Hôros, p. f. de Poll...
4. Pnéphérôs, son frère.
5. Phasis, f. de Sisoïs, p. f. d'Ammônios, également.
6. Agrippas, f. de Epo (?), p. f. d'Hôros.
7. Ischyriôn, f. d'Hèrôn, p. f. de Marôn, de la métropole.
8. Ischyriôn, f. de Pôliôn, p. f. de Dioscoros, également.
9. Hèraclès, f. d'Ischyriôn, p. f. d'Apollôn, de la métropole également.
10. Psénamounis, f. de Pnéphérôs.
11. Hèraclès, f. de Dioscoros, soumis à la capitation.
12. Justos, f. d'Ammônios, de la métropole.
13. Loukios, f. d'Anthestis, p. f. de Pasiôn, appelé aussi sur sa demande Pasiôn, f. de Loukios.

4e *clérouchie :*

1. Pôliôn, f. de Dioscoros, f. d'Apollôn, de la métropole.
2. Chærèmôn, appelé sur sa demande Maximos, f. de Pasiôn, p. f. de Chærèmôn, également.
3. Apithèsis, f. de Pasiôn, de la métropole et soumis à la capitation.
4. Maximos, f. de Pasiôn, appelé sur sa demande Chæras, f. de Pasiôn, cf. n.
5. Hèras, f. de Callinicos, de la métropole.
6. Pnéphérôs, f. d'Amôs, p. f. d'Aphrodisios.
7. Aphrodisios, f. d'Aphrodisios, p. f. d'Ischyriôn (?).
8. Sontôeus, f. de Chærèmôn, de la métropole.
9. Hèrôn, f. de Chærèmôn, p. f. d'Epaphroditos, également.
10. Dioscoros, f. d'Apollônios, également.
11. Dios, f. de Zôilos, également.
12. Ischyriôn, f. d'Origénès, également
13. Syrios, f. de Maramèneus, également.
14. Dios, f. de Chærèmôn.
15. ?

B. *Les terres.* — Mieux que toutes les explications les quatre tableaux suivants, relatifs aux quatre premières clérouchies, feront comprendre la répartition entre les clérouchies des terres inscrites au cadastre et des fermages qu'elles rapportent.

	DÉSIGNATION	AROURES	ARTABES
1re *clérouchie*	Βασιλικῆς.	30	blé 183 1/6 orge 26 1/3 1/24
	δι( ) κατα. . . .	1/4 1/16 1/32 1/64	2 1/2 1/24
	Προσοδικῆς. . . .	28	219 1/6
	Γερμανικοῦ. . . .	17 1/2 1/8 1/16	186 1/2 1/24
	Σενέκου.	5 1/4	46 5/6
	Totaux. . . .	81 1/4 1/32 1/64	564 1/2 1/48

2e *clérouchie*	Βασιλικῆς.	33	blé 188 5/6 1/8 orge 27
	δι( ).	1/4 1/16 1/32 1/64	2 1/2 1/24
	Προσοδικῆς. . . .	23	181 1/2
	Λουριανῆς.	17 1/4 1/32 1/64	122 1/2 1/16
	Γερμανικοῦ. . . .	10 1/4	90 1/2 1/4 1/24
	Σενέκου.	3	28
	Totaux. . . .	86 1/2 1/4 1/8 1/32	641 1/3 1/48

3e *clérouchie*	Βασιλικῆς.	32 1/2	blé 181 1/2 orge 21 1/2
	δι( ) κατα. . . .	1/4 1/16 1/32 1/64	2 1/2 1/24
	Φαιρε( ) προσοδικῆς.	12	109
	Προσοδικῆς. . . .	7 1/4	74 5/6
	Λουριανῆς.	15 1/4 1/8 1/32	94 1/16
	Σενέκου.	6	50
	Γερμανικοῦ. . . .	6	63 1/2
	Totaux. . . .	79 1/2 1/64	596 5/6 1/16 1/24

4e clérouchie	Βασιλικῆς.	37	blé 158 1/2
			orge 29 1/12
	δι( ) κατα. . . .	1/4 1/16 1/32 1/64	2 1/2 1/24
	Προσοδικῆς. . . .	20 1/2	184 5/6
	Λουριανῆς.	14 1/4	180 1/24
	Γερμανικοῦ. . . .	15	145 1/32
	Σενέκου.	1/2	3
	Totaux. . . .	77 1/2 1/16 1/32 1/64	703 1/32

Il suffit de parcourir ces tableaux pour être frappé du fait que, même quand il s'agit de parcelles de la même clérouchie ou de la même catégorie, les exigences de l'État sont très inégales. Ainsi dans la 3e clérouchie, 6 aroures de la Σενέκου versent 50 artabes et 6 aroures de la Γερμανικοῦ 63 artabes 1/2 ; dans la 3e clérouchie, 15 aroures et fractions de la Λουριανή rapportent à l'État 94 artabes 1/16 ; dans la 4e clérouchie 14 aroures 1/4 de la même οὐσία sont taxées à 180 artabes 1/24. Il n'est guère possible d'attribuer cette inégalité à l'incurie ou à la partialité du cômogrammate : il est plus probable qu'elle est due à la qualité différente des terrains.

Il est facile de voir que le terroir de Ptolémaïs Néa devait être divisé en plus de 20 clérouchies. Bien que les lacunes et les mutilations du texte rendent les calculs exacts impossibles, nous avons gardé intacts ou nous pouvons restituer sûrement le détail et le total de la superficie pour 14 des 20 clérouchies : 1re à 12e, 17e et 19e. Pour 4 autres, il nous manque seulement un chiffre d'unités, dans les προσοδικά pour la 13e et la 14e, dans la βασιλική pour la 18e et la 20e. Cela suffit pour des calculs approximatifs. Les lots de ces 18 clérouchies additionnés donnent une superficie de 1 441 aroures et des fractions. Mettons, en chiffres ronds, et pour tenir compte des 4 chiffres d'unités qui manquent, 1 450 aroures pour 18 clérouchies. C'est une moyenne de 80 aroures par clérouchie. Or le terroir de Ptolémaïs Néa (cf. le tableau 4) a une superficie totale de 3 924 aroures 1/16. Il en faut déduire les 1 465 aroures 1/32 d'ἰδιωτικὴ γῆ ; elles ne sauraient évidemment faire partie de la répartition que l'État opère de ses propres terres (βασιλική, προσοδική, οὐσίαι). Déduction faite de ces 1 465 aroures 1/32, le terroir réparti en clérouchies a une surface de 2 459 aroures 1/32. Si chaque clérouchie a une superficie moyenne de 80 aroures, le terroir de Ptolémaïs devait donc comprendre : 2 459 : 80 = 31 clérouchies environ.

On voit que, sauf exception (imputable peut-être à la négligence du scribe) le lot de chaque clérouchie comprenait une partie variable des diverses terres du terroir de Ptolémaïs Néa : βασιλική, προσοδική, Λουριανή, Γερμανικοῦ, Σενέκου οὐσίαι. En outre il y a toujours dans chaque clérouchie un élément fixe, placé au deuxième rang, après la βασιλική, et dénommé δια (   ) κατά : $^1/_4$ $^1/_{16}$ $^1/_{32}$ $^1/_{64}$ d'aroure, avec un rendement fixe aussi : 2 artabes $^1/_2$ $^1/_{24}$, soit environ 6 artabes $^1/_2$ à l'aroure. Que signifie cette abréviation, où κατά semble avoir, par sa répétition, le sens distributif ? Qu'est-ce que ce terrain mystérieux dont on ne trouve pas la désignation dans le cadastre de Ptolémaïs ? L'hypothèse suivante paraît assez vraisemblable. On a vu plus haut que l'Ἀντωνίας οὐσία, annexée aux domaines de Vespasien, était en voie de morcellement. Une partie acquise par des particuliers payait les καθήκοντα de l'ἰδιωτική ; pour l'autre partie, d'étendue non précisée, restée sans acquéreur dans les ἄπρατα, l'État percevait un φόρος. Ce φόρος, il ne pouvait le percevoir que comme prix d'une location, d'une location anormale, car une location normale lui rapporterait un ἐκφόριον, non un φόρος. Il est donc assez naturel de croire que l'État n'ayant trouvé pour cette partie de l'οὐσία d'Antonia ni acquéreur, ni fermier bénévole, a eu recours à la location contrainte. Ce n'est pas l'ἐπιβολή, attribution d'un terrain imposée par l'État à un individu (en usage dès l'époque romaine, fréquente surtout à l'époque byzantine), c'est la διαίρεσις — ἐκ διαιρέσεως — location obligatoire d'un terrain à partager, peut-être par tirage au sort, entre individus d'un même groupement, village ou clérouchie [1]. Ce genre de location pratiquée couramment à l'époque ptolémaïque (cf. Wilcken, *Grundz.*, p. 277) n'était pas inconnu à l'époque romaine (cf. Rostowzew, *Colonat*, p. 162 sqq.) mais les circonstances et le fonctionnement en sont obscurs. Ici, tout serait clair : l'État impose aux gens de Ptolémaïs Néa de louer et de cultiver la partie de l'οὐσία d'Antonia restée sans amateur. Pour un loyer uniforme, fixé par lui, il en donne une part égale à chaque clérouchie. L'abréviation δια(   ) κατά, qui rappelle la formule de *P. Teb.*, 72, 60 : διὰ τῶν κατὰ μέρος γεωργῶν ἐκ τῆς γενομένης πρὸς αὐτοὺς διαιρέσεως, pourrait être considérée soit comme une condensation de cette formule, soit comme une forme de δια(ίρεσις) ou δια(ιρεθέν) avec κατὰ (κληρουχίαν), ou quelque chose de ce genre. Ce n'est

1. Comme point de comparaison, cf. le mot χάλασμα et l'interprétation qu'en donne V. Martin, *Docum. admin. du nome de Mendès*, p. 33.

qu'une hypothèse, mais on peut la soumettre à une sorte de preuve. S'il s'agit bien de l'οὐσία d'Antonia, nous en connaissons le φόρος total : 84 artabes $^1/_3$ $^1/_{24}$. Si dans ce total la part contributive de chaque clérouchie est de 2 artabes $^1/_2$ $^1/_{24}$, nous pouvons connaître le nombre des clérouchies de Ptolémaïs. Le résultat est 33 clérouchies, chiffre voisin de celui qu'a fourni plus haut un calcul approximatif ; 31 clérouchies. Les 160 aroures d'écart, à répartir sur la totalité, sont, en somme, une faible différence.

C. L'ἐπιμερισμός *des gens de Caranis.* — Ainsi, après avoir loué autant d'aroures qu'il pouvait à des fermiers bénévoles de Ptolémaïs et de la métropole, après avoir imposé à chaque clérouchie, ἐκ διαιρέσεως, une location contrainte des parcelles de l'Ἀντωνίας οὐσία en voie de démembrement, l'État se trouvait encore n'avoir pu assurer la mise en culture de tout le territoire de Ptolémaïs. Sur 2 459 aroures de terre publique et impériale (βασιλική et οὐσίαι), il se trouvait n'avoir loué que $80 \times 20 = 1\,600$ aroures environ. $2\,459 - 1\,600 = 859$ aroures seraient donc restées en friche si l'État ne les avait imposées par contrainte aux gens de Caranis. C'est un nouveau cas d'un fait connu, l'ἐπιμερισμός, étudié en détail par Wilcken pour les villages de Socnopæonèse et de Bacchias, cf. Wilcken, *Grundz.*, p. 293 sqq. et *Chrest.*, 355 sqq. Du territoire d'un village, l'État attribuait parfois un lot à cultiver par contrainte (ἐπιμερίζειν) à des gens d'un autre village (διὰ τῶν ἀπὸ X). Cet ἐπιμερισμός nécessitait naturellement une μετάθεσις, un transfert, une déportation provisoire des γεωργοί, contraints de quitter leur bourg pour aller s'installer dans un autre, sur le lieu de leur travail. Comment les choses se sont-elles passées dans le cas présent ? D'abord il est bien dit que les gens de Caranis ont été transférés à Ptolémaïs, l. 685 : καὶ διὰ τῶν ἀπὸ Καρ(ανίδος) μετατε(θέντων). Les 859 aroures leur ont-elles été imposées en totalité ou seulement en partie ? Le papyrus donne les chiffres (708-711), mais ils sont mutilés et ne permettent pas de se rendre suffisamment compte.

βασιλικῆς	. 55	aroures
προσοδικῆς	238 $^1/_2$	—
Γερμανικοῦ	3 . 4	—

Heureusement nous pouvons arriver, sinon à la vérité, du moins près de la vérité, par un chemin détourné. Nous avons, d'une part (tableau 4), la superficie de chaque espèce de terrain à Ptolémaïs :

βασιλικῆς	847	aroures	$^1/_2$
προσοδικῆς	664	—	
Γερμανικοῦ	577	—	$^1/_2$
Λουριανῆς	260	—	$^1/_4$
Σενέκου	110	—	

D'autre part, le calcul (approximatif, à cause des lacunes) peut nous donner la superficie totale de chaque espèce de terrain dans les 20 clérouchies :

βασιλικῆς	525 $^1/_2$ $^1/_{16}$	(manquent : 16e cl. et unités des 18e et 20e)
προσοδικῆς	423 $^1/_8$	(manquent : 16e cl. et unités des 13e et 14e)
Γερμανικοῦ	246 $^1/_2$ $^1/_{32}$ $^1/_{64}$	(manque 16e cl.)
Λουριανῆς	220 $^1/_2$ $^1/_4$ $^1/_8$ $^1/_{16}$ $^1/_{64}$	(manquent : 16e cl. et peut-être oubli dans la 1re)
Σενέκου	99 $^1/_8$ $^1/_{16}$ $^1/_{32}$	(manquent : 15e cl. et peut-être oubli dans les 5e et 20e)

En retranchant la deuxième série de chiffres de la première, nous trouvons, en tenant compte des chiffres qui manquent, 1° que, pour les trois premiers terrains, les résultats sont voisins des chiffres que donne le papyrus aux ll. 709-711 ; 2° nous comprenons que si aucune parcelle de la Λουριανή et de la Σενέκου οὐσία n'est imposée aux gens de Caranis, c'est que tout a été loué aux gens de Ptolémaïs et de la métropole. Ainsi les 859 aroures paraissent bien avoir été imposées en totalité aux gens de Caranis. Pourquoi n'est-il pas mentionné de clérouchie au delà de la 21e ? Il serait absurde de croire que l'État n'avait fait que 20 clérouchies, se réservant de louer le reste, *tous les ans*, au moyen de l'ἐπιμερισμός. L'ἐπιμερισμός est une mesure d'exception ; si les clérouchies supérieures à la 20e ne sont pas mentionnées, c'est sans doute parce que, *cette année-là*, elles n'ont pu être louées normalement et que l'ἐπιμερισμός se fait par lots autres que les clérouchies. Mais les clérouchies doivent subsister théoriquement. Comment ce lot de 859 aroures était-il réparti entre les gens de Caranis ? Nous le voyons mal, certainement en raison du mauvais état de la col. XIII du verso, sans doute aussi parce que nous n'avons pas tout l'ἐπιμερισμός de Caranis ? Ce que nous voyons (ll. 286-338) c'est que chaque cultivateur avait à effectuer des versements variables, donc avait une parcelle de grandeur variable et que plusieurs cultivateurs pouvaient s'associer (298, 321, 690-698) pour faire valoir une parcelle. Pour les détails, cf. commentaire *ad loc.*

En résumé, de ce texte si bourré de faits, de chiffres, de noms, on peut tirer à la fois des connaissances particulières et des connaissances géné-

rales. Dans un document écrit de sa main ou sous sa surveillance le cômogrammate Pétheus nous apprend l'étendue de sa cômogrammatie et son rendement au point de vue du Trésor, la superficie particulière et le rendement de chaque village. Il nous permet de comparer la surface inondée et la surface ἄβροχος, la superficie de la terre royale avec celle de la terre privée et des deux réunies avec les οὐσίαι ; il nous renseigne sur la part respective des empereurs Vespasien et Titus dans la confiscation des οὐσίαι de la région. Nous assistons au travail de décomposition du territoire de Ptolémaïs Néa en clérouchies et de chaque clérouchie en des parcelles louées, volontairement ou non, à des fermiers. Sur le territoire du village que les cultivateurs du bourg et de la métropole n'arrivent pas à louer tout entier, faute de bras ou parce que les conditions sont trop onéreuses pour la fertilité du sol, nous voyons transplanter des gens du bourg voisin, Caranis, par application du droit de location contrainte, ἐπιμερισμός, que possède l'État. Pétheus nous renseigne encore sur la population et l'onomastique de ce coin du Fayoum en 167. D'autre part, bien que l'hypothèse soit intervenue dans ces conclusions, il précise nos connaissances sur la προσοδική provenant de l'ἱερά et des οὐσίαι, sur la location de ces terres confisquées par la διοίκησις, sur le démembrement, par la mise en vente, des οὐσίαι dont l'οὐσιακὸς λόγος cherche à se défaire par parcelles, sur l'augmentation de la petite propriété privée qui en résulte, sur la location ἐκ διαιρέσεως des ἄπρατα, etc. Et l'on est loin certainement d'avoir indiqué et résolu dans l'introduction et dans le commentaire toutes les difficultés et d'avoir épuisé l'intérêt de ce copieux et riche texte.

Recto.

Colonne I.

Παρὰ Πεθέως κωμογραμματέως
Ἱερᾶς καὶ ἀλλῶν κωμῶν,
σπό[ρ]ο(υ) ἐν κεφαλαίου κατὰ φύλλου
διο[ι]κήσεως, ζ ∟ Ἀντωνίνου καὶ Οὐήρου
τῶ[ν κ]υρίων σεβαστῶν. Εἰσὶ δέ·
Ἱ[ε]ρ[ᾶς], βασιλ(ικῆς) γῆς καὶ τῆς ἄλ⟨λ⟩ης ἐν ἐκφορί(οις),
σ[ὺ]ν ἱερατικῆς καὶ Φιλοδαμιανῆς οὐσ(ίας)·
𐅹 Βσ dηξο   + Μ Αυξδ Βω   23

[illegible]

ἐ[π]ιστατικοῦ ✝ νε, ὀνη (?) + ρπ[[κριθῆς + σ[ιθ ∟ κ ?]
δ[ρα]γματ(ηγίας) Φιλ(οδαμιανῆς) + ιβ, ὧν·
αἵ εἰσιν ἀλωνίαι ℧ ε∟d, ἀπατης ℧ [
διὰ ψιλ{λ}οῦ ℧ α∟η̅λ̅ο̅ξ̅ο̅, φοινικ(ώνων) ℧ . [
1/64 χέρσου ℧ β dη̅ξ̅ο̅, ἐλαιώ(νων) καὶ φοι(νικώνων) ℧ καdη ι̅ϛ̅λ̅ο̅,
→ / ℧ λα dηι̅ϛ̅λ̅ο̅ — σπόρου γῆς
ἐν ὁμολόγῳ ℧ σιϛ ∟ η̅ ✝ Ἄνι ∟ η̅μ̅η̅,
α(ἱ) λοι(παὶ) ἀβρόχ(ου) ℧ Ἄ Ἶπγ∟ dξο= + Ἤυιδ κο=,
καθηκόντων ἰδιωτ(ικῶν) ἐδαφῶ(ν) ℧ Ἄτιζ η̅ι̅ϛ̅ξ̅ο̅
✝ Ἄτξη ιο=,
προσοδικῶν ἐδαφῶν ℧ κ + ροβ ϝ̅η̅,
αἱ οὖσαι ἐν ἀβρόχου.
— Εἰσὶν αἱ οὐσ{ι}αι ἐλαιώ(νων) ια κληρο(υχίας) ℧ η∟
χέρσου καὶ ψιλ{λ}οῦ ℧λθ[∟] λη,
ἐκκεχωρη(μεν) ℧ ∟ η̅,
ἐλαιώ(νων) καὶ φοινικ(ώνων) ℧ δ∟dη χέρσου d,
——— ℧ νγ ∟ d ι̅ϛ̅ξ̅ο̅,

3. κεφαλαίου, l. κεφαλαίῳ, cf. *B. G. U.*, 534, 4 — φύλλου l. φύλλον — 8 ≈ = Ἤ — 11: — 11. ἀπατης ou ἀπανης?

Colonne II.

σπόρου γῆς ℧ Ἄκγ dη̅,
γίνοντ(αι) ἐπὶ τ(ὸ) αὐτ(ό)· ℧ Ἄοζ η ι̅ϛ̅ξ̅ο̅ + Ἄ[ρ]αd.
Α(ἱ) λοι(παὶ) ἀβρόχ(ου) γῆ(ς) ℧ σμ + [σξϛ]ϝ.

Δρομοῦ Ἱερᾶς Νήσου βασιλ(ικῆς) γῆς
καὶ τῆς ἄλλης ἐν ἐκφο(ρίοις) ℧ ϙα∟[λ̅ι̅ϛ̅λ̅ο̅] + σοε γκ̅ο̅μ̅η̅,
ὧν εἰ⟨σὶ⟩ν α(ἱ) οὖσ(αι)· ἀλωνίας ℧ [
ἐδαφικοῦ ἐλ{λ}ασσώ(ματος) ℧ [ι]ϛ̅λ̅ο̅/℧ β∟ η̅ι̅ϛ̅λ̅ο̅
+ η ϝ̅ κ̅ο̅.
Α(ἱ) λοι(παὶ) ἀβρόχου γῆς ℧ πθ η̅ + σκϛ ∟ μ̅η̅,
καθηκόντ(ων) ἰδι⟨ω⟩τικῶν ἐ[δαφ]ῶν
℧ ψ κβ δ + υκζ ∟,
σπορίμης γῆς ℧ τπγ∟ + τπγ∟.

Α(ἱ) λοι(παὶ) ἀβρόχ(ου) Ն σλη ʟ d + σμδ.
Δρυμοῦ Κερκεήσεως ὁμοίως
βασιλ(ικῆς) γῆς καὶ ἄλλη(ς) ἐν ἐκφο(ρίοις) Ն σπθ dηιϚλο + Ἄξϛ,
καθηκόντων ἰδι(ω)τικῶν ἐδαφῶ(ν) Ն σξζd + σοβ η,
ὧν [[αἱ]] εἰσιν αἱ οὖσ(αι)· χέρσου Ն ιη, πύργ(ου) ξο=,
σπορίμης γῆς Ն ρκε ʟ η ιϚλοξο,
γίνοντ(αι) ἐπὶ τὸ αὐτ(ό)· Ն ρμ[γʟ] d + ρμε μη.
Α(ἱ) λοι(παὶ) ἀβρόχ(ου) Ն ρκγ ʟ + ρκϚ γ.

Πτολεμ(αίδος) ὁμοίως
βασιλ(ικῆς) γῆς σὺν τοῖς ἄλλοι(ς) ἐν ἐκφο(ρίοις) σὺν
ἱερατικῆς Ն ωμζ ʟ ιϚξο + ΓΤ π[ζ dη],
αἵ ε[ἰ]σιν· ἀλωνίας Ն α ιϚ=, διὰ ψιλοῦ Ն ʟ dη,
σπόρου γῆς Ն σοβ ηξο,
γίνοντ(αι) ἐπὶ τὸ αὐτ(ό)· Ն σοδ ιϚξο + ἌqϚ βη.

29. Δρομοῦ, l. Δρυμοῦ, cf. introd. — 36 : υκζ, ζ corr. sur Ϛ. — 42 : [[αἱ]], biffé par le scribe.

Colonne III.

[Αἱ λ]οι(παὶ) ἀβρόχου Ն φογ dηιϚλο + Β|Τ ʟ d,
προσοδικῶν ἐδαφ[ῶν] Ն χξδ + Ἐρν|Ϛ, ὧν·
σπορί(μης) γῆς [Ն σ]ι ʟ + Ἀση ʟ|κο=,
αἱ λοι(παὶ) ἀβρόχο(υ) Ն [υ]νγʟ + ΓΤμ|ζ γη,
καθηκόντ(ων) ἰδι(ω)τ(ικῶν) ἐδαφῶ(ν) Ն Ἀυξε λο + Ἀ|φδ μη,
ὧν {αἱ} εἰσιν α[ἱ] [ο]ὖσα[ι]· ἐν σιτικ(οῖς) ἀπὸ με[.].( ) Ն ιϚξο,
χέρσου καὶ ψιλ{λ}οῦ Ն μβ ʟ η ιϚλοξο,
ἀπὸ μερ(ισμοῦ) σπερ(μάτων) Ն ια ιϚλο / Ն νγʟ[d]|ηλο,
γίνοντ(αι) ἐπὶ τὸ αὐτ(ό)· Ն
σπορίμης γῆς [Ն] Ἀξζ ʟ δη,
ἐπὶ τὸ α[ὐτό]· Ն Ἀρκα ʟ d λο= + Ἀ|[ρμβ] μη,
α(ἱ) λοι(παὶ) ἀβρόχο(υ) Ն τμγd + τξβ.
γίνοντ(αι) ἐπὶ τὸ αὐτ(ὸ) τῆ[ς] κωμογρ(αμματείας),
βασιλ(ικῆς) καὶ τῆς αὐτῆς [ἐν] ἐκφο(ρίοις)· Ն Γ υκη|[ʟηλοξ]ο
+ Μ Ϛ[ωγ] ʟ η,

[σ]πόρο(υ) γῆς Ⴑ υ|νζ|d ιϛλο, ὧν εἰσι κατ(ὰ) λε||[πτὰ]
Ⴑ λε ʟ ιϛλο, γίνοντ(αι)· Ⴑ υ[qβ ʟ d]ηλοξο + Β̆ρνϛ||[dκομη],
α(ἱ) λοι(παὶ) ἀβρόχο(υ) Ⴑ Β̆[Ῑ]λε ʟ d λοξο + Μ̆ Δ̆||[χμζ]dκομη,
προσοδικῶν ἐδα[φ]ῶν Ⴑ χπδ. + ||[Ε̆τ]κη ϐη,
σπόρο(υ) γῆς [Ⴑ] σι ʟ + Ἀ̆σ||[ε] ʟ κο=,
αἱ λο(ιπαὶ) ἀβρό(χου) Ⴑ υογ ʟ + Δ̆ρκγ||[κ]ο=,
ἰδιωτικῶν ἐδ[αφ]ῶν Ⴑ Γ̆χπβ d η||[. . . .]ο
+ Γ̆[ψξζ] β κομη, καὶ τῶν||[λεπτῶν] Ⴑ ρκε ʟ d,
σπορί(μης) γῆς Ⴑ [Β̆] χη ιϛλοξο.
——— ἐπὶ τ(ὸ) αὐτό· Ⴑ Β̆ψκειdη ιϛλο||[ξο +] Β̆ψξθ d κομη,
α(ἱ) λο(ιπαὶ) ἀβρόχο(υ) Ⴑ Ῑνε ʟ + Ῑ qη|γιο.

76. ιdη corr. sur βη.

Colonne IV.

Ἱερᾶς, οὐσιῶν Οὐεσπασιανοῦ,
Γε[ρ]μανικ(οῦ) οὐσίας Ⴑ ρqβ η ιϛλοξο + Ἄ̆ρλη ʟd,
ὧν· σπορίμ(ης) γῆς Ⴑ μδ ʟ d —— + τιδ [η]=,
αἱ λο(ιπαὶ) ἀβρόχ(ου) Ⴑ ρμζ dη ι[ϛ]λοξο + ωκ[δ] βη,
Μακ( ) οὐσ(ίας) Ⴑ ξβʟ δη ιϛλοξο + τ[κγ] ϐ κο,
σπόρου γῆς Ⴑ δʟ ιϛξο + κε[ϛ]κο,
αἱ λο(ιπαὶ) ἀ[β]ρόχ(ου) Ⴑ νζ ʟ dη + σqηʟ.
Λουρ(ιανῆς) οὐσ(ίας) Ⴑ να d λοξο + σμ ʟ γ.
Σεουηριανῆς οὐσ(ίας) Ⴑ ριη + φξγʟ d,
σπόρου γῆ(ς) Ⴑ λϛ η + ροβ γκο,
αἱ λ[ο](ιπαὶ) ἀβρόχου Ⴑ πβ + τqα γκο.
Ἀντωνίας θυγ(ατρὸς) Ⴑ αη + αβ κο.
γ[ίν]οντ(αι) οὐσιῶν Οὐεσπασιανοῦ·
Ⴑ υκδ ξο= + Β̆[σ]οβ κο=,
σπόρου γῆ(ς) Ⴑ ρλϛ ʟ d + ψζ κο=,
α[ἱ λ]ο(ιπαὶ) ἀβρόχ(ου) Ⴑ σπζdξο= + Ἄ̆φιγβ.
καθηκόντ(ων) τῶν οὐσιακ(ῶν) ἐκ τοῦ
κ[υ]ριακοῦ λόγο(υ) Ⴑ αη + αβκο.
Οὐσιῶν Τίτου, Σενέκ(ου) οὐσ(ίας)
Ⴑ qη ʟ d ηξο + φκγ κο=,

σπόρ[ο](υ) γῆς 𐅸 ε + κα d ηη,
αἱ λο(ιπαὶ) ἀβρόχ(ου) 𐅸 ϙγι d ηξο + ϙα γιο.
Δρομοῦ Ἱερ(ᾶς) Νήσο(υ), Μακ( ) οὐσ(ίας) 𐅸 θηλοξο + κζ βκο.
Δ[ι]ονυσοδωρ(ιανῆς) οὐσ(ίας) 𐅸 ρκα d ηξο + ϙξζιd..,
αἱ λο(ιπαὶ) ἀβρόχ(ου) 𐅸 ρκ[α] ηλοξο + ϙξϚ β.
Παλατ( ) οὐσ(ίας) (πρότερον) Ιουμερ( ) 𐅸 υμγι dη ιϚ + Ἀτοβ,
χέρσου σπιρό(μης) 𐅸 δι d,

89. Ligne d'abord oubliée, puis intercalée ensuite par le scribe. — 99 : ξο corrigé sur ιϚ. — 100 : l. Δρυμοῦ. — 103 : α´ = (πρότερον). — 104 : l. σπορί(μης).

Colonne V.

σπορί(μης) γῆς [𐅸 μγι dηλοξο].
γίνοντ(αι) ἐν ὁ[μ]ολόγῳ· 𐅸 μηιηλοξο + ρλη ι ηη,
αἱ λο(ιπαὶ) ἀβρόχ(ου) 𐅸 τϙε η ιϚλοξο + Ἀσμγηη.
Ἀλεξανδριαν[ῆς] οὐσ(ίας) 𐅸 σε dηξο + ϙκθκο=,
σπόρου γῆς 𐅸 ρλϚ ι dηιϚξο + τνββ,
αἱ λο(ιπαὶ) ἀβρόχ(ου) 𐅸 ξη ηιϚ + ροϚ γιο.
Ἀντωνίας θυγ(ατρὸς) θεο(ῦ) Κλαυδ(ίου) 𐅸 αιd + αιd.
γίνοντ(αι)· 𐅸 ψοθι dηξο + Βϙγ Ϛκο,
ἀλωνίας 𐅸 ηλοιϚ, χέρσου 𐅸 διdη / 𐅸 ε ιϚλο,
σπορί(μης) γῆς 𐅸 ρπθιdη ιϚλοξο / 𐅸 ρϙελοξο + ϙιθ βκο,
αἱ λο(ιπαὶ) ἀβρόχ(ου) 𐅸 ϙπδ ι d ιϚλο + ἈΤπϚ ι.
καθηκόντω(ν) ἐδαφῶ(ν) ἐκ τοῦ κυριακο(ῦ) λόγου πεπραμένω(ν),
Ἀντωνίας θυγ(ατρὸς) θεοῦ Κλαυδ(ίου) 𐅸 αιd + αιd.
Οὐσιακῶν Τίτου, Δορυφό(ρου) οὐσ(ίας) 𐅸 οζ ι d η ιϚλοξο + σϚ d κομη
Σενέκ(ου) οὐσ(ίας) 𐅸 νθ ι ηλο + σκε ι ιο=,
οὖσαι ἐν ἀβρόχου.
γίνοντ(αι) οὐσ(ιῶν) Τίτου· 𐅸 ρλζ ι ιϚλοξο + υλα ϛ κομη,
σπόρου γῆς 𐅸 οζ ι d η ιϚξο + σϚ d κομη,
αἱ λοι(παὶ) ἀβρόχ(ου) 𐅸 νθ ηλο + σκε + ιο=.

Πτολεμαΐδ(ος) Νέας, οὐσιακῶν Οὐεσπασιανοῦ,
Γερμ(ανικοῦ) οὐσ(ίας) 𐅸 χζd + Ἀρκδ ι ιο=,
σπόρου γῆς 𐅸 σιηιϚλοξο + Ἀτξθκο=,
αἱ λο(ιπαὶ) ἀβρόχ(ου) τξζ ξο= + Βψνε ι κο=,

Λουρι(ανῆς) οὐ(σίας) Ն σξ d + Ἀτμββ',
σπορίμης γῆς Ն ροα ιϛλοξο + ψqα,
αἱ λο(ιπαὶ) ἀβρόχ(ου) Ն πθ ηξο + φναβ'.
Ἀντωνιανῆς οὐσίας φόρου θη(σαυρικοῦ) + πδγκο.

113. λοις, écrit à la manière syrienne. — 126 : ιη corr. sur μ. — 128 : ι effacé après ξ.

Colonne VI.

Γίνονται οὐσιῶν Οὐεσπασιανοῦ· Ն ωξη + Ἐ(υ)ξζ d,
σπορίμης γῆς Ն τπα d ιϛλο + Ἐρξκο=,
αἱ λο(ιπαὶ) ἀβρόχ(ου) Ն χπϛ ʟ ηλο + Γτζ ϛκο.
Ἀντωνίας οὐ[σ]ίας Ն φόρου θησ(αυρικοῦ) + πδ γκο.
Οὐσιῶν Τίτου, Σεν(έ)κ(ου) οὐσ(ίας) Ն ρι + χπγ γιο=,
σπορίμης γῆς Ն με ʟ ηλοξο + σνζ κο=,
αἱ λο(ιπαὶ) ἀβρόχ(ου) Ն ξδ d ιϛξο + υκε ϝκο.
Ἐποικίου Περκεήσεως ὁμοίως
οὐσιῶν Οὐεσπασιανοῦ, Ἀντωνίας
θυγ(ατρὸς) θεοῦ Κλαυδ(ίου) Ն ηιϛ + ϛκο.
Οὐσιῶν Τίτου, Σεν(έ)κ(ου) οὐσίας Ն Ἐρνγ dηξο + Ἡτπδβ',
ἀλωνίας Ն ιβ ʟ η ιϛ, λαχ(ανείας) κ(α)ὶ ἀλω(?) Ն α ʟ / Ն ιδ d η',
σπορί(μης) γῆς Ն Ἀχκζdλοξο / ἐπὶ τ(ὸ) αὐτό·
Ն Ἀχμαηιϛλοξο + ϛπϝη
αἱ λοι(παὶ) ἀβρόχ(ου) Ն φια ηλο + Ἐτγ βκο.
καθηκόντων ἐδαφῶν ἐκ τοῦ οὐσιακοῦ λόγου
πεπραμέν(ων), χόρτ(ου) Ն η ʟ η ιϛξο + ηβκο.
γίνονται τῆς κωμογρα(μματείας) οὐσιῶν Οὐεσπασι[α]νοῦ·
Ն Ἐνα ʟ d η λοξο + Μ σμαϛ',
σπόρου γῆς Ն ψηλοξο + Γυλϛ βη,
αἱ λο(ιπαὶ) ἀβρόχ(ου) Ն Ἀτνη ʟ dξο= + Ἐωδ γκο.
Ἀντωνίας θυγατρὸ(ς) φόρου θησαυρ(ικοῦ) + πδ κο.
Οὐσιῶν Τίτου Ն Ἐυqθ ʟ dηξο + Μ κβ βμη,
ὧν εἰσιν αἱ οὖσαι· ἀλω(νίας) Ն ιβ ʟ d η ιϛ,
λαχανείας Ն αι / Ն ιδ d ηιϛ, γίνοντ(αι)
ἐπὶ τὸ αὐτ(ό)· Ն Ἀψϛ dηλοξο,
σπορί(μης) γῆς Ն Ἀψνϛ βηλοξο / Ն Ἀψο ʟ d ιϛλοξο

+ Ϛ̆ φπϚ $\overline{γιομη}$, αἱ λο(ιπαὶ) ἀβρό(χου) Ն ψκθλο= + Γ̆υλϚ d.
καθ(ηκόντων) ἐδαφ(ῶν) Σεν(έκου) οὐσ(ίας) Ն η ιηι$\overline{Ϛξο}$ + η$\overline{βμη}$

136. χπγγιο, γ, unité, inséré, après coup, entre les deux lettres voisines. — 139 : ἐποι-κίου, grand ε lunaire ϵ. — 144 : Ἀχκζ ; κ, oublié, ajouté au-dessus de ζ. — 150 : Β̆ν, ν au-dessus de ο aveuglé. — 158 : Ἀψοιdιϛ κ. τ. λ., entre d et ιϚ la fraction η a été aveuglée.

Colonne VII.

γίνονται ἐπὶ τὸ αὐτὸ
τῆς κωμογ(ραμματείας),
βασιλ(ικῆς) γῆς καὶ τῆς αὐτῆς
ἐν ἐκφορίοις σὺν
ἱερατικῆς καὶ Φιλοδαμιανῆς
οὐσ(ίας)· Ն Γυκη ι ηι$\overline{Ϛλο}$
+ Μ Ϛ̆ωγ ι η⁾,
ἐπιστ(ατικοῦ) + νε,
ὠνη( ) + σιθ ι η⁾,
δραγμ(ατηγίας) + ιβ,
ὧν εἰσιν αἱ οὐσ[ί]αι τῶν
λεπτῶν· Ն λε ι ι$\overline{Ϛξο}$,
κριθῆς + χνβ d κο=,
σπόρου γῆς υνζ d ι$\overline{Ϛλο}$,
/ Ն υϙβ ιdη$\overline{λοξο}$ + β̆ρνϚ d $\overline{κομη}$,

αἱ λο(ιπαὶ) ἀβρόχ(ου) Ն βΓλε ι d λοξο
+ ΜΔχμζ d $\overline{κομη}$,
κριθ(ῆς) ō υξζ Ϝ ιο⁻, δρ(αγματηγίας) + θ Ϝ ιο⁻,
προ(σο)δ(ικῶν) Ն χπδ + Ἔτκη Ϝ$\overline{η}$,
κριθ(ῆς) ō ι ι d , ὧν·
σπόρο(υ) γῆς Ն σι ι + Ἄση ι κο=,
αἱ λο(ιπαὶ) ἀβρό(χου) Ն υογι + Δ̆ρκγιο⁻,
καθηκόντ(ων) ἐδαφῶν Ն Γ̆χοα d ι$\overline{Ϛλοξο}$
+ Γψξζ β$\overline{κομη}$,
καὶ τῶν λεπτῶ(ν) Ն ρκε ι d,
σπορί(μης) γῆς Ն Β̆χ ηι$\overline{Ϛλοξο}$,

⁄ ἐπὶ τὸ αὐ(τό)· ℒ Ἐψκε ι dηιϛλοξο
+ Ἐψξθ d κομη,
αἱ λο(ιπαὶ) ἀδρό(χου) ℒ Ἴνε ι + Ἴϙ ηγιο .

172. Le scribe avait commencé à écrire λο(ιπαί), λε est corrigé sur λο. — 174 : υνζ, ν, oublié, a été ajouté entre les branches d'υ.

Colonne VIII.

γίνοντ(αι) τῆς κωμογρ(αμματείας),
οὐσιῶν Οὐεσπασιανοῦ·
ℒ Ἐοαιdηλο + Ṁσας,
κριθ(ῆς) ‾ο‾ γϐκο, δρ(αγματηγίας) + ιηιιο,
ἀλωνίας καὶ χέρσου ℒ διdη,
σπορί(μης) γῆς ℒ ψηλοξο ⁄ ℒ ψιγ ηξο
+ Γ⟨υ⟩λϛ βη,
δρ(αγματηγίας) + σμβ ιη, κυά(μου) ‾ο‾ ϛϛκο, λα(χάνων) ‾ο‾ α,
τήλ(ιος) γ, φακ(οῦ) ζϛ',
αἱ λο(ιπαὶ) ἀδρό(χου) ℒ Ἀτνη ιdξο + Ἐωδ γκο
κριθ(ῆς) ‾ο‾ γ ϐκο, δρ(αγματηγίας) υοεϐη.
Ἀντ(ωνίας) θυγ(ατρὸς) ℒ γιϛ + [γ] β, δρ(αγματηγίας) βη.
Ἀντω(νίας) οὐσ(ίας) φόρο(υ) θη(σαυρικοῦ) ℒ + πδγκο
κρι(θῆς) + ϛ.
⟶ Οὐσιῶν Τίτου ℒ ἘΊθ
ιdηξο + Ṁ κβ βμη,
δρ(αγματηγίας) + χμγγ, ὧν εἰσιν
αἱ οὖσ(αι)· ἀλω(νίας) ℒ ιβιdηιϛ,
λαχ(ανείας) ℒ αι ⁄ ιδηιϛ,
⁄ ἐπὶ τ(ὸ) αὐτ(ό)· ℒ Ἀψϛ dηλοξο,
σπορ[ί](μης) γῆ(ς) ℒ Ἀψνϛ dηλοξο,
γίνοντ(αι) ἐπὶ τ(ὸ) αὐτ(ό)· ℒ Ἀψοι dηιϛλοξο
+ Ϛφπϛ γιομη, δρ(αγματηγίας) + υνεϛ,
α(ἱ) λο(ιπαὶ) ἀδρόχ(ου) ℒ ψκθλο + Γυλϛ d,
δρ(αγματηγίας) ρπηϛ, κα(θηκόντων) Σενέκ(ου) οὐσ(ίας) ℒ ηιηιϛξο
+ ηβκο, δρ(αγματηγίας) βd.

192. Μα, d'habitude Ṁ. — 196 : Γ⟨υ⟩λς, cf. l. 151.

Colonne IX.

Ἱερ(ᾶς) Νήσο(υ), σπόρο(υ) ῷύλ(λ)ου
διοικήσεως,
ἀϐρόχ(ου) Ն Ἀ͞Γπγ ʟ dξο= + Ἀ͞Μυιδκο=,
προσ[ο]δικ(ῆς) γῆς Ն κ + ροβ ϛη̄,
καθηκόντ(ων) ἐδαφ(ῶν) Ն σμ + σξϛ γ̄.
Δρομοῦ Ἱερ(ᾶς), βασιλ(ικῆς) Ն πθη + σξϛ μη̄,
ὁμοί(ως) καθηκ(όντων) ἐδαφ(ῶν) Ն σλη ʟd + σμδ.
Δρυμοῦ Κερκεήσεως,
βασιλ(ικῆς) ὁμοίως Ն σπθ dηι͞ϛ + Ἀξϛ,
καθηκόντω(ν) ὁμοί(ως) Ն ρκγʟ + ρκεγ̄.
Οὐσιακῶν ὁμοίως,
οὐσιῶν Οὐεσπασιαν(οῦ) Ն σπζ dξο= + Ἀφιγ β',
οὐσιῶν Τίτου Ն φπδʟ d ι͞ϛλο + Ἀ͞Γπγʟ,
καθηκόντω(ν) ἰδιω(τικῶν) ἐδα(φῶν) Ն χβ d + χλϛʟ.
γί(νονται) διοική(σεως) βασιλ(ικῆς)· Ն Β τπβ d ι͞ϛξο.
/ οὐσ(ιῶν) ὁμοίως· Ն ωοβ ι͞ϛλο.
ἀϐρόχ(ου) Σεν(έκου) οὐσ(ίας) Ն νθ η͞λο.
/ ἐπὶ τὸ αὐτ(ό)· Ն Γτιγ ʟ ι͞ϛλο.
/ καὶ καθηκόντ(ων) ὁμοίως
ἀϐρόχ(ου)· Ն χβ d + χβd.
(*vide de plusieurs lignes*)
/ κωμογρ(αμματείας)
/ ἀϐρόχ(ου) + ΜΖ φ.

Même matériellement cette colonne est pleine de négligences du scribe, cf. n. 216-237. — 216 : σπόρου est inutile. — 221 : l. Δρυμοῦ, cf. 241, 254. — Βασιλ(ικῆς), oublié, a été ajouté en biais après Ἱερ(ᾶς). — μη, corr. sur ϛ et une autre fraction. — 230 : Γ = γί(νονται). — 229 : le total des ἰδιωτικά devrait venir dans la série des γί(νονται), non avant ; de plus, il a été répété sans raison, et incorrectement, l. 234-235. — 231 : ωοβ, ω corr. sur ψ. — 232 : ligne intercalée après coup ; d'ailleurs elle interrompt la série des γίνονται et aurait dû être comprise dans le total de la ligne précédente. — Cette colonne et la suivante sont d'une largeur inusitée, le scribe ayant essayé d'aligner les uns au-dessous des autres les signes d'artabes.

Colonne X.

σπόρου ὁμοίως 𐅵 σι ηϡ + Ἄνϛημη,
σ(πόρου) καθ(ηκόντων) ἰδιω(τικῶν) 𐅵 Ἄκγdη,
χέρσου 𐅵 νγ∟ d ιϚξο + Ἄραd.
σ(πόρου) Δρυμοῦ Ἱερ(ᾶς) 𐅵
καθ(ηκόντων) ἰδιωτικ(ῶν) 𐅵 τπγ ∟ + τπγ∟,
καθ(ηκόντων) ——— καθηκόντων ἐδαφῶ(ν).
σ(πόρου) Δρυ(μοῦ) Κερκ(εήσεως) 𐅵 ρκε ∟ ηιϚλοξο + ρμε βη.
——— διο(ι)κή(σεως) 𐅵 σι ηϡ.
——— καθ(ηκόντων) ὁμοίως 𐅵 Ἄφλβ∟ηιϚλοξο.
Οὐσιῶ(ν) Οὐεσπασ(ιανοῦ) 𐅵 ρλϚ ∟ d + ψζκο=.
οὐσι(ῶν) Τίτο(υ) 𐅵 ρπθ ∟ d ιϚλοξο + φιθβκο,
Δορυφό(ρου) 𐅵 οζ d ηλο + σϚ d κομη,
σ(πόρου) ——— οὐσι(ῶν) 𐅵 υδξο= .

——— διο(ι)κ(ήσεως) καὶ οὐσιῶ(ν) 𐅵 χιδ ηξο.

σπόρο(υ) Ἱερ(ᾶς) καθ(ηκόντων) ἰδιωτ(ικῶν),
χωρὶς λεπτ(ῶν)· 𐅵 ἌκϚ dη.
Δρυμοῦ Ἱερ(ᾶς),
σ(πόρου) καθηκ(όντων) ἰδιω(τικῶν) 𐅵 τπγ∟.
Δρυμοῦ Κερκεήσεως,
σ(πόρου) καθ(ηκόντων) ἰδιωτ(ικῶν) 𐅵 ρκε∟ηιϚλοξο,
ἐπὶ τὸ αὐτὸ καθ(ηκόντων) 𐅵 Ἄφλε ∟ ιϚλοξο + [
σπόρου κωμογ(ραμματείας) δημοσίω(ν) κ(α)ὶ οὐσιακ[ῶ(ν) 𐅵 χιδ ηξο,
+ Ḃφ

Même négligence du scribe que dans la colonne précédente ; elle se traduit par l'écriture plus hâtive, par des abréviations multipliées, par des distractions. — 240 : ligne oubliée, intercalée après coup. — 241 : 𐅵 inutile. — 243 : ligne intercalée après coup et signalée par καθ(ηκόντων) qui déborde dans la marge. Cf. n. 238-260.

Colonne XI.

Π[το]λεμαΐδος Νέας, ἀδρόχο(υ)
βασιλ(ικῆς) 𐅵 φογ dηιϚ + ḂΤ∟d,

προσ(ο)δ(ικῶν) ἀβρ(όχου) Ն υνγι + Γ̆Ἰμζγη.
Οὐσι(ῶν) Οὐεσ(πασιανοῦ) Ն χπϛ ι[η]λο + Γ̆τζϛκο.
[Ο]ὐσι(ῶν) Τίτο(υ) Ն ξδ d ιϛξο + υκε ϝκο.
διο(ι)κ(ήσεως)
καθ(ηκόντων) καὶ οὐσ(ιακῶν) Ն Ἀ̆ψοζιdηλοξο + Ἠ̆φπαdκο.
ἀβρόχ(ου) καθ(ηκόντων) ἰδιω(τικῶν) Ն τμγd / τμ[.]d + τξε.

Ἐποικίου Περκεήσεως,
σπόρο(υ) οὐσιῶ(ν) Οὐεσπασιανοῦ
Ն Β̆ρνγdηξ[ο] + Ἡ̆τπδβ,
ἀλωνί(ας) καὶ ἀλ(ω) Ն ιδ d ιϛ,
σπόρο(υ) Ն Ἀ̆χκζ ι d ιϛξδ
+ ϛ̆ π ϝη,
αἱ (λοιπαὶ) ἀβρό(χου) + φια ηλο + Β̆τγβκο,
καθ(ηκόντων) ἰδιω(τικῶν) Ն η ι η ιϛξο.

Encore une colonne élargie pour essayer d'aligner les +; même hâte dans l'écriture. — 266 : *interl.* διο(ι)κ(ήσεως) a été ajouté après coup et détaché de la ligne par un trait horizontal — φ, oublié, en surcharge. — 268 : grand ϵ lunaire, initiale d'ἐποικίου. — 272 : ιϛξδ, fractions écrites en surcharge sur d'autres illisibles, seul cas de ξδ écrit avec son chiffre d'unités. — 273 : Après π, trait de départ d'une lettre qui n'a pas été achevée. — 274 : + φια κ. τ. λ, l. Ն, φια. — Blanc de plusieurs lignes sous la colonne.

Colonne XII.

Πτολ(εμαίδος) Νέ(ας),
σπόρο(υ) βασιλ(ικῆς) Ն σοδ ιϛξο + Ἀ̆Ἰϛ βη,
προσοδικῆς γῆς Ն σιι + Ἀσιη ι κο.
οὐσιῶν Οὐεσ(πασιανοῦ) Ն σπα d ιϛλο + Β̆ρξκο,
→ οὐσ(ιῶν) Τίτου Ն με ι ηξο + σοζ ι κο.
(καθηκόντ(ων) ἰδιω(τικῶν) ἐδαφ(ῶν)
Ն Ἀ̆ξζιdη)

σπόρου
γί(νονται) διο(ι)κή(σεως) καὶ προσ(ο)δ(ικῶν) Ն υπδιϛλο + Γ̆ρκεγ
οὐσιῶν ὁμοί(ως) Ն υκζ + Β̆υλζ ι ιο

278. Intercalée après coup. — 281-282 : mal placées et mises dans une grande parenthèse, proviennent de la l. 61. — 284 : Γ̆ = γί(νονται).

Colonne XIII.

Πτολε(μαίδος Νέ(ας), διὰ τῶν ἀπὸ Καρ(ανίδος)
κζ, προ(σοδικῆς), Πτολε(μαῖος) Πακεῖτο(ς) Ъα + ια,
κολ(λήματος) κα, Γερμ(ανικοῦ), Πακύσιος Φανομγέως + ιγ,
ς, προ(σοδικῆς), Ἀμμώνιος Ἀμ(μωνίου) + ϛ,
π, Γερμ(ανικοῦ), Πακύσιο[ς Ἐ]ριέως βολ( ) + β,
κα, βασ[ιλ](ικῆς), Πτολεμαῖος Ὥρου + ε,
κολ(λήματος) ν, Γερμ(ανικοῦ), Μ[υ]σθαρίω(ν) Πεθέως + ιϛ,
+ ιζι, κζ, Χάρμειος, λιμνασ(τής) + λβ,
+ η, Κολκ . . . δι( ) + ιϛ,
κολ(λήματος) ια, ὁμο(ίως) Γερ[μ](ανικοῦ), Πτολε(μαῖος) Ἀρτεμι-δ(ώρου) + ιε,
κολ(λήματος) ιη, προσ(ο)δ(ικῆς), Πτ[ο]λ(εμαῖος) Θεαβεννέως + ιδ,
κολ(λήματος) λα, βασιλ(ικῆς), Κάρανος Ὀρ(σ)ενούφεως
+ κ, ἄλ(λη) + ι, ἄλ(λη) ι,
ζην ιζ κολ(λήματος), Πασόκιος Καπιλᾶ καὶ Μελανᾶς Πεθ(έως) + ιϛ,
+ ζι, ὁμ(οίως), Θέων Πανεμιέως + ιδ,
κολ(λήματος) ὁμ(οίως), Χαι[ρ]ήμων [Ὥ]ρου + η,
κ, Περιγένης Ζωίλ{λ}ου + ιε,
+ λ, ξα, Πεθ[εὺς] Πακ[ύ]σεως + νϛ,
μ κολ(λήματος) [Ὧρος] Πνε[φ]ερῶτο(ς) ταμί(ας) + μ,
+ ιβ, κθ, βασιλ(ικῆς), Πτολεμαῖο(ς) Διάκων(ος) + κβ,
+ ϛ, κβ, ὁμοί(ως), Ὀρσενοῦφι[ς] Βακχίων(ος) + ια,
+ θ, πγ, Γ[ερμ(ανικοῦ), Σ]υρίων Πνεφερῶτο(ς) + ιϛι, ἄλ(λη) β ἐν χαλκῷ,
λζ, Γερ[μ(ανικοῦ), Φ]ᾶσις Π[το]λεμαίου βολ( )
+ ια, ἄλ(λη) ι, ἄλ(λη) ε + κη
κη, Γερμ(ανικοῦ), . . λ( ), Σαταβ[ο]ῦς Ὥρ[ου] + ι,
+ δ, μα, Γερμ(ανικοῦ), Δημᾶς Σα[τ]αβοῦτ[ος] + η,
+ κα, κα, Γερμ(ανικοῦ), Ὧρος Σαταβ[ο]ῦ[τ]ος + μβ,
+ ιβ, μ, Φα[β]ῆς + κδ,
οα, ὁμ(οίως) Ἥ[ρων] Σαβίνου + ιθ.
(blanc de plusieurs lignes).

287. ια, α peut-être lavé. — 290 : βολ( ) ou κολ( ), oublié, ajouté au bout et au-dessus. — 293 : Χάρμειος, écrit à la place d'un mot lavé ; de même λβ. — 295 : + ιε,

ε au-dessus de δ biffé. — 297 : ἀ = ἄλλη. — 298 : ζην ou ζητ( ); cf. n. 286-338. — Καπιλᾶ ajouté après coup, au-dessus d'un trait horizontal. — 302 : + νϚ ou λιϚ. — 305 : Ϛ aveuglé par une tache. — 307 : peut-être après κη faut-il continuer à lire des lettres (πυρ[) que nous transcrivons à leur place au-dessus de 327, sans numéroter. — 309 : Γερμ(ανικοῦ), récrit au-dessus de Γερμ( ) barbouillé. — 310-311 : les mentions κα et ιβ ne sont pas en face du reste de la ligne, au point que le scribe a dû souligner ιβ d'un trait qui le rattache à μ.

Colonne XIV.

— κζ, Πτολε(μαῖος) Παπεῖτο(ς) ι,
— κα, Πακύσιος Φανομ(γέως) ζ,
— Ϛ, Ἀμμώνι(ος) [Ϛ],
— κα, Πτολεμ(αῖος) Ὥρο(υ) ε,
— ν, Μυσθαρίω(ν) Πεθ(έως) ιϚ,
— κζ, Πτολεμ(αῖος) Ἀρτεμιδώ[ρου] ε,
— ιη, Πτολεμ(αῖος) Θεαβεννέ(ως) ιδ,
— λα, Κάρανος Ὀρσεν(ούφεως) λ,
— ιζ, Πασόκ(ιος) καὶ Μελανᾶ(ς) ιϚ,
— Χαιρήμω(ν) Ὥρου η,
— Ὧρος Πνεφερῶ(τος) μ,
— κη, Σαταβο[ῦ]ς Ὥ[ρο]υ ι,
— —, Φᾶσις Πτολεμ(αίου) κε,
πγ, Συρίων Πνεφερῶ(τος) β — Ϛ. ἄλ(λη) ε, ἄλ(λη) β.

(blanc de plusieurs lignes)

πυρ[ ]?
— π, Πακ[ύ]σι[ος] Ἑ[ρ]ιέως φακοῦ ο α,
— κζ, Χά[ρ]μ[ειος λιμ]νασ(τὴς) + ιζ∟,
—, Κολκ . [. .]ς + η,
— ιζ, Θέω[(ν) Πανεμιέω]ς + [.]ζ∟,
— κ, Περ[ιγένης Ζ]ωίλ(ου) + [.]ε,
Πτολε[μαῖος Διάκων(ος)] + Ϛ,
— ξ, Πεθε[ὺς Πακύσε]ως [. .],
— κη, Σατ[αβοῦς Ὥρου . .],
— κ . , Ὀρσε[νοῦφις Βακχίωνος +] θ,
— πγ, Συρίω[ν Πνεφερῶτος +] θ,

— κα, (Ὧρος Σα[ταβοῦτος +] λ. /ρ,
μ, (Φαβῆς |],
. Ἥρων Σαβίνου δ.

313. Au-dessus de κζ, peut-être une lettre qui aurait été lavée. — 324 : *interl.* On ne voit rien qui légitime la présence de ce κ. — 326 : après ϛ peut-être : —ο—. — 327 : cf. n. cr. 307. — 332 : *interl.* Le π initial de Πτολεμαῖος descend auprès du ξ et semble former un ι. — 334 : *interl.* Entre Σαταβοῦς et Ὀρσενοῦφις, un trait horizontal sépare les lignes, peut-être Dèmas, l. 309, était-il écrit dans l'interligne. — 335-336 : les lignes sont très serrées, le scribe les a séparées, comme le montre la transcription. Il ne semble pas qu'il y ait un versement inscrit au compte de Φαβῆς.

Colonne XV.

Πατῦο(ς) ιο,
Ὧρος θησαυρο( ) κο=,
Ἰσχυρίω(ν) Πεθ(έως) κο=,
Ἀπόλλων Χαιρήμ(ονος) κο,
Ἀμμώνι(ος) ἱε[ρεὺς] κο,
Παποντῶς κο¯,
Μελαντᾶ(ς) κο¯,
Πᾶσις Χαιρ[ ] ο¯,
Διδᾶ(ς) . ο¯,
Σαταβοῦ(ς) ἱερεὺς ιο=,
Πᾶσι(ς) Γενεσ( ) κο=.
grand blanc

La colonne est écrite en sens inverse des précédentes.

Colonne XVI.

Βουκόλος Πακω( ) [. .],
Δῖος [. . . .]ν( ) ιο=,
Πισκᾶς . . λ. βενι( ) [. .],
Νι . . . . . . ιο,
Ἡρακλᾶς Νίκων(ος) ιο,
Ἰσχ[υρ]ίων ἱερεὺς ιο¯,
Κο . ι Κοαλεπτεπ( ) ιο¯,
Ἀμμώ(νιος) ἱερεὺς κο¯,

Πᾶσις ἀπὸ Ἀττ̣ι̣ν̣ο(ῦ) κσ⁻,
Πᾶσις Π. σενγέως κσ,
Πασύρου .σ⁻,
Φᾶσις Ἰρ̣ο̣υκι( ) ισ⁻.
grand blanc

Colonne écrite dans le même sens que la précédente.

Verso.

Colonne I.

Π]το(λεμαίδος) Νέας,
δ̱ [κ]λη̱ρουχ(ίας),
Πωλίων Διοσκό(ρου), βασιλ(ικῆς) 𐅼 βι το( ) ε̱ρ̣ι̱[. . . .]
ἐν σπό̱(ρου) Γερμ(ανικοῦ) οὐσ(ίας) 𐅼 δι, το( ) διαλκη, σ̱π̱ό̱(ρου),
προσ(οδικῆς) 𐅼̱ . ι, ἀ̱β̱ρ̣ό̱γ̱ο̱υ̱.
Διόσκορος Ἀπολλωνίου, ? εν 𐅼 ει . . . εμου
ἐν σπό̱(ρου), βασιλ(ικῆς) 𐅼α διαλκη, ἀβρόγ̣ου.
Πασίων Θέωνο(ς), βασιλ(ικῆς) 𐅼 γ τ. μουις ἐν σπ̣(όρου),
π̱ροσο(δικῆς) 𐅼 δ κοραβους σ̣π̣ό̣(ρου).
Ἡρᾶς Καλλ̱ίστου, Λουρ(ιανῆς) οὐσ(ίας) 𐅼 ε. τμουις ἐν σπ̣(όρου),
Γ̣ερ(μανικοῦ) 𐅼 γ τμουις ἐν σπ̣(όρου).
Δῖος Ζωίλ[λ]ο(υ) κ̱α̱ὶ̱ Πωλίω(ν) Διοσκ(όρου) βασ[ιλ](ικῆς) . . . . ερκέησις
ἐν σ(πόρου), Γερ(μανικοῦ) οὐσ(ίας) 𐅼 . d τμουις ἐν σ(πόρου).
Σοντω̣ο̣ῦς Χαιρή(μονος), βασιλ(ικῆς) 𐅼 γ d τ̣μ̣ο̣υ̣ις ἐν σ(πόρου),
Σ̱ε̱ν̱(έκου) 𐅼̣ ι̣, Γερ(μανικοῦ) 𐅼 δd τμουις ἐν σπόρ(ου).
Ἥρων Χαιρήμ̣ο̣(νος), βασιλ(ικῆς) 𐅼 γ τ̣μ̣ο̣υ̣ι̣ς̣ ἐν [σπόρου],
προσ(οδικῆς) 𐅼 β κοραβους ἐν σ(πόρου).
Χαιρᾶς Πασίων(ος), προ(σοδικῆς) 𐅼 ζ d . . . . . . σ̣π̣ό̣(ρου).
Χ̱αιρήμων Πωλίω(νος), βασιλ(ικῆς) 𐅼 αι d ε . . . [. .] ἐ̱ν σ(πόρου),
Γερ(μανικοῦ) 𐅼 δ τμουις ἐν σ(πόρου).
Σ̱ύ̱ρος Μαραμηνέως, βασιλ(ικῆς) 𐅼. τ̣μ̣ο̣[. . . .]ς ἐν σ(πόρου),
Λουρ(ιανῆς) 𐅼 δ. διαλκη ἐν σ[(πόρου) . . . .] κορα ἐν σ(πόρου).
Ἰσχυρίω(ν) Ὠριγένους, βασιλ(ικῆς) σ( ) 𐅼 δ . . . [. . . . . .], Λου-(ριανῆς) 𐅼 α ε̱κ̱ε̱σ̱ι̱
ἐν σ(πόρου), προσ(οδικῆς) 𐅼 γ d . . . το( ) σ̣α[. . . . .] ἐν σ(πόρου).

[Χ]α[ι]ρή(μων) ὁ δι( ) Μυσθαρίω(ν), βασιλ(ικῆς) 𐅸 δ[..]...[....]
ἐν σ(πόρου),
Προσ(οδικῆς) 𐅸 γd ἐν σπ(ό)ρου.
Βασιλ(ικῆς) 𐅸 κζ, προσοδ(ικῆς) 𐅸 [κ𐅵],
Λουρ(ιανῆς) 𐅸 ιδd, Γερ(μανικοῦ) 𐅸 [ιε, Σεν(έκου) 𐅵].

L'encre a tellement pâli qu'elle a à peu près disparu par place ; les lectures sont incertaines.

Colonne II.

Ε/ Ἰσχυρίων ὁ κ(αὶ) Μελανᾶς Δημ[η]τρίου.
Πτολ(εμαίδος) Νέας, πάντα ἐν σπόρου.
Ιζ κλη(ρουχίας), Ἰσχυρίων Χαιρή(μονος), βασιλ(ικῆς) γ το( ) λουταν.
Χαι[ρ]ή(μων) Μυσθ(αρίωνος), βασιλ(ικῆς) 𐅸 δ τ[ο]( ) διαλκη,
[προσ]οδ(ικῆς) 𐅸 α𐅵 το( ) ἐν ..κτο.
Πτ[ολλᾶς] Λουκίου, βασιλ(ικῆς) 𐅸 α το( ) διαλκη ἀβρόχου.
Ἀτ[...] Πτολλᾶ, βασιλ(ικῆς) 𐅸 β λ[ο]υταν,
[π]ροσ(ο)δικῆς) 𐅸 β λουτα[ν].
Ἰσχυρ[ίων] Σωκράτους, βασιλ(ικῆς) 𐅸 γ λουταν.
Πνιε[...]ως Ψεναμούνεως, β[α]σιλ(ικῆς) 𐅸 ε τερβατ( ),
προ(σο)δ(ικῆς) 𐅸 β τμουις.
Πασίω(ν) Σατύρου, βασιλ(ικῆς) 𐅸 γ λ[ουτ]αν,
προσ(οδικῆς) 𐅸 γ𐅵d κουλαους.
Περ[...].ης Φάσιος, βασιλ(ικῆς) 𐅸 γ λουτα( ),
προ(σοδικῆς) 𐅸 γ𐅵d κουλαους.
Κάσ[τωρ] —, βασιλ(ικῆς) 𐅸 β𐅵 λου[ταν].
Ἀφρ[οδίσι]ος —, βασιλ(ικῆς) 𐅸 β𐅵 λουταν.
Διο[.....] Ἀρτεμιδώρ(ου), βασιλ(ικῆς) 𐅸 β λ[ου]ταν,
προσ(ο)δ(ικῆς) 𐅸 β𐅵 κου[λα]ους.
βασιλ(ικῆς) 𐅸 λ𐅵, προσ(ο)δ(ικῆς) [𐅸 κ]ε,
Λουρ(ιανῆς) 𐅸 ϛ, Σεν(έκου) [𐅸] ϛ,
Γερ(μανικοῦ) 𐅸 ιβ β.

Deux déchirures parallèles coupent la colonne presque du haut en bas. Certaines restitutions sont faites d'après la col. XI du verso. — 390 : en réalité cette ligne, placée en haut du papyrus, entre la col. I et la col. II, commençait une colonne que Pétheus n'a pas achevée et qui est vide sous cette ligne unique. — 405-406 : sur le sens du trait horizontal après un nom propre, cf. commentaire, n. 413-426.

Colonne III.

Ἀπαίτησις Πτολε(μαίδος) Νέας.

A Πασίων Ἀφροδισίου μητρ( ) καὶ Ἡρακλᾶς Νίκων(ος) καὶ μητρ( ) Πασίων Θέωνος καὶ Ἀμμώνιος — ἐπι(μ)ελητ(ὴς) καὶ Ἰσχυρίων Πτολεμαίο(υ) ἀπὸ μητρ(οπόλεως) καὶ Διόδωρο(ς) Ἥρωνος τοῦ Ἀμμωνίο(υ) [ἀ]πὸ μητρ(οπόλεως) καὶ Πτολίων Ἰρηναίο(υ) ἀπὸ μητρ(οπόλεως) καὶ Πνεφε[ρ]ῶς Ἥρωνο(ς) τοῦ — καὶ Ἰσχυρίων Πασίων(ος) ἀπὸ μητρ(οπόλεως) καὶ Πετεσοῦχ(ος) Μυσθα(ρίωνος) καὶ Ἀφροδίσιος Ἥρωνος τοῦ Ὡρίωνος ἀπὸ μητρο(πόλεως) καὶ Ἀφροδίσιος Τεβούλου καὶ Σισόις Πεθέως, μητ(ρὸς) Πτολλοῦτος καὶ Παβετᾶς Πασίωνος ἀδελφό(ς) καὶ Ὦβις.

βασιλ(ικῆς) λβ + ρου ρπγ ιϚ,

κρι(θῆς) κϚ γκο, δια(ιρέσεως) κατὰ (κληρουχίαν) 𐅵 d ιϚλοξο, πυρ(ο)ῦ + βc κο,

προ(σοδικῶν) 𐅵 κη + ρου σιθϚ,

Γερ(μανικοῦ) 𐅵 ιζ ∟ ηιϚ + ρπϚ ∟ κο,

Σεν(έκου) 𐅵 εd + μϚ 𐅷.

B Ἡρακλῆ[ς] Ἰσχυρίωνο(ς) τοῦ λε( ) βασ(ι)λ( ) ἀπὸ μητρο(πόλεως) καὶ Κάστωρ Ἰσχυρίωνο(ς) τοῦ Μάρων(ος) ἀπ(ὸ μητροπόλεως) καὶ Μελανᾶς Ἰσχυρίωνο(ς) ὁμ(οίως) καὶ Σύρο(ς) — το(ῦ) Ἀμμω(νίου) ὁμ(οίως), Ἰσχυρίων Πετεσούχο(υ) τοῦ Θέωνος καὶ Ἀμμώνιο(ς) Ἡρακ(λέους) τοῦ Ἀντιόχου καὶ Σαταβο(ῦς) Ἀρπαγάθο(υ) τοῦ Σισόιτος ἀπὸ μ(ητροπόλεως) καὶ Τοτίων Μέλανος καὶ Σισόις Βουτᾶ καὶ Ἅρπαλος Ἐπαφροδίτο(υ) ἀπὸ μητρ(οπόλεως) καὶ Τοῦρβ Ἰσχυρίω(νος) ἐπ(ι)κ(αλούμενος) Κεφαλᾶ(ς) Διόσκορο(ς) Ἥρωνος υ(ἱ)ο(ῦ) Ἀνουβίωνο(ς) ἀπὸ μητρ(οπόλεως) Διοσκόρου τοῦ Δείου.

βασιλ(ικῆς) 𐅵 λγ + ρπη 𐅷η, κριθ(ῆς) κζ,

δια(ιρέσεως) κα(τὰ κληρουχίαν) d ιϚλοξο + βcκο,

προ(σοδικῶν) 𐅵 κγ + πυρ(ο)ῦ + ρπαβ',

Λουρ(ιανῆς) οὐσ(ίας) 𐅸 ιζ d $\overline{\text{λοξο}}$ + ρκ β ∟ ιϛ⁼, Γερ(μανικοῦ)
𐅸 ι d + ϙ c d κο⁼, Σεν(έκου) 𐅸 γ + κη

413. μητρ( ) sans préposition, = ἀπὸ μητροπόλεως, oublié, ajouté au-dessus. — 414 : μητρ( ), même sens, oublié, ajouté en marge. Sur le trait qui suit Ammônios, cf. commentaire *ad. loc.* — 417 : Ἰσχυρίων, χ corr. sur σ. — 422 : la syllabe ρου, qui suit le signe de l'artabe, forme avec lui le mot πυροῦ ; de même 424. Elle se présente sous la forme ρο̄. — 423 : ρῦ = πυρ(ο)ῦ ? ; de même 439. — 429 : ὁ͂ = ὁμ(οίως). — 432 : ἀπὸ͂ = ἀπὸ μ(ητροπόλεως). — 435 : ϋ = υἱός et ses cas.

Colonne IV.

Γ Διόδωρο(ς) Ἡρακ(λέους) τοῦ Χαιρή(μονος) ἀπὸ μ(ητροπόλεως) καὶ
. α . . Ἥρων(ος) τοῦ Ὡρίωνο(ς) ὁμ(οίως) καὶ
[Σατ]αβοῦς Ὥρο(υ) τοῦ Πολλ[. .]
Πνεφερῶς ἀδελφὸ(ς) καὶ Φᾶσις Σισόιτος
τοῦ Ἀμμωνίο(υ) ὁμ(οίως) καὶ Ἀγρ(ί)ππας Ἐπο(?) τοῦ
Ὥρου καὶ Ἰσχυρίων Ἥρωνος τοῦ Μάρων(ος)
ἀπὸ μ(ητροπόλεως), Ἰσχυρίων Πωλίωνο(ς) τοῦ Διοσκόρο(υ)
ὁμ(οίως), Ἡρακλῆ(ς) Ἰσχυρίω(νος) τοῦ Ἀπόλ(λωνος) ὁμ(οίως) καὶ
Ψεναμοῦ(νις) Πνεφερῶτ(ος) καὶ Ἡρακλῆς
Διοσκόρο(υ) λαογρ(αφούμενος), Ἰοῦστος Ἀμμωνίο(υ)
ἀπὸ μητρ(οπόλεως), Λούκιο(ς) Ἀνθέστιος Πασίωνο(ς)
ὁ δι' αἱρέ(σε)ως Πασίων Λουκίου.
βασιλ(ικῆς) 𐅸 λβ c + ρπα β', κρ(ι)θ(ῆς) κας,
δια(ιρέσεως) κατὰ (κληρουχίαν) d ιϛ $\overline{\text{λοξο}}$ + βc $\overline{\text{κο}}$,
προσ(ο)δ(ικῶν) 𐅸 ζ d + οδ ∟ $\overline{\text{ιο}}$, Φαιρβ( )
προ(σο)δ(ικῶν) 𐅸 ιβ + ρθ, Λουρ(ιανῆς) ιε d η λο⁼
+ ϙ d ιϛ, Σεν(έκου) ϛ + ν, Γερ(μανικοῦ) 𐅸 ϛ ξγ∟.
Δ Πωλίω(ν) Διοσκ(όρου) υ(ἱ)ο(ῦ) Ἀπόλ(λωνος) ἀπὸ μ(ητροπόλεως) καὶ Χαιρήμων ὁ διαλλ( )
Μάξιμος Πασίωνος τοῦ Χαιρήμ(ονος) ὁμ(οίως) καὶ
Ἀ[. .]πιθῆσις Πασίωνο(ς) ἀπ(ὸ μητροπόλεως) καὶ λαογρ(αφούμενος)
Μάξ[ιμος] Π[α]σίωνο(ς) ὁ δι( ) δι' αἱρέσεως
Χαιρ[ᾶς Πασ]ίωνο(ς) καὶ {καὶ} Ἡρᾶς Καλλινίκ(ου)
ἀπὸ μη[τ]ρ[(οπόλεως) καὶ Πνεφ]ερῶς Ἀμῶτος τοῦ Ἀφροδ(ισίου),
Ἀφροδ[(ίσιος) . . . . Ἰ]σχυρίωνο(ς) καὶ Σοντωοῦς

Χαιρήμ[ονος ἀπὸ μητρ(οπόλεως) καὶ Ἥρ]ων Χαιρή(μονος) Ἐπαφ(ρο)δ(ίτου)
ὁμ(οίως),
Διόσκορ(ος) Ἀ[πολλωνίου ὁμ(οίως) καὶ Δῖο]ς Ζωΐλ{λ}ου ὁμ(οίως),
Ἰσχυρίων Ὠρ[ιγένους ὁμ(οίως) καὶ Σ]ύρι(ο)ς Μαραμη(νέως) ὁμο(ίως),
Δῖος Χαιρή(μονος).

448. Πωλίωνο(ς), ajouté au-dessus de Διόσκ(ορος) ὁμ(οίως) barrés. — 460 : le signe dont est entourée la fin de 460 est peut-être pour la supprimer; il y a sans doute eu confusion de la part du scribe avec 462. — 462-469 : une grande tache d'encre faite par le scribe est cause des lacunes ; on a pu les combler en partie grâce à la col. I du verso.

Colonne V.

βασιλ(ικῆς) ℓ κζ + ρνης, κριθ(ῆς) κθ ιο⸗,
δια(ιρέσεως) κατὰ (κληρουχίαν) ℓ dιϚλοξο + βσκο,
προ(σοδικῶν) ℓ κι + ρπδϚ, Λουρ(ιανῆς)
ℓ ιδ d + ρπ κο⸗, Γερ(μανικοῦ) ℓ ιε + ρμε λ̣ο̣,
Σεν(έκου) ℓ c + γ.
E Ἰσχυρίω(ν) Πετεσούχ(ου) ὁ δι(α)λ( ) ως Μελανᾶς
Δημητ(ρίου) ἀπὸ (μητροπόλεως), Δῖος Ἀφροδεισ̣ί̣ο̣(υ) ὁμοίως,
Σάτυρος Ἀντᾶ{ς} ὁμ(οίως), Χαιρήμων Ἐπαφροδ(ίτου) ὁμ(οίως),
Ἀρτεμίδωρ(ος) Ὠριγένους υ(ἱ)ο(ῦ) Ἀρτε(μιδώρου) ὁμ(οίως), Ἰα . ους
Νεφύτιος Ἀφρικανὸς καὶ Ἀμμών(ιος) Ἁρπαγάθου τοῦ
Σισόιτος λαογρ(αφούμενος), Πεχύτης Ἡρακλή̣ο̣(υ) Ἀλυ( ),
Ἰσχυρίων Ἀπάτορος καὶ Οὐαλερίας καὶ Μελανᾶς
⟶ Δημητρί(ου) το(ῦ) Ἡρακλείδ(ου) ἀπὸ (μητροπόλεως) καὶ Πασίων Ἰσχυ-
(ρίωνος)
ὁ δι' α(ἱ)ρέ(σεως) Παῆσις Πασίωνο(ς) καὶ Οὐαλέριο(ς) Ἀμμωνί(ου) καὶ
Κεφαλᾶς Πετεσούχ(ου) καὶ Δημᾶς Ἀπολλωνίου καὶ
Δῖος Μαξίμου.
βασιλ(ικῆς) ℓ λα + ροζ γ, κριθ(ῆς) κδι,
δι(αιρέσεως) κατ(ὰ κληρουχίαν) ℓ dιϚλοξο + βσκο, προ(σοδικῶν) + ιηιd
+ ρνσ ιο⸗, Λουρ(ιανῆς) ℓ ιηιdηλο + ρνβ Ϛ κο,
Γερ(μανικοῦ) ℓ ιε + ρμεγ.
Ϛ Μελανᾶς Χαιρήμονο(ς) ἀπὸ (μητροπόλεως), Διόσκορο(ς) ἀδελ(φὸς) ἐπικ(α-
λούμενος)
Ἀντωνᾶς καὶ Ἀμμώνι(ος) ἀδελ(φὸς) καὶ Μυσθ(αρίων) Ἥρωνο(ς)

τοῦ Μάρωνο(ς) καὶ Ἀφροδίσιος Ἀντᾶ τοῦ Ἀφροδισίο(υ) ἀπὸ (μητροπόλεως),
Ἡράκλειο(ς) Δείο(υ) τοῦ Ἡρακλᾶ λαογρ(αφούμενος) καὶ Ἰσχυρίων
Ἡρακλείδ(ου) ἐπικ(αλούμενος) Ναρβᾶς ἀπὸ (μητροπόλεως) καὶ Ἰσχυρίων
Διοσκ(όρου) ὁ δι' αἱρέσεως
Ἰσχυρίω(ν) —— ἐπικ(αλούμενος) Κέωνο(ς) καὶ Ἀκοῦπ̱ Πετεσού(χου)
ὁμ(οίως),
Ἀφροδίσι(ος) Πασίωνο(ς) [τ]οῦ Ἀφροδισίο(υ) κ̱α̱ι̱ [Ἀ]φροδ(ίσιος) Πτολε-
μ(αίου) ἀπὸ (μητροπόλεως),

476. ἀπὸ) = ἀπὸ (μητροπόλεως). — 487 : le deuxième + est une erreur du scribe pour Ն. — 495 : sur la signification du trait horizontal après Ἰσχυρίων, cf. n. 413-426. — Ἀκοῦπ̱, on ne peut lire ni Ἀκοῦς, ni Ἀνοῦπ.

Colonne VI.

καὶ Διόδωρο(ς) Διοσκόρο(υ) ἐπικ(αλούμενος) Φάβιος ἀπὸ (μητροπόλεως),
Μελανᾶς Θέωνο(ς) ὁμ(οίως), Ἥρων Πτολεμ(αίου) ὁ δι(   ) Ἰσχυρίωνος
ὁμο(ίως),
Ἀφροδίσιο(ς) Θέωνο(ς) ἐπικ(αλούμενος) Τμήσιος, Παποντῶς
Κ̣ο̣ραγει̣δ̣(   ).
βασιλ(ικῆς) Ն λδ + ρq θ c $\overline{κο}$, κριθ(ῆς) κζ𐅵,
κατὰ (κληρουχίαν) Ն d̲ $\overline{ιϚλοξο}$ + βc κο⁼,
προ(σοδικῶν) Ն ιθ + ρνθ β𐅵,
Λουρ(ιανῆς) Ն ιζιη $\overline{ιϚλοζο}$ + ρκζ,
Σεν(έκου) Ն Ϛ + ν, Γερ(μανικοῦ) Ն η + π?
Ζ Ἡρακλῆς Σαβίνου ἀπὸ (μητροπόλεως), Ἀυνῆς Δημᾶ πρεσ(βυτέρου)
Θέωνο(ς) ὁμ(οίως), ὁ δι(α)λ(   )ως Ἀυνῆς Δημᾶ καὶ
Πετεσοῦχ(ος) Μαξίμο(υ) ὁμο(ίως) καὶ Σάτυρος Ἰσχ[υρ]ίωνος ὁμ(οίως),
Παβοῦς — ὁμ(οίως), Διόδωρο(ς) Εὐδαίμο(νος) τοῦ Πρωτάρχου ὁμ(οίως)
καὶ Ἡρακλείδ(ης) Μυσθ(αρίωνος) ὁμ(οίως) καὶ Ἀτρῆς Ἥρωνος, Νίκων
καὶ Ἀφροδίσιος Ἡρακλείο(υ) τοῦ Μάρωνος καὶ Πετεσοῦχ(ος)
Ἀρείο(υ) καὶ Θέων ὁ κ(αὶ) Συγχάμμω(ν) Ἀμμωνίο(υ) ἀ(πὸ μητροπόλεως) καὶ
Πτολλᾶς Πασίων(ος) τοῦ Ἀφροδισίο(υ) ὁμ(οίως) καὶ Πτολλᾶς
Ἡρακλείδ(ου) τοῦ Ἰσχυρίω(νος) ὁμ(οίως) καὶ Ἡράκλε[ιος] ὁ καὶ λαογρ(α-
φούμενος),
Ἀφροδίσιο(ς) πρεσ(βύτερος) Ἡ̣ρακλείδ(ου) ἐπικ(αλούμενος) Σαύβαλος.
βασιλ(ικῆς) Ն κδ $\overline{λοξο}$ + ροδ κο⁼, κριθ(ῆς) κδ γ,

κατὰ (κληρουχίαν) d ιϚ̄λοξο + βςκο=, προ(σοδικῶν) Ն καιd
+ [Σ]ι ι d, Λουρ(ιανῆς) Ն ιγ d λοξο + ρββ',
Γερ(μανικοῦ) Ն ιαιη ιϚ + ρ[ιθ] γη, Σεν(έκου) Ն Ϛ + ν.

Η Διδᾶς Καλλίστου ἀπὸ (μητροπόλεως) καὶ Πασίω(ν) Θέων(ος) υ(ἱ)ο(ῦ) —
ὁμ(οίως)
καὶ Ἀφροδ(ίσιος) Ἡρακλείδ(ου), ὁ δια( ) Ἀφροδί(σιος) Δημητρίο(υ) καὶ
Χαιρᾶς Δεί(ου) Ὥριτο(ς) ἀπὸ (μητροπόλεως) καὶ Μυ(σ)θ(αρίων) Ἰσχυ-
ρίω(νος)
καὶ Ἰσχυρίων Πτολλᾶ ἐπικ(αλούμενος) Νικ. [. .]ο(ς) καὶ Γέμελλος
Εὐτυχεῖτ(ου) ὁμ(οίως) καὶ Ἀπόλλω(ν) Ἡρακλείδ(ου) ὁμ(οίως) καὶ
Πεθεῶς ὁ δι( ) Πτολεμαῖ(ος) Μάρωνος καὶ Δῖος
Πεβούτου Ἐπαφροδίτου ὁμοίως,

498. ὁ/ο = ὁμ(οίως). — 509 : sur la signification du trait horizontal après un nom propre, cf. n. 413-426. — 510: Νίκων, au-dessus de Μυσθ( ) barré. — 512 : α^π = ἀπ(ὸ μητροπόλεως). — 520 : sur le trait après υἱοῦ, cf. n. 413-426.

Colonne VII.

Πασίω(ν) Νίκωνο(ς) τοῦ Ἥρωνο(ς) ἀπὸ (μητροπόλεως) καὶ Δίδυμ(ος)
Ἀφροδισίο(υ) ὁμ(οίως) καὶ Πασίω(ν) Ἡρακλείο(υ) ἐπικ(αλούμενος) Πλε-
μενκ( ) καὶ
Πτολεμαῖ(ος) {καὶ Πτολεμαι} Ἥρωνος ἐπικ(αλούμενος) Κερκ( ) καὶ
Πᾶσις Πασίωνο(ς) ἐπικ(αλούμενος) Κ[. . . .]
βασιλ(ικῆς) Ն λα + ρπ[. . .], κριθ(ῆς) κεγ,
κατὰ (κληρουχίαν) d ιϚ̄λοξο + βς κο=, προ(σοδικῶν)
Ն κβd + ρϙϚιο=,
Λουρ(ιανῆς) Ն ιβ dξο= + ρϙγ ι κο=, Γερ(μανικοῦ)
Ն ιδ ι d ηξο
+ ρμβγιο, Σεν(έκου) Ն Ϛ + ν.

Θ κλη(ρουχίας) Πτολεμαῖ(ος) Εἰρηναίο(υ) ἀπὸ (μητροπόλεως)
Μάρων Ἰσχυρίω(νος) Ἀπόλ(λωνος),
Ὡρίων Θέωνος τοῦ Διοσκόρο(υ) ἀπὸ (μητροπόλεως) καὶ Ἀντᾶς
Πτολε(μαίου) υ(ἱ)ο(ῦ) Σατύρου καὶ Ἀτρῆς Παβοῦτος καὶ
Κάστωρ Μυσθ(αρίωνος) τοῦ Ἡρακ(λέους) ἀπὸ (μητροπόλεως)
καὶ Μυ(σ)θ(αρίων) ἀδελφό(ς)
καὶ Ἥρων Νίκω(νος) τοῦ Ἥρωνος ἀπὸ (μητροπόλεως) καὶ

Πασίων Ἀφροδισίο(υ) καὶ Ἰσχυρίων Ἀφροδ(ισίου) καὶ Δεῖος
Γεμέλλο(υ) το(ῦ) Πτολεμαί(ου) ἀπ(ὸ μητροπόλεως) καὶ Δῖ[ο]ς
ὁ κ(αὶ) Σαβῖνο(ς)
Ὥριτ(ος) ἀπ(ὸ μητροπόλεως) ὁ (καὶ) {Δι} Δῖος Ὥριτος, Σαβῖν[ο]ς
Διοσκ(όρου) ὁμ(οίως)
καὶ Ἰσίδωρο(ς) Πτολε(μαίου) το(ῦ) Μάρωνος.
βασιλ(ικῆς) 𐅵 κϛ + ροβ ϝιο´, κ[ριθ(ῆς)] κ d κο⁼,
κατ(ὰ κληρουχίαν) d ιϛλοξο + βc κο, πρ[ο](σοδικῶν) 𐅵 κβι
+ ρπζι, Λουρ(ιανῆς) 𐅵 ια ιϛξ[ο] + νϛ ι η,
Γερ(μανικοῦ) 𐅵 ιε η + ρλε ι, Σεν(έκου) 𐅵 η ηλο
+ ξη κο⁼.
I κλη(ρουχίας) Πολίων Ζωΐλ{λ}ο(υ) υ(ἱ)ο(ῦ) Μυ(σ)θ(αρίωνος) ἀπ(ὸ μητρο-
πόλεως), Ἡρακλῆς
Ἰσχυρίω(νος) το(ῦ) Ἡρακ(λέους) ἀ(πὸ μητροπόλεως) καὶ
Βιτ[.].ος Ἡρακ(λέους) ἀ(πὸ μητροπόλεως) καὶ
Ἰσχυρίω(ν) Διοσκό(ρου) υ(ἱ)ο(ῦ) Ἀπόλλω(νος) καὶ Θέων
Πετεσούχ(ου) υ(ἱ)ο(ῦ) Θέω(νος) ἀπ(ὸ μητροπόλεως) καὶ Ἰσχυ-
ρίων Ἡρακ(λέους)
υ(ἱ)ο(ῦ) Ἰσχυρίω(νος) ἀ(πὸ μητροπόλεως) καὶ Ἀφροδ(ίσιος)
Πωλίω(νος) ἀ(πὸ μητροπόλεως)

530-531. Une tache d'encre du scribe est la cause des lacunes. — 535 : bien que le scribe n'ait pas encore dans l'ἀπαίτησις écrit κλη(ρουχίας) à côté du numéro, il est certain qu'il n'y a pas ici de changement de main. — 538 : traces de lettres au-dessus de la dernière syllabe d'ἀδελφός. — 539 : Ὥρωνο au-dessus de Θέωνο biffé. — 549 : Πο, écrit sur ωρ. — 550. — βιτ[.].ος, l'antépénultième peut être un λ.

Colonne VIII.

καὶ Ἡρᾶς Θέωνο(ς) υ(ἱ)ο(ῦ) Διοσκ(όρου) ἀ(πὸ μητροπόλεως) καὶ Πετεσοῦ-
χ(ος) Σαρα(πίωνος) ἀ(πὸ μητροπόλεως) καὶ
Κορνήλ(ιος) Τεβούλ(ου) ἀ(πὸ μητροπόλεως) καὶ Ἀχιλλᾶς Ἀπάτ(ορος) ὁ
δὲ δι' αἱ(ρέσεως) Χαιρήμων
Ἀπάτωρ(ος) μη(τρὸς) Οὐαλερί(ας) καὶ Ἰσχυρίω(ν) Ἀπόλ(λωνος) ἀ(πὸ
μητροπόλεως) καὶ Ζωΐλο(ς) Δείο(υ) ἀ(πὸ μητροπόλεως)
καὶ Χαιρᾶς Ἡρακ(λέους) Ἰσχυρίω(νος), βασιλ(ικῆς) γῆ(ς) 𐅵 κε + ρμγ ιο,
κριθ(ῆς) κγη, κατὰ (κληρουχίαν) d ιϛλοξο + βc κο, προ(σοδικῶν) 𐅵 κα

\+ ροε, Λουρ(ιανῆς) Ն ιδ + οαι, Σεν(έκου) Ն ϛ + ν,
Γερ(μανικοῦ) Ն ιδ d ηιϛλο + ρμα κο.
Ια Σαραπίων Ἡρακλείδ(ου) υ(ἱ)ο(ῦ) Νεμεσί(ωνος) ἀ(πὸ μητροπόλεως) καὶ Ἡρα-
κλείδ(ης) ἐπικ(αλούμενος) Ἐπυ (?) ἀ(πὸ μητροπόλεως)
καὶ Ἡρακλῆ(ς) Πασίων(ος) καὶ Φαῆσις Ἐσούρεως καὶ Φᾶσις ὁ κ(αὶ)
Πανεφρέμ(μις) Κάστο(ρος) υ(ἱ)ο(ῦ) Πεσφερῶ(τος) λαογρ(αφούμενος) καὶ
Κορνήλιος Πασίων(ος) ἀ(πὸ μητροπόλεως)
καὶ Κάστωρ μη(τρὸς) Ταπασμούτ(εως) [ὁ] δι(α)λ( ) Κάστωρ Ἰσίων(ος)
υ(ἱ)ο(ῦ) Διδᾶ ἀ(πὸ μητροπόλεως)
καὶ Πανᾶρις Παβοῦτο(ς) καὶ Ὡρίων Μυ(σ)θ(αρίωνος) ἀ(πὸ μητροπόλεως)
καὶ Ἡρακλείδ(ης)
Νεμεσίω(νος) ἀ(πὸ μητροπόλεως) καὶ Σαραπίω(ν) Δημητρ(ί)ου υ(ἱ)ο(ῦ)
Ἡρακ(λέους) ἀ(πὸ μητροπόλεως) καὶ Θεαβεννεὺς
Δείο(υ) ἀ(πὸ μητροπόλεως) καὶ Πτολιᾶς Κιάλειος λαογρ(αφούμενος),
βασιλ(ικῆς) Ն κϛ + ρν ϐ κο, κριθ(ῆς) κα d κο,
κατὰ (κληρουχίαν) d ιϛλοξο + βc κο=, προ(σοδικῶν) Ն κγ +
ρqα κο˥,
Λουρ(ιανῆς) Ն ζ dη + ξζη˥, Σεν(έκου) Ն ϛ + ν,
Γερ(μανικοῦ) Ն ιγ c d + ρκθη˥,
Ιβ Βοκκᾶς Δαμα(ρίωνος) καὶ Ἰσχ[υρ]ίων Θέωνο(ς) τοῦ Πεθέως ἀ(πὸ μητρο-
πόλεως)
καὶ Εὔβουλος Ἀμμωνίο(υ) υ(ἱ)ο(ῦ) Τεβούλο(υ) ἀ(πὸ μητροπόλεως) καὶ
Δίδυμος Ἥρωνος ἀ(πὸ μητροπόλεως)
καὶ Στρατίων Ἡρακ(λέους) ἀ(πὸ μητροπόλεως) καὶ Φᾶσις Θεοφίλου ἀ(πὸ
μητροπόλεως καὶ Ἰσχυρίω(ν)
—— Σαραπωνι(ος) ὁ διαλ( ) Πασίω(ν) νεώ(τερος) Ἰσχυρίω(νος) ἐπικ(α-
λούμενος) Ἀσβὸ καὶ Δαὼ
Ἡρακ(λέους) ἀ(πὸ μητροπόλεως) καὶ Ἀμμώνιο(ς) Ἀπεχύτο(υ) ἐπικ(αλού-
μενος) Βελβὼ καὶ Μυ(σ)θ(αρίων) ——
καὶ Πασίων Σαραπίω(νος) ἐπικ(αλούμενος) Ἀνοῦ καὶ Κιάλη Πτολιάδ(ος)
τοῦ Σισόιτος λαογρ(αφούμενος) καὶ Ἰσχυρᾶς Σύρου καὶ Ἀπολλῶς
Ἰσιδώρου υ(ἱ)ο(ῦ) Ἰσχυρί(ωνος) ἀ(πὸ μητροπόλεως) καὶ Πασίων Διδύμ(ου).

587. Bien que, contrairement à l'habitude, il n'y ait pas d'alinéa pour la désignation des terrains et bien que la colonne ait une largeur inusitée, il n'y a pas de changement de main. — 573 : υ de Εὔβουλος, oublié, intercalé un peu au-dessus, entre ε et β. — 575 :

sur le sens de ce trait horizontal, cf. commentaire n. 413-426. — Σαραπωνι(ος), l. Σαραπίων(ος). — 576 : λ de Βελεώ, oublié, ajouté au-dessus de εὁ. — Sur le trait après Μυσθ(αρίων), cf. n. 413-426.

Colonne IX.

βασιλ(ικῆς) ϒ κϚ ✢ ρνβγκο, κριθ(ῆς) καγ,
κατὰ (κληρουχίαν) d ιϚλοξο ✢ βcκο=, προ(σοδικῶν) κβ d η
✢ σζcκο, Λουρ(ιανῆς) ϒ ιγ ✢ ργβ,
Σεν(έκου) ϒ Ϛ ✢ ν, Γερ(μανικοῦ) ϒ ια η ✢ ρβ.
Ιγ Πτολλᾶς Ἀπόλλω[νο]ς ἀ(πὸ μητροπόλεως) καὶ Φανείας Πολίων(ος)
καὶ Διόσκορο(ς) Χαιρήμονο(ς) καὶ Ἰσχυρίων Ἀφροδ(ισίου)
υ(ἱ)ο(ῦ) Ἰσχυρίω(νος) ἀ(πὸ μητροπόλεως) καὶ [Ἰ]σ[χ]υρίω(ν) Ἡ[ρα]κ(λέους) τοῦ Ἀντιόχ(ου) ἀ(πὸ μητροπόλεως)
καὶ Πασίω(ν) ——— Ὀρσενούφιο(ς) ἀ(πὸ μητροπόλεως) καὶ Ἑρμᾶς Στρα[τί]ωνος ἀ(πὸ μητροπόλεως)
καὶ Λεοντᾶς Ἁρπο(χρατίωνος) [ἐ]πικ(αλούμενος) Παπ . . δ ἀ(πὸ μητροπόλεως) καὶ Πα[σ]ίων
Πλαντ(ᾶ) Ἀρείο(υ) ἀ(πὸ μητροπόλεως) ὁ κ(αὶ) διαλ( ) ως Πασίο(νος) Πλαντ(ᾶ) καὶ Ἀμμώνιος
Ἀπάτ(ορος) μη(τρὸς) Οὐαλερ(ίας) καὶ Πασίω(ν) Θέωνο(ς) ἀ(πὸ μητροπόλεως) καὶ Ἀμμώνιο(ς)
Οὐαλερ(ίου) καὶ Ἰσχυρίω(ν) ὁ κ(αὶ) Πασίω(ν) Πετεσούχ(ου) υ(ἱ)ο(υ) Θέ[ω]νος ἀ(πὸ μητροπόλεως)
ὁ κ(αὶ) δι' αἱ(ρέσε)ως Πασίων Πετεσούχ(ου) καὶ Πωλίω(ν) [ἀ]δελφός,
μη(τρὸς) Ταλεκ( ). βασιλ(ικῆς) ϒ κγ ✢ ρλ. Ϛ, κριθ(ῆς) κδ,
κατὰ (κληρουχίαν) d ιϚλοξο ✢ βcκο, προ(σοδικῶν) ϒ κ. ✢ ρξϚ . .
Λουρ(ιανῆς) ϒ [. .] η ιϚλο ✢ ρληϚ, Γερ(μανικοῦ) ϒ ιγ ✢ ρκ . . λο,
Σεν(έκου) ϒ ε d ιϚ ✢ μ δ d.
Ιδ Ἰσχυρίω(ν) Νίκωνο(ς) τοῦ Ἥρω(νος) ἀπ(ὸ μητροπόλεως) καὶ Δημᾶς πρεσβ(ύτερος)
Θέωνο(ς) ἀ(πὸ μητροπόλεως) ὁ κ(αὶ) Διάκω(ν) Δημητρίο(υ) καὶ Ἰσχυρίων Ἀπόλ(λωνος) υ(ἱ)ο(ῦ) ——
καὶ Δαμαρίων Πτολεμαίο(υ) το(ῦ) Δαμαρίω(νος) ἀ(πὸ μητροπόλεως) καὶ Πτολλᾶς

καὶ Σάτυρος Πτολ[ε]μαίο(υ) υ(ἱ)ο(ῦ) Ἰρηναί(ου) ἀ(πὸ μητροπόλεως) καὶ Ὡ[ρ]ίων Ἥρωνο(ς)
καὶ Πτολλᾶς νεώ(τερος) Λουκίο(υ) ἀ(πὸ μητροπόλεως) καὶ Μαμερτῖνο(ς) Κεφαλᾶ ὁ κ(αὶ) δι' αἱ-
(ρέσε)ως Μαμερτῖνο(ς) Ἀντιόχ(ου) καὶ Ἀφροδ(ίσιος) —— υ(ἱ)ο(ῦ) Ἰσχυ-ρίων(ος)
καὶ Πτολλᾶς Ἀντᾶ καὶ Πασίω(ν) —— ἐπικ(αλούμενος) Λεοντάριο(ς)

594. Le second chiffre des προσοδικά est α ou δ. — 598 : le trait final est possible, non sûr ; sur la signification de ce trait, comme de ceux des l. 587, 602 et 603, cf. commentaire n. 413-426. — Encre pâlie par places dans la colonne.

Colonne X.

καὶ Φᾶσις Πετεσούχ(ου) υ(ἱ)ο(ῦ) Κερᾶ ἀ(πὸ μητροπόλεως), Φιδ[. .]. Πασίω(νος) Π . . . . . .
⇒ [Ἡ]ρᾶς Ἡρακλή(ου) ἐπικ(αλούμενος) Διε . . τ . . . . . καὶ [. . .]. δίω(ν) Ἀπ[
βασιλ(ικῆς) Ն κη c η + ρξ. dκο=, κριθ(ῆς) κγ,
κατὰ (κληρουχίαν) d ιϛλοξο + βc κο΄, προ(σοδικῶν) Ն κ.
+ ρπγ . . , Λουρ(ιανῆς) Ն θ λο΄ + ν.,
Γερ(μανικοῦ) Ն ιγ dη + ρ . ι d, Σεν(έκου) Ն ϛ + ν.
Ιε Μυσθ(αρίων) Ἡρακλείδ(ου) ἀ(πὸ μητροπόλεως) καὶ [Μ]άξιμο(ς) [Ἰ]σχυ-ρίω(νος), Π[. . . . . Ἡρ]α-
κ[λ]είδ(ου) καὶ Πασίων νε[ώ(τερος ?) Δαμα]ρ[ί]ωνο(ς) καὶ Κα[
καὶ Πασίων Ὠριγένου(ς) ἀ(πὸ μητροπόλεως)[. . . . . . .]. αρ( ) Ἀμμωνίο(υ) . [
Ἀ[φ]ροδί(σιος) Ἁρπάλου υ(ἱ)ο(ῦ) Ἰδ[. . . . .] ὁ δι( ) ως . . . . [
καί Ἀνα . . ιο(ς) Μαξίμου ἀ(πὸ μητροπόλεως), [Πα]σίω(ν) —— υ(ἱ)ο(ῦ) Ἀπόλ(λωνος)[
Π[ασί]ων Ἁρπάλο(υ) υ(ἱ)ο(ῦ) Ἰδι[. . . . .]ρβ . . ιντ ὁ κ(αὶ)[
Ἀφροδίσιο(ς) Θέωνο(ς) υ(ἱ)ο(ῦ) Πεθ[έως] ὁ κ(αὶ) ἐπικ(αλούμενος) Μ[
καὶ Ὧρις Ἀφροδισίο(υ) ἀ(πὸ μητροπόλεως)[. . . . .] Θέωνο(ς) ἐπικ(α-λούμενος)[
Πτολλᾶς Πασίωνο(ς) υ(ἱ)ο(ῦ) Ἀγαθ[. . . . .] Μυσθ(αρίωνος) ἐπικ(α-λούμενος) Σα[
βασιλ(ικῆς) Ն ιη [+]d, κριθ(ῆς) κγιd,
κατὰ (κληρουχίαν) dιϛλοξο + βc κο, [προ(σοδικῶν) Ն] κβϛ + ρν[

Λουρ(ιανῆς) Ն ιϚ ∔ π̣ . [
Γερ(μανικοῦ) Ն ιγʟ ∔ [
ΙϚ Πασίων Πωλίων̣ο(ς)[ ]ἀ(πὸ μητροπόλεως) . . . . . [
Πασίων(ος) ἐπι[κ]αλούμενος) Σατ̣α . ἀ(πὸ μητροπόλεως)[ ]ωνο[ς]
Πετεσ[ούχ(ου)]
υ(ἱ)ο(ῦ) Ἡρακλείδ(ου) λαογρ(αφούμενος) καὶ Ι̣[ ] Πνεφερῶ(τος)
λαογρ(αφούμενος) καὶ Ἁρποχ̣ρατίω(ν)[ ] . . . . . . ἀ(πὸ μητροπόλεως)

Toute la colonne est en mauvais état : trous, papyrus et encre pâlis par endroits, fibres supérieures usées par le frottement. — 614 : sur le sens du trait après Pasiôn, cf. commentaire n. 413-426.

Colonne XI.

]πασι[
]κ̣αὶ . α . . . . . αδ[
]π̣ . . α . . . πω . [
] . ἀ(πὸ μητροπόλεως)[
β̣[ασιλ(ικῆς) . . . .] ∔ ρμ̣ . , [κριθ(ῆς)
κ̣α̣[τὰ (κληρουχ̣ίαν) dιϚλοξο ∔] βϲκ̣ο̣, πρ[ο(σοδικῶν)
] ∔̣ θϚκ̣[ο
Σεν(έκου) Ն ιαʟ[
[Ι]ζ Ἰσ̣[χ̣]υρίω(ν) Χαιρή(μονος)[ ]ος καὶ Χ̣[αιρήμων Μυσθαρίωνος ?
Π̣τολλᾶς Λουκίο(υ)[ ]α[Ἀτ . . . .] Πτολ[λᾶ καὶ Ἰσχ̣υρίων]
[Σω]κρ(άτους) ἀπὸ (μ̣ητροπόλεως) καὶ Πν[ιε . . . .]ς̣ Ψ̣ε̣ν̣[αμούνεως] ἀπὸ (μητροπόλεως)
καὶ Π]ασίων Σατύ̣ρου[. . . . .] . . [
Κάστωρ —— καὶ Ἀχιλλ[
Λεοντᾶς Ἁρποχρατ(ίω̣νος) [ἐπικ(αλούμενος) Παπ . . δ ἀ(πὸ μητροπόλεως)
βασιλ(ικῆς) Ն λʟ̣ ∔ ? ο̣[
κατὰ (κληρουχίαν) Ն̣ ḍ[ιϚ]λο[ξο ∔ βϲκο, προ(σοδικῶν) Ն χ(?)ε ∔],
[Λου̣]ρ̣(ιανῆς) Ն ς [
Γερ(μανικοῦ) Ն ι̣β̣ ʟ̣[∔ . . . . . , Σεν(έκου) Ն Ϛ,

[Iη] [. .]χ[. . . .] — [. . . .] . . [. . . .] ε . [. . κα]ὶ[
καὶ Παποντ(ῶς) Μυ(σ)θ(αρίωνος)[
[ὁ δ]ι(α)λ( ) ως Παποντ[ῶς
Ἀχιλλᾶς Χαιρήμ(ονος) ἀ(πὸ μητροπόλεως)[
]θ[
]ἐπικ(αλούμενος)[
Ἀν[τιό]χο(υ) ἀ(πὸ μητροπόλεως) καὶ[
. . . ιχ . . . . . ωνος[
καὶ Διόσκορο(ς) Ἡρακ(λέους) καὶ Σα[. . . . . .] Θέωνο(ς)[
ως Δημητ(ριο)[

Le haut de la colonne est emporté, tout le reste est déchiqueté, le papyrus a pâli et l'encre s'est effacée. Des traces de lettres apparaissent parfois trop trompeuses et changeantes pour être notées. Quelques restitutions peuvent être faites dans la 17[e] clérouchie à l'aide de la col. II du verso. Sur les traits horizontaux de 639 et 645, cf. commentaire n. 413-426.

Colonne XII.

βασιλ(ικῆς) Ꝟ λ[.] + ρο . ι d, κριθ(ῆς) κδ ι ιο=,
κατὰ (κληρουχίαν) d ιϛλοξο + βς κο, προ(σοδικῶν) Ꝟ κε d + σκεd,
κριθ(ῆς) . ιγ, Σε(νέκου) Ꝟ ϛ + ν, Γερ(μανικοῦ) ⟨Ꝟ⟩ ιαιηξο + ϙε γ κο,
Λου[ρ](ιανῆς) Ꝟ θιϛλο + ξηκο=.
[I]θ Ἀπολλώνιος Πα . . . ιων(ος) υ(ἱ)ο(ῦ) Ἀρτεμιδ(ώρου) ἀ(πὸ μητροπόλεως) καὶ Ἀφροδ(ίσιος)
Ἰσχυρί[ω]νος το(ῦ) . . . . . α . ἀ(πὸ μητροπόλεως) καὶ Λούκιο(ς) . ε . . αμερος
καὶ Ἰ[σ]χυρίων Ἡρ[α]κ[λ]είδ(ου) υ(ἱ)ο(ῦ) Ἀφροδισίο(υ) ἀπὸ μητροπόλεως) καὶ
Ἑρμᾶς — ἀ(πὸ μητροπόλεως), Ἀλ . . . . υ(ἱ)ὸ(ς) Πασίωνο(ς) καὶ Ἡρακ(λῆς) Μάρων(ος)
υ(ἱ)ο(ῦ) Ἡρα[κ(λέους)] καὶ Ἀλ . . μις Ἡρακ(λέους) καὶ Θέων Μυ(σ)θ(αρίωνος) Πασίω(νος) ἀ(πὸ μητροπόλεως)
καὶ . . . . Θέωνο(ς) Σαβούτιος καὶ Πισκᾶς Ἰσχυρ(ί)ω(νος)
ὁ δι(α)λ( ) Ἰσχυρίω(ν) ἀ(πὸ μητροπόλεως) ἐπικ(αλούμενος) Ἀνοῦβ κα[ὶ] Ἀντιώχιο(ς) —
ἀπὸ μ(ητροπόλεως) καὶ Ἰσχυρίων Ὠριγένους υ(ἱ)ο(ῦ) Ἀφροδισί(ου) καὶ
Π[α]σίω(ν) Διδύμ[ου] ἐπικ(αλούμενος) Ἑλλ . .

βασιλ(ικῆς) [Ն] κη d η ιϚ + ρξϚ ∟ ηξο, κριθ(ῆς) κγ d,
κατὰ (κληρουχίαν) d ιϚ λοξο + β c κο, προ(σοδικῶν) + καd
+ ρπδ ∟ κο⁼, Γερ(μανικοῦ) Ն ιβ ∟ ιϚ λοξο + ρλγc⁼,
Σ[ε]ν(έκου) Ն Ϛ + ν, Λο[υρ](ιανῆς) Ն ι ∟ d η ιϚ + q.

K Ὠριγένης Ἀφρ[ο]δισίο(υ) ἀ(πὸ μητροπόλεως) κα[ὶ] Πάτρω(ν) Διδᾶ ἀ(πὸ μητροπόλεως)
καὶ Πασίων . . . . τοῦ Χαιρ[. .] ἀ(πὸ μητροπόλεως) καὶ Δημᾶς ὁ κ(αὶ) . . α μη(τρὸς) Θ[α]μού[νεως κα]ὶ Ἰσχυρίω(ν) Ἀκουσιλάου ἀ(πὸ μητροπόλεως) καὶ
Σαραπίω[ν. . . . .]ωνο(ς) ἀ(πὸ μητροπόλεως) [κα]ὶ Θέων Πτολεμαίο(υ)
καὶ Ἥρων Ν[. . . . . Ἀντ]ιόχ(ου) ἀ(πὸ μητροπόλεως) καὶ Ἑρμᾶς Πτολεμαίο(υ)
καὶ Πασίω[ν . . . . . .] τοῦ Μά[ρ]ωνο(ς) ἀ(πὸ μητροπόλεως) καὶ . . μεμφιτ( )
Σαβίνο(υ) καὶ[. . . . . . .] Πλου[πε]λᾶς το(ῦ) Πλουπελᾶ λαογρ(αφούμενος)
καὶ Ἀντώνιο[ς . . .]ιωνο(ς) καὶ Ὧ[ρος ?] Πνεφερῶτ(ος) μη(τρὸς) Τεφερῶτ(ος).

βασιλ(ικῆς) Ն κ . + ρκη Ϛ, κριθ(ῆς) ιη, κατὰ (κληρουχίαν) d ιϚ λοξο
+ β c κο, προ(σοδικῶν) Ն κη + σκβ, Λουρ(ιανῆς) Ն ε∟ + μεϚ,
Γερ(μανικοῦ) Ն ιζ η ιϚ + ροβ κο,
π[ ] καὶ ὁμ(οίως) ἀπὸ Καρ(ανίδος) κατὰ( ) Ն α∟ d η ιϚ ξο
+ θ∟ η

647. Le signe Ն est oublié pour la Γερμανικοῦ οὐσία. — 662 : sur le trait après Ἑρμᾶς, cf. commentaire n. 413-416. — 669 : le signe + au lieu de Ն devant le nombre d'aroures des προσοδικὰ ἐδάφη.

Colonne XIII.

καὶ διὰ τ(ῶν) ἀπὸ Καρ(ανίδος) μετατε(θέντων)
μδ Ἡρᾶς Πεθ(έως) το . .
Γερ(μανικοῦ) Ն η∟ η ιϚ ξο + π γ γη
qδ Πασόκ(ιος) Φαν( ) . . .
Γερ(μανικοῦ) η∟ η ιϚ ξο + π γ γη
Πνεφερῶς, Φανομγ(εὺς) καὶ
Ὀννῶφρις ο(ἱ) γ ἀπ(ὸ) Καρ(ανίδος)

Λουρ(ιανῆς) Ꮟ ζd + ξϛ $\overline{\text{κο}}$
Πνεφερῶς, Φανομ(γεὺς) καὶ Ὀρσενοῦ(φις)
Λουρ(ιανῆς) Ꮟ γ̣ι̣ḍ + λβη̣
Ἰσχυρίων Ἀφροδισίο(υ) . . . [?
Ἰσχυρίων Ὠριγένους [
Θεόφιλος Πνεφερῶ(τος) [
Λουρ(ιανῆς) Ꮟ γ̣ d ιϛ . . + κ̣ε̣
καὶ διαπατ( ) τμ ? λοξο . . . . . .
ἀλω(νίας) Ꮟ α ιϛ ? στα[?
καὶ ἀντὶ χέρσου . . . Ꮟ . [?
+ α ι $\overline{\text{κο}}$
φ̣όρο(υ) θησ(αυρικοῦ) + . ϛ . ο
κριθ(ῆς) . . .
καὶ διὰ τ(ῶν) τη . . . . ου̣ . [?
φακ(οῦ) θη . . . . η
λαχάνω(ν) . . . . ιο
καὶ διὰ τῶν ἀπ̣ὸ Καρ(ανίδος)
βασιλ(ικῆς) Ꮟ [σ ?]νε . + . ω qη ḍ κο,
προ(σοδικῆς) Ꮟ σλη̣ ι + . ροϛ γη̣,
Γερ(μανικοῦ) Ꮟ τ . δ + . χ̣λε η̣.

Toute la partie droite de la colonne est très difficile à lire parce qu'il y a là un *colléma* très grossièrement fait et que l'encre a pâli. — 689 : Le signe Ꮟ a été oublié après Γερ(μανικοῦ).

1. Cf. pour les formules *P. Teb.*, 62, 63, 67, 68, 69.

9-10. Les trois mots ἐπιστατικοῦ, ὀνη( ), δραγματ( ) semblent bien désigner des impôts en nature acquittés par les βασιλικοὶ γεωργοί. Pour le premier, dont le nom revient l. 168, sous la forme ἐπιστ(ατικοῦ) — cf. *P. Teb.*, 97, 10 sqq. ἐπισ(τατικοῦ) — il n'a sans doute que le nom de commun avec l'ἐπιστατικὸν ἱερέων, impôt en argent bien connu, acquitté par des prêtres et avec l'ἐπιστατικὸν ποτ(αμῶν) ou ποτ(αμοφυλακίδιον), autre impôt en argent, cf. *P. Fay.*, 317 et *P. Ryl.*, 313, n. 29. La modicité du chiffre, 55 artabes, par comparaison avec la superficie et le rendement de la terre royale rapproche plutôt cet impôt de l'ἐπιστατικόν, sans ἱερέων, petit impôt en nature (1 et 2 artabes de blé) payé par des gens qui touchent au clergé et des βασιλικοὶ γεωργοί, en 118 av. J.-C., *P. Teb.*, 97. Peut-être aussi la mention de l'ἐπιστατικόν est-elle en relation avec le fait que la βασιλικὴ γῆ comprend ici de l'ἱερατική. On hésite davantage encore pour le mot ὀνη( ), qui revient l. 169, sous la forme ὠνη( ). Faut-il y voir, à cause du voisinage de δραγματ(ηγίας), une abréviation pour ὀνη(λατικὸν) φόρετρον, ou quelque chose de ce genre, c.-à-d. en faire un impôt payé par le fermier — cf. *P. Lond.*, II, 314, 19 = Wilcken, *Chrest.*, 356 et Ros-

towzew, *Archiv*, III, 219 sqq. — pour le transport des récoltes par les δημόσιοι ὄνοι ? Comme les chiffres σιθιη inscrits l. 169 en face de ὠνη( ) correspondent au nombre σ[inscrit en face de κριθῆς, interl. 9, peut-être l'impôt a t-il été payé en artabes d'orge. Quant à δραγματ( ), la résolution δραγματ(ηγία) ne semble pas douteuse, cf. *P. Teb.*, 356 et ses références. Cet impôt pour le transport des gerbes est à la charge du fermier ; on le payait tantôt en argent (*P. Teb.*, 356), tantôt en nature (*P. Lond.*, 900, 12 : προσμε(τρούμενα) δραγ(ματηγίας) et *P. Teb.*, 277, recto). Si, d'une part, il faut bien lire l. 10 δραγματ(ηγίας) Φιλ(οδαμιανῆς) et si, d'autre part aux l. 193, 197, 200, 201, 206, 212, 214, 215, où il n'est question que des οὐσίαι, il faut bien lire δρ(αγματηγίας), il en résulterait que cet impôt n'est payé ici que par les fermiers des οὐσίαι, même annexées à la βασιλική (cf. toutefois l. 178 et n.). Le taux en était sans doute proportionnel au nombre des gerbes transportées, c'est dire qu'ici nous ne pourrons pas le connaître. Ce n'est pas en effet une règle absolue que le nombre d'artabes soit toujours proportionnel au nombre de gerbes et il serait décevant d'opérer sur les nombres d'artabes ; ex. pour 3036 artabes $^1/_2{}^1/_8$, l. 196, on paie 242 artabes $^1/_2{}^1/_8$ de δραγματηγία et 188 $^1/_6$, l. 214, pour 3436 $^1/_4$.

11-13. En plusieurs endroits du cadastre : 1° pour les terres de la διοίκησις : ici, 21-24, 31-32, 42, 49, 57-59 ; 2° pour les οὐσίαι : 104-05, 143, 155-56, nous trouvons un certain nombre de terrains énumérés immédiatement après l'indication de la superficie générale. Dans les totaux (64, 74, 172, 185), le copiste les groupe sous l'appellation commune de λεπτά : ὧν εἰσιν κατ(ὰ) λεπ[τά], est-il dit l. 64. D'habitude la superficie des λεπτά s'ajoute à celle de la σπόρος et de l'ἄβροχος pour donner la superficie générale ; ici, par suite d'un oubli, Pétheus n'a pas donné le chiffre de la σπόρος ; c'est le total (λεπτά + σπόρος) qu'il ajoute à l'ἄβροχος. Le rendement des λεπτά n'est jamais indiqué, soit parce qu'il n'y en a pas (c'est le cas des superficies improductives : ἁλωνίαι, διὰ ψιλοῦ, χέρσου), soit parce qu'ils peuvent être loués autrement que contre un ἐκφόριον en artabes de blé (ἐλαιῶνες et φοινικῶνες). Il faut noter qu'il n'y a pas de λεπτά dans les προσοδικὰ ἐδάφη de notre cadastre. La lecture ἁλωνίαι est sûre ; ce doit être une inadvertance ; on attendrait ἁλωνίας ou ἁλωνιῶν puisque le scribe met au génitif toutes ces dénominations. — On ne voit pas ce que signifie ἀπατης, à la rigueur ἀπανης. — D'après la désignation (12 et 13) il semble qu'il y ait des vergers plantés uniquement de palmiers, d'autres de palmiers et d'oliviers. — Les chiffres perdus devaient être minimes, puisque sans eux on arrive au total de 31 $^1/_4{}^1/_{32}$ sur 31 $^1/_4{}^1/_8{}^1/_{16}{}^1/_{32}$.

14-15. Cette σπόρος γῆ ἐν ὁμολόγῳ s'oppose évidemment à αἱ λοιπαὶ ἀβρόχου (16) ; il faut donc prendre ἐν ὁμολόγῳ pour un synonyme de ὁμόλογος. Appliqué à une terre, cet adjectif signifie qu'elle n'a pas été l'objet d'une déclaration d'ἀβροχία de la part du tenancier, qu'il la reconnait prête pour la culture (σπόρος) et qu'elle peut être taxée, cf. *P. Ryl.*, 209, n. 10 ; V. Martin, *Doc. adm. du nome de Mendès*, p. 38 et van Groningen, ΟΜΟΛΟΓΟΣ, dans *Mnemosyne*, 1922, 124-137. — Il y a ici un oubli du scribe : 216 $^1/_2{}^1/_8$ ne représente pas la surface de la σπόρος, mais le total de cette surface avec les λεπτά qui précèdent. Comme le total de la σπόρος de la cômogrammatie, 457 $^1/_4{}^1/_{16}{}^1/_{32}$ (l. 67) représente la σπόρος de Ptolémaïs Néa, régulièrement exprimée : 272 $^1/_8{}^1/_{64}$ (l. 50) et celle de Hiéra, la soustraction 457 $^1/_4{}^1/_{16}{}^1/_{32}$ — 272 $^1/_8{}^1/_{64}$ donne le chiffre réel de la σπόρος à Hiéra, 185 $^1/_8{}^1/_{16}{}^1/_{32}$ qui, additionné aux λεπτά, 31 $^1/_4{}^1/_3{}^1/_{16}{}^1/_{32}$ (l. 14) donne 216 $^1/_2{}^1/_8{}^1/_{16}$, chiffre du scribe, à $^1/_{16}$ près.

17-20. Interversion de lignes par méprise du scribe : les προσοδικὰ ἐδάφη (19-20)

devraient venir, comme toujours, avant les ἰδιωτικά, dont ils disjoignent ici la désignation générale (17-18) et celle des éléments particuliers (21 sqq.).

21-25. Λεπτά des ἰδιωτικὰ ἐδάφη d'Hiéra. Ils comprenaient, entre autres (l. 21) 8 aroures 1/2 d'oliveraie, terre privée enclavée dans le 11e dérouchie d'Hiéra. — Ἐκκεχωρη(μέν—) reste obscur ; sur ce mot cf. Preisigke, *Fachwörter, s. v.*, ἐκχωρεῖν et ses références.

31. Ἀλωνίας. Il y a donc une aire communale au Drumos d'Hiéra Nèsos, comme à Hiéra (l. 11), comme à Ptolémais (49) ; mais il n'y en a pas au Drumos de Kerkéèsis. Faut-il voir là une preuve que le Drumos de Kerkéèsis, la plus petite agglomération de la cômogrammatie (cf. les tableaux 1-5), n'était pas une localité distincte ? Il semble naturel, comme nous le voyons dans les trois cas cités, que l'aire soit prise sur la βασιλικὴ γῆ et non sur la προσοδική ou sur l'ἰδιωτική. L'ἐποίκιον de Perkéèsis est un cas spécial : son territoire n'est formé que d'οὐσίαι ; il a cependant une aire (l. 143) — et même une très grande —, ce qui lui confère peut-être l'indépendance dans la cômogrammatie. Toutefois il y avait peut-être une deuxième aire prise sur l'οὐσιακή, au Drumos d'Hiéra Nèsos, cf. n. 113.

32. Ἐδαφικοῦ ἐλασσώ(ματος). L'expression est connue et le sens en est donné par *B. G. U.*, 20, 8 ; cf. aussi Jouguet, *Vie Municipale*, p. 247. Cette « *diminution foncière* » est celle des superficies improductives qu'il faut déduire des aroures pour lesquelles se fait la répartition des semences (μερισμὸς σπερμάτων), comme dans le papyrus de Berlin, ou pour lesquelles on acquitte l'impôt foncier, comme ici. Les aires, les terrains vagues (ψιλοί), arides (χέρσοι) rentrent dans l'ἐδαφικὸν ἐλάσσωμα. Il est remarquable pourtant qu'on en tire ici un léger rendement, noté à la ligne suivante, tandis que d'habitude aucun rendement n'est indiqué pour les λεπτά.

42. On ne voit pas d'autre mot que πύργ(ου) pour résoudre l'abréviation. Cette « tour », qui occupe une superficie de 1/64 d'aroure ne saurait être la construction assez souvent mentionnée dans les textes parmi les bâtiments d'une exploitation agricole (cf. *P. Teb.*, I, 47, 16 et *P. Ryl.*, II, 138, 20 et, à ce propos, Hasebroek, *Nochmals* πύργος « *Wirtschaftsgebäude* », *Hermes*, LVII (1922), 621-3). Une construction de ce genre, appartenant à un particulier, ne serait pas signalée ici. C'est plutôt un synonyme de μαγδῶλον, une tour de garde, un *migdol*, bâtiment communal d'où un guetteur signalait les pillards aux habitants du village dispersés pour les travaux des champs, cf. Jouguet, *Vie municipale*, p. 263.

57-59. Pour la résolution ἐν σιτικ(οῖς), cf. *P. Teb.*, 343, 10. Sur le μερισμὸς σπερμάτων qui semble mentionné ici l. 57 et 59 ; cf. n. 32 et Jouguet, *Vie municipale*, qui renvoie à *B. G. U.*, 20 et 512, de l'époque des Antonins.

60. Le scribe a dû s'apercevoir qu'il annonçait un total deux lignes trop tôt, et il s'est arrêté après le signe Ն, sans indiquer le nombre d'aroures de la l. 62.

68. Pour ce total des λεπτά, cf. tableau 11.

85. On voit par le total l. 92 que ces 51 aroures et fractions sont de la σπόρου.

94. Pour comprendre l'expression καθηκόντων τῶν οὐσιακῶν ἐκ τοῦ κ. τ. λ., il faut sans doute la rapprocher à la fois de l'expression courante : καθηκόντων ἰδιωτικῶν ἐδαφῶν et des expressions parallèles, l. 116 et 147 : καθηκόντων ἐδαφῶν ἐκ τοῦ κυριακοῦ (ou bien οὐσιακοῦ) λόγου πεπραμένων. L'expression développée serait alors καθηκόντων τῶν οὐσιακῶν ἐδαφῶν ἐκ τοῦ κυριακοῦ λόγου πεπραμένων ; elle signifierait que les parcelles d'Antonia dont il s'agit (l. 89), qui étaient des οὐσιακὰ ἐδάφη ressortissant au κυριακὸς λόγος ont été vendues à des particuliers et, désormais terre privée, acquittent des καθήκοντα, cf. *introd.*

100. Après Δρυμοῦ Ἱερᾶς Νήσου, il devrait y avoir οὐσιῶν Οὐεσπασιανοῦ ; de même le scribe a omis de mentionner que les 9 aroures et fractions sont de la σπόρου, comme le montre le total, l. 114.

101. Autre négligence du scribe : les lignes 101 et 102 donnent à peu près les mêmes chiffres, le total, l. 114, montre que 101 est inutile ; il n'y a pas de σπόρου dans la Διονυσοδωριανὴ οὐσία.

104. La χέρσος σπορίμη, malgré ce dernier adjectif, devait être de bien mauvaise qualité ; de même que pour les λεπτά, dont elle occupe la place et fait sans doute partie (comme la χέρσος), le rendement n'en est pas évalué séparément, cf. n. 11-13.

106. Sur l'expression ἐν ὁμολόγῳ, cf. n. 14-15.

113. Il y a manifestement ici une double erreur du copiste : 1° sur la superficie de la χέρσος qui ne peut être que la χέρσος σπορίμη de la l. 104 ; 2° sur l'intrusion de cette aire qui n'a pas été nommée précédemment et ferait double emploi avec l'aire communale du Drumos d'Hiéra Nèsos, l. 31. Cf. toutefois l. 271 et n. 261-275.

116. Sur ces terrains, cf. n. 94 et *introd.*

118. Οὐσιακῶν s. e. ἐδαφῶν = οὐσιῶν.

126. Le scribe a écrit σιτηιϛλοξε en corrigeant ιη sur μ ; il a oublié de rectifier le total de la ligne précédente : 607 $^1/_4$ au lieu de 577 $^1/_4$ (cf. tableau 14), mais il a tenu compte de sa correction dans le total de la σπόρου, l. 133, qui est correctement 381 et fractions.

131-135. Sur ce φόρος, cf. *introd.* et 153, 202.

140. Cf. *introd.*

143. Ces λεπτά sont repris aux ll. 155-156, mais le potager (λαχανεία) n'y est plus accompagné de la mention καὶ ἅλω (?), peut-être parce qu'elle faisait double emploi, par erreur, avec ἁλωνίας, cf. n. 261-275.

147. Si nous ne pouvions comparer cette expression qu'avec la l. 94 où πεπραμένων n'est pas exprimé, et si la l. 116 ne nous donnait pas la formule en entier, on pourrait hésiter ici sur la résolution de πεπραμεν(   ). Faut-il lire πεπραμέν(ων) en accordant avec ἐδαφῶν ou πεπραμέν(ου) en accordant avec χόρτου ? D'après les rapprochements qui précèdent, le doute n'est guère possible ; il faut lire sans doute πεπραμέν(ων). La parcelle en question, comme le montrent le titre (l. 142) et la l. 160, provient de l'οὐσία de Sénèque ; elle a été vendue à des particuliers et on y a récolté du fourrage (χόρτος).

150-152. Le total général d'aroures, en prenant les chiffres du scribe (ll. 151-152), serait 2058 $^1/_2\,^1/_4\,^1/_8\,^1/_{16}$ et non 2051 $^1/_2\,^1/_4\,^1/_8\,^1/_{32}\,^1/_{64}$ et celui d'artabes, dans les mêmes conditions, serait 10240 $^1/_2\,^1/_3\,^1/_{24}$ et non 2241 $^1/_6$. — Le total exact d'aroures de σπόρος est de 708 $^1/_8\,^1/_{64}$; le total du scribe serait presque juste — à une fraction près — si l'η était unité et non fraction, mais il n'y a pas de doute sur la lecture, le signe de fraction a été renforcé ; de même le total d'artabes de σπόρος, en prenant les totaux partiels du scribe (92, 114, 133) serait 3386 $^1/_2\,^1/_{12}\,^1/_{24}$ et non 3436 $^1/_2$. — Enfin le total général d'aroures d'ἄβροχος, en prenant les totaux partiels du scribe (93, 115, 134) serait 1559 $^1/_{64}$ et non 1358 $^1/_2\,^1/_4\,^1/_{64}$; de même le total général d'artabes d'ἄβροχος, en procédant de la même manière serait 6807 $^1/_6\,^1/_{24}$ et non 5804 $^1/_3\,^1/_{24}$, cf. le tableau 16, qui donne les chiffres rectifiés.

153. Erreur du scribe, qui a oublié la fraction γ, cf. 131, 135, 202 et *introd.*

160. Cf. 147.

161-189. Cette colonne VII du recto reprend en somme toutes les données des l. 64-

77 réunies dans le tableau 11, où les chiffres sont rectifiés. Elle ne présente que deux indications nouvelles. 1° Des versements d'orge, aux ll. 173, 178, 180, sont inscrits on ne sait à quel titre, les deux premiers pour la βασιλική proprement dite, le dernier pour les προσοδικά. Plusieurs hypothèses peuvent être émises à leur sujet; en voici deux. Le fait que les ἰδιωτικὰ ἐδάφη paraissent dispensés de ces versements suggère l'idée qu'ils seraient des προσμετρούμενα. Mais le taux en serait fort inégal, puisque pour 14647 artabes $^1/_4$ $^1/_{24}$ $^1/_{48}$ de blé (l. 177) on verserait 467 artabes $^5/_6$ $^1/_{12}$ d'orge (l. 178), tandis que pour 5328 artabes $^1/_{16}$ $^1/_{48}$ de blé (l. 179), on verserait seulement 10 artabes $^1/_2$ $^1/_4$ (l. 180). Faut-il plutôt entendre que le nombre d'artabes d'orge indiqué peut remplacer des artabes de blé dans le loyer? La place où est indiqué le premier versement est d'ailleurs très gênante pour les deux hypothèses. Quoi qu'il en soit, ces versements d'orge doivent être en relation avec les versements d'orge indiqués pour la βασιλική dans les versements par clérouchies. 2° Un versement pour δρ(αγματηγία) est inscrit l. 178; il tend à ruiner la supposition (cf. n. 9-10) que cet impôt grevait seulement ici les οὐσίαι, à moins qu'il ne s'applique à l'οὐσία de Philodamos annexée à la βασιλική. Mais on ne voit pas pourquoi il n'aurait pas été indiqué, lui aussi, à la l. 10, avec le versement de 12 artabes. La résolution δρ(αγματηγία) est-elle juste? Tous ces détails sont peu clairs pour nous.

190-215. La col. VIII nous fournit pour les οὐσίαι des renseignements parallèles à ceux de la col. VII sur les terres de la διοίκησις. Comme la col. VII reprend les lignes 64-77 et correspond au tableau 11, la col. VIII reprend les lignes 149-160 (cf. n. 150-152) et correspond au tableau 16. Voici pourtant quelques différences particulières à 190-215. Dans Βοα, l. 192, l'ο est rétabli; il avait été aveuglé et surchargé, v. l. 150. Les λεπτά de la l. 113, oubliés l. 151, reparaissent l. 194, en une seule mention, mais la minime superficie (fractions) d'ἁλωνία est omise La l. 201 est le total exact des ll. 89, 111, 141, parcelles d'Antonia, cf. *introd.* Les οὐσίαι Τίτου ont l. 204 une surface de ΒΤθ aroures et l. 154 de Βυqθ et fractions. Le total des λεπτά, l. 208, est inférieur de $^1/_4$ à celui de la l. 156; la première fraction d'aroures l. 210 est $^1/_4$ et l. 158 : $^1/_2$; la fraction η̑ biffée l. 158 est rétablie l. 212. — D'ailleurs il y a quelques indications nouvelles : 1° de nombreux versements sont inscrits pour δρ(   ), qu'on a résolu δρ(αγματηγία), peut-être à tort. Comme ces versements sont mentionnés presque exclusivement à propos des οὐσίαι, on pourrait croire qu'ils sont spéciaux ici aux grands domaines, cf. n. 9-10. Le taux — s'il faut établir une relation avec le loyer qui précède — en est d'une inégalité déconcertante, comme on l'a déjà vu. Pour 10 241 artabes $^1/_6$ on verserait 18 artabes $^1/_2$ $^1/_{12}$ de δρ(αγματηγία), l. 193, tandis que pour 3436 $^1/_2$ $^1/_8$, on en verserait 242 $^1/_2$ $^1/_8$, ll. 196-197. Il y a là une obscurité pour nous. 2° Comme dans la col. VII (cf. n. 161-189) des versements d'orge sont inscrits, ll. 193, 200, 203, mais beaucoup plus modiques. Il y a en outre des petits versements en artabes de légumes et de fenugrec, qui montrent une fois de plus la prédominance de la lentille dans la culture des légumes en Égypte, cf. *P. S. I.*, 402, 1 et n. Sont-ce des προσμετρούμενα, ou des artabes de remplacement, comme on en a émis l'idée n. 161-189, ou autre chose? Nous ne saurions le dire.

192. Mα au lieu de ΧΙ est un des très rares indices qui pourraient faire croire à une seconde main. Mais, d'une part, Pétheus est assez fantaisiste dans ses abréviations; d'autre part, s'il est vrai que l'écriture ici change d'aspect, c'est parce que le calame est plus fin; la forme des lettres ne varie pas.

216-237. La négligence du scribe, signalée daus les notes critiques, est flagrante à

nouveau. Pour en voir les preuves, il suffira d'étudier le tableau 17, où elles sont signalées; une comparaison avec les tableaux précédents, spécialement 16, les rendra plus faciles à saisir.

238-260. Même négligence et mêmes fautes que dans la colonne précédente; pour les comprendre, cf. tableau 18 et comparer avec les tableaux précédents. En vérité les lignes 252-258 répètent les lignes 238-246, pas toujours correctement: 238 est répétée par 245; 1023 $^1/_4$ $^1/_8$ de l. 239 deviennent 1026 $^1/_4$ $^1/_8$ l. 252 (γ et ϛ très nets); 242 est répétée par 255; 244 par 257; 1532 et fractions de l. 246 deviennent 1535 et fractions l. 258; 251 est répétée par 258 avec une variante dans la désignation: διοικήσεως καὶ οὐσιῶν sont remplacés par des synonymes, δημοσίων καὶ οὐσιακῶν s. e. ἐδαφῶν. C'est, contrairement à toute attente, l'unique emploi du mot δημόσια dans le document.

261-275. Encore des négligences. $^1/_{64}$ manque aux aroures, l. 262, cf. l. 52. Sur l. 264, χπϛ κ. τ. λ. cf. tableau 14. Manque $^1/_6$ aux artabes de la même ligne, cf. l. 134. Le signe /, l. 267, après τμγ d est inutile; le nombre mutilé qui suit semble être la répétition des mêmes lettres et le nombre d'artabes s'est augmenté de 3 unités depuis l. 63. Il y a une erreur grossière l. 269: les οὐσίαι attribuées à Vespasien sont en réalité (cf. l. 142) celles de Titus. Nous retrouvons l. 271 les λεπτά de l. 143 (cf. n. *ad. loc.*) sous une dénomination un peu différente. On hésite à compléter ἀλ( ) après ἀλωνί(ας). Est-ce une aire d'une autre sorte, avec une destination spéciale?

Les ἰδιωτικά de la l. 275 sont ceux qui proviennent de l'οὐσία de Sénèque (l. 148); la parcelle d'Antonia (ll. 140-141) a été omise ici.

276-285. A part 279 qui reproduit exactement 133, les erreurs de cette colonne sont: l. 277, 274 $^1/_{16}$ $^1/_{64}$ au lieu de 272 $^1/_8$ $^1/_{64}$, l. 51; 1906 et fractions, au lieu de 1096 et fractions; l. 278, 1218 et fractions, au lieu de 1208 et fractions, l. 54; l. 180, manque $^1/_{32}$ aux aroures (l. 137) et les artabes sont augmentées de 20 $^1/_2$ (l. 137); pour 281-282, cf. notes crit.; la l. 284 donne les totaux inexacts des ll. 50 et 54; la l. 285, les totaux inexacts (les aroures à $^1/_{64}$ près) des ll. 133 et 137.

286-338. Les col. XIII et XIV ne sont pas logiquement à leur place et ne font manifestement pas suite au cadastre. On a expliqué dans l'introduction qu'elles se rattachent normalement à la col. XIII du verso, dont elles sont la continuation naturelle. Sur l'ἐπιμερισμός en général et sur les conditions dans lesquelles une partie du territoire de Ptolémaïs Néa a été attribuée par ἐπιμερισμός à des γεωργοί de Caranis, cf. *introd.* et n. 685-711. Le fait que les habitants de Ptolémaïs n'ont pu, sans l'aide de gens de la métropole et de Caranis, mettre en valeur leur territoire n'est pas un signe de grande prospérité du bourg. Presque un quart du territoire aura été cultivé cette année-là διὰ τῶν ἀπὸ Καρ(ανίδος), sans parler des gens de la métropole si nombreux parmi les fermiers bénévoles des vingt clérouchies. Le texte nous apprend, ligne par ligne, dans la colonne XIII les renseignements suivants sur les gens de Caranis transférés à Ptolémaïs: 1° leur nom et leur patronyme; 2° immédiatement à gauche, l'indication — absente parfois — du terrain assigné au γεωργός, sans mention de superficie (sauf l. 287) ni de loyer; 3° à gauche du nom de terrain, la référence au τόμος συγκολλήσιμος où sont inscrits les γεωργοί; 4° les versements effectués par eux. Ces versements ont été faits en plusieurs fois. Chaque γεωργός en a fait au moins un, d'importance variable, qui a été inscrit à droite du nom. Les versements suivants, quand il y en a eu, ont été consignés d'abord à la suite des premiers, séparés d'eux par la formule $\overset{\lambda}{\alpha}$, que nous avons proposé de résoudre ἄλ(λη) s. e. ἀναφορά. Ensuite, pour éviter sans

doute la confusion, car, malgré le blanc en bas de la colonne, les lignes sont assez serrées, les versements ont été reportés à gauche, avant la mention du *collèma*. Finalement une nouvelle colonne (XIV), en deux parties séparées par un blanc (la col. XIII ayant débordé à droite) a été écrite à la suite avec les noms et les nouveaux versements. Les différences d'écriture et d'encre permettent de reconstituer ces détails, mais ne semblent pas indiquer une seconde main, comme il a été dit déjà dans l'introduction. Enfin il faut noter que dans la col. XIII, on lit parfois, à gauche, le mot ὁμοί(ως) qui semble tantôt marquer que le numéro du *collèma* reste le même, tantôt que la désignation du terrain est la même. Deux fois la fonction est indiquée (293 et 303); les lettres ζην (298) sont inintelligibles pour nous. La lecture ζητ( ) n'est pas impossible; il faudrait alors comprendre ζητ(ητέον) et rapprocher *P. Teb.* 343, *verso*, 3, 9, 13, 19. Ζητ( ) et κολ( ) sont de la même écriture, les chiffres ιζ ont été ajoutés ensuite avec un calame plus gros. Pétheus, n'ayant pas la référence au τόμος, avait noté par là sans doute qu'il devait la chercher. La col. XIV porte simplement la référence au τόμος συγκολλήσιμος (pas toujours), le nom et le patronyme, le versement; en outre, il y a, à gauche, un trait qui doit indiquer une vérification. Les noms de la col. XIII étant répétés dans la col. XIV, sauf Dèmas, f. de Satabous, cette répétition permet de reconstituer la liste, bien que le papyrus, surtout vers le bas, soit absolument déchiqueté. Satabous, f. de Hôros (col. XIII, 308) revient deux fois col. XIV, 324, 333; de même Syriôn, f. de Pnéphérôs, 307, 326, 335.

318. Erreur sur le *collèma* de Ptolémée, cf. 295.

324, *interl.* Ce κ serait-il une date de versement? La lettre lavée au-dessus de 313 en serait-elle une autre?

327. La nature du versement est spécifiée; c'est le seul cas.

327-331, *note marginale.* La fin des lignes montre que ce sont des versements, mais le début est très effacé.

332. Erreur sur le *collèma* de Pétheus, cf. 302.

334. Erreur probable sur le *collèma* d'Orsénouphis, cf. 305.

336. Hôros a versé, l. 3-10, 42 artabes et 21 artabes. Le signe / suivi de ρ invite à croire que ρ est le total du premier versement, 42 artabes, du second versement, 21 artabes et du troisième indiqué ici, qui serait 37 artabes. Mais les traces du chiffre d'unités conviendraient mieux à ε qu'à ζ.

339-361. Ces deux demi-colonnes qui, par leur disposition même, semblent étrangères au reste du document, enregistrent évidemment des versements dits προσμετρούμενα. Les noms y sont, en général, suivis du patronyme ou d'une indication de fonction : θησαυρο( ), l. 340; ἱερεύς, l. 343, 348, 355, 357. Héraclas, f. de Nicôn est de la 1re clérouchie, l. 4-13. Sur Ἀττινοῦ, village du district d'Hèracleidès, cf. *P. Teb.* II, *App.* II, p. 371.

362-389. Le sens de cette colonne n'est pas douteux. Tandis que le nom des fermiers de la 4e clérouchie et la désignation des terrains qui la composent nous sont donnés l. 459-474, cf. n. *ad loc.*, nous avons ici l'indication du lot particulier de chaque fermier. Mais notre liste n'est pas complète, puisque nous n'avons ici que 12 fermiers, tandis que d'après 459-474, il y en avait 14 ou 15. Cette différence peut provenir soit du mauvais état des lignes 459-474, soit d'un oubli du scribe, soit encore du fait que la l. 460 semble écrite par erreur et doive être négligée. — Hèras, f. de Callistos (l. 370) est dit (l. 463) f. de Callinicos. Chæras, f. de Pasiôn (l. 379) est le double nom de Maximos, f. de Pasiôn (l. 463) celui-là même qui semble nommé par erreur l. 460. Chærèmôn-Mystharion (l. 386)

serait-il Chærêmôn de la l. 459, dont le double état civil nous paraît contenir une négligence du scribe? Dios, f. de Zôilos et Pôliôn, f. de Dioscoros (déjà nommé l. 364) sont associés l. 373 pour cultiver deux parcelles. L. 369, Pasiôn f. de Théôn, est peut-être le même personnage que l. 414, dans la première clérouchie. Le but de cette colonne est manifestement de signaler l'état de chaque parcelle au point de vue de la culture, de dire si elle est σπόρου ou ἀβρόχου. Nous n'avons malheureusement pas réussi à résoudre d'une manière satisfaisante les abréviations dont Pétheus accompagne la mention σπόρου ou ἀβρόχου. Probablement sont-elles des indications sur la proportion de σπόρου ou d'ἀβρόχου, quand les terrains ne sont pas complètement l'un ou l'autre des deux, mais nous n'avons pas découvert les mots qui rendraient cette idée et se cachent dans τε( ) διαλκη, τμουις, κορκδους; cf. note suivante. De même nous avons laissé l. 373 .ερκέησις, qui pourrait être Περκέησις ou Κερκέησις. Le total 388-89 ne peut être vérifié par suite des lectures douteuses, des lacunes et des omissions du scribe.

390-411. Le scribe a dû renoncer, après avoir écrit la l. 390 à donner le détail de la 5ᵉ clérouchie, comme il venait de le donner pour la 4ᵉ. Sur cet Ischyriôn-Mélanas, cf. *introd.* Malgré les lacunes, cette colonne qui traite de la 17ᵉ clérouchie a pu servir à faire quelques restitutions l. 635-644. Comme dans la colonne précédente, le cômogrammate nous fait connaître le lot particulier de chaque fermier. Il y a pourtant des différences. D'abord le titre même, l. 391, nous informe que « tout est cultivable », πάντα ἐν σπόρου, constatation rectifiée dans la suite, l. 396, et même par une note marginale pour attirer l'attention des gens pressés enclins à s'en tenir seulement au titre. Ensuite, bien que le total, l. 409-411, comprenne toutes les espèces de terrain, seules sont mentionnées, dans le détail, des parcelles de βασιλική et de προσοδική; les parcelles d'οὐσία ne figurent pas, — à moins que dans les abréviations. Nous retrouvons en effet ici quelques-unes des abréviations de la précédente colonne, insolubles pour nous : διαλκη, τμουις; il s'en ajoute même d'autres aussi mystérieuses : λουταν, κουλκους et τερδατ( ), où les syllabes ου-, ουσ-, rappellent le mot οὐσία (?).

413-426. Pour cette disposition avec le numéro de la clérouchie, cf. *B. G. U.*, 512, avec le numéro en marge, cf. *P. Teb.*, 343. Pour une idée générale du nombre et de l'état civil des fermiers, de la répartition des terrains, cf. *introd.* La première clérouchie compte 15 fermiers pour 83 aroures $^1/_4\,^1/_{32}\,^1/_{64}$ et 564 artabes $^1/_2\,^1/_{48}$ à verser. Sur Pasiôn, f. de Théôn, l. 314, cf. n. 362-369. Après Ammônios, l. 414, il y a un trait horizontal. Sur le sens de ce trait il n'est guère possible d'hésiter, si l'on compare l. 417 : Πνεφερῶς Ἥρωνος τοῦ — et 429 : Σύρος — τοῦ Ἀμμωνίου. Sans doute doit-on penser que le scribe, par abréviation, remplace par ce trait un nom qui serait le même que celui qu'il vient d'écrire. Ainsi Ammônios (414) est fils d'Ammônios, Pnéphérôs (417), petit-fils de Hèrôn et Syros (429), fils de Syros, petit-fils d'Ammônios. Rien ne permet de préciser les attributions particulières de l'épimélète Ammônios, l. 414. Il est vraisemblable que καί doit être transporté avant ἀδελφός, l. 421, et que Obis, qui n'a pas de patronyme est le frère de Pasiôn. Pour la résolution δια(ιρέσεως) κατὰ (κληρουχίαν), cf. *introd.*

427-441. 2ᵉ *clérouchie :* 13 fermiers pour 86 aroures $^1/_2\,^1/_4\,^1/_8\,^1/_{32}$ et 641 artabes $^1/_3\,^1/_{48}$ à verser. Satabous, l. 431, a un frère, Ammônios, l. 479, fermier dans la 5ᵉ clérouchie. Le nom du fermier est omis, l. 436, nous avons son patronyme et le nom de son grand-père. Nous ne voyons pas quelle est la fonction désignée l. 427 par λε( ) βασιλ( ).

442-458. 3ᵉ *clérouchie :* 13 fermiers pour 79 aroures $^1/_2\,^1/_{64}$ et 596 artabes $^5/_6\,^1/_{16}\,^1/_{24}$

à verser. Nous ne pouvons pas dire si Επο( ), l. 446, est un nom propre connu. Pour la formule de 453, cf. *introd.* A la fin de 456, l'abréviation Φαιρό( ) cache sans doute un nom propre d'homme ou de village.

459-474. 4e *clérouchie :* 14 ou 15 fermiers pour 77 aroures $^1/_2\,^1/_{16}\,^1/_{32}\,^1/_{64}$ et 703 artabes $^1/_{32}$ à verser. Il est malaisé de compter les fermiers ; il se peut d'abord que, par suite d'une erreur du scribe, la l. 460 doive être omise ; d'autre part, il est possible que la lacune de 465 ait fait disparaître un patronyme et un nom de fermier, cf. n. 362-389.

475-489 5e *clérouchie :* 15 fermiers pour 84 aroures $^1/_{64}$ et 649 artabes $^1/_2\,^1/_6$ à verser. Sur la formule de 475 et 483, cf. *introd.* Le fils de Chærèmon l. 477 est fermier dans la 4e clérouchie, l. 466 et le frère d'Ammônios, Satabous, l. 431, dans la seconde. Ἀφρικανός (479), surnom sans ἐπικ(αλούμενος). Il n'y a pas de doute sur la lecture Ἀπάτορος (481), c'est bien un patronyme au génitif ; nous connaissons d'ailleurs trois fils de cet Apatôr et de cette Valéria, cf. *introd.* — Il n'y a pas de parcelles de l'οὐσία de Sénèque dans la répartition.

490-505. 6e *clérouchie :* 16 fermiers pour 85 aroures $^1/_{16}\,^1/_{32}$ et 646 artabes $^1/_3\,^1/_{12}$ à verser. Aphrodisios, l. 492, et Aphrodisios, l. 496, semblent être cousins germains.

506-519. 7e *clérouchie :* 16 fermiers pour 77 aroures $^1/_8\,^1/_{64}$ et 683 artabes $^1/_2\,^1/_8$ à verser. Sur le cas d'Aunès, l. 506, cf. *introd.* Nicôn et Aphrodisios (510-11) sont frères, ou il y a une omission. Hèraclios (514) n'a pas de patronyme ; on comprend mal ὁ καί sans désignation précédente ; peut-être y a-t il ici une omission du scribe.

520-534. 8e *clérouchie :* 15 fermiers pour 86 aroures $^1/_2\,^1/_4\,^1/_{64}$ et 793 artabes $^1/_2\,^1/_6\,^1/_{12}$ à verser ; les unités manquent dans le nombres d'artabes de la βασιλική. Chæras de l. 522 doit être parent de Dios, l. 541. Le nom du fermier, l. 525, Πεθεῶς, prête à la confusion avec le génitif de Pétheus, mais le même nom se retrouve 38, 7 ; il n'y a donc pas erreur du scribe.

535-548. 9e *clérouchie :* 14 fermiers pour 83 aroures $^1/_8\,^1/_{16}\,^1/_{32}$ et 643 artabes $^1/_4\,^1/_8\,^1/_{24}$ à verser. Le cas de Dios, l. 341, qui change deux fois de nom, est si embrouillé qu'on se demande si le scribe ne s'est pas trompé ; la répétition des mêmes noms dans le passage inviterait aussi à le croire.

549-560. 10e *clérouchie :* 14 fermiers pour 80 aroures $^1/_2\,^1/_4\,^1/_{16}\,^1/_{64}$ et 606 artabes $^1/_6\,^1/_8$ à verser. Cornélios (555) a deux frères : Aphrodisios (419) et Ammônios (573), déjà père d'un fils, Euboulos. Sur les parents et les frères de cet Achillas-Chærèmôn (555), cf. 481 et *introd.*

561-571. 11e *clérouchie :* 13 fermiers pour 76 aroures $^1/_4\,^1/_8\,^1/_{16}\,^1/_{32}\,^1/_{64}$ et 612 artabes à verser. Le père de Sarapiôn (561), Hèracleidès, est nommé parmi les fermiers de la même clérouchie (565). Hèracleidès, surnommé Épy (561), n'a pas son patronyme. Sur Castôr (564), cf. *introd.* Les frères de Panaris (565) sont nommés : 509 et 537.

572-583. 12e *clérouchie :* 15 fermiers pour 78 aroures $^1/_2\,^1/_4\,^1/_{16}\,^1/_{32}\,^1/_{64}$ et 637 artabes $^1/_2\,^1/_6\,^1/_{12}\,^1/_{24}$ à verser. Sur Euboulos (573), cf. n. 549-560.

584-596. 13e *clérouchie :* 14 fermiers pour 71 aroures $^1/_2\,^1/_4\,^1/_8\,^1/_{64}$; les unités des προσοδικά manquent ; le total des artabes est impossible à cause des lacunes. Sur Léontas (588), cf. 640. Pasiôn (588), si nous comprenons bien son cas, changerait son patronyme et le nom de son grand-père. Ammônios (589) appartient à une famille connue, cf. 484, 555 et *introd.* Le cas d'Ischyriôn (591) serait le suivant. Après avoir, selon l'usage courant, troqué son nom d'Ischyriôn contre celui de Pasiôn (ὁ καί), il a fait confirmer offi-

ciellement ce changement d'état civil (ὁ καὶ δι' αἱρέσεως). Il serait, si la lecture ἀδελφός (592) était sûre, frère de père d'Ischyriôn-Pasiôn, mais d'une seconde union de Pétésouchos.

597-609. 11e *clérouchie :* 16 (?) fermiers pour 77 aroures $^1/_4$ $^1/_8$ $^1/_{64}$; les unités des προσοδικά manquent. Il y a trop de lacunes dans les versements d'artabes pour en fixer le montant ; il dépasse 569 artabes $^1/_2$ $^1/_{12}$. On peut douter que Dèmas l'aîné (597) soit le frère de Dèmas (673), sans patronyme. Ptollas et Satyros (599-600), sauf omission du scribe, sont deux frères, malgré l'absence de ἀδελφός. Ptollas *junior* (601) est le frère de Ptollas (636) de la 17e clérouchie, cf. *introd.* Sur le double état civil de Mamertinos (601), cf. *introd.*

610-622. 15e *clérouchie :* Le nombre des fermiers est peut-être 17. Sans les parcelles de l'οὐσία de Sénèque, dont le chiffre est perdu dans la lacune, la superficie de la clérouchie est de 71 aroures $^1/_{12}$ $^1/_{16}$ $^1/_{32}$ $^1/_{64}$. Il y a trop de lacunes pour qu'on songe à fixer le total des versements. Aphrodisios (613) et Pasiôn (615) sont peut-être frères.

623-634. 16e *clérouchie :* On n'en peut rien savoir à cause des mutilations irréparables.

635-644. 17e *clérouchie :* Tout ce qu'on en pourrait dire, vu les lacunes, on le sait par la col. II du verso, 390-411, cf. *ad loc.* Léontas (640) est aussi fermier dans la 13e clérouchie, l. 588.

645-658. 18e *clérouchie :* Impossible, en raison de l'état du texte, de rien préciser, sinon que la superficie est supérieure à 82 aroures $^1/_4$ $^1/_{16}$ $^1/_{32}$; à signaler seulement un versement anormal d'orge aux προσοδικὰ ἐδάφη.

659-671. 19e *clérouchie :* 14 fermiers pour 79 aroures $^1/_4$ $^1/_{16}$ $^1/_{32}$ et 65 artabes $^1/_2$ $^1/_4$ $^1/_8$ $^1/_{12}$ $^1/_{64}$ à verser, sans les unités de la Λουριανὴ οὐσία.

672-684. 20e *clérouchie :* 14 fermiers pour 71 aroures $^1/_{32}$ $^1/_{64}$, sans les unités de la βασιλική et sans les parcelles de la Σενέκου οὐσία que, vu la superficie des autres clérouchies, le scribe pourrait avoir oubliées. Si la dernière ligne était moins difficile à lire, nous saurions sans doute pour quelle raison le scribe l'avait rattachée à la précédente par un trait oblique. Tout ce qu'on peut croire c'est que n'ayant plus de fermiers sur place et ayant encore des champs qui ne sont pas loués, il passe aux locations imposées aux gens de Caranis. Κατά doit avoir encore ici le sens distributif, cf. *introd.* et *P. Teb.*, 72, 60.

685-711. La locution significative διὰ τῶν ἀπὸ Καρ(ανίδος) revient l. 685, 708 et 286 ; il ne semble pas qu'il faille en rapprocher les locutions avec διά, l. 699 et 705. Les nombres à gauche, l. 686 et 688, indiquent une référence au τόμος συγκολλήσιμος, comme on en a vu à chaque ligne dans la col. XIII du recto, cf. n. 286-338. On saisit mal le mécanisme des locations isolées, l. 686-688 et des locations faites à trois personnages sans doute associés, l. 690-698. Le bas de la colonne est assez compliqué. Les l. 700-702 indiqueraient-elles des λεπτά ? La locution ἀντὶ χέρσου rappelle dans les vérifications de l'ἐπίσκεψις la locution ἀντὶ σπόρου ou σπορίμου, cf. *P. Hamb.*, 12,9 = Wilcken, *Chrest.*, 235, 10 et *P. Teb.*, 343, 66. La mention du φόρος θησαυρικός, l. 703, nous ramène à l'οὐσία d'Antonia louée ἐκ διαιρέσεως entre les clérouchies. Une partie en revenait aux gens de Caranis. Si le texte était entièrement lu, ici et l. 684, peut-être aurions-nous un renseignement sur la manière dont l'État avait réparti le reste de cette οὐσία entre les γεωργοὶ μετατεθέντες. Les versements de lentilles et de légumes, l. 706 et 707, rappellent ceux qui ont été signalés l. 197-198. Toutes ces indications sont suivies, comme la liste des fermiers dans chaque clérouchie, du total des terrains loués. Le parallélisme est évident.

DESCRIPTIONS DE FRAGMENTS

43. Versements en argent. *Provenance inconnue. Fin du IIe s. Inv. 4.*

Écriture perpendiculaire aux fibres. Plusieurs fragments de l'examen desquels il paraît résulter que le texte complet devait être formé de colonnes dont chaque ligne comprenait trois indications : 1° un chiffre ; 2° un nom propre ou ὁμ(οίως), peut-être avec quelques renseignements d'état civil : 3° une somme d'argent. Les deux dernières indications sont si mutilées qu'aucun mot n'en subsiste intact. Les chiffres lisibles de la première sont : l. 3 sqq., ρδ, ξη, οδ, ριε, μγ, ιζ, ιζ, κβ, κδ, μ.., μα, λε, λε, λε, qui sont sans doute des références. Tous les chiffres sont soulignés d'un trait horizontal, peut-être signe d'une vérification postérieure. Au dos, le fragment historique **6**.

44. Relevé de terrains. *Arsinoïte.* 34 × 19. *IIe s. Inv. 5.*

Sur ce papyrus, plus percé de trous qu'une écumoire, et lavé par places, semble-t-il, apparaissent, au *recto*, les restes de deux colonnes, de deux mains. Autant qu'on puisse l'affirmer, le titre du document se trouvait à la fin de la col. II : σπόρου καὶ χ̣έρσου [; ἐ̣ν̣ σ̣ι̣τ̣ι̣κ̣ο̣ῖ̣ς̣ [; ἐν . . φυτα [; . λαδων καὶ ὑπο[. .]χ̣ιου [; καὶ φρα[. . .]ος ἀργ̣αίου [; . αραμ̣ωνος φορίμου [; διὰ ψειλοῦ ενη̣ . . . [; . . ιου καὶ ἀπὸ στ̣ά̣σ̣εως [; . . σπορα [. Ce serait une évaluation de la superficie des différentes sortes de terrains (relevée au cours d'une inspection ?) dans les κλῆροι d'un village, et peut-être aussi un relevé des différentes cultures. On lit en effet, par places, dans la colonne I le mot κλήρου suivi d'un nom propre (Ἡρακλείδου, Ἡλιοδώρου) ; les mots σπόρου, χέρσου, ἐν σιτικ(οῖς), suivis d'une superficie en aroures et, dans les premières

lignes de la col. II : φοινεικῶν $\overline{\iota\varepsilon}$, σῦκα ε( ) $\overline{\beta}$, ἐρίκινα $\overline{\zeta}$. Le mot Πτολεμαΐδος, qui paraît sûr, vers le bas de la col. I serait une indication de provenance. Au *verso*, d'une main plus lourde, traces de 8 ou 9 lignes : L. 1 Ἰουδαικοῦ[. . . . .] ἐδηλω[. . . .] ανει[; 2 χθα ; 3 λημ( ). — Dernière ligne : αἱ οὖσαι τῆς εἰσ . . αρ . . εως.

45. Location. — Impôts en argent? *Provenance inconnue.* 14 × 11. *IIe s. Inv. 6.*

Au *recto*, partie inférieure de deux colonnes. Col. I, traces de 11 lignes :]θὼθ $\overline{\zeta}$;]τεμα καὶ Ὡρίω . ;] . μυρας ἄλλη ;]άποσ[. . . . .] ;]ϛ . (δραχμὰς) [. . .] ;]τοσ[. . . .] ;]ετουσ[. . . .] ;]νομε[. . .] ;]αναδο[. . .] ;] . α . ἄργυρος ;] . . τα[. .]κ . . — Col. II, traces de 5 lignes : φοινικῆς ϛ με[; ἐμισθώθη . [; σ . . νσο . . . . οισφ[; [. . .]οδο . [; καὶ μυ . ια[— *Au verso*, partie inférieure de deux colonnes également. De la col. I, 9 fins de lignes subsistent ; ce sont des nombres de drachmes placés les uns sous les autres. La col. II se compose de 5 débuts de lignes mutilées d'une première main, séparées de la col. I par un espace de 5 centimètres, dans lequel se trouve, obliquement et soulignée d'un trait, cette note en lettres minuscules : l. 1 : ηνος ; l. 2 : ἠργολ(αβ)καὶ ἐκφ(ο)ρ(?). Les lignes 2 et 5 débordent un peu à gauche ; elles commencent par les noms Dionysios et Chærèmôn. En dessous, d'une autre main, la colonne envahit la marge et fait suite immédiatement à la col. I. On y lit les restes de 10 lignes coupées par des déchirures : τόμ(ου) ἀργυ(ρικῶν ?). . . [; ιθ ἐγ λόγου[; Ἀμμωνίλλης καὶ τοῦ[; Ἡρακλ (έους ?) φίλου . οδ[; Σαβίνου ζυτηρᾶς αμ . . [; en retrait : μζ . [; (λοιπὸν) Γω πωλ(ογία ?) . . . . . [; κς ἐγ λόγου ; ἐξ οἴκου ; Ἀμ(μ)ωνίλλης.

46. Extraits de contrats. *Provenance inconnue.* 11 × 9. *IIe-IIIe s. Inv. 9.*

Sur ce fragment entièrement ajouré, on voit à gauche la fin de 17 lignes d'une première colonne ; à droite, des chiffres et des majuscules qui annoncent une deuxième colonne. Ces vestiges permettent de reconstituer la disposition d'une colonne complète. Dans la marge, on lisait le quantième, ici : $\overline{\kappa\alpha}$, $\overline{\kappa\beta}$, $\overline{\kappa\delta}$. La lettre initiale de chaque résumé était plus grande que les autres et dépassait un peu dans la marge, cf. 15, *fr.* II, mais ici ce n'est pas toujours O. Après les noms des contractants, leur filiation paternelle, et quel-

quefois maternelle (l. 15, μητρός), venaient leur âge, leur signalement, l'objet du contrat. L. 1-3 Prêt (?); 4-7 Prêt sur gage; 8-11 Prêt où semble figurer une femme assistée de son tuteur; 12-17 (?). Cf. 15, 16, 18, qui sont aussi des extraits de contrats, mais d'autres sortes.

47. Redevances foncières. *Provenance inconnue.* 13,5 × 10. *IIe s. Inv. 10.*

Restes de deux colonnes de la même écriture, une cursive grêle et rapide, parallèle aux fibres. Col. I, 21 lignes; col. II, 17 lignes, toutes effacées ou mutilées. Il semble que ce soit un relevé de redevances foncières et que chaque ligne se composait au moins d'un nom propre, avec peut-être des indications d'état-civil, d'une désignation de terre et des redevances. Ex. Col. I, l. 15 : . . . ἀ]δελφός, (ἀρούρας) κβ d λο ξο (πυροῦ ἀρτάβας) πϚ 𐅵. Au dos, le fragment historique 7.

48. Compte d'artabes. *Provenance inconnue.* 9 × 8,5. *IIe et IIIe s. Inv. 13.*

Au *recto*, restes insignifiants de 4 lignes, dont 3 très courtes contiennent des chiffres et la l. 2 les mots]καλης Ὥρου; écriture régulière, épaisse et nette. Au *verso*, restes de 2 colonnes mutilées respectivement à gauche et à droite. Les 4 lignes de la col. I n'e portent que des noms propres avec leur patronymique. Les 6 lignes de la col. II (quelques lettres seulement) sont un compte d'artabes, établi sans doute par individu. Deux fois (ll. 3 et 5) revient l'abréviation : τῆς α(ὐτῆς) κώ(μης). Ecriture très fine et souple, toute en ligatures.

49. Compte en argent. *Provenance inconnue.* 9,5 × 14. *IIe s. Inv. 14.*

Sept lignes incomplètes à gauche, très effacées, où quelques lettres seulement apparaissent. C'est un compte en argent, comme le prouvent les ll. 5 : χλ = ο et 6 : ωιε 𐅵.

50. Fragment indéterminé. *Provenance inconnue.* 13 × 4,5. *IIIe s. Inv. 15.*

Fragment opisthographe en charpie. Traces illisibles de 8 lignes au *recto*. L. 1 :]d' ή ξό κολ(λήματος) πγ. Au dos quelques lettres tout à fait évanides.

51. Versements (?) *Provenance inconnue.* 13 × 8,5. *IIe-IIIe s. Inv. 16.*

Texte au *recto* seulement. *Colléma.* La partie à droite du *colléma* a été lavée ; on y devine à peine les lettres. En haut un Δ très effacé, qui est peut-être un numéro de feuillet ou de colonne. Sous ce Δ, chaque ligne du document semble avoir été composée : 1° d'un quantième (ll. 4-7 : ιη, κε, κη, λ) : 2° d'un nom propre avec son patronymique (l. 2 : Ὡρίων Πετήσιος) ; 3° sans doute de paiements ou de versements qui nous manquent. En tout, 11, peut-être 12 lignes.

52. Fragment indéterminé. *Provenance inconnue.* 10 × 9. *IIIe s. Inv. 17.*

Ecrit au recto seulement. Traces de 9 lignes très effacées, car le papyrus semble avoir été lavé. Le document devait être un texte suivi, dont le corps a été écrit par une première main. A la dernière ligne, d'une seconde main, on lit : ἀδελφὸς μη(τρὸς) τῆς [α]ὐ(τῆς) . . .

53. Reconnaissance d'emprunt.

Provenance inconnue. 10 × 6,5. *Fin du IIe s. Inv. 25.*

Bande avec *colléma ;* la couche supérieure a été en partie emportée. Il ne reste pour porter l'écriture qu'une étroite languette percée de trous. C'est une reconnaissance sous forme de lettre. Ioulios, fils de Théodôros, reconnaît avoir emprunté à Priscos (?) une somme de 244 drachmes (ll. 4 et 8). Le titre Γερμανικός semble figurer dans la titulature impériale (l. 10). La reconnaissance a été biffée en travers pour être annulée.

54. Compte de fournitures diverses.

Provenance inconnue. 11 × 8,5. *IIe et IIIe s. Inv. 29.*

Au *recto,* restes de 11 lignes d'une fine écriture. C'est un compte de fournitures diverses, vraisemblablement complet à gauche et en haut. Chaque ligne complète devait porter : 1° une date ; mais il est à noter qu'elles vont

de haut en bas dans l'ordre inverse, ll. 1-4 : ιθ, ιζ, ιϛ, ιδ ; 2° un nom de denrée, ll. 10-11, les seules qui nous restent, οἴνου, χρῖμα ; 3° une quantité ou un prix (peut-être les deux, mais nous n'avons pas une ligne complète). Les chiffres sont toujours très élevés et comportent souvent la mention de talents : l. 3 (τάλαντα) β (δραχμὰς) Ἀχοα ; l. 10, en face de οἴνου, κερά(μια) ψπδ ; l. 11 (τάλαντον) α (δραχμὰς) ωια f. Il doit s'agir d'achats en grande quantité, dont on voudrait pouvoir préciser la destination. Au *verso*, peut-être de deux mains, restes de deux colonnes ; la première illisible ; la deuxième, débuts de 10 lignes en cursive pâteuse, offre les trois ou quatre premières lettres d'une série de noms propres : Ἀπολ-, Κουσ-, Διογε-, Ἁρπ-, Αυ-, Πα-, Ἀπ-, Ἀπολ-, Σισο-, Ὧρο[ς.

55. Ἀπογραφὴ κατ' οἰκίαν (?) *Provenance inconnue.* 11 × 8,5. *IIᵉ s. Inv. 30.*

Traces de 11 lignes en fine cursive. Les seules choses qu'on lise sûrement sont des âges : ιλγ, ιλς, ιιζ, peut-être suivis d'un bref signalement : on croit deviner à la fin de la l. 5 : ἄση(μος) et à la fin de la l. 7 : δεξ(ιῷ) ou δεξ(ιᾷ). Les lettres illisibles qui précèdent appartiennent sans doute à des noms propres et la pièce serait une déclaration, peut-être une ἀπογραφὴ κατ' οἰκίαν.

56. Fragment indéterminé. *Provenance inconnue.* 11 × 6. *IIIᵉ s. Inv. 31.*

Quelques lettres seules visibles sur un lambeau déchiqueté. Traces de 13 lignes en cursive grêle. La dixième commence par προσ[

57. Papyrus copte. *Provenance inconnue.* 19 × 10. *Inv. 32.*

9 lignes au *recto* ; 15 au *verso*. Le bord semble avoir été entamé par le feu.

58. Fragment indéterminé. *Provenance inconnue.* 8,5 × 3,5. *Vᵉ s. Inv. 33.*

Languette avec des traces de 8 lignes en grande cursive. L. 7 : κώμης.

59. Comptes en argent. *Provenance inconnue.* 12 × 9,5. *IIIe s. Inv. 35.*

Lambeau tout déchiqueté ; traces de 7 lignes de plusieurs mains. Chaque ligne se termine par un nombre de drachmes. On peut supposer par les ll. 4 et 5 qu'il s'agit de prêts : l. 4 ; ἀπὸ τοῦ εἰσιόντος μεσορὴ (δραχμὰς) ρπ ; l. 5 : εἰ]ς μῆνα Θὼθ . . . . (δραχμὰς) ιϛ = ͵χγ.

60. Rapport officiel (?) *Provenance inconnue.* 10 × 8. *IIIe s. Inv. 48.*

Complet en bas. Curieuse écriture comparable à Schubart, *Pap. gr. Berol.*, 32 *a*, mais plus large et avec moins de ligatures. Restes de 9 lignes :]τητ[ο]υ ἀποτεοαρ[;]οὐδενός ἐστιν δὲ κα[ί ;]ισεν τοῦ ἰδίου αὐτοῦ α[;]παρ' οὓς Φῖϐ ὁ εἰς τὴν[;]λαογραφίαν λαμϐα[;]κυσιν ἐκεῖ μὴ εὕρη[;]ἀδελφὸν αὐτοῦ τὸν[;]ν μᾶλλον ὃ καὶ εὐ . . υ[;] . . νενην . . νονα[L. 8 : μᾶλλον est barré de deux traits dans le texte. S'agit-il d'un individu qui s'est enfui de chez lui (ἐκεῖ μὴ εὕρη-) pour échapper à quelque poursuite ?

61. Compte d'aroures et d'artabes. *Provenance inconnue.* 18 × 12. *IIIe s. Inv. 52.*

Restes de deux colonnes, insignifiants pour la deuxième. Traces de 16 lignes de la première. Il semble que ce soit une série de comptes d'aroures et d'artabes, séparés par de petits blancs. Est-ce un μερισμὸς σπερμάτων, cf. *B. G. U.*, 20 et 512 ? Ce qu'on déchiffre le mieux, ce sont des fractions de la série habituelle des aroures : ξδ ρμη. Fine cursive très liée et penchée à droite, parallèle aux fibres. Au *verso*, Homère, Iliade, XIII, 100-127, 5.

62. Ἔντευξις. *Provenance inconnue.* 2,5 × 6. *Fin IIIe s. av. J.-C. Inv. 57.*

Deux petits fragments qui ne se raccordent pas. L'écriture y est à peu près partout très effacée. *Frg.* 1 :]ιων ἀδικοῦμαι ὑπὸ Αρ[;] . τ[ὴ]ν γραφὴν ὁμολογ[;]ενον καὶ . . . λικτης ζ[— *Frg.* 2 :]ακτοσ[;] . λυποσ[;] . υτ . . επι . ολ . ο[. Pour le formulaire des ἐντεύξεις, cf. J. Lesquier, *Pap. Magd.*, *introd.*

63. Impôts en nature. *Provenance inconnue.*

Au dos de **40**. Restes de trois colonnes en cursive du IIIe siècle, perpendiculaire aux fibres. Le papyrus est très déchiqueté et bruni par places, malaisé à lire d'une façon suivie. Il n'y a pas une ligne complète. Autant qu'on peut l'affirmer, c'était une série de chapitres séparés par des blancs d'environ deux lignes. Chaque chapitre comprenait un nombre variable de lignes qui, en général, sont disposées de la manière suivante : un nom de contribuable, un nom de mois, ὑπὲρ suivi sans doute d'un nom d'impôt et un nombre d'artabes. A noter col. I, l. 8 : μέτρῳ καινῷ.

1

INDEX DES PAPYRUS CITÉS

II

INDEX GÉNÉRAL DES TEXTES LITTÉRAIRES

(RELIGIEUX ET PROFANES)

III

SOUVERAINS ET CONSULS

INDICTION

IV

MOIS ET JOURS

V

TAXES, POIDS ET MESURES

VI

TITRES, FONCTIONS, MÉTIERS

VII

GÉOGRAPHIE

(RÉGIONS, LOCALITÉS, οὐσίαι)

VIII

NOMS DE PERSONNES

I

INDEX GÉNÉRAL GREC

X

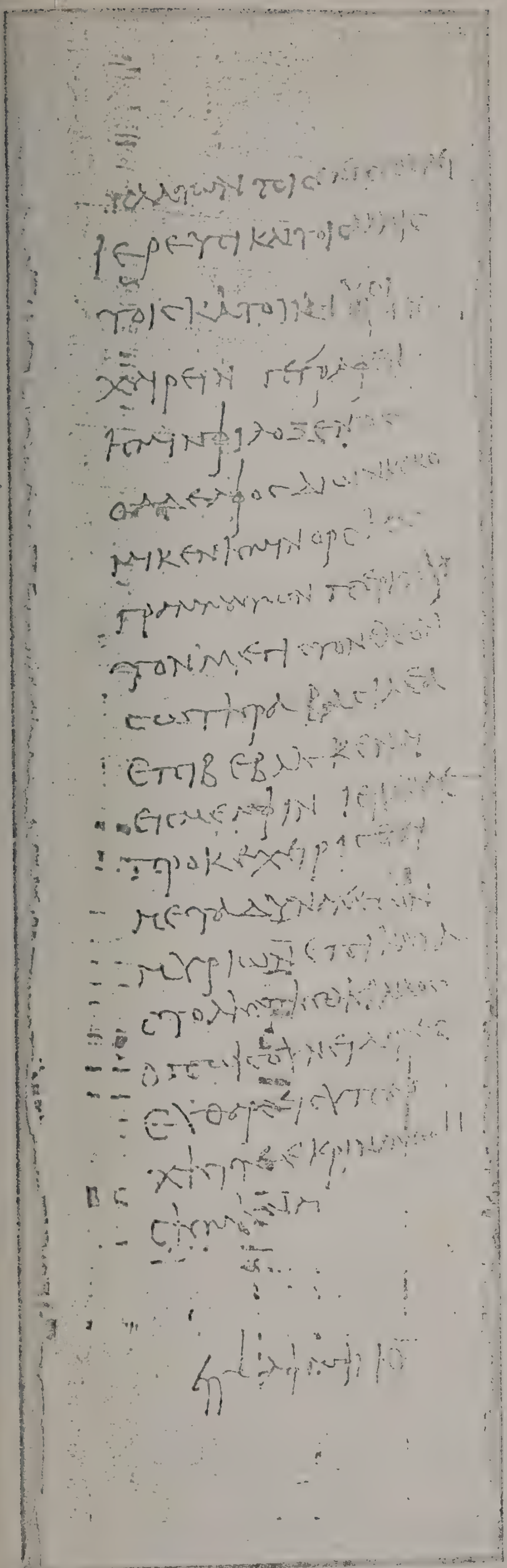
INDEX GÉNÉRAL LATIN

ADDENDA ET CORRIGENDA

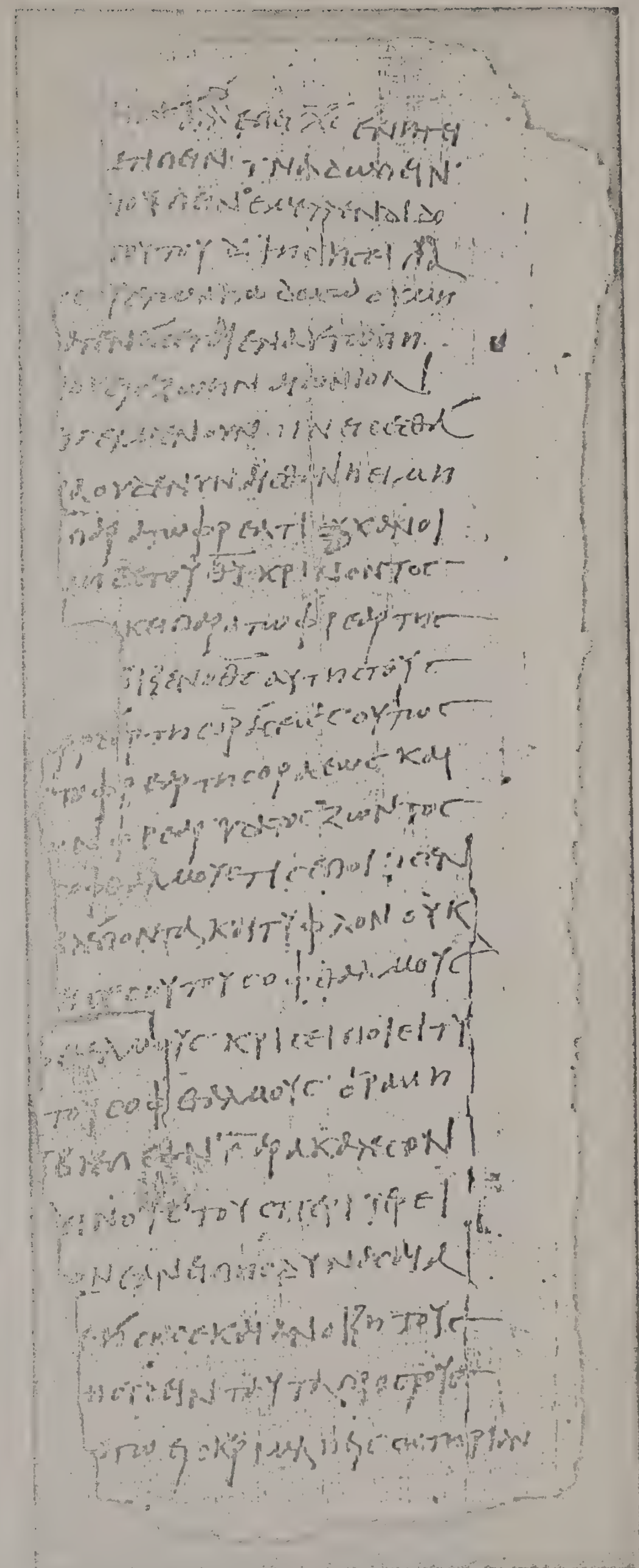
Pages.	
15, l. 25.	*Lire :* Apameia.
21, l. 7.	*Lire :* ῥώξ.
22, l. 84.	*Lire :* Ζωΐλος.
26, *n. crit.*	*Lire :* ἐφύετ'.
29, l. 16.	*Lire :* μὴ χρονίσῃς.
30, l. 33.	*Lire :* προσθήσει — n. 36, après πτηρνισον, ajouter : *au lieu de* πτερνισμόν.
42, l. 24.	*Lire : Pap. Gr. Ber. 44 a.*
51, l. 33.	*Lire :* la barre horizontale.
53, l. 29.	*Lire :* οὐλή.
54, n. 14.	Pour les interprétations des mots τετανός (l. 6) et ὑπόκλαστος (l. 14) cf. en dernier lieu Al. Caldara, *I connotati personali*... dans *St. d. Sc. Pap.* IV, 2, pp. 48-92.
56, *en bas.*	*Lire :* Nous sommes parti.
65, l. 2.	*Lire :* υἱοῦ.
69, l. 4.	*Lire :* διασ[et l. 13. αὐτοὺς κ. τ. λ.
74, l. 2.	*Lire :*] . ας.
78, n. 11.	*Lire :* Ψινάχ(ιν).
79, l. 8.	*Lire :* Αὐρηλίου.
80, n. 11.	Sur ces mesures de particuliers, cf. en dernier lieu A. Calderini, Θησαυροί, dans *St. d. Sc. Pap.* IV, 3, p. 115, qui voit dans leur fréquence un témoignage de la faiblesse du pouvoir central et de la puissance du particularisme local.
82, l. 21.	Le génitif Αὐρηλίων montre que l'autre Aurèlios était nommé après Καιουμᾶς, qui est peut-être une faute pour Καιουμᾶ. — L. 9. Peut-être Αὐρηλίῳ] Καιουμᾷ Ἰουλιανῷ.
83, *n. crit.*	πασει, Pap., ε barré d'un trait oblique.
87, l. 4.	*Lire :* ἡμι[σεος].
88, *en bas.*	*Lire :* ἡ ἀδελφὴ κ. τ. λ.

Pages.	
89, l. 19.	*Lire :* δι' ἑαυτοῦ.
90, l. 31.	*Lire : juridicus* et l. 33 : Philéas.
101, l. 13.	*Lire :* Apameia.
102, l. 22.	*Lire :* ὅτε.
108, l. 19.	*Lire :* Hérieus.
109, l. 5.	*Lire :* (ὀκτάδραχμος).
111, l. 22 et 25.	*Lire :* (δραχμαὶ) κ. τ. λ.
113, l. 23.	*Lire :* χ(αλκοῦ) [
119, 36.	Faut-il entendre : Ἁρφαήσι(ο)ς, Τερεήσι(ο)ς, Βελλήσους ?
114 et 124.	33 et 40. Pour le classement des pièces émanant des sitologues, cf. A. Calderini, Θησαυροί, p. 7 sqq.
171, l. 26.	*Lire :* Dioscoros, p. f. d'Apollôn.
176, l. 20.	*Lire :* au delà de la 20e.
178, l. 31.	*Lire :* ὧν εἰ⟨σι⟩ν α(ἱ).
200, l. 591.	*Lire :* υ(ἱ)ο(ῦ). — L. 614. καὶ κ. τ. λ.
203, l. 661.	*Lire :* ἀ(πο κ. τ. λ.
213, l. 22.	*Lire :* le nombre.
214, l. 38.	*Lire :* θησαυρικός.
217, l. 11.	*Lire :* ἀρτάβας.
226, col. 2, l. 22.	*Lire :* εἰκῆ.
229, col. 4, l. 35.	*Lire :* ὠκύπορος.
232, l. 2.	*Lire :* ἀγορανομία.
247, col. 4, l. 15.	*Lire :* εἴσοδος.

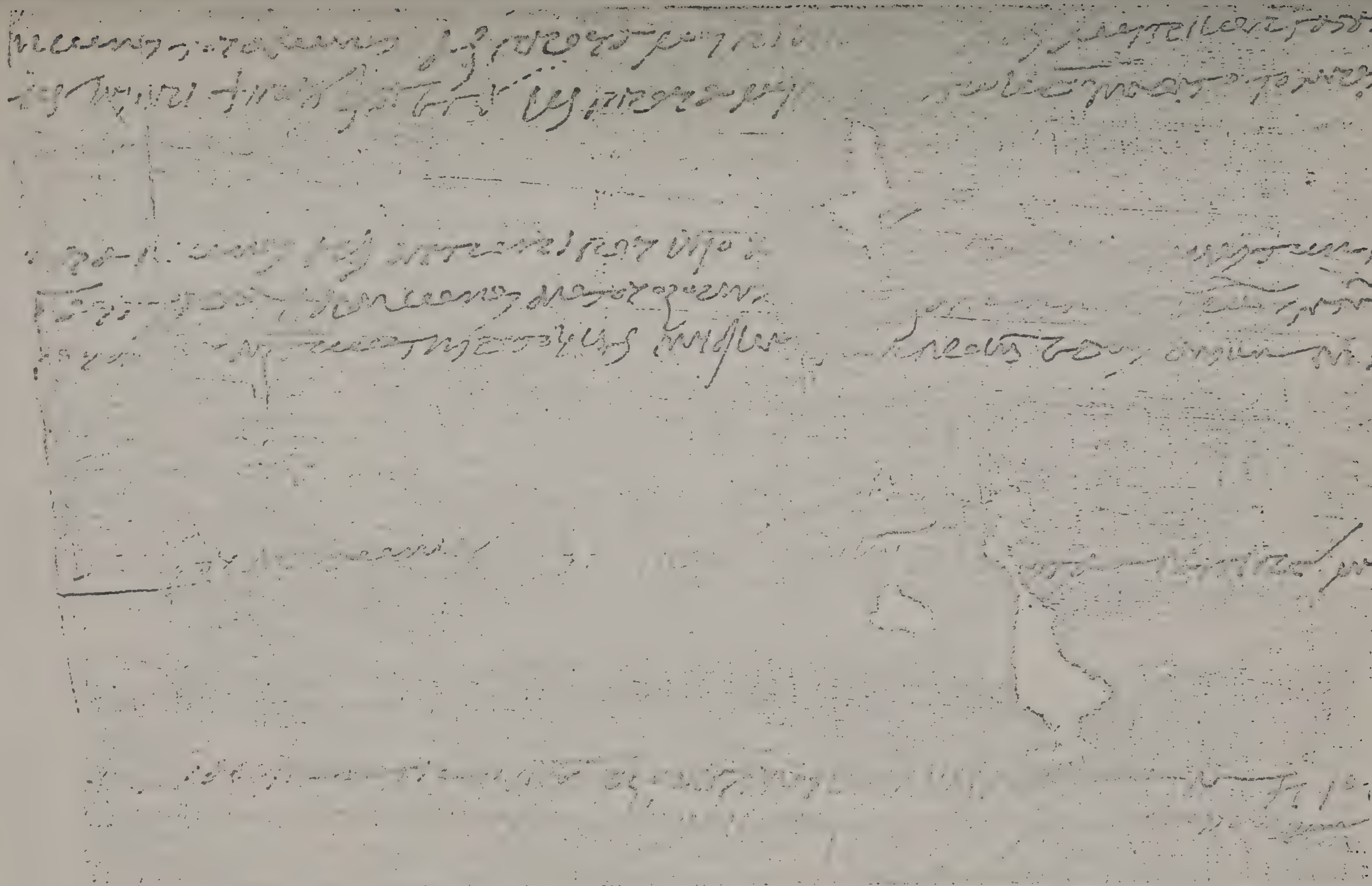
CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT (8-1926).



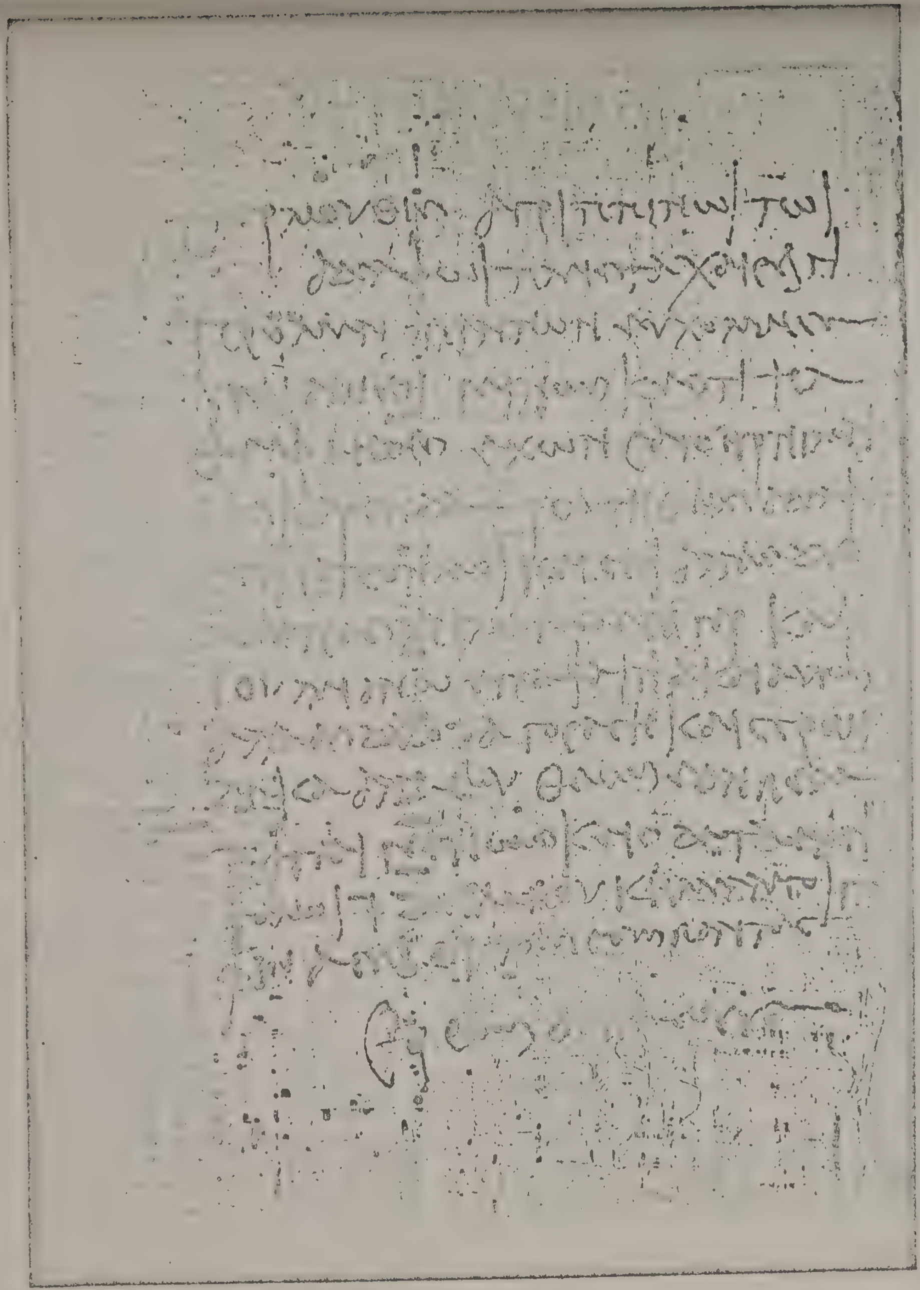
12.



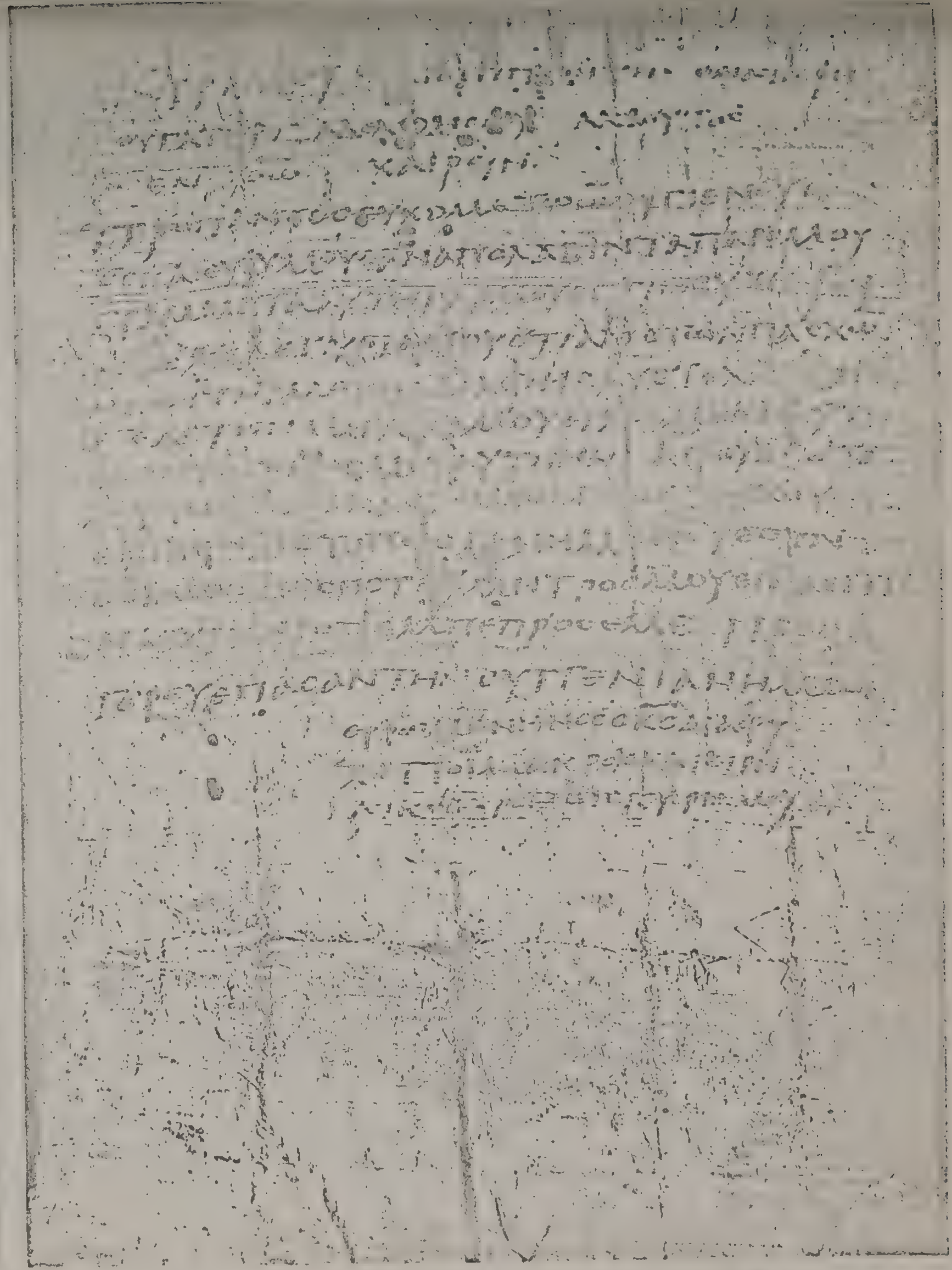
3. Col. II.



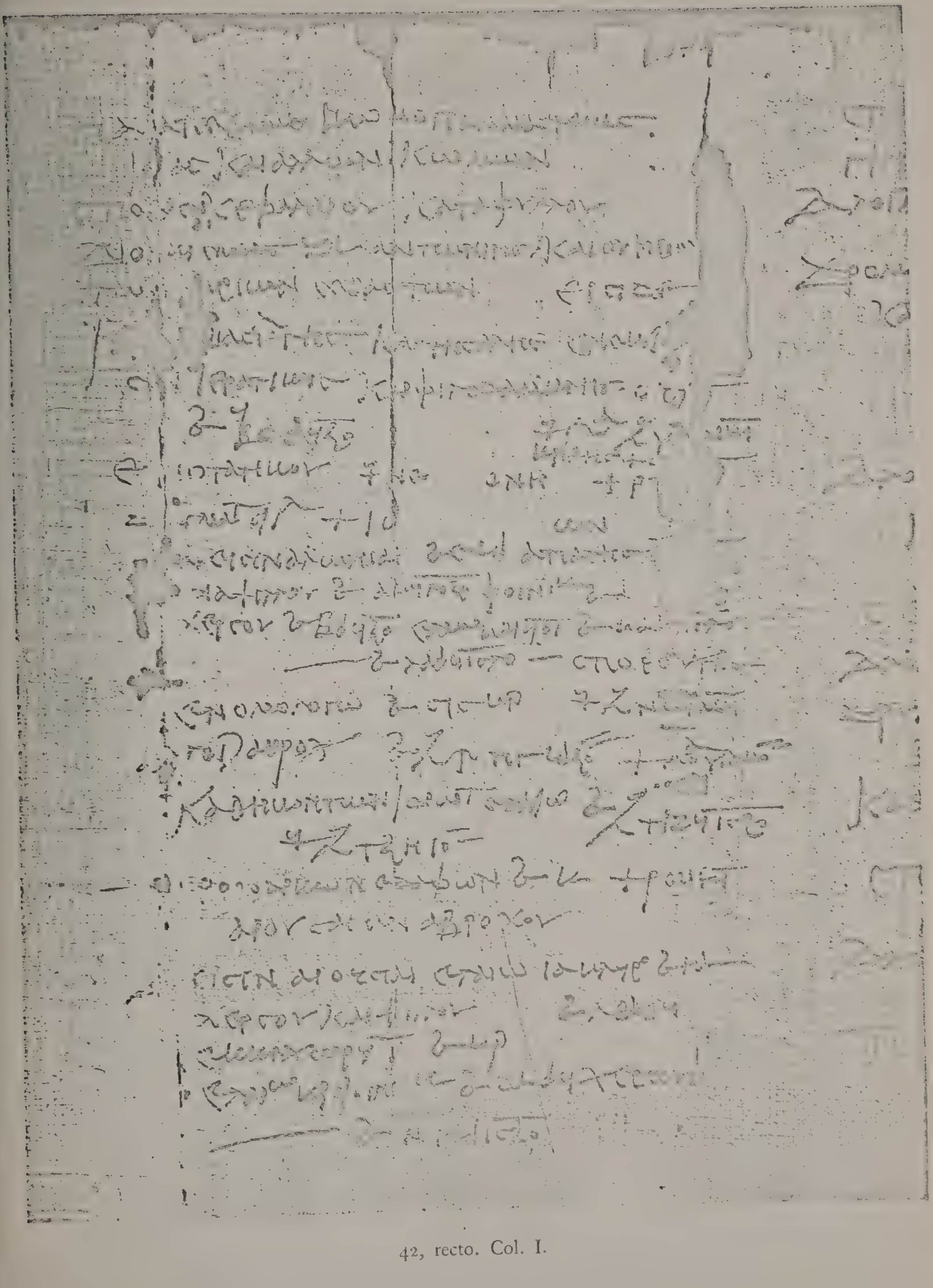
16. (Bas du feuillet)



23.



25.



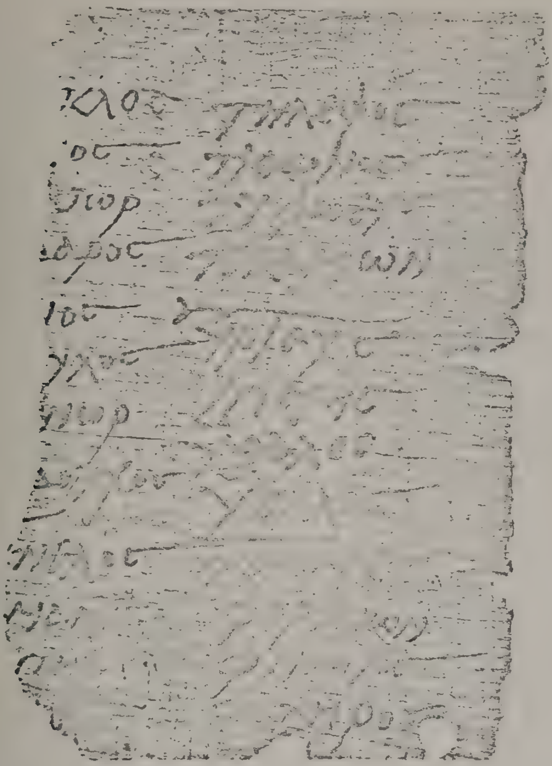
42, recto. Col. I.

Hélio Léon Marotte Paris

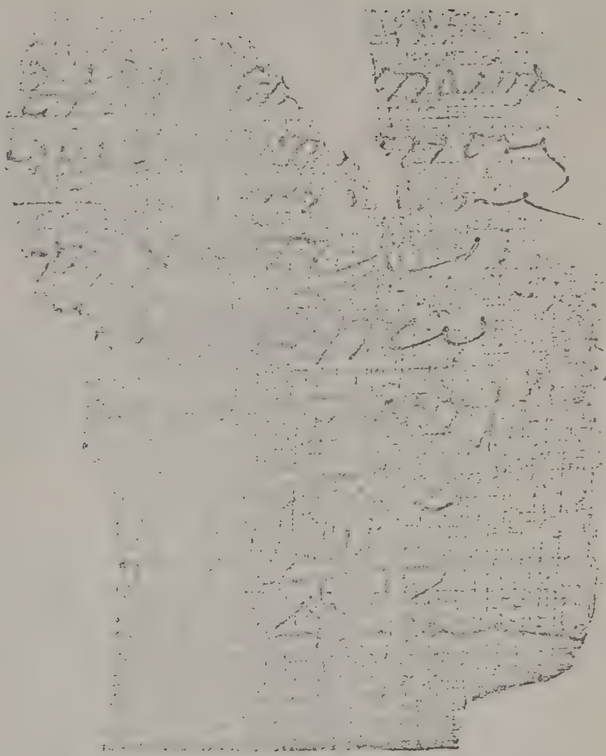
Le Papyrus Bouriant nº 1.
Un cahier d'écolier grec d'Egypte.

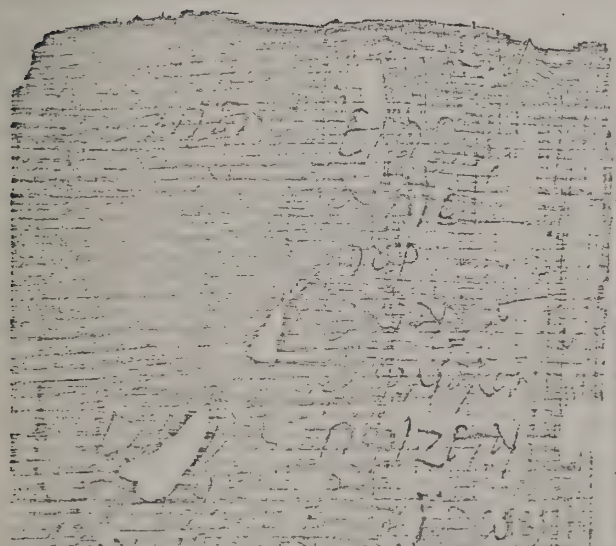
Par P. Jouguet et P. Perdrizet.

Feuillet IV, 1

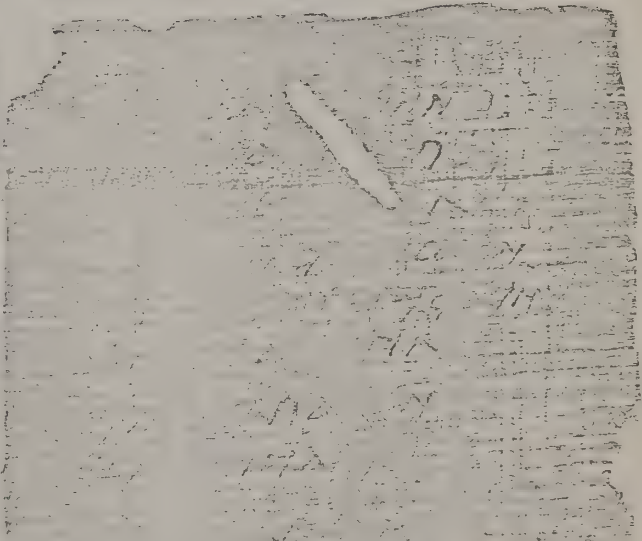


Feuillet XI





Feuillet V, 2



Feuillet X, 1

P. Jouguet et P. Perdrizet. Le papyrus Bouriant nº 1. Un cahier d'écolier grec d'Égypte.

Le Papyrus Bouriant nº 1.
Un cahier d'écolier grec d'Egypte.

Par P. Jouguet et P. Perdrizet.

Les feuillets de papyrus dont nous donnons ici la copie ont été acquis en Egypte par Urbain Bouriant. La provenance exacte en est inconnue. Ils appartiennent à un cahier d'écolier et rentrent donc dans une classe de documents déjà assez nombreux et d'ailleurs bien connus de nos lecteurs.[1]

Avant les mutilations qui les ont différemment détériorés, tous ces feuillets devaient être de dimensions égales (environ 90 millimètres de hauteur et 80 millimètres de largeur). Le papyrus est fin et de bonne qualité. Dans le coin gauche de la partie inférieure on avait ménagé un trou pour le passage d'un fil qui servait à rassembler en une sorte de cahier ces feuilles volantes. Dans les premières pages, ce trou d'attache est beaucoup plus large que dans les suivantes: probablement le frottement du fil s'est fait plus fortement sentir à ces endroits-là.

Il est difficile d'assigner une date précise à notre document. Certainement on ne peut le faire remonter plus haut que le IIIe siècle ap. J. C. et nous serions tentés de le placer au IVe.

L'écriture est une onciale, de hauteur et de grosseur variables, de forme allongée, penchée à droite, et d'une seule main. Les différences qui se remarquent d'une page à l'autre, quelquefois même d'une ligne à l'autre, ne portent jamais sur le tracé des lettres, et s'expliquent soit par l'indolence de l'écolier et ce manque de fermeté soutenue que tout le monde peut constater dans l'écriture des enfants, soit par quelque changement survenu dans l'instrument dont l'écolier s'est servi pour écrire. C'est ainsi, par exemple, qu'à partir du feuillet VI, le trait paraît plus élégant et plus fin, parce que le calame a dû être essuyé ou taillé à nouveau.

L'accentuation et les lignes de ponctuation ne sont pas ignorées. L'ι et l'υ initiaux sont le plus souvent surmontés de deux points. Sur l'υ, plusieurs fois, sur l'ω une seule fois on voit un trait incurvé (⌣) qui pourrait être le signe de l'aspiration (voir F. I, p. 1, col. 2, l. 9; col. 3, l. 2). Mais ailleurs l'aspiration est indiquée autrement, soit par le signe connu ⊥ (F. VIII, p. 2, l. 4; F. IX, p. 1, l. 4) soit par un signe (ഗ) qui ressemble à l'une des apostrophes de l'Iliade de Bankes[2]) (F. VII, p. 1, l. 4). Notons aussi l'usage de l'apostrophe (F. VII, p. 2, l. 4; F. XI, l. 1, et peut être F. IX, p. 1, l. 3[3]). Une fois l'apostrophe est employée dans le corps d'un mot composé (F. VI, l. 3—4 *επ'ανω*). Un trait droit marque l'accent (F. II, p. 2, col. 2, l. 8; F. V, p. 1, l. 7—8). Ailleurs c'est un trait courbe analogue à notre esprit rude, ou mieux à un σ cursif (F. X, p. 1, l. 3). A la fin de la ligne, un trait droit sur la dernière lettre remplace une fois le ν (*πραγματω̄*, F. IX, p. 2, l. 8).

Sauf dans les listes de mots des premiers feuillets et dans les *χρεῖαι* de Diogène (F. VI—VII), les mots ne sont pas séparés. Pour marquer les divisions importantes l'écolier se sert d'une coronis[4])

---

[1]) Voir C. Wessely, Einige Reste griechischer Schulbücher, dans les Studien f. Palaeogr. u. Papyrusk., Heft II, p. XLII et suiv. — Cf. Bull. Corr. hell. 28 (1904), p. 201 et suiv.; 29 (1905), p. 257—258; O. Crusius, Aus antiken Schulbüchern, Philologus, 64 (1905), p. 142 et suiv.

[2]) Cf. par ex. G. Wattenbach, Scripturae graecae specimina, tab. IV, l. 15.

[3]) Voir la note à cet endroit.

[4]) Oxyrhynch. Pap. t. IV, Pl. I, l. 5, 9, 27, 36.

(ə—) analogue à celle que l'on trouve, par exemple, dans le papyrus d'Oxyrhynchos contenant les seconds Dits de Jésus; mais notre écolier la trace d'un seul trait de plume et allonge le plus souvent beaucoup le trait horizontal. Il y ajoute parfois des traits de plume incurvés semblables à nos virgules („„„, voir F. XI, par exemple). On trouve aussi la paragraphos. Les vides sont souvent remplis par un ornement apparenté à la coronis de séparation et qui ressemble à un H tracé d'un seul ductus, très bas et démesurément élargi (ə——ɐ). Enfin au commencement des pages on trouve toujours dans la marge gauche l'ornement bien connu composé d'une croix combinée avec un ρ (⳨). Quelquefois la barre transversale est agrémentée d'un petit trait fluctueux (⳨). A la fin de la col. 2 de la p. 1 du F. VII, cet ornement s'enchevêtre avec le signe de remplissage.

Parmi les particularités orthographiques, il faut remarquer l'assimilation de la muette à la consonne suivante (*εμ μερει*, F. IX, p. 2, l. 5; peut être *εγ γης*,[5]) F. XI, l. 1) et l'absence de l'ι adscrit. Les fautes sont nombreuses; les unes sont les confusions ordinaires des sons ει, η, ι et ο et ω; les autres proviennent de la confusion, fréquente dans les textes égyptiens, entre le Ρ et le Λ (F. IV, p. 1, col. 1, l. 3; F. V, p. 1, col. 2). D'autres sont dûes à la négligence de l'élève (*Φρικως* pour *Φριξος*, F. III, p. 1, l. 2). A côté des fautes d'orthographe on trouve des incorrections d'un autre genre: un vers de Babrius devient inintelligible parce qu'au lieu de *φίλῳ ναύτῃ*, l'écolier écrit *φιλον αυτης*. C'est là une erreur comme peut en commettre, sous la dictée d'un maître, un gamin à l'oreille distraite. Il est naturel de penser que le cahier Bouriant comme les tablettes d'Asseldeft a été écrit sous la dictée. Dès lors il faut admettre aussi que le maître dictait des vers faux, car il est invraisemblable que l'écolier ait entendu *μυθεομεν* pour *φράζομεν* et *ἐὰν ἔσῃ* pour *ἂν ᾖς* (F. X, p. 2, l. 4, et F. IX, p. 1, l. 5).[6])

On peut se demander si le document est arrivé jusqu'à nous dans son entier. Nous avons certainement le début, comme le prouve le titre sur le feuillet I, et la fin, puisque le feuillet XI est blanc au dos et que le texte se termine par une suscription qui indique clairement que l'élève est au bout de son travail. Jusqu'au feuillet V, les pages se suivent sans lacune. Nous avons, en effet, une liste de mots classés d'après le nombre de leurs syllabes et dans chaque classe rangés par ordre alphabétique, à raison de quatre (sauf exception) par lettre, d'abord les monosyllabes de α à ω, puis les dissyllabes, etc. Ces listes sont complètes pour les monosyllabes, les dissyllabes, et les trisyllabes, mais la liste des mots de quatre syllabes paraît interrompue au début. On peut donc ici supposer une lacune.

Il semble bien que ces listes de mots étaient immédiatement suivies par les *χρεῖαι* de Diogène. Le texte en est en effet disposé en colonnes, chaque mot occupant une ligne. L'exercice auquel ces anecdotes ont donné lieu n'est que d'un degré plus difficile que celui qui avait pour objet les listes de mots. La seule différence est que le sens continue d'une ligne à l'autre.

Viennent ensuite les vers isolés (*γνῶμαι μονόστιχοι*), écrits généralement sur deux lignes, et séparés par le signe décrit plus haut. Ils sont suivis d'un fragment de poème continu (Prologue I de Babrius, 1—13) dont les vers sont aussi écrits sur deux lignes et séparés par le même signe.

Cette sage progression dans les difficultés que l'on n'aborde que lorsqu'on y est en quelque sorte mécaniquement préparé n'a rien d'étranger à ce que nous connaissons des méthodes de l'enseignement élémentaire dans les écoles grecques. Sur ce point nous renvoyons à l'intéressant commentaire de M. Carl Wessely.

Une autre question se pose encore. Notre écolier était-il chrétien? La croix, le mot *Θεος* dans le titre pourraient le faire supposer. En tout cas, il faut noter que rien dans le texte dicté ne marque l'inspiration chrétienne. Le goût de la mythologie, le choix des noms propres, la morale qui se dégage des monostiques, tout, au contraire, a un caractère profane et païen. L'écolier pourrait être chrétien et l'école païenne. Mais il y aurait à notre avis de l'imprudence à rien affirmer.

Feuillet I. Haut., 0·087 *mm*; Larg., 0·054 *mm*, mutilé à droite. Dans le coin inférieur gauche, trou d'attache pour le fil (environ, 0·005 *mm* de diamètre). Sur le p. 1, l'écriture est dans le sens des fibres (recto); p. 2, elle les coupe perpendiculairement (verso).

---

[5]) Voir la note à ce passage.

[6]) On pourrait penser aussi que l'écolier transcrivait de mémoire, en se dictant mentalement. Mais il nous semble que des fautes de métrique n'ont rien d'inadmissible de la part d'un maître d'école de province, au IVe siècle après J. C.

ΘЄΟCΗΓΟ/ . .

P. 1

Ꝑς	ⲁΙⲝ	ΜΥC	ΨⲁΡ
	ΒΟΥC	ΝΟΥC	ϖ̆
	ΓΥ+	ⲝⲁΡ	∂———
	ΔΡΥC	ΟΥC	ΑΜ/
	ЄΥC	ΠΟΥC	ⲁΙⲁ
	ΖЄΥC	Ρωⲝ	ⲁΤΛ
	ΗΡ	CΥC	ⲁΚΤ
	ΘΡⲁⲝ	ΤΙC	∂ ΒΙⲁ
	ΪC	Ϋ̆C	ΒΗΛ
	ΚΛω+	ΦωC	ΒЄΛ
	ΛΥΓⲝ	ΧΡωC	ΒωΡ
	∂——— , , , , , , .		

P. 2

C	ΖΗΘΟC
ΥC	ΖⲁΓΡЄΥC
	ΖΗΝωΝ
Ν	ΖΗΤΗC
ΔΡΟΝ	∂ ΗΡⲁ
ΗC	ΗΒΗ
ωΝ	ΗΡωC
ΜⲁC̦	ΗΧω
ωC	∂ ΘⲁΛΗC
ΜΙΙC	ΘΗCЄΥC
-ι Ρ	ΘЄCΤωΡ
— Ρ.	ΘΟⲁC
	∂———

P. 1. Titre. — La dernière lettre visible paraît être un Λ. — Col. 2, l. 9, Ϋ̆ surmonté d'un signe qui est peut-être l'indication de l'aspiration. — Col. 3, l. 2, l'ϖ̆, surmonté du même signe. — L. 8 le Λ douteux, peut être un Κ. — L. 10 ΒЄΛ ou ΒЄΚ.

P. 2, col. 1, l. 11, la dernière lettre paraît être un ο corrigé en ρ par l'addition d'une queue. — L. 12 ΤΡ ou ΤΙ?

Feuillet II. Haut., 0·088 *mm*; Larg., 0·059 *mm*. Mutilé à gauche. Dans le coin inférieur gauche, trou d'attache (diam. 0·005 *mm*). P. 1; écriture parallèle aux fibres (recto). P. 2, écriture perpendiculaire aux fibres (verso).

P. 1

Ꝑς	ΪΦΙC	ΜⲁΡω/
	ΪΒΙC	ΜЄΜΝ
	Ϊω	ΜⲁΙω.
	ΪΝω	ΜЄΝΤω/
	∂ ΚⲁΛΧⲁC	∂ ΝЄCCΟ
	ΚΗΦЄΥC	ΝЄCΤω
	ΚⲁΔΜΟC	ΝΙΛЄΥ
	ΚΡЄωΝ	ΝΗΡЄΥ
	∂ Λⲁ ΔωΝ	∂ ⲝЄΡⲝΗC
	ΛΥΓΚЄΥC	ⲝΟΥΘΟC
	ΛⲁΧΗC	ⲝⲁΝΘΟC
	ΛΙΧⲁC	ⲝЄΝΟ
	///———	∂———

P. 2

λΕΥC	CωCON
ΕΥC	CIΛΕΥC
ΕΥC	COΛωN
\ξ	CIKωN
	∂———
.ΕΥC	ΤΥΔΕΥC
NΘΕΥC	ΤΗΡΕΥC
CΕΥC	ΤΕΥΚΡΟC
ωΤΕΥC	ΤῙΦΥC
	∂———
COC	Ϋλλοc
ω..	ΫMNOC
ἰoc	Ÿ⁀NOC
IOC	ιMHN

P. 1, col. 1, l. 9, vide entre l'A et le Δ. — Col. 2, l. 12, ξΕΝΟ ou ξΕΝω.

P. 2, col. 1, l. 4,]ⲁξ très probable. — L. 6, il ne reste que la dernière haste du N. — L. 10, peut-être .]ωρ. — L. 11, la première lettre: Φ, +, X? — Col. 2, l. 8, ΤΙΦΥC le trait horizontal sur l'ι pourrait être le circonflexe.

Feuillet III. Haut., 0·090 *mm*; Larg., 0·054 *mm*. Trou d'attache dans le coin inférieur gauche (diam. 0·005 *mm*). Mutilé à gauche. P. 1, l'écriture est perpendiculaire aux fibres (verso). P. 2, l'écriture est dans le sens des fibres (recto).

P. 1

⳨ς	ΦωKOC	ⲁXIΛΛΕ
	ΦΡΙΚωC	ⲁΙⲁΚΟC
	ΦⲁΙⲁξ	ⲁΘⲁΜⲁ
	ΦΗΓΕΥC	ⲁΝΤΗΝ
	∂———	∂———
	ΧⲁΡΟ+	ΒⲁΤΡⲁΧ
	ΧⲁΡΙΝ	ΒΟΥCΙΡΙ
	ΧΡΥCΗC	ΒΙΗΝω
	ΧⲁΙΡωΝ	ΒΕΛΛΕΡ
	∂———	∂———
	+ⲁΥΜΙC	ΓⲁΝΥΚΤω
	+ΗΦΟC	ΓΟΡΓΙⲁC
	∂———	
	ω̄ΤΟC	ΓⲁΛCΙ.Ι
	ω̄ΡΟC	ΓΡ.ΙΝ/
	∂———	

P. 2

ⲁΛΟC	ΗΦⲁΙCΤΟC
ΕⲁC	ΗΛΙΟC
ΙΟΦωΝ	ΗΡωΔΗC
ΛΙΟC	ΗΡⲁΚΛΗC
	∂———
¨OC	ΘΕΡCⲁΝΔΡΟC
ΔΗC	ΘΟΥΔΙΠΠΟC
ΗΛΟC	ΘⲁΜΥΡΙC
ΟC	ΘΕΡCΙΤΗC
	∂———
ΝΘΟC	ΪΦΙΔΟC
ΛΟC	ΪΦΙΚλΟC
.ΥΡΟC	ΪⲁCωΝ
¯Π.C.ς	ΪΚⲁΡΟC
	∂———

P. 1, col. 1, l. 2, ΦΡΙΚωC, le ρ négligemment dessiné: la boucle est énorme, la queue avortée; la lettre affecte presque la forme d'un D resserré dans le bas. — L. 7, Η corrigé sur Ο — on s'est repris à deux fois pour tracer le χ. — L. 12, une partie de l'ω a disparu dans le trou d'attache; accent sur l'ω (trait oblique) en partie confondu avec le signe de séparation. — Col. 2, l. 11, ΓΑΛ.CΤΗ.? (*Γαλαίστης*, écrit *Γαλέστης*?) ou ΓΑΛΟΤ.? — l. 12, ou ΓΡΗΝ/.

P. 2, col. 1, l. 3, peut-être ΜΟΦωΝ. — L. 11, ΥΡΟC plutôt que ΛΙΡΟC, — l. 12, lectures très douteuses. — Col. 2, l. 1, vide entre Η et Φ.

Feuillet IV. Haut., 0·090 *mm*; Larg., 0·0057. Mutilé à gauche. Trou d'attache dans le coin inférieur gauche (diam. 0·004 *mm*). P. 1, l'écriture est perpendiculaire aux fibres (verso). P. 2, l'écriture est dans le sens des fibres.

P. 1	⳨ ΚΑΛΛΙΑC	ΝΙΚΟ
	ΚΛΕΙΝΙΑC	ΝΙΚ
	ΚΕΡΒΕΛΟC	ΝΗΡΕ
	ΚΑΠΑΝΕΥC	ΝΑΥ°
	∂———	∂———
	ΛΑΜΑΧΟC	ΞΕΝΟ
	ΛΥCΙΑC	ΞΕΡΞΙ
	ΛΕΟΝΤΕΥC	ΞΙCΟΥ
	ΛΕΑΝΔΡΟ̄C	ΞΑΝΘ
	∂———	∂———
	ΜΑΡCΥΑC	ΟΜΗΡ
	ΜΕΝΑΝΔΡΟC	ΟΦΕΛΤ
	ΜΟCΧΙωΝ	ΟΙΔΙΠ°
	ΜΕΝΕCΘΕΥC	ΟΜΙΙΡ.
	∂———	∂———

P. 1	ΚΛΟC	ΤΗΛΕΦΟC
	ΟC	ΤΙΘωΝΟC
	CΤωΡ	ΤΥΦωΕΥC
	ΔΑΡΟC	ΤΕΛΑΜωΝ
		∂———
	ΙΟC	Ῠ́ΡΙΕΥC
	ΥΛΟC	Ϋ́ΠΕΡΗC
	ΝωΡ	Ϋ́ΘΑΛΟC
	ΔΟΥΧΟC	Ῠ́ΕΛΛΟC
	———	∂———
	ΝΕΛΟC	ΦΕΡΕΚΛΟC
	ΜΑΝ.ΡΟ.	ΦΟΡΜΙωΝ
	ΠΗ.	ΦΗΜΙΟC
	Ι//	ΦΑΛΗΡΟC
	ΙC	

P. 1, col. 1, l. 8, accent fautif sur l'o de ΛΕΑΝΔΡΟC. — L. 12 Μ mutilé par le trou d'attache. Col. 2, l. 3, Ε très mutilé. — L. 4, la dernière lettre peut-être un ο — l. 12 Μ très douteux.

P. 2, col. 1, l. 3, ou ΘωΡ — l. 5, ΙΟC ou ΝΟC — l. 11, ΠΗ ou ΘΗ — L. 12, ΜΙΙ ou ΝΙΙ au dessous traces d'encre, comme s'il y avait eu un mot terminé par ΙC. Régulièrement, ce serait la place de la coronis. Col. 2, l. 6, Ϋ́ΠΕΡΗC devrait aussi avoir l'esprit rude.

Feuillet V. Haut., 0·090 *mm*, Larg., 0·059 *mm*. Mutilé à droite et à gauche. Le trou d'attache est visible cependant en bas à gauche (diam. 0·004 *mm*). P. 1, l'écriture perpendiculaire aux fibres (verso). P. 2, l'écriture dans le sens des fibres (recto).

P. 1

ΧⲁΡΙΚΛΗϹ
ΧΛΕΜΥΛΟϹ
ΧΡΟΜΙΟϹ
ΧⲁΙΡΕΦωΝ
∂———
+ⲁΥΜΙΟϹ
+ΗΡΙⲁϹ
———
ω̆ΡΙωΝ
ω̆ΛΕΝΟϹ
———ɐ

P. 2

ΜΕΜΝωΝ
ΤΙΛΟΧΟϹ
ⲁΠΗΝωΡ
ϹΤⲁΡΧΟϹ
———
ΡⲁΧΙΔΗϹ
ϹΙΛΙΔΗϹ
ϹΧΥΛΛΙΔΗϹ
¯ΥΛΙΔΗϹ
ΗΟϹ
ΕΥϹ

P. 1, l. 7, le trait légèrement incurvé sur ω̆ est sans doute un accent. Au bas de la page à gauche, traces d'écriture.

P. 2, l. 5, très douteux; il ne resterait que le haut de la lettre. — L. 8 ΥΛΙΔΗϹ ou ¯ΙΛΙΔΗϹ.

Feuillet VI. Haut., 0·083 *mm.* Larg., 0·080 *mm.* En deux morceaux; déchiré à peu près selon la diagonale. Dans le coin inférieur gauche, petit trou d'attache (diam. 0·001 *mm*). P. 1 écriture dans le sens des fibres (recto). P. 2, écriture perpendiculaire aux fibres (verso).

℞ς ΪΔωΝ
ΜΥΪⲁΝ
ΕΠ'
ⲁΝω
ΤΗϹ
ΤΡⲁΠΕΖΗϹ
ⲁΥΤΟΥ
ΕΙΠΕΝ
ΚⲁΙ ·

ΔΙΟΓΕΝΗϹ
ΠⲁΡⲁ
ϹΙΤΟΥϹ
ΤΡΕΦΕΙ
∂———
ΪΔωΝ
Γι ΙⲁΙΚⲁ
ΔΙΔⲁ .Ι ΟΜΕΝΗΝ
ΓΡⲁΜΜⲁΤⲁ

℞ ΕΙΠΕΝ
ΟΙΟΝ
ΞΙΦΟϹ
ⲁΚΟΝⲁΤⲁΙ
———
ΪΔωΝ
ΓΥΝ ΝΙΚⲁ
ΓΥ . ΙⲁΙΚΙ
ϹΥΜΒΟΥΛΕΥΟΥϹⲁΝ

ΕΙΠΕΝ
ⲁϹΠΙϹ
ΠⲁΡ
ΕΧΙΔΝΗϹ
ΦⲁΡΜⲁΚΟΝ
ΠΟΡΙΖΕΤⲁΙ
∂———
ΪΔωΝ
ⲁΙΘΙΟΠⲁ

P. 1. Col. 1, l. 2 et 3. L'I de MYIⲁN paraît au premier abord agrémenté dans le bas d'un apex. Mais un examen attentif nous fait croire que c'est une apostrophe, que l'écolier a placée après le Π de ЄΠⲁNω et qu'il a par mégarde accrochée à l'I de MYIⲁN.

L'écriture de ce feuillet, de la même main que celle des précédents, est cependant plus fine de trait, comme si l'écolier s'était mieux appliqué, ou qu'il eut affiné son calame.

Feuillet VII. Haut., 0·090 *mm.* Larg., 0·080 *mm.* Le coin inférieur gauche est mutilé et cet accident a fait disparaître le trou d'attache. P. 1, écriture dans le sens des fibres (recto). P. 2, écriture perpendiculaire aux fibres. Le feuillet est en deux morceaux, déchiré selon la diagonale.

P. 1

⳨ς Kⲁθⲁ PON	ⲁIθIOΠⲁ
TPωΓONTⲁ	XЄZONTⲁ
ЇΔOY	ЄIΠЄN
H̓	OIOC
NYΞ	ΛЄBHC
THN	TЄTPHTⲁI
HMЄPⲁN	∂—— ∂—ℯ ⳨
ΠNIΓЄI	
∂——	
ЇΔωN	

P. 2

⳨ς ⲁPXHMЄΓICTHTOYΦPO
NЄINTⲁΓPⲁMMⲁTⲁ
∂——
BIOCBIOYΔЄOMЄNOC
OYK'ЄCTINBIOC
∂——
ΓЄPONTⲁTIMⲁTOY
θЄOYTHNЄIKONⲁ
∂——
ΔЄNΔPONΠⲁΛⲁION
MЄTⲁΦYTЄYЄIN
ΔYCKOΛON
∂——

P. 1, col. 1, l. 4. Sur l'H, signe à comparer avec l'apostrophe dans l'Iliade de Bankes. Cf. plus haut p. 148. — Col. 2, l. 6, H corrigé sur un ⲁ.

Feuillet VIII. Haut., 0·090 *mm.* Larg., 0·080 *mm.* En deux morceaux, déchiré selon la diagonale. Petite déchirure qui intéresse le premier vers. Trou d'attache dans le coin inférieur gauche. P. 1, écriture perpendiculaire aux fibres (verso).

P. 1

⳨ ЄPωCⲁΠⲁNTωNTωN
θЄωNΠⲁΛⲁITⲁTOC
∂——
ZHCHCBIONKPⲁTICTON
HNθYMOYKPⲁTHC
∂——
HθOCΠONHPONΦЄYΓЄ
KⲁIKЄPΔOCKⲁKON
∂——
θⲁΛⲁCCⲁKⲁIΠYPKⲁI
ΓYNHTPITONKⲁKON
∂——
ЇCHΛЄⲁINHCKⲁI
ΓYNⲁIKOCωMOTHC

P. 2

⳨ ΚⲀΛΛΙϹΤⲀ ÞΗΜΙΧΡΗ
ΜⲀΤωΝΤⲀΚΤΗΜⲀΤⲀ
ΛⲀΒωΝΠⲀΛΙΝΔΟϹΙΝⲀ
ΛⲀΒΗϹŎΤⲀΝΘΕΛΗϹ
ΜΙϹωΠΕΝΗΤⲀΠΛΟΥϹΙω
ΔωΡΟΥΜΕΝΟΝ
ΝΟΜωΤⲀΠⲀΝΤⲀΓΙΝΕΤⲀΙ
ΚⲀΙΚΡΙΝΕΤⲀΙ
ʒΕΝΟΥϹʒΕΝΙΖΕΜΗ
ΠΟΤΕʒΕΝΟϹΓΕΝΗ

P. 1, l. 8. Une certaine hésitation se marque dans le tracé du second Κ de ΚⲀΚΟΝ. Peut-être avait-on d'abord écrit un Λ (ΚⲀΛΟΝ). — P. 2, l. 4, sur ŎΤⲀΝ signe de l'aspiration, cf. F. VII, p. 1, col. 1. l. 4.

Feuillet IX. Haut., 0·090 *mm.* Larg., 0·080 *mm.* En deux morceaux, déchiré selon la diagonale. Dans le coin inférieur gauche trou d'attache (diam. 0·001 *mm*). P. 1, écriture perpendiculaire aux fibres (verso).

⳨ ΟΝΟΥϹΕΝΙΙΜΙΝ
ΜⲀΝΤΙΚωΤⲀΤ.ϹΘΕΟϹ
ΠⲀΤΗΡŎΘΡΕ+ⲀϹΚΟΥΧΙ
ŎΓΕΝΝΗϹⲀϹΠⲀΤΗΡ
ΡⲀΘΥΜΟϹΕⲀΝΕϹΗ
ΠΛΟΥϹΙΟϹΠΕΝΗϹΕϹΗ
ϹωϹΟΝϹⲀΥΤΟΝ
ΕΚΠΟΝΗΡωΝΠΡⲀΓΜⲀΤω̄
ΤΟΝΕΛΕΥΘΕΡΟΝΔΕΙ
ΠⲀΝΤⲀΧΟΥΦΡΟΝΕΙΝΜΕΓⲀ

⳨ ŸΠΕΡΗΦⲀΝΕΙⲀΜΕΓΙϹΤΟΝ
ⲀΝΘΡωΠΟΙϹΚⲀΚΟΝ
ΦΙΛΟΥϹΕΧΕΙΝΝΟΜΙΖΕ
ΘΗϹⲀΥΡΟΥϹΕΧΕΙΝ
ΧⲀΡΙΝΦΙΛΟΙϹΕΥΚⲀΙΡΟΝ
ⲀΠΟΔΟϹΕΜΜΕΡΕΙ
ΨΕΥΔΗΔΙⲀΒΟΛΗΤΟΝ
ΒΙΟΝΛΥΜⲀΙΝΕΤⲀΙ
ωΤωΝⲀΠⲀΝΤωΝ
ΧΡΗΜⲀΤωΝΠΛΕΙϹΤΗΧⲀΡΙϹ

P. 1, l. 3, Ŏ avec esprit rude; après ΚΟΥΧΙ un trait vertical (diastolé?) — L. 4, Ŏ avec l'esprit rude. — L. 7 ϹⲀΥΤωΝ, Ο correction sur ω; au-dessus du Ϲ peut-être un Ⲉ cursif. — L. 8, ΠΟΝΗΡωΝ, ω fait d'un Ο corrigé. — P. 2, l. 10, ΧⲀΡΙϹ. Le Χ comme agrémenté d'une cédille.

Feuillet X. Haut., 0·085 *mm.* Larg., 080 *mm*, déchiré en deux morceaux selon la diagonale. Longue déchirure ovale à gauche, intéressant les trois premiers vers. La p. 1 est inscrite sur le côté où les fibres sont verticales (verso). Le trou d'attache se trouvait dans le coin gauche; mais cette partie a disparu.

⳨ ΓЄΝЄΗΔΙΙⲁΙΟΝΗΝΤΟ
ΠΡωΤΟΝⲁΝЄ ͻωΠΟΝ
∂——
ῶΒΡⲁΓΧЄΤЄΚΝΟΝ
ΗΝΚⲁΛΟΥCΙΧΡΥCЄΙΗΝ
∂——
ΜЄΘ'ΗΝΓЄΝЄCΘⲁΙΦⲁCΙΝ
ⲁΡΓΥΡΗΝⲁΛΛΗΝ
∂——
ΤΡΙΤΗΔ'ⲁΠⲁΥΤωΝ
ЄCΜЄΝΗCΙΔΗΡЄΙΗ
∂——
ЄΠΙΤΗCΔЄΧΡΥCΗC¯
ΚⲁΙΤⲁΛΟΙΠⲁΤωΝΖωωΝ
∂——

⳨ ΦωΝΗΝЄ.ⲁΡΘΡΟΝ
ЄΙΧЄΚⲁ. \ΟΓΟΥCΗΔΗ
∂——
ΟΙΟΥCΠ .–ΡΗΜЄΙC¯
ΜΥΘЄΟΜЄΝΠΡΟCⲁΛΛΗΛΟΥC¯
∂——
ЄΛⲁΛЄΙΔЄΠЄΥΚΗΚⲁΙ
ΤⲁΦΥΛΛⲁΤΗCΔⲁΦΝΗC
∂——
ΚⲁΙΠΡωΤΟCΪΧΘΥC
CΥΝЄΛⲁΛЄΙΦΙΛΟΝ
ⲁΥΤΗC ∂—— ∂——
∂——
CΤΟΥΘΟΙΔЄΞΥΝЄΤⲁΠΡΟC
ΓЄωΡΓΟΝΟΜΙΛΟΥΝ

P. 1, l. 3, ῶ avec un accent d'une autre forme que ceux qui ont été notés jusqu'ici — le dernier Ν légèrement élargi pour finir la ligne. — L. 7, ⲁΥΤωΝ, Ο corrigé en ω. — L. 9, le C¯ a son trait horizontal très allongé. — P. 2, l. 3, 6, 7, même C¯ final.

Feuillet XI. Haut., 0·084 *mm.* Larg., 0·070 *mm.* Mutilé à gauche; une déchirure dans la partie supérieure intéresse les deux premiers vers. L'écriture est tracée perpendiculairement aux fibres (verso).

ЄΦΥЄΤ'ЄΛ..CΠⲁΝΤⲁ
ΜΗΔЄΝⲁΙΤΟΥCΗC ∂—e
///—— , , , , ∂——e
ΥΤΥΧωCΤω
.ΛΟΝΤΙΚⲁΙΤω
..ⲁΓΙΝωCΚΟΝΤΙ
...ΛΟΝΔЄΤω
...ΟΥΝΤΙ ∂——
////—— , , , ,

L. 1. La première lettre mutilée, plutôt un Κ qu'un Γ. — L. 3 et suivantes. Pour apprécier les lacunes, il faut tenir compte de l'irrégularité de l'écriture. — L. 4, la première lettre un Χ plutôt qu'un Ψ. La partie manquante du Χ est très large sur cette page, et une lettre suffit à remplir le vide à gauche. — L. 7, la lacune paraît égale à la précédente, mais à cette ligne les lettres sont plus larges et plus espacées. Le l. 4, 5, les ω finaux élargis pour égaliser à peu près les lignes.

Feuillet I, p. 1, — feuillet V, p. 2.

Liste de mots, rangés d'après le nombre de syllabes et par ordre alphabétique.

Nos restitutions sont hypothétiques et il est souvent possible d'en imaginer d'autres.

F. I, p. 1, col. 1, *αἴξ, βοῦς, γύψ, δρῦς, εὖς,*[1] *Ζεύς, Ἧρ, Θρᾶξ, ἴς, κλώψ, λύγξ.*
col. 2, *μῦς, νοῦς, ξαρ* (sic),[2] *οὖς, πούς, ῥώξ, σῦς, τίς, ὗς, φῶς, χρώς.*
col. 3, *ψάρ, ὦ[ς], Ἄμ[μων] Αἶα[ς], Ἄτλ[ας], ἀκτ[ίς],*[3] *Βία[ς], Βέ[λος],*[4] *Βῶρος.*[5]
p. 2, col. 1, *[γίγ(?)α]ς, [γῆρ]υς* ou *[Γαυρε]ύς, —, —ν, [δέν]δρον, —ης, [δαίμ]ων, [δέ]μας, [Ἔρ]ως, [Ἑρμ]ῆς, Ἕ[κ]τ[ω]ρ, —ρ..*[6]
col. 2, *Ζῆθος, Ζαγρεύς, Ζήνων, Ζήτης, Ἥρα, Ἥβη, Ἥρως, Ἠχώ, Θαλῆς, Θησεύς, Θέστωρ, Θόας.*

F. II, p. 1, col. 1, *Ἶφις, Ἶβις, Ἰώ, Ἰνώ, Κάλχας, Κηφεύς, Κάδμος, Κρέων, Λάδων, Λυγκεύς, Λάχης, Λίχας.*
col. 2, *Μάρω[ν], Μέμν[ων], Μαίω[ν], Μέντωρ, Νέσσος, Νέστωρ, Νιλεύ[ς], Νηρεύ[ς], Ξέρξης, ξουθός, ξάνθος,*[7] *ξένο[ς].*[8]
p. 2, col. 1, *[Οἰ]λεύς, [Ὀρφ]εύς, [Οἰν]εύς, [οἴ]αξ, [Πηλ]εύς, [Πε]νθεύς, [Περ]σεύς, [Πρ]ωτεύς, —σος,*[9] *—ω., —ος, —ος.*
col. 2, *σῶσον, Σιλεύς, Σόλων, Σίκων, Τυδεύς, Τηρεύς, Τεῦκρος, Τῖφυς, Ὕλλος, ὕμνος, ὕ[π]νος, Ὑμήν.*

F. III, p. 1, col. 1, *Φῶκος, Φρῖ⟨ξο⟩ς, Φαίαξ, Φηγεύς, Χάροψ, χάριν, Χρύσης, Χαίρων, Ψαῦμις, ψῆφος, Ὦτος, Ὦρος.*
col. 2, *Ἀχιλλε[ύς], Αἰακός, Ἀθάμα[ς], Ἀντήν[ωρ], βάτραχ[ος], Βούσιρι[ς], Βιήνω[ρ], Βέλλερ[ος], Γανύκτω[ρ], Γοργίας, Γαλ[ ], Γ—.*
p. 2, col. 1, *[Δαίδ]αλος, [Δημ]έας, [Δη]μοφῶν, —νος, —τος, [Εὐμή]δης, [Εὔμηλος], — ος, [Ζάκυ]νθος, [Ζώϊ]λος, [Ζέφ]υρος, —.*
col. 2, *Ἥφαιστος, Ἥλιος, Ἡρῴδης, Ἡρακλῆς, Θέρσανδρος, Θούδιππος, Θάμυρις, Θερσίτης, Ἴφιδος, Ἴφικλος, Ἰάσων, Ἴκαρος.*

F. IV, p. 1, col. 1, *Καλλίας, Κλεινίας, Κέρβε⟨ρ⟩ος,*[12] *Καπανεύς, Λάμαχος, Λυσίας, Λεοντεύς, Λέανδρος, Μαρσύας, Μένανδρος, Μοσχίων, Μενεσθεύς.*
col. 2, *Νικο[κλῆς], Νικ[ίας], Νηρε[ΐς], Ναύ[βολος?], Ξενοφῶν, Ξερξ[ήνη],*[10] *Ξίσουθρος, Ξανθίππη, Ὅμηρος, Ὀφέλτ[ης], Οἰδίπους, Ο—.*
p. 2, col. 1, *[Πάτρο]κλος, [Πρίαμ]ος, —ωρ, [Πίν]δαρος, [Ρ—]ος, Ρ[ώμο]υλος, [Ρηξή]νωρ, [ῥαβ]δοῦχος, [Σθέ]νελος, [Σκά]μαν[δ]ρος, [Σαρ]πή[δων], —.*
col. 2, *Τήλεφος, Τιθωνός, Τυφωεύς, Τελάμων, Ὑριεύς, Ὑπέρης, Ὕθαλος* (sic),[11] *Ὑελ⟨⟨λ⟩⟩ος, Φέρεκλος, Φορμίων, Φήμιος, Φάληρος.*

F. V, p. 1, *Χαρικλῆς, Χ⟨ρ⟩έμυλος,*[12] *Χρόμιος, Χαιρεφῶν, Ψαύμιος, Ψηρίας, Ὠρίων, Ὤλενος.*
p. 2, *[Ἀγα]μέμνων, [Ἀν]τίλοχος, [Ἀγ]απήνωρ [Ἀρί]σταρχος, —ραχίδης, [Βα]σιλίδης, [Βα]κχυ⟨⟨λ⟩⟩λίδης, —]ιλιδης, —θος, —ευς.*

Feuillet VI, p. 1—2, — feuillet VII, p. 1.

Propos de Diogène.

1. *Ἰδὼν μυῖαν ἐπάνω τῆς τραπέζης αὐτοῦ εἶπεν· καὶ Διογένης παρασίτους τρέφει.*
2. *Ἰδὼν γ[υν]αῖκα διδα[σκ]ομένην γράμματα εἶπεν· οἷον ξίφος ἀκονᾶται.*

---

[1]) Remarquez que ce mot qui subit généralement la diaerèse (ἐΰς) est ici traité comme un monosyllabe. [2]) inconnu. [3]) ou *ἀκτ[ή]*. [4]) ou *Βέκος* (Herod. II, 2). [5]) Héros de l'Iliade. [6]) ou peut-être *[ἐστ]ί[ν]*. [7]) ou *Ξάνθος*. [8]) ou *Ξένω[ν]*. [9]) Peut-être *Ῥῆσος*. [10]) Ce mot se trouve dans Strabon XI, 14, 5, qui en fait le nom d'un pays limitrophe de la petite Arménie. On lit dans Pline (V, 24) Derxenem au lieu de Xerxenem. Pour la formation du mot cf. *Καμβυσήνη* (ap. St. Byz. s. v. et Strab. XI, 14, 4). Ce serait la région du Terdskan, traversée par le fleuve du même nom. Cellarius, Notitia orbis antiqui, p. 134 et 144, à propos du texte de Pline „sic legendum, non ut editum est Derxenem, quod nihil est". Mais si l'assimilation du Terdskan et de la Xerxéné est juste, Derxenem pourrait être considéré comme une forme intermédiaire, et peut-être ne faudrait il pas la bannir du texte de Pline. [11]) inconnu. [12]) comparez *Σαλφηδον(α)* au lieu de *Σαρπ.* dans le papyrus Didot (Monuments grecs 1879 p. 23).

3. Ἰδὼν γυν[α]ῖκα γυ[ν]αικὶ συμβουλεύουσαν εἶπεν· ἀσπὶς παρ' ἐχίδνης φάρμακον πορίζεται.
4. Ἰδὼν Αἰθίοπα καθαρὸν τρώγοντα· ἰδού ἡ νὺξ τὴν ἡμέραν πνίγει.
5. Ἰδὼν Αἰθίοπα δὲ χέζοντα εἶπεν· οἷος λέβης τέτρηται.

De ces propos, les trois premiers semblent bien de Diogène. L'un était déjà connu par Diogène de Laërte VI, 40, = Diog. fr. 121 (Müllach, Fragmenta II): πρὸς τοὺς ἑρπύσαντας ἐπὶ τὴν τράπεζαν μῦς· ἰδού, φησίν, καὶ Διογένης παρασίτους τρέφει. Le second des deux propos misogynes était déjà donné comme de Diogène (Antonius & Maximus Serm. de mulieribus improbis p. 609 = Diog. fr. 56: Διογένης κοινολογουμένας γυναῖκας θεασάμενος ἔφη· ἀσπὶς παρ' ἐχίδνης φάρμακον δανείζεται. Il semble bien que notre livret donne ces deux mots contre les femmes sous leur forme originale. On les retrouve dans les fragments de la comédie nouvelle, mais sous une forme moins heureuse. Cf. Studemund, Menandri et Philistionis disticha Parisina (Index lectionum de l'Univ. de Breslau, 1887, p. 35):

Μένανδρος (Menandri fr. 702 Kock)
Γυναῖχ' ὁ διδάσκων γράμματ' ⟨εὔμορφον⟩ καλῶς
ἀσπίδι φοβερᾷ προσπορίζει φάρμακον.

Ce distique est comme une contamination de nos n°s 2 et 3; le distique suivant est à citer aussi; dans la collection parisienne publiée par Studemund, il donne la réplique au précédent:

Φιλιστίων (Philemo fr. 169 Kock)
Ἐὰν γυνὴ γυναικὶ κατ' ἰδίαν λαλῇ
μεγάλων κακῶν θησαυρὸς ἐξορύσσεται.

Les deux derniers propos semblent nouveaux; on ne les trouve du moins ni parmi les χρεῖαι de Diogène, ni dans le Philogelos (Hieroclis et Philagrii facetiae ed. Eberhard) où ils seraient mieux à leur place que dans la bouche d'un philosophe. On notera que le nº 4 est en somme une devinette expliquée. „Demande: qu'est-ce que la nuit qui étouffe le jour? — Réponse: un nègre qui mange du pain blanc.“ Cette devinette n'est pas indiquée par Ohlert (Rätsel und Gesellschaftsspiele der alten Griechen, Berlin, 1886).

Ces χρεῖαι sont à rapprocher, comme on l'a déjà indiqué ailleurs (Rev. des études anciennes, 1903, p. 131), de celles qui ont été publiées par M. Wessely dans la Festschrift Gomperz, p. 66—74. Il est une autre catégorie des documents qu'il ne faut pas perdre de vue pour se faire une idée exacte de la popularité de Diogène; ce sont les documents archéologiques. Rappelons le relief alexandrin (Helbig, Führer, nº 853 = Schreiber, Hell. Reliefs, pl. 94) et la statuette (Helbig, nº 796) de la villa Albani, ou encore le bronze de Vienne, qui représente un cynique, en haillons, la besace au côté (R. von Schneider, Album, XXV, 4; cf. Dümmler, Akademika, p. 268): il y faut joindre une spirituelle statuette de terre cuite au Musée d'Athènes, qui représente Diogène dans son tonneau (inédite; M. Wolters doit la publier dans l' Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική). Ces monuments figurés, non moins que les recueils d'anecdotes et de bons mots sont à considérer pour esquisser de la figure légendaire de Diogène, telle que l'humour de l'époque gréco-romaine se l'est imaginée.

Feuillet VII, p. 2, — Feuillet IX, p. 2.

Sentences (γνῶμαι) monostiques.

Des sentences de ce genre se sont souvent rencontrées sur des planchettes et tablettes d'écolier; sur papyrus, on peut citer les Disticha argentinensia, publiés par O. Plassberg dans l'Archiv für Papyrusforschung, II, p. 185 et suivantes.

1. Ἀρχὴ μεγίστη τοῦ φρονεῖν τὰ γράμματα.

Ce vers nous est inconnu. On peut comparer Γνῶμ. μονόστ. 96 (p. 342 du t. III des Fragmenta poet. comicor. du Meineke = p. 92 de l'éd. Didot): Γράμματα μαθεῖν δεῖ καὶ μαθόντα νοῦν ἔχειν. Celle-ci est citée par Stobée qui l'attribue à Philonide. Cf. W. Meyer, Abhandl. d. philosoph. philol. Kl. d. kgl. Bayer. Akademie d. Wiss., XV (1887), p. 430.

2. *βίος βίου δεόμενος οὐκ ἔστιν βίος.*

Γνῶμ. μονόστ. 74; Meineke, p. 342, = Didot, p. 90. Cf. Leutsch et Schneidewin, Parœm. gr. II, p. 330.

3. *Γέροντα τίμα τοῦ θεοῦ τὴν εἰκόνα.*

Ce vers nous est inconnu.

4. *Δένδρον παλαιὸν μεταφυτεύειν δύσκολον.*

Kock, Comic. Graec. fragm., II, p. 523 (Philém., fgt. 147):

μὴ νουθέτει γέρονθ' ἁμαρτάνοντά τι
δένδρον παλαιὸν μεταφυτεύειν δύσκολον.

Notre vers se retrouve dans la *Μενάνδρου καὶ Φιλιστίωνος σύγκρισις*, v. 48 de l'édition de Studemund, Index Lectionum de Breslau, été 1887, p. 22. Cf. Leutsch et Schneidewin, Parœm. gr. I, p. 57.

5. *Ἔρως ἁπάντων τῶν θεῶν παλαίτατος.*

Le vers nous est inconnu. L'idée est celle d'Hésiode, Théogonie, 121 sq., 201—2 cf. Pseudorph. Arg., 434 Abel: *πρεσβύτατον καὶ αὐτοτελῆ πολύμητιν Ἔρωτα.* C'est elle qui a si heureusement inspiré notre Théodore de Banville (Hésiode, L'antre, L'éducation de l'Amour, dans le recueil Les Exilés).

6. *Ζήσ(ει)ς βίον κράτιστον ἣν θυμοῦ κρατῇς.*

Γνῶμ. μονόστ. 186 (Meineke, 345, D., p. 92). Il se retrouve sous une forme un peu différente dans la collection de 24 vers, rangés par ordre alphabétique, et mise au nom de Nilos. Boissonade, Anecdota græca, IV, p. 438.

7. *Ἦθος πονηρὸν φεῦγε καὶ κέρδος κακόν.*

Γνῶμ. μονόστ. 204 (Meineke, p. 346; D., p. 94).

8. *Θάλασσα καὶ πῦρ καὶ γυνὴ τρίτον κακόν.*

Γνῶμ. μονόστ. 231 (Meineke, p. 346; D., p. 94). Cf. Par. gr., II, p. 172; Lobeck, Aglaophamus, p. 740; W. Meyer, l. c., p. 410.

9. *Ἴση λεαίνης καὶ γυναικὸς ὠμότης.*

Γνῶμ. μονόστ. 267 (Meineke p. 347, D., p. 95). cf. *γνῶμ. μονόστ.* 327 (Meineke, p. 349, D., p. 98). *Ἴσον* est une meilleure leçon qui se trouve dans les manuscrits.

10. *Κάλλιστα φημὶ χρημάτων τὰ κτήματα.*

Ce vers nous est inconnu.

11. *Λαβὼν πάλιν δὸς ἵνα λάβῃς ὅταν θέλῃς.*

Ce vers nous est inconnu sous cette forme; cf. *Γνῶμ. μονόστ.* 317 (Meineke, p. 349, D. p. 96): *λαβὼν ἀπόδος, ἄνθρωπε, καὶ λήψῃ πάλιν.*

12. *Μισῶ πένητα πλουσίῳ δωρούμενον.*

Γνῶμ. μονόστ. 360 (Meineke, p. 350; D., p. 97). Ce vers se retrouve dans les sentences de Grégoire de Nazianze éd. Migne, t. 37, p. 921. Meineke considérait ce vers comme appartenant à Ménandre; cf. Fgt. Poet. Comic. græc., t. III, p. 267, fgt. 144. Opinion contraire dans Nauck, Tragic. fragm., p. 525. Plutarque (EI delphico, 1) cite un distique que le péripatéticien. Dicéarque attribuait à Euripide, et qui parait bien être la même *γνώμη* sous une autre forme. Le voici, suivi de la traduction d'Amyot:

οὐ βούλομαι πλουτοῦντι δωρεῖσθαι πένης
μή μ' ἄφρονα κρίνῃς ἢ διδοὺς αἰτεῖν δοκῶ.
Donner ne veulx étant pauvre à riche homme
que justement un fol on ne m'en nomme,
ou que de là on n'aille soupçonnant
que ce ne soit demander en donnant.

Cf. les distiques de la *Σύγκ. Μεν. καὶ Φιλ.* Studemund, Ind. Lect., p. 22, v. 51; et W. Meyer, Abhandl. d. Bayer. Akad. d. Wiss., XIX, p. 239.

13. *Νόμῳ τὰ πάντα γίνεται καὶ κρίνεται.*

Γνῶμ. μονόστ. 368 (Meineke, p. 350, D., p. 97). On se rappelle le *πάντα νομιστί* de Marc Aurèle (VII, 31). C'est la fin d'un hexamètre: mais on ne sait à quel poète Marc Aurèle a emprunté sa citation.

14. *Ξένους ξένιζε μήποτε ξένος γένῃ.*

Γνῶμ. μονόστ. 400 (Meineke, p. 351; D., p. 97); *Παραίν. Μεν. κατὰ στοιχ.*, Didot, p. 103. Cf. Vita Aes., Westermann, p. 47. Les Manuscrits présentent des variantes.

15. *ὁ νοῦς ἐν ἡμῖν μαντικώτατος θεός.*

Nouveau sous cette forme; cf. *Γνῶμ. μονόστ.* 434 (Meineke, p. 352; D., p. 88): *ὁ νοῦς γὰρ ἡμῶν ἐστιν ἐν ἑκάστῳ θεός.* Cette idée parait avoir été chère à Ménandre, Adelphes, fgt. 14 Meineke = 11 Kock; Arrhephore, 6 Meineke = 70 Kock; Theophor. 1 Meineke = 225 Kock. Voyez aussi le mot attribué à l'orateur Antiphon dans le Gnomol. Vatican, édité par L. Sternbach, Wiener Studien, X (1888), p. 1; Par. gr. I *πρόμαντις ψυχή.* Cf. aussi Euripide, fgt. 963 N.

16. *Πατὴρ ὁ θρέψας κοὐχ ὁ γεννήσας πατήρ.*

Nouveau sous cette forme. *Γνῶμ. μονόστ.* 452 (Meineke, p. 352; D., p. 98): *Πατὴρ οὐχ ὁ γεννήσας, ἀλλ' ὁ θρέψας σε.* Mais ce vers a été obtenu en corrigeant la leçon du manuscrit W, qui ajoute *πατήρ* à la fin du vers. La leçon du Vind. 2 se rapproche de celle de notre papyrus: *ὁ θρέψας καὶ οὐχ ὁ γεννήσας πατήρ.* Cf. W. Meyer, Abhandl. d. Bayer. Akad. XV, p. 402, et Mähly, Philologus LI, p. 547.

17. *Ῥάθυμος ἐὰν ἔσῃ πλούσιος πένης ἔσῃ.*

Γνῶμ. μονόστ. 472 (Meineke, p. 353; D., p. 99) avec *ἂν ᾖς.* Le vers du papyrus est faux.

18. *Σῶσον σεαυτὸν ἐκ πονηρῶν πραγμάτων.*

Nous est inconnu.

19. *Τὸν ἐλεύθερον δεῖ πανταχοῦ φρονεῖν μέγα.*

Mén. *Ἥρως* fgt. 1 Meineke = 210 Kock.

20. *Ὑπερηφανία μέγιστον ἀνθρώποις κακόν.*

Γνῶμ. μονόστ. 515 (Meineke, p. 354; D., p. 100). Stobée l'attribue à Euripide.

21. *Φίλους ἔχειν νόμιζε θησαυροὺς ἔχειν.*

Γνῶμ. μονόστ. 526 (Meineke, p. 354; D., p. 100) avec la leçon *φίλους ἔχων.*

22. *Χάριν φίλοις εὔκαιρον ἀπόδος ἐμ μέρει.*

Cf. *Γνῶμ. μονόστ.*, Supplement. ex Aldo 746 Meineke, p. 361 = 109 Didot, p. 103: *Χάριν λαβὼν εὔκαιρον ἐν καιρῷ δίδου.*

23. *Ψευδὴ⟨ς⟩ διαβολὴ τὸν βίον λυμαίνεται.*

Γνῶμ. μονόστ. 553 Meineke, p. 355; D., p. 100.

24. *Ὦ τῶν ἁπάντων χρημάτων πλείστη χάρις.*

Nous est inconnu.

Feuillets IX—XI.

Premier prologue des fables de Babrius.

Les feuillets IX, X, XI contiennent les treize premiers vers du prologue de la première collection de Fables de Babrius. [13])

Feuillet X, p. 1, *Γενεὴ δι[κ]αί⟨ω⟩ν ἦν τὸ πρῶτον ἀνθ[ρ]ώπ⟨ω⟩ν,*
ὦ Βράγχε τέκνον, ἣν καλοῦσι χρυσείην,
μεθ' ἣν γενέσθαι φασὶν ἀργυρῆν ἄλλην·
τρίτη δ' ἀπ' αὐτῶν ἐσμὲν ἡ σιδηρείη. [14])
ἐπὶ τῆς δὲ χρυσῆς καὶ τὰ λοιπὰ τῶν ζῴων

[13]) Les Feuillets IX et X ont déjà été publiés dans le Bulletin de la Societé des Humanistes français, nº 18, p. 279. Mais comme cette publication a généralement passée inaperçue, nous croyons utile de la reprendre ici, en profitant des remarques de M. A. M. Desrousseaux. Ce n'est pas le seul fragment de Babrius qui ait été fourni par l'Egypte. Voir Weil, Revue des études grecques, III (1890), p. 309—310, et Amherst Papyri, II, XXVI, pl. 1. Le dernier savant qui se soit occupé de ce prologue est à notre connaissance O. Immisch, Babriana (Philologus 58 [1899], p. 405). [14]) Sur l'alternance de formes comme *σιδηρείην, χρυσείην, ἀργυρῆν, χρυσῆς*, cf. O. Crusius, Prolog. p. XXX.

Feuillet X, p. 2, φωνὴν ἔ[ν]αρθρον εἶχε κα[ὶ] λόγους ᾔδ⟨ει⟩
οἵουςπ[ε]ρ ἡμεῖς μυθέομεν πρὸς ἀλλήλους.
ἐλάλει δὲ πεύκη καὶ τὰ φύλλα τῆς δάφνης
καὶ πρῶτος ἰχθὺς συνελάλει φίλ⟨ῳ⟩ ναύτ⟨ῃ⟩
στ⟨ρ⟩ουθοὶ δὲ ⟨σ⟩υνετὰ[15]) πρὸς γεωργὸν ὡμίλουν
Feuillet XI, ἐφύετ' ἐ[κ γῆ]ς πάντα μηδὲν αἰτούσης.[16])

En comparant ce texte avec les éditions faites d'après l'Athous on voit 1° que les vers 1—4 du papyrus correspondent aux vers 1—5 du manuscrit; 2° que la leçon du premier suppose trois âges de l'humanité tandis que l'Athous en compte cinq. Sommes nous en présence d'une édition différente provenant de l'auteur lui même, ou bien l'un des deux textes est-il interpolé? A notre avis, la première hypothèse doit être écartée. On imagine difficilement Babrius admettant tantôt le mythe hésiodique des cinq âges, tantôt la tradition adoptée par Horace et Juvénal qui n'en connaissent que trois. L'Athous porte d'ailleurs des traces d'altérations graves et l'on peut voir par l'appareil critique de l'édition de M. Crusius le mal que se sont donnés les éditeurs pour les effacer. Les uns comme M. Crusius ont supposé une ou plusieurs lacunes; d'autres, avec Lachmann, ont supprimé des vers (3—4); tous enfin ont proposé plusieurs corrections. Dans l'hypothèse d'un remaniement qui aboutirait au texte de l'Athous, on voit aisément que, pour mettre d'accord Babrius et Hésiode, l'interpolateur tout en gardant les formes du texte primitif: *τρίτη δ' ἀπ' αὐτῶν, μεθ' ἣν* **γενέσθαι,** y coud sans adresse des hémistiches de sa façon.

Or n'est ce pas précisément ce qui on peut attendre d'un de ces magistelli, qui aurait fait lire à ses élèves les fables de Babrius, en même temps que les Oeuvres et les Jours; il suffit du moins qu'on l'imagine aussi dépourvu de scrupules que celui qui dictait à l'écolier de Palmyre les tablettes retrouvées par Asseldeft.[17]) Sans doute Babrius a souvent imité, de lui même, Hésiode; mais jamais, pensons nous, aussi lourdement que le rédacteur de l'Athous. D'ailleurs la préférence qu'il aurait donnée ici à la tradition la plus simple touchant les âges de l'humanité[18]) répond bien à son élégance un peu maigre. Même quand il imite, il atténue et resserre. Voyez ce que devient chez lui le beau mythe de Pandore: une sèche anecdote où il ne veut rien voir que la banale moralité.

La supériorité de la tradition suivie par le papyrus est moins évidente dans les vers suivants on est tenté de regretter le v. 8 des éditions:

ἀγοραὶ δὲ τούτων ἦσαν ἐν μέσαις ὕλαις.

Celui qui le remplace dans le papyrus n'est pas indispensable au sens et de plus il est fautif. M. A. M. Desrousseaux propose de remplacer *μυθέομεν* par *φράζομεν*. En revanche le v. 8 du Papyrus est bien préférable au v. 9 de l'Athous, qui lui correspond:

ἐλάλει δὲ πέτρα καὶ τὰ φύλλα τῆς πεύκης.

M. Desrousseaux qui a vu le manuscrit à Londres n'y a pu découvrir le mot *πέτρα* même de seconde main. Il y voit „un mot peu lisible où il n'y a pas trace d'un *Π*: on serait tenté de lire *μίτρα*, si cette leçon présentait un sens raisonable". Edouard Tournier avait songé à *φίτρα*, *φιτρά*.[19]) Rien de plus coulant au contraire que le vers du papyrus et il a l'avantage de rappeler une fable connue (Fable XXXVIII.).

A la fin de son cahier l'écolier a mis une suscription. Le début des lignes manque; mais il semble qu'on puisse lire:

ε]ὐτυχῶς τῷ
ἔ]χοντι καὶ τῷ
ἀν]αγινώσκοντι
μᾶλ]λον δὲ τῷ
νο]οῦντι

Pierre Jouguet, Paul Perdrizet.

---

15) ξυνετα, P. Babrius n'admet pas le dactyle au second pied du vers. 16) O. Immisch l. c. efface ce vers, comme étranger au dessein de Babrius qui est uniquement de rappeler qu'à l'époque de l'âge d'or, les bêtes mêmes parlaient. 17) Publiées par Hesseling, Journal of hellenics studies, XIII, p. 292. Cf. éd. O. Crusius, p. 124 et suiv. 18) Sur les diverses traditions, cf. E. Graf, Ad aureæ ætatis fabulam symbola, Leipziger Studien VIII (1895), p. 1 et suiv. 19) Bull. Soc. Hum. Fr. nº 18 (1898), p. 282 et note.